TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 249 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 31 MARS 1981

Les révélations sur des affaires d'espionnage se multiplient en Grande-Bretagne

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

A Varsovie, les représentants de la base du parti sont intervenus en faveur d'un compromis avec Solidarité

Une cassure masquée

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan précis des travaux du comité central polonais. La crise a déjà réservé trop de surprises, de compromis de dernière heure, d'acrobaties au bord du gouffre pour qu'on tente de prévoir ce qui va se passer, ne serait-ce qu'au cours des prochains jours. Cela dit, il est un fait qu'on peut constater sans grand risque : la réunion du comité central ne constitue pas une victoire pour Moscou.

Le Kremlin, pourtant, avait, si l'on peut dire, bien fait les choses : ses pressions n'avaient cessé de s'intensifier depuis quelque temps. Elles ont culminé dimanche après-midi avec la dépêche de l'agence Tass inventant pour les besoins de la cause — et de la menace — une situation quasi insurrectionnelle en Pologne. Peine perdue : la majorité du comité central polonais ne paraît pas avoir été influencée par la manœuvre, et c'est à son honneur. Plutôt que de céder, de se rallier à la tendance « dure » du bureau politique, incarnée par des hommes comme MM. Olszowski et Grabski, de tenter de « renverser le cours des événements », les représentants de la base ont continué à se faire l'écho des *revendications* de la population, à plaider pour un compromis entre Polonais, pour une réforme profonde des mœurs et des coutumes du parti.

Pour Moscou, toutes ces interventions ont un caractère sacrilège ; elles signifient en effet que le virus démocratique, après avoir contaminé la plus grande partie de la population, atteint maintenant le parti, dont un tiers des effectifs sont membres de Solidarité. Comment, dans ces conditions, espérer voir le POUP effectuer de lui-même cette remise au pas que le Kremlin exige ?

La crise polonaise se différenciait jusqu'à présent du printemps de Prague par l'attitude du parti : à Prague, ce sont les éléments les plus éclairés du parti qui avaient pris l'initiative du mouvement. A Varsovie ou à Gdansk, c'est le peuple qui s'est mis en marche, le parti étant toujours là pour l'endiguer. Après le plénum de dimanche, cette distinction ne tient plus. Tout se passe comme si nous avions maintenant d'un côté le peuple, auquel s'identifie une fraction de plus en plus importante du parti, et de l'autre une poignée d'idéologues, d'apparatchiks renforcés par les effectifs des traditionnels organes de sécurité qui ont tout à perdre dans une libéralisation du régime.

Cette cassure a été masquée par le comité central, qui a feint de renvoyer dos à dos les tendances qui se partagent les sièges du bureau politique. Mais elle est manifeste. Seules l'intransigeance de Solidarité ou de grossières provocations du genre de celle de Bydgoszcz pourraient modifier ces nouvelles données. La voie, en tout cas, est maintenant ouverte pour un compromis à propos de la grève générale de mardi, qui devrait pouvoir être évitée facilement.

Ce premier cap franchi, les Polonais devront s'atteler à l'énorme tâche qui leur reste à accomplir : établir entre gouvernants et gouvernés les relations de confiance et non plus de chantage sans lesquelles il sera impossible de remettre en marche l'économie nationale. Reste à savoir si Moscou peut accepter un tel scénario. Tout, malheureusement, pousse à craindre qu'il n'en soit rien et qu'on ne joue à fond, au Kremlin, la carte de la confrontation en attendant celle de l'aide dite fraternelle.

Les négociations reprennent pour éviter la grève générale

Les autorités polonaises et les responsables de Solidarité devaient reprendre, ce lundi *30 mars, en fin de matinée*, leurs négociations pour éviter la grève générale prévue pour le lendemain. On avait quelque espoir, à Varsovie, de parvenir à un accord, le gouvernement ayant désapprouvé non pas le principe de l'intervention de la milice à Bydgoszcz mais les agressions dont ont été victimes plusieurs syndicalistes, et ayant promis un supplément d'enquête.

Le comité central, qui a siégé pendant dix-huit heures dimanche, s'est apparemment terminé par un « match nul » entre les partisans d'un compromis et ceux de l'épreuve de force. Reflétant les préoccupations de la base, la majorité des intervenants ne s'en sont pas moins prononcés en faveur du compromis avec Solidarité et de la démocratisation du parti, qui devra tenir son congrès avant le 20 juillet prochain. Aucun changement n'est intervenu au sein du bureau politique et du secrétariat. Moscou, qui présentait dimanche la situation régnant en Pologne comme quasi insurrectionnelle, n'a pas encore commenté l'issue des travaux du comité central.

Qui est l'otage de qui ?

Varsovie. — Ouvert dimanche dans le suspense le plus total, à quarante-huit heures d'une *grève générale illimitée*, le neuvième plénum du comité central polonais s'est achevé dans une certaine confusion politique.

Visés par une formidable mobilisation de la base, attaqués très durement par de nombreux membres du comité central, les deux porte-drapeaux du courant « dur » du bureau politique ont finalement vu leur démission refusée à la suite d'une motion proposée par *« un groupe de membres et de suppléants du C.C. »*.

La composition de la direction reste inchangée et l'arbitrage des conflits, qui semblait la paralyser depuis le début de la semaine dernière, est de fait confié au congrès extraordinaire, qui devra se réunir avant le 20 juillet prochain.

Réclamée depuis novembre par un nombre sans cesse croissant de cellules, la fixation de cette date représente une concession de taille à la base, qui obtient aussi satisfaction sur plusieurs autres points importants. De nouvelles *élections vont être organisées d'ici* au congrès à tous les échelons du parti. Le vote sera secret et la limitation du nombre des candidats est supprimée, ce qui laisse le champ libre aux propositions venues d'« en bas ». Dans le climat de contestation qui règne en ce moment dans les cellules, ces décisions pourraient introduire des bouleversements *profonds*.

Le pire a été évité

Dans le même temps, la résolution adoptée par le plénum appelle à s'opposer *« fermement »* à *« la mise en question des principes du centralisme démocratique ; aux thèses du pluralisme idéologique ; aux idées et aux attitudes niant le rôle directeur du parti »* ; mais aussi aux *« attitudes conservatrices freinant les changements nécessaires et réduisant la crédibilité et l'autorité du parti »*. La commission de contrôle a par ailleurs été appelée à se saisir du cas de M. Bratkowski, auteur *d'une lettre ouverte* aux militants de base, les appelant à faire entendre leur voix contre les conservateurs (*le Monde* du 25 mars).

De notre correspondant

Voyant dans *« les discussions vives qui se déroulent dans la grande majorité des organisations du parti la preuve que le processus du renouveau socialiste se développe dans tout le parti »*, le plénum déclare aussi que *« la ligne inchangée de l'activité du POUP est l'aspiration à la continuation de la ligne de l'accord et du dialogue et à la résolution des conflits par les moyens politiques »*. Dans le même esprit, le plénum demande au bureau politique et au gouvernement d'*« expliquer pleinement les événements de Bydgoszcz et à en tirer les conséquences »*. Mais, parallèlement, toujours, le comité central estime que cette ligne de l'accord *« a été menacée »* et que le *« danger principal pour le pays est le minage des structures de l'Etat socialiste »*.

Au cours des débats, M. Kania a déclaré qu'*« il faut chercher ce qui conduit à la détente »*, et a proposé que le bureau politique et le parti donnent pleins pouvoirs au premier ministre *« pour achever la dernière phase des négociations »* sur l'affaire de Bydgoszcz et les *« autres choses qui lui ont été liées »*. Les pourparlers entre Solidarité et le gouvernement, qui se sont poursuivis samedi matin et dimanche, devaient reprendre ce lundi à midi. Les autorités auraient mis au point une proposition de compromis global, *mais* il n'est pas certain que sa teneur, après ce plénum, puisse être de nature à satisfaire les syndicalistes. M. Walesa et les dirigeants les plus modérés du syndicat devront en tout état de cause mettre toute leur autorité dans la balance pour amener la base aux concessions qui lui seront demandées et, pour pouvoir annuler, le cas échéant, la grève générale prévue pour mardi 31 mars.

BERNARD GUETTA.

(*Lire la suite page 3.*)

La campagne présidentielle est de plus en plus centrée sur le chômage

M. Valéry Giscard d'Estaing est l'invité, lundi 30 mars, à 20 h. 35, de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2. Il devrait, à cette occasion, apporter des précisions au plan pour l'emploi qu'il a présenté à la fin de la semaine dernière. Ce plan a d'ores et déjà été sévèrement critiqué par les porte-parole de M. Mitterrand et par M. Marchais. M. Chirac a voulu y voir pour sa part le « désir de répartir la pénurie ». A la télévision, le chef de l'Etat devait aussi traiter de politique étrangère.

Avec l'émission « Cartes sur table » devait prendre fin la première partie de la campagne du président sortant, celle qu'il avait décidé de consacrer à l'« explication » de son action. Cette première période a été notamment marquée par les principales émissions télévisées d'information, la participation au débat « Face au public » de France-Inter et des interviewes dans la presse écrite *provinciale et parisienne* (la dernière en date étant celle qu'a publiée, lundi, le journal *les Echos*). La seconde période, celle des « *rencontres* » avec les Français, « *sur le terrain* », s'est ouverte, samedi 28 mars, à la porte de Pantin, à Paris, avec l'intervention du chef de l'Etat devant le « Forum de l'avenir », organisé par les jeunes giscardiens.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(*Lire la suite page 14.*)

Investissement à l'étranger et emploi

Alors que les suppressions d'emplois sont à l'ordre du jour dans l'industrie du téléphone, la société Thomson-C.S.F. s'apprête à signer avec la firme américaine Continental un accord de coopération qui prévoit (entre autres choses) un investissement de 1 milliard de francs aux Etats-Unis, étalé sur cinq ans (voir page 40).

Nul doute que cette opération ne provoque les protestations de ceux qui dénoncent les investissements des firmes françaises à l'étranger en y opposant la dégradation de l'emploi en France. Leur argumentation a le mérite de la simplicité et peut se résumer ainsi : l'argent ainsi utilisé ne le serait-il pas mieux à créer des postes de travail dans l'Hexagone ?

La réponse à cette question doit être nuancée. Tant il est vrai que les investissements à l'étranger, s'ils se veulent tous une réponse à la mondialisation de l'économie, ne sont pas de même nature.

Les opérations effectuées dans un pays industrialisé visent essentiellement à s'ouvrir une part de marché du pays. L'expérience prouve que l'on n'effectue pas de percée significative en R.F.A., aux Etats-Unis ou au Japon sans s'y implanter durablement soit par le biais de la création d'une filiale, soit par celui du rachat d'une firme.

Les investissements réalisés dans les pays en voie de développement procèdent d'une démarche toute différente. Il s'agit le plus souvent de bénéficier de conditions de production favorables (bas salaires, absence de protection sociale, etc.) avec pour corollaire la fermeture d'entreprises nationales « tuées » par cette concurrence, et parfois l'envahissement du marché national par les produits ainsi importés.

Que ces opérations soient sujettes à caution, chacun l'admet plus ou moins. Mais les industriels français ont beau jeu de rétorquer qu'ils ne font qu'imiter leurs homologues étrangers. C'est poser la délicate question du contrôle des sociétés transnationales qui, à défaut de discourir sur la nouvelle division internationale du travail, la mettent en place...

L'Australie, malade de sa richesse

Pays aux dimensions d'un continent, et trop ignoré des Français, l'Australie s'est affirmée politiquement au cours de la décennie passée, mais avec une telle discrétion que les rares événements d'importance qui s'y déroulent ne font guère l'actualité. Toutefois on ne peut plus ignorer que ce territoire dispose de fabuleuses réserves de matières premières.

Dans une série de quatre articles, notre envoyé spécial, Patrice de Beer, analyse l'état de la société australienne et l'action diplomatique menée par Canberra dans le Pacifique.

I. — Une société frileuse et inquiète

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Canberra. — Après l'agitation factice des élections législatives du 18 octobre 1980 — qui ont ramené au pouvoir la coalition conservatrice dirigée par M. Malcolm Fraser — *l'Australie est retombée dans sa torpeur frileuse et inquiète*. Ses 14 millions d'habitants, à l'aise sur un territoire grand comme quatorze fois la France, assis sur une montagne de richesses unique au monde, vivent au soleil une vie saine et sportive et disposent, dans leur grande majorité, d'un niveau de vie confortable. *Ils vivent bien, mais égoïstement repliés sur eux-mêmes*. Bien des analystes ont étudié ce phénomène d'un pays malade de sa richesse et qui paraît incapable de *l'assumer, et même d'en profiter*. Habitude d'être à la remorque de la mère-patrie britannique, ou du grand frère américain ? Sentiment d'être désarmé face à la crise économique mondiale et à ses retombées sociales ? Manque d'ambitions, de grands hommes depuis que M. Gough Whitlam — premier ministre travailliste, *de 1972 à 1975, — excessif dans ses* succès comme dans ses erreurs, a quitté dramatiquement la vie politique ? Ancien ambassadeur à Paris, Al Renouf a parlé dans un livre, *The Frightened Country*, d'une Australie « *apeurée* ». L'économiste Peter Sheehan vient de publier un ouvrage intitulé *Crisis in Abundance, la Crise dans l'abondance*, tandis que le journaliste Maximilian Walsh décrit les transformations de l'Australie, *The Lucky Country — le Pays chanceux*, — en un « *pauvre petit pays riche* (1) ».

(*Lire la suite page 8.*)

(1) *The Frightened Country*, McMillan, Melbourne 1979, *Crisis in Abundance* et *Poor Little Rich Country*, Penguin, Australia, 1980.

AU JOUR LE JOUR

Les trois coups

En sortant un petit maillet de sa poche pour ouvrir sa campagne électorale, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas seulement livré à l'un de ces coups de théâtre qu'il affectionne de nous donner. Il entendait répondre du même coup à ceux qui considèrent que ses propositions ne cassent rien, et frapper l'esprit des sceptiques qui se mettent martel en tête.

Reste à savoir cependant si cela suffira à enfoncer définitivement dans la tête des électeurs son plan pour l'emploi : le clou du spectacle.

BERNARD BRIS.

Politique énergétique

LA VOIE DE L'INDÉPENDANCE

Lire page 40
le point de vue de M. Jean-François PINTAT *Secrétaire national du P.R. à l'énergie.*

LES DÉBUTS DE RADIO K EN ITALIE

Une station debout

Tandis que trois « radios libres » ont fait l'objet d'une intervention de la police ce week-end (Radio Gilda et Radio Ici et Maintenant samedi matin à Paris, Radio Avignon dimanche en fin d'après-midi), une autre radio vient de naître en Italie, Radio K.

C'est un événement. Non pas que ce soit la première radio à émettre de l'étranger sur la France. Mais Radio K est la première station périphérique qui se veut indépendante *de tout pouvoir financier et politique* ; une station commerciale, certes, mais d'un type nouveau, une entreprise proche de *Libération*, si l'on veut se référer à la presse écrite. C'est une coopérative fondée par des journalistes fous « de langage radiophonique et d'information », un précédent qui embarrasse *vivement le gouvernement français*.

Après être intervenu auprès des autorités italiennes pour tenter de faire arrêter le projet de Radio K (et de Radio Mont-Blanc), le gouvernement français semble prêt à multiplier les obstacles. Vendredi, les émissions de Radio K, qui couvrent trois départements du sud de la France (le Var, les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône), ont été brouillées à Nice (en permanence), à Toulon (à certaines heures), mais samedi (à partir de 12 heures) et toute la journée de dimanche, elles ont été parfaitement audibles jusqu'à Marseille. Le gouvernement va-t-il maintenant saisir les instances internationales du problème ?

Officiellement, il s'agit de faire appliquer la loi qui garantit en France à l'Etat le monopole de la radiodiffusion. Mais comment expliquer alors que d'autres stations, Radio Vintimille, Azur 102 et Télé-Méditerranée, qui se trouvent dans la même situation juridique que Radio K, émettent tous les jours depuis des années de l'Italie vers la France sans être inquiétées ?

Il semble évident que des considérations politiques entrent en jeu. A quelques semaines des élections, une radio libre de ton peut inquiéter. Sans compter un autre aspect non négligeable de l'affaire : en cas de succès, Radio K pourrait entraîner des déplacements dans le marché publicitaire. Ce n'est pas pour plaire à tout le monde non plus.

CATHERINE HUMBLOT.

(*Lire page 20.*)

idées

LA C.G.T. ET L'ÉLECTION

La C.G.T. a arrêté son attitude devant l'élection présidentielle lors de la réunion de son comité confédéral national, les 2 et 3 décembre 1980. Dans ce domaine, la direction de la centrale, tout comme les contestataires, se réclame des orientations prises par le 40e congrès de la C.G.T. Un certain nombre de militants estiment que la décision a été adoptée sans une consultation suffisante de la base. Depuis le débat n'a pu être ouvert et l'appareil confédéral soutient plus ou moins clairement le candidat communiste. Pierre Godard demande que la C.G.T. appelle dès maintenant à voter au second tour pour le candidat de gauche. Jacques Thouroule estime qu'il ne faut pas confondre lutte des classes et lutte des places. Jean Gay, enfin, approuve la ligne confédérale et assure que l'indépendance de la centrale n'est nullement affectée par le soutien donné au P.C.F.

Ne pas en reprendre pour sept ans

par PIERRE GODARD (*)

L'APPEL du 12 février lancé par deux cents syndicalistes C.G.T. des Bouches-du-Rhône et du Var a suscité déjà plus de deux cents lettres ; envoyées à la boîte postale ouverte pour la circonstance, elles viennent de toute la France et révèlent qu'à tous les échelons de la C.G.T. notre souci est partagé. Nous, militants syndicaux en contact quotidien avec nos camarades de travail, savons combien est forte l'inquiétude de voir menacés, pendant sept ans encore, nos emplois, nos libertés, l'avenir de nos enfants, notre droit à la santé.

Nous savons combien est forte aussi l'aspiration à ne plus subir. Celle-ci s'est exprimée, jusqu'à présent, dans nos luttes, nos grèves, en combattant pied à pied chaque attaque patronale, chaque arrogance du gouvernement. Au lieu de la passivité et de la résignation attendues, le refus de négocier et le mépris des travailleurs dont font preuve Giscard et le *C.N.P.F. ont eu comme réponse* une volonté constante de combattre l'austérité et le chômage. Aussi, à deux mois de l'élection présidentielle, est-il urgent de rassembler toutes nos forces pour en finir avec Giscard.

Nous sommes des militants d'un syndicat qui n'a cessé de dénoncer les attaques de ce gouvernement, depuis sept ans. Notre syndicat doit dire haut et fort qu'il faut sanctionner les hommes du patronat, qu'il faut barrer la route à un nouveau septennat de Giscard et à ses supplétifs. Il ne le fait pas et nous ne l'acceptons pas. Ce n'est pas de gaieté de cœur que, le 19 février, nous avons pris la responsabilité de rendre publics nos désaccords avec les dirigeants confédéraux. Nous y avons été contraints et forcés par la position prise au comité confédéral national de décembre 1980, répercutée depuis par *la Vie ouvrière* et les déclarations des dirigeants de la confédération.

Cette position a été prise sans débat démocratique dans nos rangs. Les militants n'ont pu donner leur avis. Tout s'est décidé en quarante-huit heures en *décembre 1980. Et, depuis, la Vie ouvrière* ferme ses colonnes à quiconque est en désaccord. On est loin des engagements de Séguy au 40e congrès à Grenoble.

Aujourd'hui, l'image donnée est celle d'un syndicat divisé, affaibli, un syndicat dont l'indépendance est mise en cause, un syndicat dans lequel de plus en plus de travailleurs ont du mal à se reconnaître. Il y a dans la C.G.T. des membres du P.S., du P.C., de la L.C.R., des militants chrétiens, des sans-parti, qui unissent leurs voix pour garder au syndicat son caractère unitaire et de masse.

Les conséquences de l'orientation suivie par la direction confédérale sont catastrophiques : beaucoup de nos camarades de travail ne reprennent pas leur carte. C'est une véritable hémorragie à laquelle nous assistons. Les effectifs ne seraient que d'un million deux cent mille adhérents dans toute la confédération ! Aujourd'hui, c'est l'unité de nos propres rangs qui est remise en cause. L'outil qu'est la C.G.T. est affaibli par l'orientation suivie.

Et les travailleurs sanctionnent par leur vote cette attitude ; dans nombre d'entreprises, la chute aux élections professionnelles est vertigineuse (— 17 % chez Chausson-Gennevilliers, — 13 % à Creusot-Loire, — 17 % chez Ford-Bordeaux).

C'est pour arrêter cela que nous faisons cinq propositions :

1) Tout faire pour que Giscard *soit battu. L'élection* présidentielle est une occasion très importante. Nous, syndicalistes, nous entendons chaque jour ce vœu massif des travailleuses et des travailleurs : « *Ne pas en reprendre pour sept ans. En finir avec Giscard, Barre, Chirac et leur politique d'austérité, de chômage, de répression, de violences.* »

2) Le programme de la C.G.T. doit servir à dénoncer les partis de la droite et non à alimenter la polémique P.C.-P.S., partis dans lesquels les travailleurs se reconnaissent dans leur majorité.

« Nous roulons contre Giscard »

3) Au premier tour, la C.G.T. doit appeler à voter pour tous les partis ouvriers : P.C., P.S., extrême gauche.

4) Pour le deuxième tour, la C.G.T. doit dire dès aujourd'hui qu'il faut voter : contre le candidat de la droite et du patronat ; pour le candidat du P.C. ou du P.S. le mieux placé au premier tour. Elle doit œuvrer à l'unité du P.C. et du P.S. pour qu'ils gouvernent *ensemble.*

5) Notre programme, nos revendications et ses luttes doivent être maintenus avant, pendant et après les élections, quel que soit le gouvernement qui en sera issu. Nous refusons d'être enfermés dans le dilemme Marchais-Mitterrand. Ce n'est pas parce que nous n'acceptons pas que la C.G.T. choisisse l'un que nous voulons qu'elle choisisse l'autre. Ce n'est pas le rôle de notre syndicat.

Les auteurs de cet appel ont des options politiques diverses. Mais ils pensent qu'il y a quelque *chose de malsain dans les joutes* oratoires actuelles entre le P.C. et le P.S. Justement parce que ce sont des joutes oratoires qui apparaissent bien souvent coupées des préoccupations des travailleurs. Nous, en tant que syndicalistes, nous nous retrouvons, *jour après jour*, au coude à coude, contre un licenciement, une sanction ; et quand il licencie, un patron ne fait pas de différence entre l'ouvrier socialiste et l'ouvrier du P.C.

Alors, disons que nous « *nous roulons contre Giscard, nous roulons pour notre unité* ».

— Si Giscard reprend un bail de sept ans, toutes les attaques entreprises contre nous seront poursuivies avec plus d'arrogance ; et, pour nous, les conditions de la lutte ne seront en rien améliorées car, soyons-en sûrs, la division persistera.

— Si le « *locataire de l'Elysée* » change, quel qu'il soit de Marchais ou Mitterrand, ce sera avant tout une victoire contre la droite, la victoire de l'unité malgré tout, notre victoire à tous. Et le lendemain matin, dans les boîtes, n'aura pas la même couleur que d'habitude : ce sera la joie et l'enthousiasme. Chacun le sait bien. Les conditions de l'action ne seront pas les mêmes. Cette victoire nous donnera la conscience de notre force, et cette conscience pèsera plus dans la balance que toutes les discussions d'état-major entre les deux tours.

La défaite de Giscard nous mettra en meilleure position pour exiger et défendre nos revendications. Notre seule garantie, c'est, en effet, nos luttes. Ce que feraient Marchais et Mitterrand au gouvernement sera fonction de notre mobilisation ; mais, en tout état de cause, pour qu'ils parviennent au gouvernement, il faut infliger une défaite au président sortant. Le bureau confédéral doit être franc et clair. Soit dire : la défaite ou la victoire de Giscard n'a, en tant que telle, que peu d'importance, seul compte le vote du premier tour (comme l'a dit Georges Séguy à titre individuel en présidant un meeting parisien du P.C.F.). Alors, il faut l'expliquer franchement aux travailleurs. Soit dire : c'est important, très important même, que Giscard soit battu, et là aussi, il faut le dire clairement et tout de suite. Il est encore temps !

(*) Membre du Syndicat des personnels communaux de Marseille, porte-parole du collectif constitué avec François Alcaraz (Matra, Toulon), Robert Alfonsi (I.T.T., Toulon), Pierre Godard (communaux, Marseille), Marc Grand (détaillant métaux, Marseille), Rémy Jean (C.F.R., La Mède), Gisèle Kayalan (CAF, Marseille), Albert Laugier (C.M.P., Arles), André Roux (INSEE, Aix), courrier à Gisèle Kayalan, B.P. 36, 13367 Marseille Cedex 11.

Démocratie, avez-vous dit ?

par JACQUES THOUROULE (*)

COMMENTANT la déclaration de cinq membres de la commission exécutive de la C.G.T. qui ont dénoncé à juste titre la « confiscation de la principale organisation syndicale française au profit du P.C.F. », le bureau confédéral écrit que les positions prises au sujet de la présidentielle ont été « arrêtées démocratiquement par le *comité confédéral national (C.C.N.)* et la commission exécutive en application des orientations et du programme voté au XLe congrès concernant la lutte pour le changement ».

Démocratie, avez-vous dit ? Eh bien non ! Car, enfin, qui représentaient-ils ces cent cinquante militants qui composent le C.C.N., sinon eux-mêmes ? Par qui avaient-ils été mandatés pour voter comme un seul homme (sauf deux voix contre) la version syndicale de la *ligne* Marchais, alors que l'on se targue en haut lieu de la diversité des opinions des adhérents de la C.G.T. ? Comment se fait-il que ce pluralisme qui est réel à la base se transforme en monolithisme procommuniste au sommet ?

Aujourd'hui à *la* C.G.T., on se flatte volontiers d'être ouvert au débat, d'accepter la contestation. C'est vrai, mais il n'y a tout compte fait rien de nouveau dans cette attitude.

L'important, c'est le résultat. Or force est de constater qu'il n'est tenu aucun compte des propositions et critiques des syndicats.

Pourquoi les permanents qui siègent au C.C.N. font-ils écran et ne jouent-ils pas leur rôle d'interprètes des syndicats qu'ils sont censés représenter ?

Désignés beaucoup plus qu'élus, pourquoi se croient-ils obligés d'appliquer et de défendre en tout lieu et à tout moment la ligne confédérale ?

Certains le font par conviction, d'autres, trop nombreux, par conformisme ou opportunisme parce qu'ils confondent *lutte des classes et lutte des* places. Mélangeant centralisme bureaucratique et fédéralisme, séquelle d'une éducation archéo- ou néo-stalinienne, ils ne sont pas *représentatifs* de l'opinion des syndicats de base parce qu'ils les ignorent.

Seconde remarque, les débats sur les questions importantes sont organisés avec les militants et les adhérents *après* que les décisions ont été prises. Il s'agit d'appliquer et non d'élaborer. Parler de démocratie dans ces conditions est une sinistre plaisanterie. Un véritable débat, c'est une lapalissade, mais, il faut bien le *dire puisqu'on* nous y contraint, suppose une discussion *avant*, avec confrontation des points de vue à tous les niveaux de *l'organisation*, textes à l'appui s'il le faut, publiés dans la presse syndicale, dépôt d'amendements, etc.

Cela *passe-t-il obligatoirement par l'organisation* en tendances ou en courants de pensée ? C'est un vieux débat dans la C.G.T. et la *réponse n'est* pas simple. Mais il y a matière à *réflexion*. Il ne suffit pas de trouver cela excellent chez les autres, comme à la FEN, par exemple, dont *la tendance Unité et Action*, proche des communistes, est couvée par la C.G.T.

Les mêmes droits pour tout le monde

La *démocratie* interne doit être organisée avec les mêmes droits pour tout le monde ; l'accès à la presse *syndicale*, y compris dans ses structures de fonctionnement, de toutes les opinions ; ce qui nous soulagerait entre autres de cette vision stalinienne, donc amnésique, de l'histoire qui sévit *à longueur de colonnes dans la Vie ouvrière*. Faute de quoi, comme c'est le cas depuis trop longtemps, on subit la mainmise *d'une partie de l'appareil*, voire de sa quasi-totalité sur l'organisation, et on assiste à l'étouffement de la démocratie.

Enfin, de Kaboul au silence honteux sur Vitry ; du retour dans le giron de la Fédération syndicale mondiale, ce fer de lance de la *diplomatie soviétique* dans le *mouvement syndical*, à la reconnaissance *contrainte* et forcée du mouvement des *travailleurs polonais ; du refus* sectaire de l'unité *d'action* avec la C.F.D.T. à l'appel voilé au vote en faveur de Marchais ; tout *démontre hélas ! que* la C.G.T. est à *nouveau* possédée par ses vieux démons.

Cela pose à nouveau avec force la *question* du cumul des mandats *syndicaux* et politiques et de leur nécessaire incompatibilité (comment voulez-vous que Séguy secrétaire général de la C.G.T. désavoue ou condamne Séguy *membre* du bureau politique du P.C.F.). *Non pas au nom d'un quelconque apolitisme* qui n'existe *pas, mais de l'unité et de l'autonomie du mouvement* syndical.

Autonomie, c'est-à-dire indépendance réelle de pensée, de jugement et d'action sans se laisser happer par les clivages strictement politiques, souvent *conjoncturels, pour des* raisons de boutique comme le montre la gauche depuis mars 1978

Il y va du caractère de masse de la *C.G.T., de son unité.* Mais, aussi, de l'avenir du mouvement social réel en rendant la parole à la base.

Anticommunisme que tout cela ? J'entends *déjà* les *censeurs.* Ne nous laissons pas intimider par ce terrorisme intellectuel. Chacun sait depuis *longtemps que ceux qui dénoncent* si fort l'anticommunisme aujourd'hui en sont les meilleurs pourvoyeurs *depuis des décennies. Et* de toute façon, Pierre Monatte, syndicaliste révolutionnaire, militant exemplaire de la C.G.T., leur a répondu par avance depuis longtemps :

« *N'ayez pas peur de tomber dans l'anticommunisme en regardant le stalinisme comme l'ennemi numéro un. Notre soi-disant anticommunisme n'a rien à voir avec celui des bourgeois. Eux ont peur du communisme, nous, nous l'appelons (1).* »

(*) Secrétaire général du syndicat C.G.T. des employés de la Sécurité sociale d'Ile-et-Vilaine.

(1) Dans sa revue *Révolution prolétarienne* d'avril 1947.

L'indépendance, c'est quoi ?

par JEAN GAY (*)

DE façon plus ou moins régulière, mais plus particulièrement dans les périodes de choix politique pour le pays, sont agitées et exprimées publiquement les idées, quand ce ne sont pas les certitudes, comme quoi la C.G.T. ne serait pas indépendante et s'alignerait sur le parti communiste français.

Ces voix accusatrices (1) laisseraient imaginer que la « déontologie » en matière d'indépendance syndicale se réduise, une fois considéré le programme des partis politiques, à ce que l'organisation syndicale détermine ses positions propres à une certaine distance de ses premiers objectifs.

Dans ces conditions, l'expression des préoccupations des millions de travailleurs et leurs propositions pour changer et enrichir leur vie seraient ramenées à une sorte de jeu de l'oie où les partenaires sociaux devraient neutraliser l'accès à certaines « cases » parce que celles-ci seraient accréditées de la mention « politique » ; et dans le cas où les « dés » de la situation politique amèneraient tels partis au pouvoir, ces partenaires devraient accepter de retourner à la case « départ » et de laisser passer leur tour !

Il est exact que cette conception correspondait à une certaine tradition dans l'histoire du syndicalisme en France et en Europe. C'est pourquoi il faut mesurer l'initiative révolutionnaire et autogestionnaire du quarantième congrès de la C.G.T., qui a rompu avec ces habitudes passéistes qui consistaient à déterminer à l'avance et d'en haut les secteurs où les travailleurs de ce pays n'interviendraient pas.

La C.G.T. et ses organisations engagent donc la bataille en profondeur pour enraciner dans les faits quotidiens et par l'action que les travailleurs sont en mesure de discuter et de faire avancer tous les problèmes dans le sens strict de leurs intérêts. C'est dire que le pouvoir politique et l'Etat, quelle que soit leur nature — « communiste », « socialiste » ou autre, — ne devront jamais imaginer conduire les affaires de la France, qui sont celles des travailleurs de ce pays, en interdisant à ceux-ci et à la C.G.T. de faire avancer leurs revendications — même les plus « politiques ».

Le « dogmatisme » des syndicats réformistes

C'est dans ce sens qu'il faut situer l'intervention de l'union locale C.G.T. de Martigues auprès du maire (communiste) pour s'opposer à une tentative de pression à l'égard d'un responsable syndical C.G.T. du personnel municipal.

Et c'est dans ce sens qu'il faut situer le constat fait par la C.G.T. selon lequel seul le parti communiste français a daigné répondre à la question posée par la fédération C.G.T. d'E.G.F. à tous les partis sans exception sur le scandale organisé par les pouvoirs publics dans l'importation massive de turbo-machines en France, alors que les usines de construction existent chez nous.

Pour quelles raisons les autres partis de gauche n'ont-ils pas engagé la discussion ? Et, puisqu'il en est ainsi, faudrait-il que les travailleurs et la C.G.T. occultent et neutralisent ce type de préoccupations sous le prétexte que les partis de gauche n'ont pas une position commune ?

C'est précisément ce que souhaitent les syndicats réformistes C.G.C., F.O. et C.F.D.T. : ne pas « aventurer » l'action des travailleurs dans les domaines où les partis de gauche ne sont pas d'accord.

Ce « dogme » syndical de ces syndicats prépare le terrain pour assujettir le contenu et les objectifs de toute activité syndicale aux ordres du pouvoir politique décideur et de l'Etat.

C'est ce qui se passe pour des raisons différentes en République fédérale allemande et dans les pays du bloc socialiste dans la fixation par l'Etat d'un consensus obligatoire pour les syndicats et les travailleurs.

Et c'est précisément ce que rejette la C.G.T. non seulement en France mais aussi dans son appréciation au sein de la Fédération syndicale mondiale.

Pour la C.G.T. et ses militants, les événements de Pologne sont la preuve par la réalité que le consensus de cet alignement du syndical sur le politique entraîne des catastrophes pour les travailleurs, leurs familles et leur pays.

La véritable indépendance syndicale ne se mesure pas mécaniquement dans l'affiliation, diversifiée ou pas, des militants à tel parti ou à telle organisation. Elle se détermine dans les objectifs que les travailleurs se donneront à travers un débat démocratique et ouvert et en choisissant les responsables pour leur capacité à mener la lutte.

Si à ces postes les communistes *sont* en nombre important, il faut en voir la raison dans le fait que, de longue date, le parti socialiste et Guy Mollet en tête ont voulu briser la C.G.T. en interdisant aux socialistes d'y prendre des responsabilités militantes.

Mais cela tient également au fait, comme l'ont démontré les élections prud'homales de 1979, que les travailleurs ont quelque réticence à élire pour défendre leurs intérêts des personnages qui, en tant que citoyens, acceptent par ailleurs les plans unilatéraux de démantèlement organisés à Bruxelles, où les partis sociaux démocrates sont majoritaires.

La presse et les journalistes ont une responsabilité fondamentale pour permettre aux travailleurs d'apprécier tous les aspects liés à l'indépendance syndicale.

Quel journal a informé ses lecteurs de la participation de Pierre Hureau, secrétaire national de la C.F.D.T., à la réunion au sommet de l'Internationale socialiste à Washington sur le sujet « Rôle du syndicat dans la perspective d'une Europe socialiste » ?

Quels médias informent l'opinion et les travailleurs de la participation des dirigeants nationaux de la C.F.D.T. aux réunions de la « Trilatérale », qui décide de la destructuration de notre potentiel économique ?

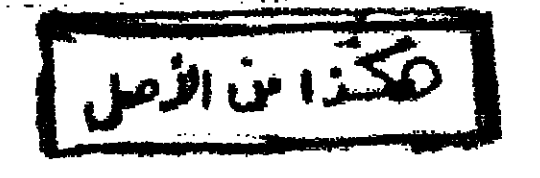
Contre les interdits professionnels et les répressions explicites ou insidieuses utilisés par les propriétaires des médias et les pouvoirs publics, les salariés de ces entreprises — du journaliste à l'ouvrier — doivent savoir que, dans cette bataille pour vivre libre et informé, la C.G.T. et l'U.G.I.C.T.-C.G.T (1) seront à leurs côtés, sans restriction.

Voilà la route de l'indépendance et des libertés

Voilà la route de l'unité et des changements dans ce pays.

(*) Membre de la commission exécutive de l'U.G.I.C.T.-C.G.T. (Union générale des ingénieurs cadres et techniciens C.G.T.).

(1) Il est fait référence aux articles de presse parus les 13 novembre, 7 novembre 1980, 14 janvier 1981, exprimant les opinions de Mmes Dinah Caudron, Jeanine Parent, MM. Pierre Feuilly, Pierre Carassus, Claude Germon, Raymond Charpiot.



Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE POLONAISE

Les résultats du comité central polonais ont été connus trop tard, lundi matin 30 mars, pour faire l'objet de commentaires dans les grandes capitales. Durant toute la fin de la semaine, la crise polonaise a été cependant au premier plan des préoccupations de la plupart des chancelleries.

● A MOSCOU, l'agence Tass, après avoir présenté dimanche après-midi une version extrêmement dramatique de la situation en Pologne, a annoncé, lundi matin, la fin du comité central du parti polonais. Elle ne précise cependant pas que le comité a renouvelé sa confiance dans le bureau politique.

● A WASHINGTON, la situation a été suivie de très près au cours du week-end. Les mises en garde se sont succédé, notamment celle de M. Reagan déclarant dans une interview publiée dimanche par le « Washington Post » que « toute entrave à la liberté du peuple polonais », qu'elle vienne de l'intérieur ou de l'U.R.S.S., aurait de « sérieuses répercussions » sur les relations Est-Ouest.

● AU VATICAN, le pape Jean-Paul II a adressé, samedi 28 mars, un télégramme au cardinal Wyszinski, primat de Pologne, lui disant qu'il prie « pour qu'on parvienne à un accord entre les autorités gouvernementales et les représentants ouvriers, pour un renforcement de la paix intérieure dans l'esprit de renouveau dont les principes ont été établis d'un commun accord l'automne dernier ».

La réalisation de ces principes, poursuit le Saint-Père, exige « l'entente réciproque, le dialogue, la patience et la persévérance. Cette voie est, pour le moment, la plus juste pour renforcer l'autorité et le sens de la responsabilité dans une société qui a sa culture propre et ses propres expériences historiques, difficiles et douloureuses. C'est précisément pour cela que les nations qui aiment la paix sont convaincues que les Polonais ont le droit inaliénable de résoudre leurs problèmes par eux-mêmes, de leur propre gré ».

● A PARIS, ce lundi à 14 heures, M. Mieczyslaw Jagielski, vice-premier ministre polonais, devait être reçu par le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet. Mardi à 11 heures, le négociateur des accords de Gdansk, qui dirige à présent une commission chargé de la coordination économique, sera reçu par le président de République. Il s'entretiendra aussi avec M. Monory, ministre de l'économie. Le numéro deux du gouvernement polonais se rendra ensuite, les 2 et 3 avril, à Washington. Ce voyage a lieu alors que la Pologne demande à ses créditeurs occidentaux une assistance financière d'urgence, tant pour l'achat de vivres que pour faire face au service de son énorme dette extérieure.

● A BUDAPEST, un commentateur de la télévision hongroise a présenté dimanche soir un tableau alarmiste de la situation en Pologne où régneraient « le chaos et l'absence totale d'ordre ». « Ce qui se passe en Pologne ces jours-ci, a-t-il ajouté, n'a rien à voir avec le renouveau du système socialiste ; c'est la désintégration délibérée de toute une nation et de toute une société ».

● A PEKIN, « le Quotidien du peuple » a appelé dimanche les autorités polonaises et Solidarité à garder leur sang-froid pour éviter toute intervention soviétique. « C'est l'U.R.S.S. qui, par son attitude dangereuse, a porté la crise polonaise à son point de tension extrême, affirme le commentateur. Devant la menace soviétique, nous espérons que le gouvernement polonais et Solidarité analyseront la situation avec sang-froid et que, par des négociations et des consultations pacifiques, ils parviendront à une solution à la fois équitable et raisonnable, de façon à ne pas fournir de prétexte à une intervention et à sauvegarder la souveraineté et la paix de la Pologne. »

Qui est l'otage de qui ?

(Suite de la première page.)

En admettant qu'on leur donne suffisamment d'arguments pour le faire et qu'ils y parviennent, la confusion qui a marqué le plénum risque fort de se développer en Pologne. Il faudra notamment beaucoup d'habileté et d'autorité à la direction pour contenir maintenant l'explosion qui secoue les organisations de base du parti.

Seul fait certain pour l'instant : le pire — une victoire nette de la ligne de confrontation — a été évité ce qui donne à la raison un répit d'une journée au moins pour l'emporter. Précaire soulagement donc, mais on revenait de loin.

Durant toute la journée de samedi, les informations les plus inquiétantes n'avaient cessé de circuler. Plusieurs des dirigeants de Solidarité, parmi les plus sereins, en étaient à faire le bilan de ces sept mois de changements et à tenter d'imaginer les suites d'une véritable confrontation. On disait, et ce n'était pas des rumeurs, le général Jaruzelski prêt à démissionner de la présidence du conseil, et M. Kania, démoralisé, n'imaginant plus qu'on puisse éviter l'épreuve de force.

Dans l'après-midi, le primat avait reçu les dirigeants de Solidarité et prêché un report de la grève générale (sans pour autant tenter d'en contester le principe). Cet appel à la pondération n'aura peut-être pas été vain mais, pour l'instant, le climat est tel et la mobilisation de la base si forte qu'il ne peut être entendu. M. Walesa, comme le premier secrétaire, semble extrêmement sombre. Alors, c'est à peine si l'on remarque que *Trybuna Ludu*, l'organe du comité central, accorde ce jour-là une grande place aux motions des organisations de base du parti condamnant la politique de confrontation avec Solidarité. Des sondages en vue de l'élargissement du gouvernement aux groupes catholiques représentés au Parlement et même à des personnalités proches du syndicat indépendant ont discrètement lieu, mais ils apparaissent dérisoirement tardifs.

Le rapport de M. Barcikowski

Dimanche matin, quelque chose dans l'air a changé. La manifestation que le comité du parti de Varsovie lié aux « ultras » de la direction avait projeté d'organiser devant l'immeuble du comité central n'a pas eu lieu. PAP, l'agence de presse officielle, diffuse maintenant un flot de motions de militants du parti en faveur du dialogue et de la poursuite du renouveau. Le rapport introductif, enfin, est présenté devant le plénum par M. Barcikowski, l'un des trois membres du bureau politique avec MM. Kania et Jaruzelski, qui se refusent à suivre la ligne de M. Olszowski.

Le rapport comprend des phrases très dures pour Solidarité, mais le jugement porté sur le syndicat est finalement nuancé et il ne s'agit pas d'une déclaration de guerre. Après avoir noté que le comité central « *devrait se prononcer* » sur la crise, c'est-à-dire trancher entre ultras et conciliateurs, M. Barcikowski se réfère aux motions venues de la base « *demandant la lumière sur les événements de Bydgoszcz et le renforcement du combat contre toutes les tendances extrémistes* ».

« *Nous nous solidarisons avec ces prises de position* », déclare M. Barcikowski. Il rappelle les efforts du gouvernement Jaruzelski pour « *éliminer les obstacles à la coopération avec les syndicats* » qu'il oppose à « *la tactique constante des négociations sous la menace du pistolet des grèves* » à la « *chaine* », des conflits locaux, à la « *propagande brutale contre les cadres* », aux « *attaques contre les forces de l'ordre* » et au « *caractère franchement anticommuniste* » de certaines publications syndicales. « *Cela se passe ainsi, car les partisans de la contre-révolution rampante se sont infiltrés dans certaines organisations de Solidarité* », dit-il, en affirmant que « *les ambitions politiques ont pris le dessus dans le syndicat* ». Mais M. Barcikowski note parallèlement que la direction de Solidarité « *se distancie des cas évidents d'activité politique et les explique par le manque de maturité de ses militants* ». Tout en répétant que l'intervention de la police à Bydgoszcz était légale, M. Barcikowski juge ensuite « *inadmissible* » que trois militants de Solidarité aient été « *frappés* » à cette occasion, et en vient à la grève générale : « *Notre pays ne dispose pas des réserves qui lui permettraient de la surmonter*, dit-il. (...) *Il ne s'agit plus là de pressions sur le pouvoir mais d'un combat ouvert contre notre parti, l'Etat, le socialisme — déjà d'un combat pour le pouvoir.* »

« *Nous avertissons la direction de Solidarité des conséquences de l'aventurisme politique* », conclut sur ce point M. Barcikowski avant de passer à la situation catastrophique de l'économie — « *dont l'amélioration dépend en premier lieu de solutions politiques* » — et aux débats dans le parti. Deux positions « *extrêmes* » sont également condamnées : « *L'incompréhension envers le mouvement de la base, qui veut réaliser à la lettre les principes du socialisme* » et « *la perte du compas idéologique* ». Les mises en garde sont nettement plus vives contre les débordements de la base que contre les conservateurs, mais c'est au-devant des souhaits de la première et non des seconds que va en fait M. Barcikowski en proposant les mesures adoptées sur les élections dans le parti et le congrès.

La discussion commence, et c'est une offensive des membres ouvriers du comité central, relayés par certains jeunes premiers secrétaires de voïvodies. Mme Nowakowski, ouvrière à Lodz, déclare, parlant au nom de cinquante entreprises, que « *l'attitude de la direction n'est pas en accord avec les sentiments de la base* », et qu'il faut sanctionner les coupables, y compris les membres de la direction, des confrontations sociales à Bielsko-Biala, Lodz et Bydgoszcz.

On demande que le comité central convoque le congrès « *au plus vite* », que soit confirmée la validité de tous les « *accords sociaux* », y compris ceux de Rzeszow (avec les paysans) et de Lodz (avec les étudiants), et que le projet de loi sur la censure soit adopté. La résolution du bureau politique appelant les membres du parti à ne pas participer aux grèves est critiquée vivement. « *Tous* » les extrémismes sont condamnés, mais l'attaque est concentrée contre les ultras, accusés de vouloir se « *maintenir en place au prix de la confrontation et du sacrifice de la classe ouvrière* », comme dit un contremaître de Kielce, qui note que les ouvriers de son usine « *sont majoritairement membres de Solidarité* » et qu'il ne « *connait pas d'antisocialistes* » parmi eux.

On exige que les responsables du chaos économique soient sanctionnés. Un ouvrier de Varsovie dit que Solidarité a pu « *s'approprier* » les objectifs du renouveau car il a été mené « *trop lentement* ». Un contremaître de Bydgoszcz déclare que « *le bureau politique ne peut pas décider du destin des membres du parti sans leur participation* ». Un ouvrier de Kalisz dit que les « *nouvelles élections permettront d'épurer le bureau des conservateurs* ». Un ouvrier de Wroclaw assure que son organisation considère les événements de Bydgoszcz comme « *une violation des libertés et des droits constitutionnels* » et que lui et ses camarades ont participé à la grève d'avertissement parce que « *les coupables sont ceux qui ont conduit les ouvriers à cette détermination* ».

« *La cause principale de la crise est que nous n'avons pas remédié à la crise de confiance dans le parti* », estime le premier secrétaire de Szeczcin. Celui de Cracovie s'en prend à M. Olszowski, qui est secrétaire à la propagande, en dénonçant la « *non-crédibilité* » de la presse. Celui de Siedlce déclare que « *tout compromis justifié pour éviter la grève générale est nécessaire* ». « *L'utilisation de la force ne serait pas seulement une tragédie pour notre nation, mais discréditerait aussi toute la communauté socialiste et l'idée du socialisme dans le monde* », ajoute-t-il en concluant : « *La coopération avec Solidarité doit être menée sincèrement et non de la manière dont cela a été fait à Bydgoszcz.* »

ON VA ESSAYER DE DÉDRAMATISER LA SITUATION !

PLANTU

(Dessin de PLANTU.)

La fausse démission du bureau politique

Vers 22 heures, un flash du service de l'agence PAP réservé à la presse polonaise annonce la démission collective du bureau politique. Quelques minutes après, second flash : la dépêche est annulée. Un dirigeant libéral fait remarquer, énigmatique, que « *le plénum n'est pas fini* ».

Il ne l'est pas en effet. Bientôt tombent sur les fils — groupées comme l'ont été celles des adversaires de la confrontation — les interventions des « durs ». M. Kowalek déclare que les critiques du bureau politique « *étaient souvent inspirées du dehors du parti et que cela a pesé sur le déroulement du plénum* », et défend au passage M. Kania, qui n'était pas au demeurant visé par ces critiques.

M. Olszowski, lui, dont l'intervention est la plus attendue, commence par se déclarer d'accord avec le rapport de M. Barcikowski et affirme que « *personne au bureau politique n'est partisan de la confrontation* ». Puis il parle du « *démontage constant des institutions étatiques* » de la Pologne, « *maillon faible du camp socialiste* » ; des « *principes universels du socialisme réel qui se reflètent dans les résultats du XXVI[e] Congrès* [du P.C.U.S.] » et souligne que « *la coopération avec la politique soviétique a été, pendant trente-six ans, la garantie de l'existence indépendante de la Pologne* ».

M. Olszowski qualifie au passage M. Bratkowski de « *fractionniste voulant diviser le parti et sa direction* » et en vient à son point fort : « *Il serait utile que notre plénum exprime son approbation pour la ligne et les travaux de notre délégation au XXVI[e] Congrès* ». C'était à l'issue de ce congrès qu'avait été publiée la déclaration soviéto-polonaise parlant de la nécessité de « *renverser le cours des événements* ».

M. Olszowski a annoncé qu'il « *remettait son mandat* » au comité central. M. Grabski, seconde figure de proue des « durs » et lui aussi membre du B.P., en fait autant. Puis il déclare que « *le double pouvoir est un fait* », prend le contre-pied des autres orateurs sur l'affaire de Bydgoszcz et se dit partisan du compromis, « *mais jusqu'à l'avant-dernier compromis, car il y a une limite marquée par le socialisme, nos alliances et notre appartenance à la famille des pays socialistes* ». Ni l'un ni l'autre n'ont reculé devant l'assaut ; ils se sentent apparemment assez forts pour faire front.

Un membre suppléant du B.P., M. Ney, a aussi remis son mandat au comité central, mais en jugeant, lui, que les critiques faites à la direction étaient fondées. Vers 4 heures du matin, flash, pas annulé celui-ci : « *En accord avec un groupe de membres et de suppléants du comité central, le premier secrétaire du comité de Wloclawek, Edward Szymanski, a proposé que certains camarades retirent leur démission et que soit votée la confiance au bureau politique et au secrétariat. Il a proposé également d'obliger les membres du bureau politique et du secrétariat à rencontrer juste après le neuvième plénum les cellules du parti dans les entreprises. Cette proposition a été acceptée par le plénum.* » M. Szymanski lit-on encore, « *a souligné* » que la direction mise « *sur la solution politique du conflit social* ».

Quelques minutes encore. Flash : fin du plénum. Après une journée de dupes, c'est le coup de théâtre absolu, et il est bien difficile de savoir qui des durs ou des modérés a gardé les autres en otage. Motion : « *Le C.C. du POUP approuve pleinement l'activité et l'attitude de la délégation de notre parti au XXVI[e] Congrès du P.C. de l'Union soviétique. Il apprécie hautement l'aide, la solidarité et le soutien accordés par le P.C.U.S. dans la solution des problèmes difficiles qui se trouvent devant le parti et la nation polonaise.* »

BERNARD GUETTA.

Tribune internationale

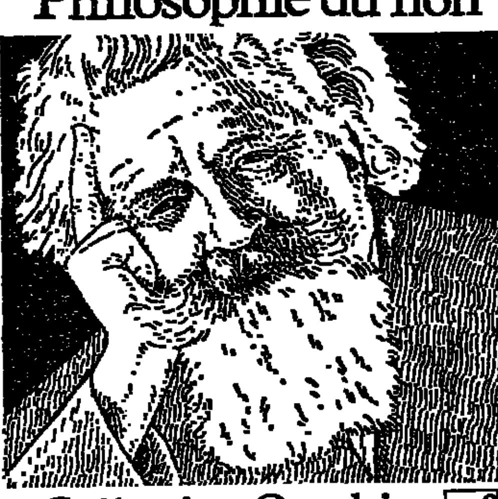
Pour un « compromis historique »

par ALEXANDRE SMOLAR (*)

LA grève d'avertissement de vendredi dernier, à laquelle ont massivement participé, malgré les appels du bureau politique, les membres du parti à côté des sans-parti, a montré l'unanimité et la discipline de la nation. Cette manifestation de force a ôté leur crédibilité aux menaces de répression et d'état d'urgence. Une telle réaction du pouvoir aurait cependant déclenché un processus qui n'aurait pu mener que vers l'intervention soviétique. Le comité central a choisi le compromis malgré une forte opposition intérieure, malgré une énorme pression de l'Union soviétique, de la R.D.A. et de la Tchécoslovaquie. Pour prévenir d'autres confrontations, qui affaiblissent chaque fois un peu plus le pouvoir, le comité central a manifesté la volonté d'accélérer les réformes à l'intérieur du parti même, et de l'Etat.

EN a-t-on encore le temps ? L'armée rouge, tant de fois vue en Pologne par les Occidentaux, est-elle suffisamment loin ? Bien sûr, les Soviétiques n'accepteront pas les changements qui sont intervenus en Pologne. Mais la sécurité de la Pologne ne dépend pas de la bonne volonté du Kremlin ; elle repose surtout sur le coût extrêmement élevé (militaire, économique, politique, etc.) que les Polonais feraient payer aux Soviétiques dans le cas d'une intervention. Le maintien de cette sécurité toute relative dépend du renforcement du pouvoir, de sa cohésion et de sa volonté de chercher un « compromis historique » avec la nation. Un pas encore a été fait dans ce sens.

* Economiste C.R.N.S.







EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE POLONAISE

L'agence Tass dramatise artificiellement la situation

De notre correspondant

Moscou. — Les résultats du comité central du POUP ont été connus trop tard dans la nuit de dimanche à lundi pour que la presse soviétique ait eu le temps de les commenter. Aussi la *Pravda* de ce lundi reprend-elle la dépêche de l'agence Tass diffusée dans la journée de dimanche et lue au cours des informations télévisées du soir. Cette dépêche, datée de Varsovie, accuse, en fait, Solidarité d'avoir créé en Pologne une situation pré-insurrectionnelle. Le ton des commentaires soviétiques est, en effet, brusquement monté au cours du week-end, tant à propos de l'évolution des événements en Pologne que des conséquences internationales de la crise.

Tass s'en prend d'abord aux dirigeants du comité d'autodéfense sociale (KOR) qui *« contrôle Solidarité »*, mais, en fait, c'est bien toute l'organisation syndicale qui est accusée d'entraver *« par tous les moyens les négociations engagées avec le gouvernement »* pour éviter la grève générale.

L'agence soviétique fait état de *« consignes »* données par Solidarité à ses adhérents pour le cas où la grève aurait lieu : *« Les administrations des entreprises seront évincées. Toutes les entreprises seront occupées, les entrées et les sorties seront autorisées uniquement par les responsables de Solidarité »*, écrit l'agence Tass citant une prétendue instruction du syndicat. *« Les télécommunications devront être mises à la disposition des responsables de Solidarité pour diriger l'action des grévistes. Les entreprises devront envoyer tous les moyens de transport disponibles dans les lieux indiqués dans une instruction à part qui est gardée secrète. Les voitures privées et les transports publics seront réquisitionnés pour les besoins de Solidarité (...) les personnes qui ne se conformeraient pas aux ordres de Solidarité devront être expulsées de force des entreprises. »*

Ces consignes « publiées illégalement » montrent, ajoute l'agence soviétique, que *« Solidarité passe à des méthodes ouvertes de lutte contre le pouvoir d'Etat et contre le POUP. Par les instructions provocatrices et les actions de plus en plus arrogantes des dirigeants du KOR, qui contrôle Solidarité, le syndicat recourt à des mesures sans tenir compte des autorités légales de la République »*.

Selon les Soviétiques, les organisations locales de Solidarité font tout leur possible pour discréditer les organes de sécurité et la milice, pour intimider les fonctionnaires. On prépare les listes des personnes qui devront être « isolées », notamment des collaborateurs de la police et des *organes de sécurité*, affirme Tass, avant d'ajouter des informations qui témoignent, selon elle, de la gravité de la situation, mais dont certaines ont été démenties par la télévision et la radio polonaises : des routes auraient été barrées, des poteaux indicateurs auraient été détruits, des « forces antisocialistes » auraient tenté de s'emparer de bureaux de poste ; à Varsovie, elles auraient occupé provisoirement un émetteur de télévision. Ailleurs, elles se seraient emparées de dépôts de vivres...

Cette dramatisation artificielle d'une situation *déjà très tendue* a coïncidé avec la réunion du plénum du comité central. Elle n'est, sans doute que la partie visible des pressions politiques, psychologiques et militaires (puisque les manœuvres du pacte de Varsovie se poursuivent en *Pologne*) (1) que *les dirigeants de* Moscou ont exercé afin que les « durs » l'emportent à Varsovie. La majorité qui s'est dégagée au sein du « Parlement du parti » polonais ne peut que les inquiéter dans la mesure où il s'est nettement prononcé pour la poursuite d'un « renouveau » dont ils ne veulent pas.

Le Kremlin fait mine d'être partisan de négociations entre le gouvernement polonais et Solidarité, mais, dans les commentaires de sa presse, il disqualifie d'entrée de jeu l'un des interlocuteurs en le traitant d'*« anticommuniste »* et d'*« antipolonais »* et en considérant ses revendications comme *« absolument inacceptables »*. Souhaite-t-il l'échec des pourparlers ou indique-t-il simplement que les négociations sont aussi un moyen d'imposer la ligne dure ? En tout cas, la marge de manœuvre des dirigeants polonais paraît de plus en plus étroite entre les Soviétiques vis-à-vis desquels ils se sont engagés à *« renverser »* le cours des *événements*, et une base qui appuie ouvertement le *« renouveau démocratique »*.

« Une tentative d'ingérence grossière »

L'agence Tass a, d'autre part, répondu à la mise en garde américaine en dénonçant dans les propos de M. Reagan une *« tentative d'ingérence grossière »* dans les affaires intéreures de la Pologne et une *« incitation au désordre »*. *« Seuls les dirigeants polonais et pas ceux de Washington »*, poursuit Tass *« ont le droit de définir les mesures qui doivent être prises pour résoudre les problèmes intérieurs de la Pologne. On n'est pas sans savoir à Washington que c'est une prérogative exclusive de la Pologne et de la Pologne seule.*

L'U.R.S.S., qui avait totalement passé sous silence la déclaration des Dix européens sur la Pologne, a rapidement *réagi* à l'avertissement américain. Mais curieusement, elle fait comme si la mise en garde de la Maison Blanche ne s'adressait qu'au gouvernement polonais et pas d'abord à elle-même. Peut-être est-ce *simplement qu'il lui est tout aussi* difficile d'accepter l'accusation d'ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne que de la démentir...

DANIEL VERNET.

(1) Selon *l'Etoile rouge*, journal de l'armée soviétique qui dénonce les « inventions » occidentales à propos des manœuvres « Union 81 ». Ces exercices ont pour but de *« vérifier la coordination et l'efficacité de tout le système de préparation au combat des forces armées du pacte de Varsovie dans l'intérêt des conquêtes socialistes des Etats membres du pacte »*.

« Calmez-vous messieurs, modérez votre zèle militaire, y compris en Europe », écrit *l'Etoile rouge* à l'adresse des Occidentaux. *« Il vaut mieux cesser d'appuyer en Pologne les forces qui cherchent à créer l'anarchie. Ne comprenez-vous pas vous autres instigateurs, à quoi tout cela mène ? »*

Washington multiplie ses mises en garde

Washington *(A.F.P., Reuter, UPI)*. — Les mises en garde à propos de la Pologne, visant aussi bien l'U.R.S.S. que le gouvernement polonais, au cas où celui-ci déciderait de recourir à la manière forte, se sont succédé au cours du week-end à Washington, où la situation est toujours jugée *« critique »*. Les responsables américains ont multiplié les déclarations faisant état de leur inquiétude et de leur pessimisme, la seule note un peu rassurante étant apportée par M. Alexander Haig, qui a affirmé qu'*« une crise majeure pourrait être évitée »* et qu'une intervention soviétique n'était *« ni imminente ni inévitable »*.

Une grande partie de l'interview accordée par le président Reagan au *Washington Post* et publiée dimanche 29 mars a été consacrée à la Pologne et aux conséquences de la crise actuelle sur les relations Est-Ouest. *« Toute entrave à la liberté du peuple polonais, qu'elle vienne de l'intérieur ou, à plus forte raison, de l'Union soviétique, aura de sérieuses répercussions sur ces relations »*, a déclaré M. Reagan.

Le président américain a indiqué que les demandes d'aide alimentaire du gouvernement polonais recevraient un meilleur accueil à Washington si la menace d'intervention soviétique ou de répression violente contre le mouvement syndical était écartée.

M. Reagan a affirmé qu'il restait partisan de la levée de l'embargo céréalier à l'encontre de l'U.R.S.S., mais que *« la situation en Pologne et dans le reste du monde était telle qu'il ne voyait pas comment lever cet embargo sans être mal compris »*. *« Il est encore trop tôt pour envisager une rencontre au sommet entre le président Brejnev et moi-même (...) Je n'ai pas dit non à un sommet, j'ai simplement dit que ce sera pour plus tard »*, a d'autre part déclaré M. Reagan. *« Ce sommet devra comprendre une discussion sur l'impérialisme et l'expansionnisme soviétiques et ne pas se limiter au seul problème de la limitation des armes stratégiques »*, a-t-il ajouté. *« Est-ce que les Soviétiques vont continuer à exploiter les situations porteuses d'antagonismes et de conflits ? Vont-ils poursuivre leur effort massif d'armement, le plus important qu'aucune nation ait jamais accompli au cours de l'histoire ? »*, a demandé M. Reagan.

Le chef de l'exécutif américain, qui est favorable à la construction des missiles terrestres mobiles MX, destinés à remplacer les vieux Minutemen, a cependant pris une position en retrait sur celle du Pentagone en estimant que le déploiement de ceux-ci dans les déserts du Nevada et de l'Utah, abstraction faite des questions d'environnement, n'était pas souhaitable en raison notamment de son coût. *« Je ne suis pas sûr que ce soit nécessaire, ni même efficace »*, a déclaré M. Reagan qui a fait allusion à des solutions de remplacement, telles que des silos sous-marins.

M. Alexander Haig, dans une interview diffusée dimanche par la chaîne de télévision N.B.C., a, de son côté, mêlé le chaud et le froid à propos de la Pologne, en affirmant que *« certaines indications selon lesquelles les éléments modérés* (dans ce pays) *continueront à s'imposer sont un bon signe »*, mais citant, dans l'autre sens, l'*« état de préparation accru »* des forces soviétiques et la mise en place en Pologne d'un réseau de communications militaires très perfectionnées *« dont l'armée polonaise est exclue »*.

Enfin, le sénateur républicain Charles Percy, président de la commission des affaires étrangères de la Haute Assemblée, a révélé que l'administration Carter avait envisagé de fournir des armes très perfectionnées à la Chine en guise de représailles contre une éventuelle intervention soviétique en Pologne.

DU BON USAGE DE L'AGENCE TASS

Sous le titre « La prérogative exclusive de la Pologne » l'Humanité *de ce lundi 30 mars rend compte d'une dépêche de l'agence Tass relative à la situation à Varsovie. Mais il s'agit du commentaire soviétique accusant M. Reagan de* « tentative d'ingérence dans les affaires intérieurs polonaises » *et demandant* « de quel droit le président américain formule des exigences à l'égard d'un Etat souverain ».

De l'autre dépêche Tass, accusant Solidarité de se livrer à toutes sortes d'activités subversives et qualifiant la situation en Pologne d' « extrêmement tendue », *il n'est pas question dans le quotidien du P.C.*

Le Monde

publiera demain

- PRÉSIDENTIELLE : L'enjeu réel, par Edmond Maire.
- IDÉES : Espagne.
- RÉGIONS : La sécurité à Lille et à Marseille.
- SCIENCES : Les sondages politiques : Incertitudes et erreurs.
- MÉDECINE : Le cœur artificiel.

U.R.S.S.

Le dissident estonien Juri Kukk est mort dans un camp de travail

Stockholm *(A.F.P., A.P.)*. — M. Juri Kukk, ancien professeur d'électrochimie à l'université de Tartu (Estonie), condamné le 8 janvier dernier à deux ans de camp de travail pour diffusion de *« calomnies antisoviétiques »*, est mort dans un camp, à l'âge de quarante ans, probablement des suites d'une grève de la faim, a annoncé samedi 28 mars, à Stockholm, le Centre d'aide aux prisonniers de conscience en Estonie. M. Ants Kippar, responsable de ce centre, a indiqué que la femme du dissident, Mme Silvi Kukk, avait reçu vendredi un télégramme de la police l'informant que *son mari serait enterré* ce lundi 30 mars à Vologda (à environ 400 kilomètres à l'est de Leningrad).

Selon M. Kippar, M. Juri Kukk, qui avait entrepris une grève de la faim en novembre, était déjà très *affaibli* au moment de son procès, mais avait déclaré qu'il entendait continuer son action. *« Il est évident*, a dit M. Kippar, *qu'il a poursuivi jusqu'au bout sa grève de la faim et que les médecins de la prison ont refusé de l'alimenter de force. »*

M. Juri Kukk, qui avait effectué un stage en France, dans les laboratoires du C.N.R.S. de Bellevue, près de Paris, de septembre 1975 à juillet 1976, avait demandé, en juillet 1979, à émigrer en Suède. Il avait été arrêté une première fois à Moscou en janvier 1980, après avoir remis au correspondant du journal américain *The Christian Science Monitor*, des lettres de protestation contre l'intervention soviétique en Afghanistan et l'organisation d'une partie des Jeux olympiques à Tallin, capitale de l'Estonie. Arrêté de nouveau à Tartu en mars 1980. Interné à la prison centrale de Tallin, il avait été soumis à des examens psychiatriques, d'abord en Estonie, où on l'avait reconnu sain d'esprit, puis à Leningrad et à Moscou. Un comité de défense avait été créé à Paris par plusieurs de ses anciens collègues. Après sa condamnation, il avait été transféré dans un camp de la région de Mourmansk.

Un autre dissident estonien, M. Mart Niklus, jugé en même temps que M. Kukk, condamné à dix ans de camp à régime sévère suivis de cinq ans de relégation pour *« propagande antisoviétique »*, poursuit lui aussi une grève de la faim, a précisé M. Kippar, qui a ajouté : *« Les autorités soviétiques emploient avec lui la même technique et le déplacent d'un camp de travail à un autre, en espérant que la tension psychique et les rigueurs de ces déplacements le tueront. »*

R.F.A.

Les squatters préparent une journée nationale d'action

De notre correspondant

Bonn. — Le premier congrès de squatters ouest-allemands réuni samedi 28 et dimanche 29 mars à l'université de Münster, a décidé de faire du mercredi 27 mai une grande journée nationale de soutien aux occupants de maisons vides et de protestation contre la politique du logement menée en R.F.A. Ce jour-là en effet, le Bundestag doit débattre de la construction. La préparation de cette journée d'action a donné lieu à de sévères discussions entre les sept cents délégués du mouvement des squatters où se mêlaient spontanéistes, punks et militants des mouvements d'extrême gauche rompus à de telles assemblées générales.

« Oui au pouvoir anarchiste contre les criminels du béton. » Pendant quarante-huit heures, l'université de Münster a été le théâtre d'une descente en flammes de la politique du logement menée en R.F.A., tandis que, sur les pelouses de la faculté, l'atmosphère était bon enfant, les congressistes profitant du premier week-end ensoleillé.

Ce congrès inaugural n'a pas interrompu le mouvement d'occupation et les manifestations de jeunes. A Berlin, le cent vingt-septième immeuble a été occupé ce week-end, tandis qu'à Düsseldorf et à Erlanger, des accrochages opposaient policiers et jeunes manifestants.

Après Francfort, Fribourg et Nuremberg, Bonn, la paisible capitale, connaîtra à son tour, le 4 avril, une manifestation de jeunes protestant contre la décision de l'OTAN de moderniser ses armes en Europe. Enfin, les écologistes, forts de leur succès aux récentes élections de Hesse, ont annoncé *« un printemps et un été chauds »* contre les centrales nucléaires.

Ce souffle de révolte pousse l'opposition chrétienne démocrate à réclamer, par la voix de M. Franz Josef Strauss, que les policiers ouest-allemands soient armés comme les soldats britanniques en Irlande du Nord. Cette proposition a été rejetée par les syndicats de policiers. *(Intérim.)*

● *Knut Folkerts hospitalisé.* — L'ancien dirigeant de la Fraction armée rouge, Knut Folkerts, emprisonné à Stuttgart-Stammheim après sa condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat du procureur général fédéral Buback et de plusieurs autres personnes en 1977, a été hospitalisé, samedi 28 mars, dans un état *« extrêmement inquiétant »*, selon ses avocats. Il poursuivait, ainsi que de nombreux autres terroristes détenus, une grève de la faim depuis cinquante-quatre jours pour obtenir la fin de l'isolement dans lequel il est actuellement confiné *(le Monde* du 24 mars). — *(A.F.P.)*

Turquie

Le général Evren lance un nouvel appel au retour des opposants

De notre correspondant

Ankara. — Les élections à l'Assemblée constituante se dérouleront le 18 avril, a annoncé le général Evren, au cours d'une visite dans sa ville natale d'Alaschir, près d'Izmir. L'Assemblée elle-même se réunira à l'automne, à une date non encore précisée.

Le président du conseil national de sécurité a dénoncé une fois encore la *« menace communiste »* qui pesait sur la Turquie avant l'intervention de l'armée, soulignant que les terroristes, âgés de seize à vingt-cinq ans, étaient téléguidés de l'étranger. Il a lancé un nouvel appel aux opposants réfugiés à l'extérieur pour qu'ils reviennent en Turquie, *« faute de quoi les autorités, la conscience en paix, n'hésiteront pas à les priver de leur nationalité »*. Le général Evren les a accusés d'avoir fui après *« s'être servi de cette jeunesse qu'ils ont éloignée des lycées et des universités »*.

S'élevant contre les principaux chefs d'accusation lancés contre l'armée, le général Evren a déclaré : *« Nombreux sont les étrangers qui, se fiant aux mensonges des opposants, croient que les droits de l'homme sont violés en Turquie et que la torture est pratique courante. »*

« Nos portes sont ouvertes à tous, a ajouté le général Evren, *pour qu'ils constatent la réalité. Nous pensons que la torture est inhumaine et, si certains cas sont dénoncés, nous prenons immédiatement des mesures contre ceux qui s'en sont rendus coupables. »*

Le président du conseil national de sécurité n'a pas apporté d'indications nettes sur l'attitude de l'armée vis-à-vis des partis et des syndicats. Il semble en tout cas que les deux mouvements d'extrême droite (parti du salut national pro-islamique, et parti du mouvement nationaliste) risquent d'être dissous. Leurs dirigeants vont être traduits en justice dès que les actes d'accusation seront achevés. De même le seront ceux de la DISK, centrale syndicale progressiste, actuellement suspendue. Ce sont eux qui ont été visés par le général Evren dans l'accusation de faire cause commune avec le communisme.

ARTUN UNSAL.

● *La peine de mort* a été requise contre quatre-vingt-dix-sept militants du Parti révolutionnaire du Kurdistan appartenant à un groupe de quatre cent quarante-sept militants jugés à Dyarbakir ; deux mille trois cent trente et un membres de ce parti ont été arrêtés dans les dernières semaines, vingt-sept ont été tués. Ils sont accusés de l'assassinat de deux cent quarante-trois personnes, dont trente policiers. — *(A.F.P.)*

Espagne

Fusillade entre la police et un commando de l'ETA militaire à Vitoria

Madrid *(A.F.P.)*. — Le premier accrochage entre la police et l'ETA militaire au Pays basque depuis l'intervention de l'armée dans cette région s'est produit dimanche 29 mars à Vitoria, capitale de la province basque de l'Alava et siège du gouvernement autonome basque.

Un militant présumé de l'organisation séparatiste basque, M. José Manuel Aristimuno Mendizabal, alias « Pana », a été tué au cours d'une fusillade. Un second membre de l'ETA militaire aurait été grièvement blessé et six autres arrêtés par la police.

Ce premier accrochage intervient au lendemain de multiples déclarations officielles affirmant que la lutte engagée contre les séparatistes basques sera *« longue »* mais *« décisive »*. Il se situe également dans un contexte général de nervosité qui semble expliquer certains « incidents » : mort, dans le port de Pasajes près de Saint-Sebastien, d'un capitaine britannique à la suite d'une fusillade avec la police, et « suicide », à Madrid, d'un membre présumé de l'ETA militaire *(le Monde* daté 29-30 mars).

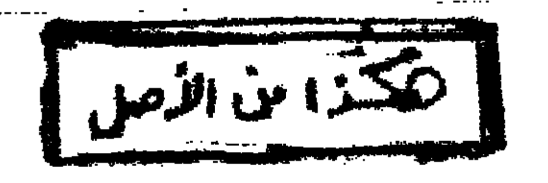
A Barcelone, un commando de l'ETA politico-militaire s'est infiltré dans une prison où étaient détenues deux militantes de l'organisation. L'ETA-P.M. avait décrété un « cessez-le-feu inconditionnel » le 28 février, quelques jours après la tentative de coup d'Etat. L'opération qui a échoué semble cependant confirmer les rumeurs selon lesquelles certains commandos des « poli-milis » ont décidé de passer à l'ETA militaire ou de reprendre la lutte armée.

Vendredi, la réunion du conseil des ministres a été consacrée en grande partie à l'examen des mesures antiterroristes décidées lundi dernier en même temps que l'intervention de l'armée au Pays basque. Quelques-unes de ces rumeurs sont connues. Les effectifs de la garde civile seront renforcés au Pays basque, tandis que, dans cette région, l'armée se substituera à la garde civile pour la protection de diverses installations : aéroports, sièges des gouvernements militaires et de certains gouvernements civils, établissements pénitentiaires, et, enfin, la centrale nucléaire en construction de Lemoniz, près de Bilbao, importante cible de l'ETA militaire depuis plusieurs années.

M. Alberto Oliart, ministre de la défense, a affirmé, samedi lors de son premier voyage officiel au Pays basque que le gouvernement avait la *« ferme volonté d'engager contre le terrorisme la bataille décisive »*.

DIPLOMATIE

● *M. Van Der Klaauw*, ministre hollandais des affaires étrangères et président du conseil des ministres de la Communauté européenne, a passé les journées du samedi 28 et dimanche 29 mars à Marrakech et à Tunis. Il s'est notamment entretenu avec le roi Hassan II du Maroc et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi. Les deux visites s'inscrivent dans la série de contacts avec les capitales arabes décidée au sommet de Venise en juin dernier, en vue d'une initiative européenne pour la paix au Proche-Orient. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Grande-Bretagne

Les révélations sur des affaires d'espionnage se multiplient

De notre correspondant

Londres. — La décision de Mme Thatcher d'ouvrir une enquête sur le fonctionnement des services secrets n'a pas mis fin aux spéculations suscitées par les révélations du journaliste Chapman Pincher dans son dernier livre (*le Monde* du 28 mars).

Au contraire, stimulés par le surcroît de publicité donné à cet ouvrage par le premier ministre, et peut-être un peu jaloux, les autres spécialistes des affaires d'espionnage reviennent abondamment, dans les journaux du dimanche, sur l'« affaire Hollis », du nom de l'ancien directeur du M.I.5 (contre-espionnage britannique), Sir Roger Hollis.

D'autre part, l'initiative de Mme Thatcher, demandant également qu'une enquête soit ouverte sur les sources d'information de M. Pincher, laisse perplexes les milieux politiques. La démarche affaiblit et même contredit ses déclarations aux Communes : à quoi bon enquêter sur des informations qu'elle avait, elle-même, qualifiées de *« fausses, inexactes et déformées »* ?

Apparemment, Mme Thatcher est préoccupée par les conséquences négatives sur l'opinion publique des révélations sur les infiltrations soviétiques au sein des services secrets britanniques. Des deux articles publiés dans le *Sunday Times* par M. Penrose, auteur, avec M. Courtior, d'un livre d'espionnage (*The Pencourt File*), et par M. Knightley, coauteur d'un ouvrage sur l'espion Philby, il ressort que le M.I.5 est divisé, depuis de longues années, en factions rivales, dont l'une, particulièrement zélée, et d'un anticommunisme un peu obsessionnel, voudrait purger entièrement les services *« infiltrés par les communistes et leurs compagnons de route »*. Une autre faction, par contre, refuse que les services secrets soient dirigés par *« une sorte de Gestapo »*.

Un complot contre M. Wilson

En outre, Mme Thatcher serait probablement ravie d'embarrasser l'ancien premier ministre Harold Wilson et sa secrétaire, Mme Marcia Williams, aujourd'hui Lady Falkender, qui, en contravention aux lois sur les secrets officiels, avaient, en 1977, fait part à MM. Penrose et Courtior de leurs préoccupations sur les divisions au sein du M.I.5. M. Wilson, informé des soupçons à l'égard de Sir Roger Hollis, aurait craint que le chef du MI 5 n'eût été délibérément *diffamé par une fraction* de ses subordonnés, violemment hostile au gouvernement travailliste, et qui se trouve à l'origine des rumeurs sur l'existence d'une *« cellule communiste »* au 10 Downing Street.

M. Wilson, à l'insu des services secrets dont il était théoriquement le chef, demanda à un de ses amis, l'éditeur Weidenfeld, d'aller à Washington vérifier auprès de la C.I.A. si les agents dont il se méfiait ne travaillaient pas pour les services américains ou sud-africains. M. Wilson avait des raisons de se méfier, puisqu'en 1976 il avait été mis au courant d'un « complot » ourdi en 1968 par des militaires pour se débarrasser du gouvernement travailliste et mettre fin au chaos. La participation de lord Mountbatten à un tel complot, évoquée par le *Sunday Times*, a été catégoriquement démentie par M. Wilson, qui a, en revanche, confirmé qu'il avait eu connaissance de cette tentative.

Selon M. Andrew Wilson, dans *l'Observer*, les allégations de M. Pincher viennent essentiellement d'un groupe d'agents du M.I.5 et du M.I.6 (ce dernier organisme, chargé essentiellement de la recherche du renseignement à l'étranger, est aussi appelé le *Fuency Committee*), convaincus de la présence d'un « super espion » dans les organes de direction du M.I.5. Leurs soupçons concernant Sir Roger reposent non pas sur des preuves officielles, mais sur une interprétation de son attitude dans plusieurs circonstances.

Ainsi, Sir Roger aurait fait preuve de négligence dans l'interrogatoire du transfuge soviétique Gonzenko, arrêté au Canada, et il aurait négligé ou ignoré les recommandations de ses subordonnés au sujet du scandale Profumo (auquel l'attaché naval soviétique était mêlé) ou l'interrogatoire de l'ex-professeur Blunt. Dans ce dernier cas, d'après M. Pincher, Sir Roger aurait renvoyé son subordonné parce que celui-ci le suspectait... Mais le fait que Hollis ait voulu à tout prix entrer au M.I. 5, au point de passer sous silence une vieille relation d'amitié avec d'anciens camarades communistes d'Oxford, le désignait comme suspect. Pour M. Pincher, même le calme dont Sir Roger faisait preuve en toutes circonstances était suspect, car, écrit-il, tout comme Philby et Blunt l'ont démontré, *« le calme est une caractéristique essentielle de l'espion »*.

Selon M. Knightley, l'autre source d'information de M. Pincher est M. James Angleton, renvoyé de la C.I.A. en 1974 pour zèle intempestif, et finalement jugé nuisible à l'organisation en détectant partout des agents du K.G.B. au plus haut échelon des services américains et britanniques. *Ses informateurs étaient* les transfuges du K.G.B. Golitsine et Golemievski, le premier répandant une importante masse d'informations difficiles à vérifier, le second pouvant difficilement être pris au sérieux. En effet, il se présentait comme le fils de Nicolas II, héritier du trône impérial de Russie...

Commentant la lutte des factions au sein du M.I. 5, l'hebdomadaire *New Statesman*, de tendance travailliste, écrit : *« On peut vraiment se demander si nous avons besoin de ce cirque. »* Le *Sunday Times*, dans son éditorial, semble partager cette opinion : *« A quoi bon des espions, écrit-il. Il est difficile de prétendre qu'ils ont changé le cours de l'histoire. Les Russes auraient probablement construit leur bombe atomique sans Funchs* (...). *Beaucoup de travail accompli par les agents pourrait avoir été aussi bien fait par les nouveaux satellites, ou par la vieille diplomatie. »*

HENRI PIERRE.

Portugal

Les centristes accepteront des alliances entre le P.S. et le P.S.D. pour « mieux battre les communistes »

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Un parti uni sur l'essentiel, serein et pacifique »*, M. Freitas do Amaral a défini ainsi le Centre démocratique et social (C.D.S.) à la fin du quatrième congrès de cette formation politique, qui s'est terminé à Lisbonne le dimanche 29 mars. Les délégués ont voté pour des listes uniques à la présidence à la commission directive et à la commission politique, listes élaborées par le leader du parti.

D'autre part, les problèmes de fond ont été escamotés, en particulier l'état des relations entre le C.D.S. et le P.S.D., les deux principaux partis de la coalition au pouvoir, le secrétaire général du parti social-démocrate, M. Capucho, a admis récemment la possibilité d'une alliance entre le P.S.D. et le P.S. pour les élections locales de décembre 1982. Les centristes ont immédiatment réagi, rejetant cette hypothèse qui, à leur avis, mettrait en cause l'avenir de l'Alliance démocratique, M. Freitas de Amaral a demandé des explications au président du P.S.D. et actuel premier ministre, M. Pinto Balsemao. Et la question a été apparemment réglée.

S'adressant aux congressistes, M. Freitas do Amaral a exoliqué que les déclarations de M. Capucho *avaient été « mal interprétées »* et que des accords ponctuels entre le P.S.D. et le P.S. ne seraient éventuellement admis que *« dans ls circonscriptions où cette action permettrait de battre les candidats communistes »*.

Considérant le P.S. comme un *« parti en crise »* et jugeant que le P.S.D. a une *« base sociale idéologiquement indéfinie »*, M. Amaral estime que le C.D.S. a la possibilité de s'élargir. Aussi a-t-il préconisé un effort en direction de la jeunesse, des *émigrés et de la population rurale*.

En ce qui concerne la prochaine révision constitutionnelle, les centristes se battront pour l'élimination du Conseil de la révolution, la subordination des forces armées au pouvoir civil, le contrôle des pouvoirs présidentiels, de façon à empêcher *« tout projet de pouvoir personnel »*. Ils souhaitent la suppression des principes *« révolutionnaires et marxistes » de* l'actuelle Constitution, notamment l'article 2, selon lequel le Portugal *« est un Etat démocratique en transition vers le socialisme »*.

Enfin, le congrès du C.D.S. a été marqué par la montée fulgurante d'un ancien ministre de Salazar, M. Andriano Moreira, qui, quinze jours après son adhésion au C.D.S., a été élu membre de la commission directive du parti.

JOSÉ REBELO.

AFRIQUE

Maroc

LA SÉCHERESSE VA LOURDEMENT GREVER LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

(De notre correspondant.)

Rabat. — La presse marocaine s'inquiète de plus en plus des conséquences de la sécheresse désastreuse qui dure depuis l'automne. C'est ainsi que le journal *Al Bayane*, organe du P.P.S. (Parti du progrès et du socialisme, communiste), qui reparaît depuis le début de mars après avoir été frappé de suspension à la fin de février, a réclamé, le vendredi 27 mars, l'établissement d'un véritable plan de secours d'urgence en faveur de l'agriculture, et surtout des petits paysans.

Le journal, qui avait été aussi l'un des premiers à attirer, au début de l'année, l'attention de ses lecteurs sur la catastrophe qui s'annonçait, écrit : *« De par son étendue, la sécheresse qui sévit sur le Maroc depuis novembre 1980 revêt l'ampleur d'une véritable catastrophe nationale. Les prévisions les plus optimistes s'attendent, dans le meilleur des cas, à une production céréalière de 20 millions de quintaux, à rapprocher d'une consommation annuelle de l'ordre de 60 millions de quintaux. Le cheptel a été décimé è concurrence de 30 à 40 %. Sa reconstitution exigera de quatre à cinq ans.*

L'éditorialiste, qui prévoit aussi un recul des exportations d'agrumes et de primeurs, chiffre, d'ores et déjà, les pertes qu'essuiera le Maroc à 7 milliards de dirhams (le dirham vaut 1,05 franc). Dans un discours prononcé récemment à Tanger, M. Ali Yata, secrétaire général du P.P.S., avait chiffré les importations supplémentaires de céréales nécessaires pour l'année 1981 à 30 millions de quintaux, soit l'équivalent de 3 milliards de dirhams.

Ces évaluations ne sont guère contestées au Maroc.

Utilisant les craintes, pour le moment absolument injustifiées, de pénurie, les spéculateurs ont commencé depuis le début de mars à stocker les farines, qui ont disparu progressivement des marchés. Même des produits de première nécessité comme le sucre, le riz et les pâtes alimentaires sont déjà en train de prendre le même chemin. Ces spéculations revêtent une telle ampleur que le gouvernement a dû prendre des mesures draconiennes. La farine n'en a pas moins continué à être vendue en très petites quantités et à des prix supérieurs aux prix officiels, soit 2 dirhams le kilo au lieu de 1,60 pour la première qualité et 1,5 dirham au lieu de 0,90 pour la qualité inférieure. Dans certaines épiceries, outre la farine, le riz commence à disparaître des rayons. Il est à craindre que cette psychose de pénurie ne se prolonge jusqu'à la période du Ramadan, qui était déjà traditionnellement l'occasion de difficultés de ravitaillement.

ROLAND DELCOUR.

● *Le vice-président Bush* dirigera la délégation américaine à la conférence internationale sur les réfugiés en Afrique, qui se tiendra à Genève, les 9 et 10 avril, a *annoncé, vendredi 27 mars*, la Maison Blanche. Cette conférence est placée sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, du Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés et du secrétariat général de l'ONU. — *(Reuter.)*

Le conflit du Sahara

APRÈS L'ATTAQUE CONTRE GUELTA-ZEMMOUR

Le Maroc pourrait exercer le droit de suite contre la Mauritanie

Dans un *communiqué publié à Alger, dimanche matin* 29 mars, le Polisario réaffirme que la localité de Guelta-Zemmour a bien été occupée, le 25 mars dernier, par ses forces, et annonce une nouvelle victoire militaire au Sahara occidental sur une force marocaine envoyée en renfort de Bou-Craa, au lieu-dit Oum-Greid, au nord-ouest de Guelta.

A. Nouakchott, le premier ministre mauritanien, M. Sid' Ahmed Ould Bneijara, a accusé le Maroc, qui affirme que l'attaque contre *Guelta-Zemmour a été menée à partir de la Mauritanie*, de « chercher à internationalisé unilatéralement le conflit du Sahara occidental en l'étendant à la Mauritanie ».

De notre correspondant

Rabat. — Le communiqué de l'état-major marocain sur les combats à *Guelta-Zemmour* affirme que l'engagement a commencé le 24 mars par une première attaque menée par trois mille hommes qui ont concentré leurs efforts sur le point d'appui marocain contrôlant le col menant de Bir-Moghrein, en territoire mauritanien, à Guelta-Zemmour. Le communiqué marocain indique que les guerilleros *« venaient du territoire mauritanien »*. Plus tard dans la journée, ils auraient attaqué à nouveau, cette fois en venant de l'ouest.

Le lendemain 25 mars, les attaques se sont poursuivies, cette fois-ci contre le col est, puis, le 26 mars, contre le col ouest. Le 27 mars enfin, une unité d'intervention marocaine aurait fait sa jonction avec la garnison marocaine. Selon les Marocains, trois cents cadavres de guérilleros *auraient été relevés sur le champ* de bataille et les forces royales auraient elles-mêmes perdu trente-six soldats.

Les attaques menées trois jours durant contre Guelta-Zemmour interviennent alors que les forces du Polisario sont, selon Rabat, peu à peu repoussées de la Seguiet-l-Hamra (province d'El-Aïoun). La construction de la ligne de défense, qui se poursuit maintenant au-delà de Smara, en direction de Bou-Craa et qui doit aboutir à la côte atlantique, empêche évidemment le Polisario de mener de nouvelles attaques en direction du nord. Il s'agit donc, pour l'état-major marocain, d'une tentative délibérée des guérilleros pour se servir du nord de la Mauritanie comme d'un nouveau tremplin au lieu et place de Tindouf.

Le fait que ces guérilleros venaient de la localité de Bir-Moghrein a valeur de provocation aux yeux des Marocains, qui se souviennent d'avoir évacué cette localité pour la rendre aux Mauritaniens à la fin de 1979. Ils ont maintenant le sentiment que les derniers événements de Mauritanie ont fait de ce pays un véritable allié du Polisario et un *protégé de l'Algérie. Or, ils l'ont* répété à maintes reprises, ils n'hésiteront pas à exercer le droit de suite contre la Mauritanie, alors qu'ils ont évité, en règle générale, d'y recourir contre l'Algérie.

ROLAND DELCOUR.

POUR RELANCER LA NÉGOCIATION SUR LA NAMIBIE

Une mission américaine va se rendre en Afrique australe

Tout en se prononçant pour un règlement internationalement acceptable en Namibie, le gouvernement américain finit de mettre au point sa politique africaine. C'est du moins ce qui ressort d'une série de déclarations et d'initiatives du week-end.

Le président Reagan a déclaré au *Washington Post*, dans un entretien publié dimanche 29 mars, que le règlement du conflit namibien *« devrait commencer par une élection qui, comme au Zimbabwe, devrait suivre l'adoption d'une Constitution garantissant des droits égaux à tous les gens du pays »*. De son côté, M. Haig, secrétaire d'Etat américain, a souligné, dans un entretien télévisé, qu'il ne fallait pas s'attendre à un changement *« spectaculaire »* de la politique africaine des Etats-Unis.

Dans les prochains jours, M. Chester Croker, sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines, va se rendre en République Sud-Africaine, ainsi que dans les pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) pour tenter à la fois de relancer la négociation namibienne, au point mort depuis l'échec de la conférence des Nations unies à Genève, en janvier, et de dissiper les inquiétudes soulevées, en Afrique noire, par plusieurs récentes initiatives américaines.

A ce propos, Washington a déjà demandé à M. Savimbi, chef de l'UNITA, en lutte armée contre le gouvernement angolais, de reporter *sine die* la visite qu'il devait faire cette semaine aux Etats-Unis. Rappelons, en outre, que les Etats-Unis ont décidé de tripler le montant global de leur aide au Zimbabwe et d'envoyer le vice-président Bush à Genève, à l'occasion de la conférence internationale sur les réfugiés en Afrique, qui s'y réunira les 9 et 10 avril.

En ce qui concerne le régime de l'apartheid, M. Reagan a exprimé sa « répugnance » tout en rappelant que l'expérience de son pays dans le domaine des relations inter-raciales pouvait être « utile » à Pretoria. La « prudence » apparemment retrouvée de la diplomatie américaine en Afrique se manifeste quelques semaines avant le débat du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Namibie, au cours duquel les pays africains pourraient demander l'application d'un embargo commercial contre Pretoria, ce qui contraindrait Washington à faire usage de son droit de veto.

ASIE

Thaïlande

Le détournement vers Bangkok d'un avion indonésien

Un assaut contre l'appareil serait en préparation

Deux otages sérieusement blessés

Deux jours après l'arrivée à Bangkok de l'avion des lignes intérieures indonésiennes, détourné entre Djakarta et Médan (*le Monde* daté 29-30 mars), la situation demeure très tendue. D'une part, les pirates de l'air — des intégristes musulmans — ont blessé un passager et le copilote, d'autre part, un assaut contre l'appareil serait en préparation. Des policiers militaires thaïlandais ont pris position près de l'avion et l'aéroport a été fermé au trafic aérien pendant un moment lundi matin.

Les Indonésiens souhaiteraient effectuer eux-mêmes l'opération et utiliser un commando venu de Djakarta. Ils ont délégué sur place deux chefs des services de sécurité, les généraux Yoga Sugama et Benny Moerdani : ce dernier, très proche du président Suharto, est aussi un fervent catholique dans ce pays à majorité musulmane. Mais, jusqu'à présent, les autorités de Bangkok paraissent refuser de laisser les Indonésiens agir, préférant sans doute, si un assaut devait être tenté, le faire eux-mêmes.

Au début, des négociations s'étaient engagées avec les pirates de l'air ; ceux-ci avaient tout d'abord demandé la libération d'une vingtaine de prisonniers politiques, musulmans, incarcérés à Java et à Sumatra. Le président Suharto ayant cédé, ils avaient soumis d'autres exigences, demandant que quatre-vingt-quatre personnes soient libérées dans la capitale thaïlandaise. Djakarta ayant à nouveau accepté, ils ont demandé en outre le jugement pour « corruption » du vice-président indonésien, M. Adam Malik, et l'expulsion d'Indonésie de tous les juifs et Israéliens qui s'y trouvaient. Lundi matin, ils ont encore fait connaître une nouvelle condition : la remise d'une somme de 1,5 million de dollars, et fixé un ultimatum à 14 heures G.M.T., ce lundi 30 mars. Fortement armés et munis de bâtons de dynamite, les terroristes, qui paraissaient très nerveux, ont grièvement blessé par balles un homme d'affaires américain, M. Carl Schneider, qui a été jeté sur la piste, où il est resté un temps avant d'être transféré à l'hôpital. Le même sort a été réservé au copilote, surpris à faire des signes par le hublot. Un passager britannique a réussi, pour sa part, à passer par une sortie de secours et à sauter sur la piste. Il reste cinquante-sept otages à bord de l'appareil. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Des musulmans intégristes ?

De notre correspondant

Bangkok. — Les pirates de l'air indonésiens sont-ils des musulmans intégristes ? C'est du moins ce que laissent entendre des milieux proches du gouvernement de Djakarta. Selon ces sources, ce commando pourrait appartenir à un mouvement d'extrême droite qui milite pour la transformation de l'Indonésie en un Etat islamique.

Premier pays musulman du monde, l'Indonésie, qui compte 147 millions d'habitants, serait composée à 90 % d'adeptes de l'islam, selon des sources religieuses, à 43 % si l'on se réfère aux suffrages des partis qui se réclament ouvertement de l'islam. Néanmoins, le pays est un Etat laïque régi par la philosophie du Pantjasila qui repose sur cinq principes : croyance en Dieu, humanisme, démocratie, justice et nationalisme.

Les musulmans traditionalistes n'ont jamais vraiment accepté le Pantjasila et n'ont cessé de militer pour que l'Indonésie devienne un pays islamique. Les événements d'Iran n'ont pu qu'inciter ces intégristes, minoritaires au sein de leur communauté, à redoubler d'ardeur. Il est vrai aussi que beaucoup d'Indonésiens s'abritent derrière le drapeau de l'islam pour exprimer leur mécontentement à l'égard du régime.

Après avoir écarté la menace communiste, le gouvernement de Djakarta a, aujourd'hui, maille à partir avec certains éléments de la communauté musulmane dont il tente de combattre les activités régionalistes et séparatistes. Au début du mois de mars, des parlementaires musulmans ont relevé qu'un groupe de gangsters, qui avait l'appui des autorités locales, avait assassiné plus de vingt-cinq personnes dans l'est de Java, dont trois oulémas et le responsable d'un parti islamique.

« Il n'y a plus de prisonniers communistes en Indonésie, mais des centaines de musulmans fondamentalistes sont détenus sans chef d'accusation », a affirmé M. Adnan Buyung Nasution, avocat indonésien, directeur d'un Institut d'assistance juridique.

L'Indonésie a libéré, en 1979, les derniers prisonniers communistes qui avaient été arrêtés au lendemain du coup d'Etat avorté de 1965. Amnesty International avance le chiffre de sept mille deux cents mais s'inquiète du fait que ces anciens détenus, une fois rendus à la vie civile, sont l'objet, de la part des autorités, de toutes sortes de discriminations qui les empêchent d'être des citoyens à part entière.

A cet égard, M. Nasution reproche à Amnesty International et aux autres organisations qui défendent les droits de l'homme de ne s'être intéressées qu'aux seuls cas des prisonniers communistes. *« J'ai essayé en vain de leur faire prendre conscience du sort des prisonniers musulmans, au sujet desquels le monde extérieur ne sait rien*, souligne-t-il : *ce sont notamment des séparatistes de la République libre d'Aceh, dans le nord de Sumatra, des Papous de l'Irian et des opposants de l'est de Timor. »*

JACQUES DE BARRIN.

Pakistan

Washington envisage de reprendre son assistance à l'entrainement de l'armée

L'administration Reagan étudie la reprise de l'entrainement d'éléments des forces armées pakistanaises, suspendu, en avril 1979, en même temps que l'aide économique et militaire à Islamabad lorsque Washington a eu connaissance du programme nucléaire pakistanais et des risques de *« prolifération »* qu'il comportait. Cette question et celle d'une *« aide accrue »* aux résistants afghans — qui devrait nécessairement passer par le Pakistan — seront au centre des pourparlers sur le rétablissement de l'assistance bilatérale qui vont se poursuivre au cours des prochaines semaines.

Le peu d'empressement avec lequel le Pakistan a semblé accueillir les avances américaines a surpris les responsables de Washington. Le département d'Etat avait informé Islamabad que les Etats-Unis étaient désormais prêts à *« répondre favorablement »* à toute demande pakistanaise en vue d'acheter des équipements militaires américains.

L'Inde a lancé une importante action diplomatique pour tenter de dissuader les Etats-Unis de livrer des armes au Pakistan — faisant valoir que ces armes pourront être utilisées contre elle et non pas seulement pour faire pièce à la poussée soviétique en Afghanistan. Le Parlement indien a tenu une session de trois jours sur ce problème ; tous les partis ont dénoncé les intentions de l'administration Reagan en rappelant qu'elle se propose de réduire sensiblement l'aide économique à New-Delhi.

A Islamabad, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a eu des entretiens à la fin de la semaine dernière avec les responsables pakistanais, et il a ensuite visité un camp de réfugiés afghans. *« Le monde n'oublie pas l'occupation d'un pays non aligné, et nous ne l'acceptons pas. » « Je partage avec le général Zia Ul-Haq le sentiment qu'il faut maintenir la pression pour obtenir le retrait soviétique »*, a-t-il déclaré, ajoutant que la proposition française de conférence sur la non-ingérence en Afghanistan *« pourrait être reprise à un stade ultérieur »*. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Tentative d'assassinat d'un proche collaborateur de l'imam Khomeiny

Téhéran *(Reuter, A.F.P.)*. — L'ayatollah Rabbani Chirazi, l'un des plus fervents partisans de l'imam Khomeiny, a été victime, samedi 28 mars, d'une tentative d'assassinat qui a suscité de vives inquiétudes dans les milieux dirigeants iraniens.

Selon des informations officielles, deux jeunes motards ont ouvert le feu samedi sur l'ayatollah alors qu'il circulait en voiture dans la ville de Chiraz, et l'ont blessé d'une balle à la nuque. L'ayatollah Chirazi est le représentant personnel de l'imam Khomeiny dans la province de Fars, et fait partie du Conseil de surveillance de la Constitution. Selon le journal *Etelaat*, la responsabilité de l'attentat a été revendiquée par le Forghan, organisation extrémiste clandestine.

Dans un message au blessé, le président Bani Sadr a décrit l'attentat comme un avertissement à la société contre l'extension du terrorisme. L'imam Khoniste ». meiny, pour sa part, a dénoncé les *« éléments déviationnistes »* qui visent à écarter le clergé de la scène politique.

D'autre part, une délégation constituée de parents de prisonniers politiques a remis, samedi, au président Bani Sadr un cahier de revendications sur les conditions de détention dans les prisons iraniennes, a indiqué dimanche le quotidien *Mizan*. Selon le quotidien *Mizan*, proche des « libéraux », les parents des prisonniers politiques ont notamment demandé l'ouverture d'une enquête *« sérieuse »* sur la torture dans les prisons et sur *« les maisons de sécurité »* (où les suspects sont, selon eux, gardés et soumis à des sévices corporels).

Ils réclament également l'accélération des procédures d'instruction, l'instauration de droits de visite réguliers, en dehors de la surveillance des gardiens de la révolution, le libre accès des prisonniers aux sources d'informations (journaux et radios), la permission de lire le Coran, le Livre d'Ali (gendre du prophète) et les ouvrages de l'ayatollah Taleghani (décédé il y a plus d'un an).

Le procès de M. Entezam, ancien porte-parole du gouvernement provisoire iranien, accusé d'espionnage au profit des Etats-Unis, a été ajourné dimanche au 4 avril prochain. L'inculpé a plaidé non coupable de toutes les charges retenues contre lui, affirmant que celles-ci s'appuyaient sur des documents trouvés à l'intérieur de l'ambassade des Etats-Unis après son occupation par les étudiants islamiques. *« Ces documents*, a-t-il indiqué, *ont été délibérément falsifiés »*.

● *Vingt et une personnes* ont été fusillées, lundi 30 mars, à Téhéran, sous l'accusation de contrebande, de trafic de drogue et de prostitution. Les suppliciés, dont cinq femmes, avaient été reconnus coupables de *« faire la guerre à Dieu »*. — *(Reuter.)*

● *A Paris*, quelque soixante personnalités de gauche françaises ont signé une lettre ouverte adressée à l'imam Khomeiny, demandant la libération du député Abolfazl Ghassemi, secrétaire général du parti Iran (socialiste), détenu depuis le 14 juillet sans jugement. Selon cette lettre, M. Ghassemi est emprisonné *« sans motif »* à Evine et, d'après son épouse, qui n'a pu le rencontrer qu'une fois, *« les conditions de détention sont extrêmement préoccupantes et, en raison d'une maladie cardiaque dont il souffre, sa vie même est en danger »*. *« Nous sommes témoins de la mort lente d'un nombre considérable de progressistes iraniens dans les prisons de la République islamique »*, ajoutent les signataires de la lettre.

Egypte

UNE SOIXANTAINE D'OPPOSANTS « COMMUNISTES » ONT ÉTÉ INTERPELLÉS

(De notre correspondant).

Le Caire. — De source proche du gouvernement, on apprend que quelque soixante personnes ont été interpellées en divers points du pays au cours du dernier week-end. Elles sont soupçonnées d'avoir *« constitué une organisation clandestine commu-*

L'hebdomadaire gouvernemental *Mayo* croit savoir que la majorité des opposants arrêtés appartiennent au Rassemblement progressiste, parti légal marxiste-nassérien, qu'ils auraient utilisé *« comme couverture pour reconstituer illicitement le parti communiste égyptien et distribuer des tracts hostiles au régime »*.

Le Rassemblement progressiste, dont le chef est un ancien « officier libre » de la révolution de 1952, M. Khaled Mohieddine, a diffusé dimanche un communiqué indiquant que trente-sept seulement de ses militants ou sympathisants avaient, à cette date, à sa connaissance, été interpellés par la police. Douze de ces trente-sept membres de l'opposition, déjà inculpés pour *« fondation d'un mouvement communiste secret »*, étaient en liberté provisoire. — J.-P. P.-H.

[Parmi les personnes arrêtées figurent Me Nabil Hilali, avocat spécialisé dans la défense des opposants de gauche ; M. Aboul Ezz Hariri, syndicaliste et ancien député, et M. Mohammed el Guindi, directeur d'une maison d'édition.]

Libye

Le colonel Kadhafi proclame la fin de l'« état d'affrontement » avec l'Égypte

A l'occasion du onzième anniversaire de l'évacuation par les Britanniques de leur base militaire de Tobrouk, le colonel Kadhafi a proclamé, samedi 28 mars, la fin de *« l'état d'affrontement avec l'armée égyptienne »*. Le chef de la « révolution » libyenne a également déclaré qu'il était « impossible » que son pays accepte la présence de bases soviétiques, ou d'autres bases étrangères, sur son territoire. *« Il n'y a plus de forces armées régulières »* libyennes sur la frontière avec l'Egypte, a-t-il enfin affirmé.

Le colonel Kadhafi n'a fait que *« proclamer solennellement »* une résolution adoptée par le dernier Congrès général du peuple libyen. Mais, intervenant après le retrait d'un premier contingent de deux cents soldats libyens stationnés au Tchad *(le Monde* du 28 mars), cette décision souligne le souci de Tripoli de favoriser une certaine détente, notamment avec ses voisins, depuis son intervention militaire au Tchad.

De son côté, nous rapporte notre correspondant au Caire, à l'issue d'une tournée africaine, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, a manifesté des préoccupations identiques en déclarant, dimanche à Khartoum, que son pays ne fournissait pas d'armes aux Forces armées du Nord de M. Hissène Habré, qui mènent une guérilla dans l'est du Tchad.

En contredisant les affirmations du général Hassan Ali, vice-président du conseil égyptien, qui avait dit, le 16 mars, que Le Caire fournissait des armes à M. Hissène Habré, M. Boutros-Ghali se serait ainsi rendu aux arguments de ses interlocuteurs africains « modérés », qui désirent que l'Egypte ne se « compromette » pas au Tchad afin de pouvoir mieux lancer une offensive diplomatique dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine.

AMÉRIQUES

El Salvador

Pour une chemise rouge...

San-Salvador *(A.F.P.)*. — A plusieurs kilomètres à la ronde, de violents incendies ravagent les maisons désertées. Les plantations achèvent de se consumer dans tout le secteur du volcan Guazapa, à 40 kilomètres au nord-nord-ouest de la capitale.

Ici, les guérilleros sont partout. Ils attaquent, tendent des embuscades, mènent depuis plusieurs semaines une guerre d'usure contre les troupes régulières. L'armée a décidé de passer les vallées au peigne fin. De très nombreuses patrouilles ont été envoyées dans les champs, sur les routes, afin de couper la retraite aux insurgés qui attaquent et se replient constamment.

En général, les officiers et les soldats se refusent à informer la presse sur la situation. Mais il y a des « fuites », et on apprend que, par exemple, dans la matinée du 28 mars, une des patrouilles est tombée dans une embuscade, comme chaque jour.

A Suchitoto, petite ville située au pied du versant nord-est du Conchagua, l'ambiance est lourde. La plupart des maisons sont closes, et bien peu de civils se montrent dans les rues. Seuls dix soldats sont restés, répartis entre le poste de commandement, le poste de garde et la section de cavalerie.

Le front s'est déplacé jusqu'à la Bermuda, un camp créé il y a sept mois par la Croix-Verte salvadorienne. Près de mille huit cents réfugiés, en majorité des enfants, y vivent, entassés dans la cour d'une vieille bâtisse. Ce dimanche 29, les patrouilles sont passées à trois reprises par le camp. La troisième fois, sous les yeux des journalistes, ils ont emmené une vingtaine d'hommes avec eux. Une charrette chargée de bois et tirée par des bœufs passait par là. A bord, il y avait un paysan et deux enfants. Les soldats ont interpellé le paysan — *« Toi, la chemise rouge »* — et l'on joint aux prisonniers. Durant toute l'opération, les journalistes ont été tenus à distance, à 50 mètres. Selon les réfugiés, les prisonniers ont été couchés à terre et battus.

Les soldats avaient promis de donner des informations, après s'être « entretenus » avec les personnes arrêtées. Ils sont partis dans la forêt, avec leurs otages ligotés et attachés les uns aux autres. Sans dire où ils allaient. Ils avaient menacé de tirer sur quiconque les suivrait. Peu après leur départ, un coup de feu a claqué : un avertissement ?

États-Unis

LA C.I.A. N'AURAIT PAS DE « PREUVES TANGIBLES » DU SOUTIEN DE L'U.R.S.S. AU TERRORISME INTERNATIONAL.

Washington *(A.F.P.)*. — La C.I.A. estime qu'il n'y a aucune *« preuve tangible »* corroborant les affirmations du gouvernement Reagan selon lesquelles l'U.R.S.S. serait l'un des principaux soutiens du terrorisme international, indique un rapport des services de renseignement américains dont la teneur vient d'être révélée par des hauts fonctionnaires désirant garder l'anonymat. Selon ces sources, la C.I.A. exposerait ces conclusions dans un texte transmis à certains membres du Congrès et du gouvernement. Le rapport définitif ne doit pas être rendu public.

Le rapport est *« en désaccord total »* avec les affirmations du président Reagan et du secrétaire d'Etat M. Alexander Haig, précise-t-on de même source. Le chef du département d'Etat avait, en janvier dernier, au cours de sa première conférence de presse, accusé les Soviétiques d'*« encourager, de soutenir et de développer le terrorisme international »*.

La C.I.A. admettrait, selon ce rapport, qu'il existe des « présomptions » d'implication soviétique dans des activités terroristes, mais pas de *« preuves tangibles suffisantes »*. Le rapport précise cependant que les services de renseignement du Pentagone sont, de leur côté, arrivés à des conclusions totalement opposées à celles de la C.I.A.

● *M. Dean Fisher nommé porte-parole du département d'Etat.* — Un journaliste du magazine *Time* a été nommé, samedi 28 mars, porte-parole officiel du département d'Etat. Il s'agit de M. Dean Fisher, âgé de quarante-quatre ans, rédacteur en chef du bureau de Washington de *Time*. M. Fisher a auparavant dirigé le bureau de Jérusalem du magazine et a été correspondant à Londres, à Nairobi et à Chicago. Il a également été correspondant à la Maison Blanche de 1973 à 1976. M. Fischer remplace M. William Dyess, qui assurait à titre intérimaire les fonctions de porte-parole depuis l'entrée en fonctions du président Ronald Reagan, le 20 janvier dernier. — *(A.F.P.)*

PANAMA ACCUEILLE LES PIRATES DE L'AIR QUI AVAIENT DÉTOURNÉ UN AVION HONDURIEN VERS LE NICARAGUA

Les pirates de l'air qui avaient, le vendredi 27 mars, détourné vers le Nicaragua un avion hondurien en route pour la Nouvelle-Orléans, ont finalement relâché à Panama, dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, les quelque cinquante passagers et membres d'équipage qu'ils détenaient encore (trente-sept otages, en majorité des femmes et des enfants, avaient été presque aussitôt relâchés à Managua *(le Monde* daté 29-30 mars).

Un communiqué du gouvernement panaméen publié le dimanche 29 a indiqué que les conditions initialement posées par les pirates de l'air — trois hommes et une femme se réclamant d'un mouvement révolutionnaire hondurien inconnu : les Chinchoneros — ont été satisfaites ; treize citoyens salvadoriens, détenus à Tegucigalpa, seront relâchés. Parmi eux figurerait une importante personnalité révolutionnaire : M. Facundo Guardado, ancien secrétaire général du Bloc populaire révolutionnaire salvadorien. (Le successeur de M. Guardado, Juan Chacon, a été assassiné fin novembre à San-Salvador par des éléments paramilitaires.) Le gouvernement hondurien, pour sa part, a publié un communiqué annonçant que des *« étrangers indésirables »* seraient effectivement relâchés. Mais il avait, dès l'annonce du détournement, nié que M. Guardado soit détenu au Honduras.

Les pirates de l'air ont été, aussitôt après leur arrivée à Panama, emmenés vers une destination inconnue par des gardes nationaux. Le gouvernement a indiqué qu'ils demeureraient détenus à Panama jusqu'à la libération effective des treize Salvadoriens ; puis ils recevraient l'asile dans un autre pays, peut-être Cuba.

De source autorisée panaméenne, la destination ultime des prisonniers libérés par les autorités honduriennes serait La Havane. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● M.S.A. DANGE, ancien président du P.C. pro-soviétique, a été expulsé de cette formation dont il a été l'un des fondateurs, samedi 28 mars, et accusé *« d'activités anti-parti depuis quelques années »*, a indiqué le *Guardian* du 30 mars. Agé de près de quatre-vingt-dix ans, M.S.A. Dange avait déjà été conduit à démissionner le 26 novembre 1979 de la présidence du P.C.I. orthodoxe *(le Monde* du 28 mars) pour les mêmes raisons qui entraînent aujourd'hui son exclusion : il considère que Mme Gandhi est une *« bourgeoise progressiste »*, dont le gouvernement mérite d'être ménagé. Sous sa direction, le P.C.I. soutint le régime de l'état d'urgence, mais s'en démarqua par la suite. En revanche, la tendance dominante du P.C.I. conduite par son secrétaire général, M. Rajeshwar Rao, considère le premier ministre comme *« l'ennemi numéro un »*. M.S.A. Dange pourrait former un nouveau groupe dirigé par sa fille.

Macao

● L'UNIVERSITÉ D'EXTRÊME-ORIENT A ÉTÉ INAUGURÉE *samedi 28 mars à Macao.* Ex-université de Macao, elle accueillera cinq cents étudiants ; une fois achevée, elle en comptera, en 1984, deux mille. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● PORTUGAIS LIBÉRÉS. — Les six Portugais arrêtés, début mars, après l'annonce à Maputo de la découverte d'un réseau d'espionnage américain *(le Monde* du 13 mars), ont tous été libérés, a annoncé, samedi 28 mars, le ministère portugais des affaires étrangères. Les trois autres encore détenus avaient été libérés la veille. — *(Reuter.)*

Népal

● DES ELECTIONS LEGISLATIVES auront lieu le 9 mai, pour la première fois depuis vingt-deux ans, sur l'ensemble du territoire. Plusieurs formations, dont le Parti du congrès du Népal, qui avait remporté la consultation en 1959, et le parti communiste népalais (pro-chinois), ont décidé de boycotter le scrutin. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● CONDAMNATIONS ET LIBERATIONS. — Deux signataires de la Charte 77, MM. Walter Kania et Jaroslav Krejci, qui purgent des peines respectives de six ans et demi et trois ans et demi de prison au pénitencier de Mirov, ont été condamnés à des peines supplémentaires de deux ans pour l'un et de seize mois pour l'autre, pour avoir voulu faire parvenir une lettre à un ami émigré à Vienne, a-t-on appris à Prague dans les milieux proches de la Charte.

D'autre part, deux prêtres arrêtés récemment pour avoir diffusé « illégalement » des écrits religieux, le Père jésuite Frantisek Lizna et le Père franciscain Jan Bartha, ont été remis en liberté, a annoncé Radio-Vatican. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● EXECUTION DE MALFAITEURS. — Dix-sept malfaiteurs ont été exécutés à Kinshasa, a annoncé, samedi 28 mars, la Voix du Zaïre. Condamnés à la peine capitale, ils avaient tenté de s'évader de prison. La grâce présidentielle leur a été refusée. — *(A.F.P.)*

ARGENTINE Le général Viola hérite d'une situation économique catastrophique

Le général Viola, qui fut commandant en chef de l'armée de terre de 1978 au début de 1980, a succédé, le dimanche 29 mars, au général Videla comme président de la République argentine. Il a été nommé par la junte des commandants en chef des trois armes. Il hérite de la situation économique catastrophique léguée par le ministre, M. Martinez de Hoz. En matière politique, il a promis une certaine « ouverture ».

« *La crise actuelle est plus grave que celle de 1976. Il y a cinq ans, en effet, l'appareil de production n'était pas détérioré, et le désordre financier n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Le régime a eu pourtant tous les atouts en main : pas de grèves, pas d'opposition, un peuple prêt à accepter les directives officielles; sans oublier quatre excellentes récoltes en cinq ans.* »

C'est un ancien ministre de l'économie, un Argentin, tenant de la plus stricte orthodoxie libérale, et favorable au régime militaire, M. Alvaro Alsogaray, qui dresse ce bilan sans appel à l'heure où le général-président Videla cède la place à un président-général, son quasi-homonyme Roberto Viola. C'est un constat de faillite d'un régime qui a réussi à faire de ce beau nom « Argentine » un synonyme de « répression barbare ».

Le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976 était *prévu* : le général Videla avait lancé un préavis de quatre-vingt-dix jours. Sans doute même était-il souhaité par une majorité de la population. Le pays était en pleine décomposition sous le règne de Mme Peron (cinquième chef de l'Etat en trois ans !), promue à ces hautes fonctions par la grâce unique d'un veuvage. Les vingt mois de gouvernement d'Isabelita — depuis la mort de Juan Domingo Peron, le 1er juillet 1974, jusqu'au *golpe* — ont marqué une apogée de la corruption, le triomphe d'un gangstérisme d'Etat dont le symbole restera M. José Lopez Rega, caporal de police et astrologue, milliardaire et dévôt, gourou de la présidente et ministre du bien-être social. La « Triple A », de sinistre mémoire, est son invention ; les assassinats d'opposants n'ont pas attendu l'arrivée des militaires ; l'état de siège, toujours en vigueur, a été décrété le 6 novembre 1975 par Mme Peron.

Les forces armées avaient médité sur l'exemple du Chili ; elles avaient, de ce fait, pris trois décisions avisées, destinées à limiter la réprobation internationale : il n'y aurait pas, comme en septembre 1973 au-delà des Andes, de « bain de sang » immédiat ; on n'interdirait *pas* le parti communiste ; il n'y aurait pas de rupture des liens économiques tissés avec Cuba et les régimes socialistes par les gouvernements péronistes.

Enlèvements et assassinats

On sait comme la « machine à tuer » *s'est emballée. Au milieu de* 1977, la guérilla était vaincue. La froide détermination des militaires à extirper à jamais les racines du mal n'en fut pas altérée. Il y avait eu, certes, une guerre véritable, qui coûta la vie à des centaines de militaires (cinq cents à mille cinq cents selon les sources). Mais des opposants pacifiques, progressistes ou simplement *libéraux*, des intellectuels soupçonnés de mal penser, des dirigeants syndicaux, des gens dont les noms traînaient sur de « mauvais » carnets d'adresses, furent, aussi, victimes des enlèvements, des arrestations et des assassinats perpétrés par les « groupes de travail » — nom de code des commandos d'officiers et sous-officiers en civil. L'affaire se poursuivit à grande échelle jusqu'en 1978, et au ralenti jusqu'en 1980.

Après avoir porté toutes les dénonciations relatives aux violations massives des droits de l'homme sur le compte d'une campagne de presse fomentée par le marxisme, les militaires choisirent une *nouvelle ligne* de défense : oui, il y avait pu y avoir des « *excès* » dans ce qui avait été une « *sale guerre* ». Mais ni le général Videla ni son collègue de l'armée de l'air n'acceptèrent la suggestion de l'amiral Massera, alors commandant en chef de la marine, de publier, dès 1978, une liste non seulement des morts, mais aussi des disparus, et de la signer de leurs trois noms afin d'éviter que cette monstrueuse « absence » ne plane comme un spectre, pour une génération, sur la vie du pays.

D'abord, les faits ont semblé donner raison au président contre l'amiral : peut-être trop « sonnés » par ce qu'ils venaient de vivre, les Argentins parurent se désintéresser de ces six mille à quinze mille fantômes « entre êtres et non êtres » (selon le mot d'une des « mères de la place de Mai ») que sont les *desaparecidos*. Et puis, lentement, comme la peur se dissipait, cette question a de nouveau agité les consciences. C'est l'un des problèmes que devra résoudre le général Viola.

Parallèlement à la répression des *opposants*, le régime entreprenait de remettre en ordre l'économie. Une semaine après le coup d'Etat, M. José Martinez de Hoz, qui avait reçu pleins pouvoirs pour mener à bien cette tâche, publiait son plan de redressement. Un plan orthodoxe avec un rééquilibrage du budget par des coupes claires dans les dépenses ; une ouverture sur l'extérieur par un abaissement des barrières *douanières* et une *amélioration* des conditions offertes aux investisseurs étrangers ; une réduction de la place de l'Etat ; une abolition du contrôle des prix.

Spéculation

Dans l'esprit du ministre, il s'agissait de rétablir une écono*mie de marché, en laissant* jouer les facteurs de concurrence — mais en contrôlant durement les salaires. L'Argentine devait exploiter ses avantages comparatifs, ce qui la conduirait à privilégier le secteur agricole — le seul où elle soit immédiatement compétitive. Pour l'immédiat, il fallut parer au plus pressé ; renégocier la dette et freiner l'inflation galopante. Neanmoins, à la différence de ce qu'avaient fait, en 1975, les « Chicago boys » au Chili, M. Martinez de Hoz refusa le traitement de choc. Craignant ses répercussions sur l'emploi, il lui préféra une approche « gradualiste ». Longtemps, l'Argentine se distinguera du Chili par son faible taux de chômage. En revanche, la baisse des salaires réels fut de 50 % dans les deux premières années.

Grâce à d'excellentes récoltes, le redressement du secteur externe fut rapide, spectaculaire, et monté en épingle. La croissance du P.N.B., pourtant, fut en dents de scie — 1,7 % en 1976 ; 4 % en 1977 ; — 3,2 % en 1978 ; 8,5 % en 1979 ; 0 % en 1980 : hormis le Salvador, aucun pays *d'Amérique latine n'a fait* pis ! Quant à l'inflation, elle ne cède qu'avec une désespérante lenteur aux médications successivement ou simultanément utilisées : 347 % en 1976 ; 160 % en 1977 ; 170 % en 1978 ; 140 % en 1979 ; 87,6 % en 1980.

Le ministre a échoué, aussi, dans sa tentative de « remplacer en *Argentine l'économie de spéculation* par une économie de production ». Les quantités énormes de capitaux, nationaux et étrangers, qui affluent dans le pays, ne s'investissent pas : ils se placent, généralement à trente jours, profitant de taux d'intérêt extravagants ; les gains réels moyens sont de 60 % l'an. Ceux qui n'ont pas de pesos à lancer dans le circuit voient leurs revenus baisser ; et le coût de la vie augmente vertigineusement : Buenos-Aires est aujourd'hui considérée, selon le classement du *Financial Times*, comme la ville la plus chère du monde.

Le système s'est enrayé au début de 1980, avec les premiers krachs bancaires. Les faillites d'entreprises se sont multipliées. Le chômage a augmenté. Les résultats de 1980 sont catastrophiques : la croissance est nulle ; le secteur externe accuse un déficit de 2,5 milliards de dollars ; la dette extérieure a « flambé », passant de 20 milliards à 30 milliards de dollars. Plus de cinquante banques ont déjà fait faillite. Des centaines d'entrepreneurs sont devant les tribunaux pour banqueroute. Cinq années pour rien ! En février 1981, une dévaluation de 10 % est décidée. Elle précipite un mouvement de panique. Quiconque a du bien au soleil cherche à se « couvrir » en dollars. La Banque centrale épuise ses réserves à soutenir le peso : elle avait 10 milliards de dollars il y a un an ; elle n'a plus guère que 3 milliards.

Fuite en avant ?

M. Martinez de Hoz a réussi cette gageure historique : mettre tous les Argentins d'accord... contre lui ! Son successeur, M. Lorenzo Sigaut, aura donc une lourde tâche. Un espoir, cependant : la récolte de céréales et oléagineux de l'année s'annonce fabuleuse. Avec près de 35 millions de tonnes, ce sera le record de tous les temps. Un voyageur du début du siècle disait que la nature, en Argentine « *refait la nuit ce que les hommes défont le jour* » ! Pour le reste, la nouvelle équipe économique devra louvoyer entre les écueils de la dévaluation, de l'inflation et du chômage. Sans remettre fondamentalement en cause la philosophie libérale de M. Martinez de Hoz, elle sera sans doute plus attentive à défendre l'industrie nationale, productrice d'emplois, contre la concurrence étrangère.

La dureté des temps peut-elle réveiller une activité syndicale tenue sous le boisseau par le régime *depuis 1976 ? La loi sur les* associations professionnelles du 15 novembre 1979 a interdit la puissante C.G.T., bastion du péronisme. Une lutte intense, marquée par des scissions, des regroupements, des anathèmes et des réconciliations est en cours entre les bureaucrates syndicaux pour reconstituer, au moins en partie, l'ancienne forteresse de naguère.

« Péronistes *toujours* », les Argentins ? La plupart des observateurs s'accordent à penser que des élections libres, demain, ramèneraient au pouvoir Isabelita, ou son successeur à la tête du « justicialisme ». Pour l'heure, Mme Peron est toujours en confortable résidence surveillée. Elle n'a pas été libérée avant la passation des pouvoirs du 29 mars : ce peut être un indice supplémentaires, après les récentes arrestations de six dirigeants d'organisations humanitaires, que les « durs » entendent tenir le général Viola sous surveillance. Et aussi bien n'est-il pas question d'élections !

Le nouveau président est resté des plus vagues *sur* l'évolution du régime. Il entend donner leur place aux syndicats ; mais laquelle ? Il a déjà beaucoup dialogué avec des responsables d'à peu près tous les horizons avant son arrivée à la Casa Rosada, et il entend poursuivre ; mais jusqu'où ? La composition de son cabinet, où les civils sont plus nombreux que les militaires, a été trouvée encourageante. Son ministre de l'intérieur, le général Liendo, passe pour un esprit supérieur.

Les partis réclament de plus en plus ouvertement la levée de la prohibition pesant sur leurs activités et le retour à une « vie politique ». Ni les péronistes, très divisés, ni les radicaux, dont le vieux leader, M. Balbin, se proclame « *l'ami des militaires* », ne constituent un proche danger pour le régime. Quand à la population — très sensible aux valeurs d'ordre, même si l'antimilitarisme y est en hausse, — elle ne paraît pas taraudée par ces problèmes.

Le général Videla a répété que l'objectif des militaires était le retour à une « *démocratie authentique* » Cela suppose, estime-t-on dans les forces armées, la création d'un grand parti conservateur capable de faire pièce aux péronistes ; mais *rien* de tel n'émerge à l'horizon. Le prochain président sera-t-il un civil ? Cela a été suggéré. Mais les militaires, s'ils quittent le gouvernement, entendront garder le contrôle du pouvoir.

L'U.R.S.S., premier client

Dernier problème, et non le moindre, pour le nouveau chef de l'Etat : la politique étrangère. Le pays a deux différends territoriaux : l'un avec la Grande-Bretagne, à propos des îles Malouines (ou Falklands, dans l'Atlantique sud) ; l'autre, plus brûlant, avec le Chili, à propos du chenal du Beagle. Buenos-Aires n'a pas satisfait à la requête du pape *demandant une réponse début* janvier à sa proposition de médiation : cela permet de penser que les suggestions de Jan-Paul II n'ont pas eu l'heur de plaire aux Argentins. Il existe, dans les forces armées, un fort courant belliciste : la « fuite en avant » pourrait être la tentation d'un gouvernement aux abois sur le plan intérieur.

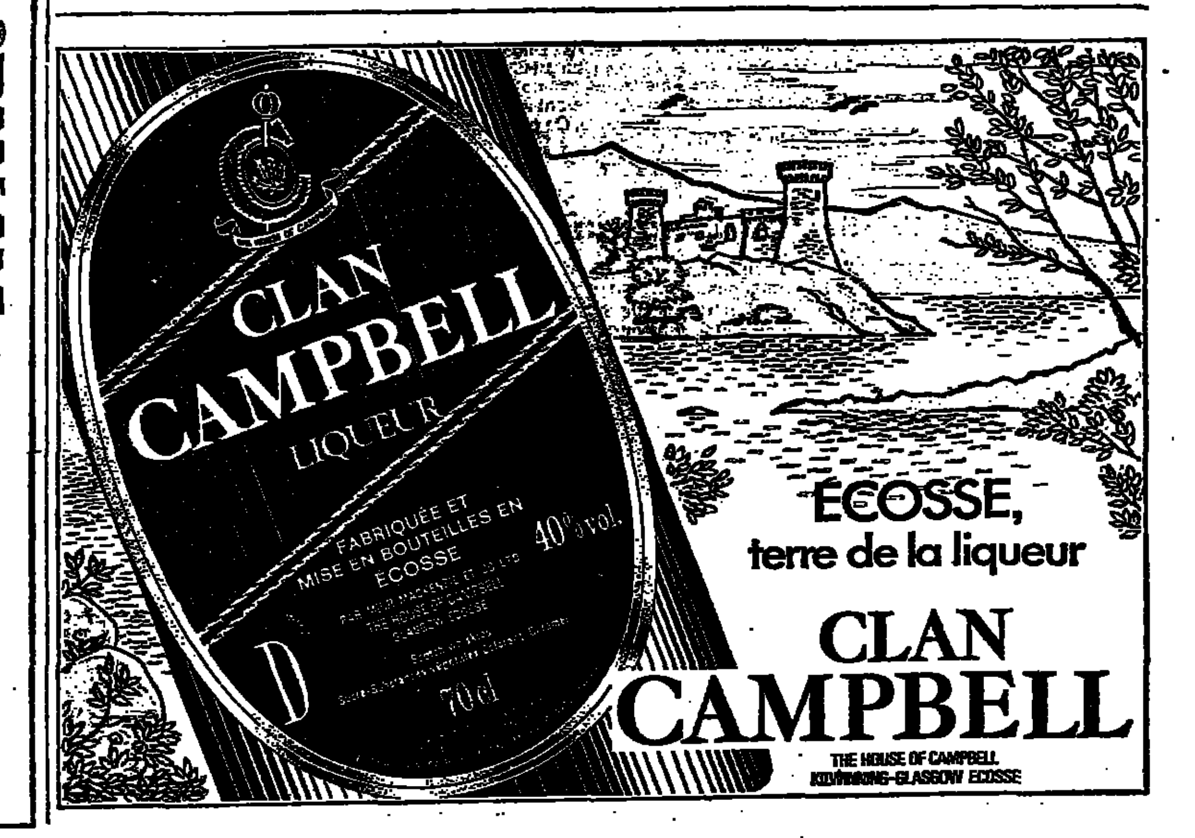
Reste la grave question de l'alignement géo-politique de l'Argentine. Toujours tenté de manifester son indépendance par rapport à Washington, Buenos-Aires a saisi l'occasion que lui fournissait son « froid » avec le président Carter sur la question des droits de l'homme pour « en rajouter » dans le sens d'une politique inaugurée vers 1973 : le rapprochement avec le camp socialiste. Certes, la cuillère est longue qui permet de dîner avec le « diable » communiste, explique le gouvernement à la marine, très circonspecte ! Mais le général Videla n'a pas lésiné : près de 20 % des exportations sont, en 1980, allées à l'Union soviétique, devenue premier client. En retour, Moscou fournit des turbines et promet eau lourde et uranium enrichi pour *aider à la poursuite d'un programme* nucléaire qui est le premier d'Amérique latine.

Le récent voyage « privé » à Washington du général Viola a-t-il dissipé les ombres, comme par enchantement ? L'Argentine est une pièce importante dans l'Atlantique sud : M. Reagan ne pouvait pas laisser passer la moindre chance de « recoller les morceaux ». En cas d'aggravation des tensions, il est probable que Buenos-Aires se trouvera dans le camp de l'Amérique. Il est douteux, en revanche, qu'on y renonce si facilement à une marge d'indépendance qu'on a su se ménager, par rapport à Washington, au fil des années.

JEAN-PIERRE CLERC.







OCÉANIE

L'Australie, malade de sa richesse

(Suite de la première page.)

L'Australie n'est cependant plus composée uniquement, comme autrefois, de ces grands gaillards sympathiques et au langage cru. Cette société masculine, virile, misogyne même — il n'y avait aucune femme dans la *précédente* Chambre des représentants — où règne en maître la camaraderie, le *mateship* aux excès parfois ambigus, où la tempérance fut longtemps considérée comme frisant l'efféminé, où tout ce qui est intellectuel, raffiné, hors de l'ordinaire, est encore qualifié de « *trendy* », de maniéré, est désormais modifiée par une partie de la nouvelle génération. Plus ouverts sur le monde extérieur, par leurs voyages, leurs études ou leur origine ethnique — immigrants récents ou leurs descendants, — ces nouveaux Australiens marqués par la guerre du Vietnam, puis par la brève ère Whitlam, occupent peu à peu des postes de responsabilité.

C'est par et pour eux que s'est développé un vaste courant dans l'art, la musique, la littérature. Le cinéma a produit récemment ces deux excellents films que sont *Breaker Morant* et *Ma brillante carrière*. Derrière ces « grands » que sont le romancier Patrick White, prix Nobel, ou les peintres Sydney Nolan et Arthur Boyd, toute une génération d'artistes témoigne d'une vitalité étonnante d'où se dégage, pas à pas, une certaine originalité, symbolisée par ce chef-d'œuvre de l'art contemporain qu'est l'Opéra de Sydney, aux ailes de mouette déployées sur le bord de la baie.

Manque d'audace

Cependant, les élections ont montré l'indigence des deux principaux partis — libéral et travailliste. Les deux hommes qui ont personnalisé le débat, MM. Fraser et Hayden, ont *paru* incapables d'imaginer un grand dessein pour leur pays. Le premier, « nouvel aristocrate », éleveur frotté d'un soupçon de vernis oxfordien, s'intéresse avant tout aux voitures et aux camélias ; son arrogance, assimilée par nombre d'électeurs à un mépris pour leurs difficultés, sa dureté, qui le porte plus aux conflits qu'aux compromis dans une société à la recherche du consensus, ont failli faire perdre les élections à son parti. Il est, dans son mouvement, l'objet d'une profonde opposition, menée surtout par le ministre des relations sociales, qui fut cinq ans chef de la diplomatie, M. Andrew Peacock.

Face à lui, M. Hayden a été plus brillant que ce que l'on attendait de cet ancien policier du Queensland. Eduqué à la force du poignet, *parvenu par un travail acharné* à la tête du Labour, « Bill » a abandonné son ton pédant et ennuyeux. Mais, pour tenter d'accéder au pouvoir, il a tiré un trait sur bien des principes sociaux chers aux travaillistes, au point que certains électeurs se demandaient ce qui les séparait de leurs adversaires.

D'autre part, les hommes qui montent au sein du Labour, l'ancien chef des syndicats — l'Australian Council of Trade Unions (ACTU), — M. Bob Hawke, et le premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud, M. Neville Wran, passent plutôt pour des conservateurs. M. Wran est fort bien vu des hommes d'affaires de Sydney. M. Hawke, qu'une rivalité profonde oppose à M. Hayden, paraît favorable à une sorte de néo-capitalisme, inspiré de l'Allemagne fédérale ou du Japon, où le gouvernement, les travailleurs et les tenants du capital, grâce à des contacts étroits, formeraient une « *troïka* ».

Malgré ces concessions idéologiques, les travaillistes n'ont guère de chances — à cause d'un système électoral d'une grande complexité qui favorise les conservateurs — d'accéder à un pouvoir qu'ils ont conquis de justesse pendant trois ans au cours des trois dernières décennies. Il leur faut, pour obtenir la majorité des sièges, avoir au moins 51,5 % des suffrages, bien répartis dans les circonscriptions clés. Dans ces circonstances, un gouvernement travailliste ne saurait être qu'une exception. Il existe aussi un petit parti démocrate, formé il y a quelques années par un ancien libéral brouillé avec M. Fraser, le sénateur Don Chipp, et qui joue un rôle clé au Sénat (2).

« Nos hommes politiques ne sont pas assez audacieux, ils ne font que regarder dans le rétroviseur et pas devant eux », se plaint le principal économiste de l'importante compagnie minière C.R.A. (Conzinc Rio Tinto Australia), filiale de la Rio Tinto britannique, M. John McLeod. Les Australiens n'arrivent plus à prendre la mesure de leur pays. Ils se trouvent démunis devant la crise économique, face à un chômage sérieux, certes, mais que les autres pays industrialisés connaissent depuis des décennies. Ici, chômage et crise sont des mots nouveaux, et font peur ; les pays de tutelle, touchés par la récession, ne peuvent plus leur venir en aide, ou alors demandent en échange une part de plus en plus grande des richesses de l'Australie.

Rivalités régionales

Ils jouent aussi des divisions de cette nation, qui n'est, en fait, que le Commonwealth de six Etats et de deux territoires, où l'intérêt local l'emporte sur toute autre considération. Le représentant du Joint Coal Board de Nouvelle-Galles du Sud nous disait, défendant les gigantesques projets de développement de l'électricité thermique dans son Etat : « *Cela nous fournira des emplois ; nous n'aimerions pas que ces emplois aillent au Victoria.* » Dans ce dernier Etat, le responsable de l'exploitation de la lignite nous parlait d'« *exportation* » d'électricité. Vers un pays étranger ? Mais non, vers les Etats voisins.

Le développement économique a accentué ces rivalités. Mais il n'y a pas de risque d'éclatement du pays, en dépit de tendances « séparatistes » au Queensland — le *Deep North* réactionnaire — ou en Australie occidentale. Ces deux Etats, les plus riches et les moins peuplés, affirment qu'ils fournissent les richesses tandis que les autres accaparent le pouvoir. « *Notre argent sert aux dépenses sociales à Sydney ou Melbourne, nous produisons, vous dépensez* », disent leurs responsables. Ce à quoi les autres répondent : « *Les impôts que paient nos citoyens, plus nombreux, partent chez vous !* » Ces réactions sont l'héritage d'un passé récent : les six colonies indépendantes se fédérèrent en 1901 seulement, grâce à une Constitution « *fondée sur leurs jalousies mutuelles et qui avait pour objet principal de tenter de les réconcilier* ».

Face aux Etats, le pouvoir central de Canberra n'a que des prérogatives définies de manière limitative *par la Loi fondamentale*. Il a fallu un référendum pour donner au Commonwealth un pouvoir — toujours contesté au Queensland et en Australie occidentale — sur les affaires aborigènes. Canberra ne peut contrôler l'industrie minière que par le biais des licences d'exportation, la terre appartenant aux Etats. Certains premiers ministres conservateurs, comme Sir Charles Court, à Perth, ou M. Joh Bjelke-Peterson, à Brisbane, entendent demeurer maîtres chez eux, même s'ils font partie de la coalition gouvernementale au plan national.

« *Canberra, Sydney et Melbourne ont perdu tout contact avec la réalité des besoins du développement de l'Australie* », déclarait naguère Sir Charles Court. Il est vrai que Canberra, capitale artificielle, ville de bureaucrates noyée dans la verdure, semble éloignée de tout. Où prendre prise avec le réel quand on partage son temps entre un agréable bureau et une charmante maison avec jardin ?

Trois millions et demi d'immigrants

On aurait pu penser que l'afflux d'immigrants depuis la fin de la seconde guerre mondiale, qui ont bouleversé l'équilibre ethnique d'un pays auparavant presque exclusivement anglo-saxon, modifierait la mentalité traditionnelle. Il n'en est rien pour le moment, alors que le processus d'assimilation se poursuit au sein des communautés grecque ou italienne ; il existe pourtant encore en Australie une influente branche du P.C. italien alors que les communistes australiens sont d'autant plus divisés qu'ils sont peu nombreux. Le premier député « ethnique » — le travailliste Theophanous — a été élu le 18 octobre. Trois millions et demi d'immigrants se sont établis en Australie en trente-cinq ans. Un Australien sur cinq est né à l'étranger, un sur quatre a au moins un parent né à l'étranger. La proportion d'Asiatiques demeure très faible, malgré l'afflux de dizaines de milliers d'Indochinois ces dernières années ; dominent les Européens — Scandinaves, Baltes, Serbo-Croates, Turcs. Rares sont les Français dans ce pays lointain, peu et mal connu chez nous et souvent décrit à coup de clichés vieillis et condescendants.

Après des décennies de prospérité facile, alors qu'il faut, pour rester aussi riche ou pour s'enrichir encore plus, faire preuve d'imagination et d'esprit de décision, les Australiens semblent avoir du mal à se ressaisir. Ils traversent pourtant une phase délicate. Un observateur aussi perspicace que Maximilian Walsh estime que l'incertitude économique peut conduire à une sérieuse augmentation de la criminalité, déjà perceptible, voire à une radicalisation politique et peut-être à la naissance d'un terrorisme causé par le désespoir.

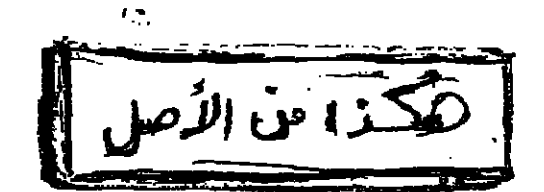
Un tel jugement paraît excessif, appliqué à un pays si bien pourvu en ressources minières et agricoles. Comparée aux autres pays industrialisés, pour ne pas parler d'un tiers-monde qui commence à sa porte, l'Australie n'est guère à plaindre. Mais, pour faire face au défi qui s'annonce avec le boom minier et énergétique, cette nation de pionniers embourgeoisés va devoir retrousser à nouveau ses manches.

PATRICE DE BEER.

(2) Le résultat des élections du 18 octobre est le suivant : Chambre des représentants, coalition gouvernementale (libéraux, nationaux agrariens) 74 sièges, travaillistes, 51 ; Sénat, coalition, 31, travaillistes, 27, démocrates, 5, indépendant, 1.

Prochain article :

Le boom minier



Swissair remercie toutes les compagnies aériennes qui rendent sa première classe toujours plus exclusive.

Celui qui souhaite, comme par le passé, bénéficier de la première classe en Europe, peut compter sur les doigts d'une seule main les compagnies équipées de cette classe traditionnelle.

Swissair entend bien appartenir à ce cercle restreint. C'est pourquoi elle s'est décidée à maintenir sa première classe même sur les plus courts de ses vols.

Dans de nombreux aéroports, les guichets réservés aux passagers de première classe leur épargnent toute attente. Nos passagers de première classe ont également le privilège de pouvoir embarquer davantage de bagages et de prendre en cabine davantage de bagages à main.

En outre, plus de 20 aéroports offrent à nos passagers de première classe la possibilité de demeurer jusqu'à l'embarquement dans un salon d'attente de première classe qui leur est réservé (à Genève, Zurich, Bâle, Vienne, New York et Hong Kong, au lounge Swissair) où ils se feront servir la boisson de leur choix.

Ces attentions particulières se retrouvent à bord où de larges et confortables fauteuils offrent une totale liberté de mouvements. (A bord des nouveaux et silencieux DC-9-81 que nous sommes les premiers à mettre en service, il y a même des fauteuils en cuir véritable. Sans compter l'agrément des toilettes particulières pour les passagers de première classe.).

Et puis il y a le plaisir d'apprécier une cuisine élaborée avec l'expérience traditionnelle de la gastronomie helvétique. (Sur les longs trajets, nous servons même la fameuse cuisine moderne de Swissair.) Avec, bien sûr, les vins les plus nobles et autres boissons à discrétion.

Il y a encore le plaisir des oreilles sur nos avions gros-porteurs : 8 programmes musicaux en hi-fi. Et le casque Sennheiser au lieu de l'écouteur habituel.

A cela s'ajoute la possibilité de pouvoir réserver, pour les vols Genève ou Zurich/New York (ou au retour) le confortable siège-couchette Slumberette situé sur le pont supérieur de nos Boeing 747 (supplément 250 F).

Et soyez assuré que notre personnel de cabine est prêt à vous offrir un service attentionné, car il dispose de davantage de temps et davantage d'espace pour vous satisfaire. Il a été tout spécialement instruit pour cela.

Parvenus à destination, vos bagages seront traités en priorité. Ainsi, voyez-vous, ce n'est pas seulement aux autres compagnies que nous devons le fait d'avoir une première classe qui est et sera toujours incomparable.

GGK

swissair

La campagne de M. Giscard d'Estaing

AU «FORUM DE L'AVENIR»

« Autant d'emplois ou de postes de formation que de jeunes sur le marché du travail »

Arrivé sous le chapiteau central du « Forum de l'avenir », au terme d'un spectaculaire compte à rebours illustré par un mur d'images, M. Giscard d'Estaing est accueilli par quelque quinze à vingt mille jeunes (les organisateurs annoncent trente mille, mais l'évaluation est difficile) qui tiennent à bout de bras des « cierges magiques » incandescents. L'ovation est énorme. A de multiples reprises, au cours de son intervention, le chef de l'Etat sera interrompu par des acclamations, qui ne paraissent pas toujours très liées au contenu de ses propos.

Après avoir déclaré : « *J'ai choisi d'ouvrir avec vous ma campagne pour un septennat nouveau* (...) *parce que l'avenir de la France, c'est vous* », le président de la République demande « *un instant de silence* » et frappe trois coups avec un maillet sur le pupitre qui est devant lui. Il lance : « *Ma campagne est ouverte !* »

Il poursuit : « *Ma campagne est dédiée à l'avenir de la France. En présentant ma candidature, je ne pense pas au passé. Ce qui est fait est fait. Je pense à l'avenir* (...) *un avenir que nous allons préparer ensemble. Le premier septennat a été consacré à faire face, réformer les structures vieillies de la société, faire face aux deux chocs pétroliers, dessiner l'indépendance énergétique de la France. Le second septennat sera celui de l'offensive pour préparer l'avenir.* (...)

» *Cette campagne est politique. Vous n'aimez pas le mot, car il est synonyme pour vous de promesses faciles, d'engagements non tenus et de pêche aux voix. J'ai un handicap, puisque j'ai exercé des responsabilités, mais j'ai aussi un avantage, puisque j'ai été élu : on peut me juger sur pièces et je ne renie rien de ce qui a été fait de 1974 à 1981.* »

Après avoir rappelé qu'il a tenu ses promesses de 1974 relatives au vote à dix-huit ans et au sort des personnes âgées, M. Giscard d'Estaing expose son intention « *de parler aux jeunes un langage d'adulte* » au moment où « *beaucoup parlent aux adultes un langage d'enfant* ». « *Vous allez pouvoir organiser vous-mêmes*, dit-il, *l'entrée de la France dans l'avenir.* » Il ajoute : « *Dans mon septennat nouveau, la priorité sera celle de la jeunesse. C'est-à-dire son éducation, sa formation professionnelle et son emploi.* »

Le chef de l'Etat indique qu'il développera en d'autres circonstances le thème de l'éducation. Il mentionne seulement « deux idées forces » : « *L'enseignement doit continuer à améliorer l'égalité des chances entre les jeunes Français* » et « *l'éducation doit conduire vers l'emploi* (...), *sa tâche n'étant plus seulement de donner la connaissance* ». Il estime qu'il y a là « *une tâche nouvelle qui peut rénover l'intérêt et l'importance de la fonction enseignante, qui peut rompre aussi son isolement sans l'interdire à aucun autre intérêt que la préparation à l'emploi.* » Il souligne : « *Je le dis aux enseignants et aux enseignantes, le septennat nouveau sera celui de la rénovation de la fonction et du rôle des enseignants.* »

Le président sortant en vient ensuite à l'« *engagement central* » de sa campagne : l'emploi. Il déclare : « *Il y a sept ans, je m'étais engagé à donner aux jeunes la pleine citoyenneté : la majorité a été fixée à dix-huit ans. Aujourd'hui, je m'engage à ce que soient offerts, par priorité, aux jeunes, autant d'emplois ou de postes de formation qu'il arrivera de jeunes sur le marché du travail.* »

M. Giscard d'Estaing reprend alors les « *deux conditions et sept actions* » de son plan pour l'emploi (*le Monde* daté 29-30 mars). A propos de la deuxième action (encouragement au départ des travailleurs immigrés) il insiste, tentant d'abréger les applaudissements : « *Cette action, il faut bien la comprendre car elle pose un problème humain* (...). *Je vous demande de me comprendre : cela ne concerne pas ceux qui, travaillant depuis longtemps dans notre pays, font partie de la société française, ni ceux qui viennent des pays de la C.E.E. ou des pays candidats à l'adhésion à cette communauté (les Espagnols et les Portugais). Cela concerne ceux qui sont venus en France uniquement pour y chercher un travail temporaire.* » Il précise que la mesure qui sera proposée sera fondée sur des contrats « *retour-recrutements* » proposés aux entreprises : aide apportée aux immigrés pour rentrer dans leur pays et engagement par les entreprises d'un nombre équivalent de travailleurs nationaux.

Propositions de concertation

Au terme de la présentation de son plan, le président déclare : « *Il est possible de créer ainsi* [grâce à ces actions] *un million d'emplois supplémentaires d'ici à 1985.* » « *J'en ai le tableau détaillé* », précise-t-il. Il ajoute, à propos du financement de ces mesures, qu'il est « *détaillé et chiffré* ». « *C'est*, dit-il, *un effort comparable à celui qui a été consenti de 1974 à 1981 pour tenir les engagements du premier septennat. Ce qui a été fait peut encore être fait. Ce ne sera pas facile mais cela peut être réalisé.* » Et M. Giscard d'Estaing annonce qu'il répondra lundi à la télévision (au cours de l'émission « Cartes sur table ») à « *toutes les questions* » qui lui seront posées sur ce sujet.

Il affirme encore : « *Je souhaite que cet effort national pour l'emploi des jeunes puisse être conduit de manière non partisane. Les textes de loi nécessaires feront l'objet d'une proposition de concertation vis-à-vis de la majorité mais aussi vis-à-vis de l'opposition. Les partenaires sociaux, syndicats et patronat, seront associés à la préparation et des responsabilités d'exécution, de caractère non partisan, pourront être proposés à des membres de l'opposition.* »

A propos de la nécessité de « *faciliter le premier départ dans la vie de tous les jeunes qui s'installent à leur compte* » (professions médicales et libérales, artisans, commerçants, travailleurs individuels et agriculteurs) M. Giscard d'Estaing indique : « *Il faut prévoir un statut fiscal et social des revenus tirés de la première année de travail et un régime de prêts lorsque ceux-ci sont nécessaires à l'installation.* »

Le président sortant souligne ensuite sa volonté de faire de notre société « *cloisonnée, repliée et divisée* » une « *société de communication ouverte* ». Il se félicite du « succès d'écoute » de Radio 7 et annonce que si ce succès se confirme, d'autres radios jeunes, « *préservées par le monopole public des puissances de l'argent, ou de l'aventurisme des pirates, pourront diffuser dans les grandes villes de France la voix, la musique et les préoccupations de la jeunesse* »

Le chef de l'Etat traite ensuite de « *la France dans le monde* ». Il déclare : « *Pour maintenir la sécurité je n'ai pas hésité à intervenir là où c'était nécessaire Et je l'ai fait tout seul !* (...) *La défense assure la sécurité et le dialogue recherche la paix. Je maintiendrai ces deux attitudes en dépit d'attaques médiocres et contradictoires* (...) *Dans les temps à venir, et peut-être bientôt, nous traverserons sûrement des moments difficiles et dangereux Dans ces moments, la France tiendra ses engagements. Elle exigera partout en Europe et dans le monde, le respect des principes d'indépendance et de liberté, conformément aux accords existants. Elle tirerait toutes les conséquences de leur violation Elle le fera avec détermination et avec sang-froid* (...) *N'oubliez jamais que la fermeté c'est le sang-froid.* » Evoquant les actions à encourager (échanges internationaux, stages, etc.), le président de la République cite aussi les offices de la jeunesse « *franco-allemand, franco-québécois* », « *et demain* ajoute-t-il, *si nous le voulons franco-polonais* »

M Giscard d'Estaing s'apprête alors à quitter le forum. Il remercie son auditoire et lui demande son soutien. L'assistance scande : « *On va gagner !* » et « *Allez Giscard, allez !* ». « *J'y vais donc !* », lance le président de la République. Et il ajoute : « *J'ai besoin du témoignage de la jeunesse puisque l'enjeu de ma campagne est l'avenir. Je vous demande de convaincre autour de vous puisque, aujourd'hui, ce sont les jeunes qui peuvent influencer les adultes.* » Il termine par un vœu : « *Qu'il y ait dans cette salle deux futurs présidents de la République, un, si possible à cette tribune, et un autre — ou une autre — qui exercera un jour cette fonction. Je lui dis à l'avance bon courage, et je souhaite qu'il se souvienne alors de cette rencontre d'aujourd'hui où, en vous parlant d'avenir, je pensais à lui. Et à vous tous.* »

Le président quitte alors le chapiteau en passant au milieu de l'assistance, créant ainsi une bousculade impressionnante.

N.-J. B.

L'aide au retour des immigrés : un passeport pour l'exclusion

Tout en soulignant qu'un travailleur n'en remplace pas immédiatement un autre dans n'importe quel emploi, et qu'il n'est pas question « *de chasser brutalement de France des hommes qui ont travaillé à nos côtés* », le président de la République n'en estime pas moins qu'il faut « *continuer à arrêter les nouvelles arrivées et inciter au retour dans les pays d'origine* ». Selon le chef de l'Etat, le nombre des travailleurs immigrés « *peut être réduit de plusieurs centaines de milliers en quelques années* ».

C'est ce qu'avait déjà annoncé, dans son « point de vue » intitulé « *Entre le bouc et l'autruche* » (*le Monde* du 15 juin 1979), M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés. Il écrivait alors que « *les quatre millions d'étrangers qui vivent en France, au lieu de voir leur nombre augmenter comme depuis trente ans, vont le voir diminuer de 3 % ou 5 % par an* ».

Le chiffre de quelque deux cent mille personnes par an avait toutefois été, par la suite, contesté par M. Stoléru. Or, dès le 4 octobre 1977, le secrétaire d'Etat avait, lors d'une conférence de presse, exprimé l'idée qu'il convenait de ramener la population étrangère de quatre millions de personnes à deux millions d'ici à 1990. Il semble à présent que l'on en revienne à ce durcissement de la politique migratoire, avec tous les risques d'arbitraire qu'il comporte. Car sur quels critères, sur quels moyens va-t-on s'appuyer pour inciter les immigrés à regagner leur patrie ?

Certes, les années 1979 et 1980 ont vu s'accentuer le processus qui consiste à faire endosser fallacieusement aux travailleurs étrangers la double responsabilité de la crise de l'énergie et de la situation de l'énergie et de la situation de l'emploi. Le gouvernement dispose, à cet égard, de la loi Barre-Bonnet qui renforce les pouvoirs policiers à l'encontre des immigrés. Cependant, cet arsenal demeure incomplet dans la mesure où le projet de loi Bonnet-Stoléru, complémentaire du précédent — et qui entend réduire le statut des étrangers à deux catégories : celle de résident privilégié après vingt ans de séjour en France, et celle de résident ordinaire, dont la carte ne serait valable qu'un an et éventuellement non renouvelable, — n'a toujours pas été voté par le Parlement.

Tour à tour, le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel ont d'ailleurs annulé partiellement les mesures qui visaient à susciter le départ, chaque année, d'environ trente-cinq mille personnes, à quoi s'ajouteraient cinquante mille naturalisations, cinquante mille « disparitions » (départs, mises à la retraite, décès...) et trente-cinq mille à cinquante mille départs volontaires d'immigrés bénéficiant de l'aide au retour, procédure désormais légalisée.

Sur ce dernier point, l'annonce d'une augmentation du pécule versé aux bénéficiaires avalise les analyses de la plupart des observateurs : l'aide au retour, qui représente pour la collectivité une dépense avoisinant un demi-milliard de francs pour cinquante mille personnes (travailleurs et familles), n'a guère recueilli de succès auprès des intéressés. Le dispositif mis en place, qui dépossède les immigrés d'une partie des avantages sociaux auxquels ils pourraient prétendre en fin de carrière, éveille toujours leur méfiance.

L'aide au retour n'est rien d'autre qu'un passeport pour l'exclusion, cette fois définitive, du territoire français. Les conditions de versement du pécule dans les pays d'origine restent soumises, en outre, à de nombreux aléas. — J. B.

LES RÉACTIONS

M. CHIRAC : un changement total de conception.

M. Jacques Chirac juge ainsi les propositions de M. Giscard d'Estaing dans une interview au *Quotidien de Paris* du lundi 30 mars :

« *Je ne crois pas que* (...) *lorsque l'on a affirmé clairement que la croissance devait être douce on puisse subitement et en raison des circonstances, à la veille d'une élection, changer complètement d'état d'esprit, de conception et de politique. D'autre part, les mesures qui nous sont présentées me paraissent davantage marquées par le désir de répartir la pénurie en matière d'emploi, plutôt que par celui de créer les conditions d'une reprise de l'activité économique, en changeant de politique de l'économie, en privilégiant l'augmentation de l'activité et la libération des énergies qui existent chez l'ensemble des entrepreneurs de notre pays. Aucune de ces mesures n'est véritablement nouvelle, et aucune n'a réussi. Mais l'essentiel n'est pas là : lorsqu'on veut engager un processus de redressement économique, on ne le fait pas avec une série de mesures techniques.*

Dans une interview accordée à *France-Soir* du lundi 30 mars, le maire de Paris déclare, à propos du plan de M. Giscard d'Estaing : « *Je n'ai pas trouvé le commencement d'une idée neuve. Ce plan ne créera pas un seul emploi supplémentaire. C'est un plan de répartition de la pénurie du travail. Le coût de ces mesures est manifestement considérable. Il n'est pas chiffré. Comment le financera-t-on ?*

M. CRÉPEAU (M.R.G.) : des gadgets.

M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, dimanche 29 mars, que « *les promesses* » de M. Giscard d'Estaing « *débouchent sur la nomination d'un « Monsieur-jeunes »*. « *C'est ainsi*, a-t-il indiqué, *que Valéry Giscard d'Estaing a coutume de résoudre les problèmes de société. M. Giscard d'Estaing se garde de dire que l'évolution démographique* (...) *transformera les jeunes chômeurs en chômeurs adultes.* » « *Une fois de plus*, a-t-il ajouté, *l'actuel président a répondu à l'attente des Français et surtout des jeunes français par des gadgets.* »

M. LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du P.S., a déclaré, samedi 28 mars, à Béziers : « *Les sept mesures du président-citoyen-candidat Valéry Giscard d'Estaing, ce sont les sept nains.* (...) *Tout se passe comme dans* Blanche-Neige et les sept nains ; *à un mois des élections, Giscard fait comme la marâtre de l'histoire, qui se regardait tout le temps dans son miroir. Pour Giscard, c'est sa télévision. Il lui demande : « Miroir, mon fidèle miroir, est-ce que je serai président de la République ? »*

M. JEAN-PIERRE CHEVENEMENT, membre du conseil politique de M. Mitterrand, a affirmé, dimanche 29 mars : « *Le soi-disant plan Giscard sur l'emploi n'est qu'une resucée de mesures qui ont déjà été prises et qui ont échoué à endiguer la marée montante du chômage, qu'il s'agisse du renvoi des immigrés ou des mises en préretraite des travailleurs âgés.* (...) *On ne résoudra pas le problème de l'emploi si on ne s'attaque pas aux problèmes économiques. Le potentiel démographique français, pour les socialistes, n'est pas un handicap, c'est une chance. Pour Giscard c'est l'inverse.* »

Mme HUGUETTE BOUCHARDEAU, candidate du P.S.U. : « *Giscard se moque des Français Après avoir oublié l'emploi, il fait mine de s'y intéresser Son plan n'est pas fait pour créer des emplois. Son seul but est de ne plus appeler chômeurs et compter comme chômeurs certaines des personnes qui cherchent un emploi. Les sept propositions de Giscard d'Estaing sont décrites dans le plus grand flou et aussi la plus grande mauvaise foi. La priorité de ce plan c'est de faire sortir du marché du travail les femmes, les travailleurs âgés, les immigrés.* »

Hostilité ou réserve chez les syndicats

Après la C.F.D.T., qui a estimé que les « *sept actions* » proposées par M. Giscard d'Estaing pour lutter contre le chômage comprenaient des « *menaces à l'égard des immigrés, des femmes et des chômeurs* » (*le Monde* daté 29-30 mars), les autres organisations syndicales ont réagi, d'une façon négative dans l'ensemble, au plan établi par le président de la République.

Pour la C.G.T., il s'agit d'une « *répartition non pas du travail, mais d'un chômage encore plus vaste* ». M. Krasucki assure que « *c'est la généralisation de la précarité de l'emploi, sous forme de temps partiel et d'autres combinaisons privant les travailleurs de leurs garanties collectives, tandis que les patrons recevraient d'incroyables cadeaux supplémentaires et les moyens d'utiliser le temps de travail des gens à leur prix* ».

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, exprime de nombreuses réserves. « *Il n'est pas possible*, dit-il, *de balayer d'un revers de main la création d'un certain nombre d'emplois publics. Les P.T.T., les finances et les impôts, par exemple, ont des besoins qui, non satisfaits, mettraient en cause la qualité du service public.* » Quant à l'institution d'un système prévoyant que les chômeurs embauchés par une entreprise pourraient continuer à percevoir une partie de leurs indemnités, pour délester l'entreprise d'une partie du salaire, « *cela reviendrait*, assure M. Bergeron, *à subventionner l'industrie par le canal de l'UNEDIC* », alors que l'« *assurance-chômage est née d'une convention librement négociée entre le C.N.P.F. et les syndicats* ».

La FEN, qui ne juge que les mesures relatives à la formation professionnelle des jeunes, affirme qu'il s'agit d'une « *formation-bidon, émanant directement du C.N.P.F. et tendant à substituer à une formation vraie un apprentissage sur le tas* ».

Enfin, la C.F.T.C. considère qu'il convient de faire « *un effort beaucoup plus important de création d'emplois* ». Son secrétaire général, M. Jean Bornard, ajoute : « *Ce nouveau type de croissance ne pourra être inventé sans un appel à des initiatives très décentralisées au niveau des régions et des localités, appel qui avait été lancé par le Conseil économique et social, mais que le VIIIe Plan n'a pas repris.* »

Le P.S. oppose « l'état des français » à « l'état de la France »

M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a présenté, lundi *matin 30 mars*, à la presse, un ouvrage intitulé *l'Etat des Français*, et qui porte en sous-titre *les Promesses non tenues : 1974-1981*. Cet ouvrage est destiné à contrer celui que publie, le lendemain, M. Giscard d'Estaing sur *l'Etat de la France*.

Il s'agit, en effet, pour les socialistes, de faire apparaître le président sortant comme le « *champion du monde des promesses non tenues* », selon l'expression de M. Fabius, et de montrer qu' « *à côté de la propagande il y a la réalité* ». « *Valéry Giscard d'Estaing voudrait se présenter comme le candidat de l'emploi alors qu'il est le président du chômage* », a ajouté le porte-parole du parti socialiste.

L'Etat des Français est préfacé par M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire souligne que, « *à l'issue d'un septennat qui fut sans doute le plus désastreux qu'ait connu la France depuis 1940* », il est important de pouvoir comparer « *les promesses du candidat-président* » avec « *les résultats du président-candidat* ». Cet ouvrage compte trois parties : la politique économique et sociale, la société et les institutions, et la politique étrangère. Chacune d'elles distingue les discours du chef de l'Etat et la réalité telle que le P.S. l'a décrite.

Ainsi, au chapitre économique, figure sur la page de gauche cette phrase prononcée le 8 juillet 1977 à Carpentras par le président de la République : « *L'objectif est que, à la rentrée, au couple emploi et chômage soit substitué le couple emploi ou formation.* (...) *A la fin de cette année, la France sortira à la fois de la crise et de l'inflation.* » ; sur la page de droite on peut lire notamment : « *Quatre jeunes chômeurs sur dix n'ont pas de qualification professionnelle.* (...) *En 1979, la proportion de salariés qui ont bénéficié d'une formation professionnelle a été moindre qu'en 1978.* »

Ce petit livre (il compte soixante-dix-neuf pages) s'achève par un chapitre intitulé : *Sept ans de Giscard ou le « Dire » à la place du « faire ».* »

★ *L'Etat des Français*, Ed. Club socialiste du livre, 79 pages.

Du « non mais... » au « oui mais... » pour la semaine de 35 heures

Dans un questionnaire publié par *la Vie française* du 30 mars 1981, trois des principaux candidats à l'élection présidentielle sont d'accord pour affirmer que la réduction de la durée de travail, un des thèmes de la campagne, ne saurait être appliquée immédiatement sans réduction de salaires.

● POUR M. GISCARD D'ESTAING, les « *propositions visant à réduire la durée du travail à 35 heures pour tout le monde en maintenant les salaires sont de fausses solutions qui conduisent à de faux emplois.*

» *Ceux qui proposent les trente-cinq heures, proposent-ils aussi une baisse des rémunérations ? Proposent-ils un allongement de la durée d'utilisation des équipements ?* », demande M. Giscard d'Estaing, qui affirme : « *Eluder ces deux questions, c'est duper l'opinion et c'est conduire le pays au devant des plus grandes difficultés* »

M. Giscard d'Estaing propose de rechercher les moyens d'aménager la durée du travail sans porter atteinte à la compétitivité des entreprises.

● M. JACQUES CHIRAC juge « *illusoire et malsain de penser qu'on peut se contenter de la situation actuelle et qu'il suffit, pour résorber le chômage, de favoriser un meilleur partage de l'emploi en répartissant en quelque sorte la pénurie* ». Pour lui, une « *modulation du temps de travail est à rechercher en fonction de la situation des entreprises* (...) *ou bien la réduction de la durée du travail s'accompagne d'une réduction correspondante de salaire, ou bien s'instaure le déséquilibre financier des entreprises et par conséquent, celui de l'économie* ».

● M. MITTERRAND, enfin, est le seul à affirmer que la réduction de la durée de travail est compatible avec les données actuelles de l'économie française. Il propose une négociation qui devrait « *comporter des clauses sur la durée d'utilisation des équipements ainsi que sur le partage des gains de productivité, de telle sorte que les coûts de production des entreprises en cause ne soient pas accrus* ». Et M. Mitterrand conclut : « *Il ne peut y avoir dans ce domaine de règle uniforme générale qui risquerait d'être excessive ici, et insuffisante là* »

La publication de l'ouvrage « l'Etat de la France »

« On veut faire croire à la France que son ennemi n'est pas le virus mais le médecin », écrit le chef de l'État

Le livre *l'Etat de la France*, qui dresse un bilan du septennat et dont la préface est signée de M. Valéry Giscard d'Estaing, paraît lundi 30 mars aux Editions Fayard. Il s'agit d'une sorte de compte-rendu de mandat divisé, outre la préface, en trois chapitres : « Pourquoi une nouvelle croissance », « La mise en œuvre de la nouvelle croissance » et « Pour un nouvel ordre mondial ». A l'intérieur des chapitres sont rassemblées des citations empruntées à l'ouvrage *Démocratie française* et aux textes de quatre-vingts discours présidentiels. On trouve aussi des tableaux, des graphiques devant permettre de comparer *« les ambitions et les réalisations »*.

Dans sa préface, M. Giscard d'Estaing écrit : *« Ces sept années ont été des années de crise (...). Cette crise engendre des mécontentements et des souffrances. Il est légitime de les reconnaître et je dois accepter la part des responsabilités qui incombe naturellement à quiconque se trouve à la tête.*

» Mais il ne faut pas dévier ces mécontentements en trompant l'opinion sur les causes véritables. (...) Beaucoup s'efforcent de faire croire à l'opinion qu'elle souffre non du mal mais du remède, que son ennemi n'est pas le virus mais le médecin. Action malhonnête et nuisible : malhonnête car ceux qui s'expriment ainsi savent bien qu'ils tiennent un langage fourbe; et nuisible, car aucun peuple démocratique ne peut faire face à ses difficultés si ceux qui prétendent le conduire lui posent ses problèmes en termes grossièrement faussés.

» La seconde erreur du débat national est d'ignorer le fait que ce qui a été accompli en France de 1974 à 1981 est avant tout l'œuvre collective du peuple français (...). La plupart des décisions procèdent de discussions à plusieurs. C'est ainsi que j'ai eu deux cent dix entretiens en tête à tête avec le premier de mes premiers ministres, et cinq cent soixante entretiens avec le deuxième : on est loin de la vision simpliste d'un président de la République conduisant une cavalcade solitaire dans le paysages économique et social. »

Le chef de l'Etat écrit encore : *« C'est une tradition historique de croire que les dirigeants entretiennent une querelle éternelle avec les peuples dont ils conduisent, durablement ou provisoirement, le destin. Au moment de rendre le pouvoir qui m'a été confié pour sept ans, je peux dire que tel n'a pas été mon cas. A de rarissimes exceptions près, qui tiennent sur les doigts des deux mains, je n'ai jamais ressenti autre chose que la décence naturelle, la raison, et souvent la bienveillance de ceux dont je présidais la République. »*

Il est possible d'assurer le maintien et même une progression du pouvoir d'achat au cours des prochaines années

déclare le président de la République

« Une politique cohérente de lutte contre l'inflation doit s'appuyer sur certaines actions de caractère fondamental, telles que la modération de la croissance de la masse monétaire, la maîtrise des finances publiques et la stricte limitation de leur découvert, la stabilisation des prélèvements obligatoires, la modération de la progression des rémunérations, et, enfin, la défense de la valeur du franc », déclare M. Giscard d'Estaing dans une interview que publie, lundi 30 mars, notre confrère *les Echos*.

« Certains veulent remettre en cause la liberté des prix. Lorsque, en 1978, j'ai décidé le retour à la liberté des prix, j'ai indiqué clairement que cette décision était irréversible. Je le confirme ici solennellement. Contrairement à ce que peuvent faire penser quelques exemples de hausses abusives — et il y en a eu, — la liberté des prix joue, dans le contexte actuel, un rôle favorable à la modération. »

A une question concernant l'alourdissement des « prélèvements obligatoires » depuis 1974, M. Giscard d'Estaing répond : *« L'augmentation de la pression fiscale résulte, pour une faible part, de la fiscalité locale et, pour l'essentiel, des cotisations sociales. Celles-ci représentaient 13,4 % du PIB en 1973. Elles en représentent aujourd'hui 18 %.*

» Il convient, ensuite, de se demander quelle est la contrepartie de cette augmentation des cotisations. Le calcul est simple. De 1974 à 1980, les relèvements des cotisations ont procuré aux régimes de Sécurité sociale des ressources supplémentaires : près de 130 milliards de nos francs de 1980. Ces ressources ont été affectées à l'assurance - maladie — extension de la protection, développement de l'appareil sanitaire, — à l'élévation du pouvoir d'achat des personnes âgées — le pouvoir d'achat du minimum vieillesse a augmenté de 63 % depuis avril 1974 — et à l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi. (...) Notre objectif doit être, désormais, de stabiliser et, si possible, de réduire le poids des prélèvements obligatoires sur l'économie, et, tout particulièrement sur les entreprises. »

En conclusion, M. Giscard d'Estaing déclare qu'il est possible d'assurer le maintien et même une progression du pouvoir d'achat au cours des prochaines années, *« à condition de pratiquer une politique sérieuse »*.

Mme SIMONE VEIL SOUTIENT M. GISCARD D'ESTAING

Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, a déclaré dimanche 29 mars au micro de FR 3 qu'elle est *« solidaire »* du groupe libéral de cette assemblée, groupe qui soutient la politique européenne de M. Giscard d'Estaing. Elle a aussi souligné qu'elle s'abstiendrait de participer à la campagne électorale en affirmant : *« J'estime aujourd'hui que je suis un peu en dehors de la politique française et je crois que les parlementaires des autres pays européens comprendraient mal que je participe à cette campagne. »* Mme Veil a encore déclaré : *« J'ai participé au gouvernement et quand je vois la situation de la France de l'extérieur, je considère que la position de nos voisins est souvent plus difficile que la nôtre. Il faut poursuivre la gestion actuelle, même si c'est une voie difficile et amère. Pour le prestige de la France à l'étranger aussi, c'est notre chance. »*

La campagne de M. Marchais

A LA BASTILLE

Nous sommes déterminés à battre M. Giscard d'Estaing

Le parti communiste a organisé, samedi 28 mars, à Paris, une manifestation des jeunes et des travailleurs de la région parisienne. Soixante-dix mille personnes, selon le P.C.F., ont défilé de la place de la République à la place de la Bastille, où M. Georges Marchais a pris la parole. Venue des universités, des lycées et collèges, des entreprises et des quartiers de Paris et des départements de la petite et de la grande couronne, la foule animée a fêté le candidat communiste à l'élection présidentielle.

Un peu fatigué, butant parfois sur les mots, M. Marchais a prononcé un discours de quarante minutes, dans lequel il a violemment dénoncé la politique du chef de l'État sortant et « la France de l'or et du diamant, des bureaux capitonnés, des salons mondains, des châteaux et des hôtels particuliers (...), la France de Giscard d'Estaing, de Chirac, et de quelques autres ». Un petit incident, provoqué par des personnes hostiles au P.C.F., ayant capté l'attention des journalistes, M. Marchais a pris à partie une chaîne de télévision d'Allemagne fédérale, dont la caméra s'était tournée vers le lieu d'une brève bagarre. « Libérez l'information ! », a-t-il lancé, formule que ses auditeurs ont scandée avec lui.

Le candidat communiste a réaffirmé sa détermination d'assurer la défaite de M. Giscard d'Estaing, en réunissant, au premier tour, le plus grand nombre possible de voix.

M. Marchais a appelé les jeunes à exprimer leur *« dégoût »* aux *« politiciens »*, et *« d'abord au premier d'entre eux, à Giscard d'Estaing, (...) champion sortant de ceux qui détiennent aujourd'hui les leviers de commande du pays ». « Giscard*, a-t-il dit, *c'est le chômage, (...) l'injustice, (...) l'autoritarisme. (...) Giscard, c'est la violence et la haine érigées en règles de conduite d'une société où le plus fort, c'est le plus riche, le plus inhumain. Giscard, c'est l'oppression et la guerre, qu'il propose aux jeunes comme idéal en vantant des expéditions coloniales comme celle de Kolwezi. »*

Le candidat du P.C.F. a dénoncé le plan de lutte contre le chômage proposé par M. Giscard d'Estaing.

« Il rejette catégoriquement les trente-cinq heures sans baisse de salaire, a-t-il dit, *il veut développer une classe ouvrière au rabais, avec des millions de travailleuses et de travailleurs en chômage partiel permanent, en promotion bidon, avec des millions de nouveaux intérimaires, de nouveaux salariés sans garanties sociales, livrés au bon plaisir des patrons, sous-qualifiés, sous-payés, surexploités. Et, en même temps, il annonce la suppression de tout contrôle des prix et la multiplication des cadeaux aux patrons, la poursuite des restructurations et des démantèlements. En bref, ce plan Giscard, ce n'est pas le plan des jeunes, c'est le plan des patrons. C'est l'organisation encore plus poussée du chômage. C'est du super-Barre. C'est-à-dire, au bout du septennat, trois millions et plus de chômeuses et de chômeurs, comme le prévoit déjà le VIII[e] Plan. »*

M. Marchais a souligné que, *« dans cette société* [où] *tout est régi par la recherche du profit pour la minorité privilégiée (...), ni Giscard ni les autres politiciens, qui ne veulent pas toucher au capital, ne sortiront les jeunes des difficultés et le pays de la crise »*. Il a énoncé les mesures qu'il propose et les moyens propres à les faire réussir. Il a poursuivi : *« Le monde de la fin de ce vingtième siècle, c'est le socialisme qui, pas à pas, et même s'il a des difficultés, s'il commet des fautes, va de l'avant. Ce sont les peuples, hier colonisés, qui exigent aujourd'hui leur pleine indépendance, la maîtrise de leurs propres richesses. Ce sont les dictatures qui s'effondrent, les peuples qui refusent la barbarie et se battent comme ce vaillant peuple du Salvador, que je tiens à saluer. Ce sont les travailleurs qui luttent pour la justice, la démocratie. Eh bien, c'est dans ce vaste mouvement du monde que nous, communistes, nous voulons inscrire la France, une France indépendante, pacifique, généreuse, fraternelle. »*

Le candidat communiste a appelé les jeunes à faire *« une nouvelle révolution française »*, à instaurer *« une nouvelle République »*, en s'attaquant à la *bastille du capital, avec la conviction qu'il faut et qu'on peut l'abattre »*. M. Marchais a expliqué : *« L'élection présidentielle, pour nous, c'est un moment important de ce combat. Une occasion d'aller de l'avant, de commencer à changer sans attendre. C'est à ce combat pour l'emploi, la justice, la liberté, la fraternité que je vous appelle à participer en votant communiste le 26 avril, dès le premier tour. Plus nous serons nombreux et mieux nous pourrons aller de l'avant. »*

M. Marchais a dénoncé l' *« entreprise de déformation d'une grossièreté phénoménale »*, dont ses déclarations du 23 mars, à la télévision, ont été, selon lui, l'objet. Il a affirmé : *« Je veux battre Giscard, en finir avec sa politique inhumaine, avec son pouvoir insolent, avec la domination féroce de sa classe d'exploiteurs. Je veux que ça change, et que ça change vraiment. Mais, pour surmonter l'obstacle que constitue l'orientation de François Mitterrand, qui passe son temps à quémander la confiance des patrons, j'ai besoin — avec tous les communistes — que les travailleurs, les travailleuses nous soutiennent par millions et par millions le 26 avril au premier tour. Voilà la solution, l'issue. Voilà l'idée dont je sais qu'elle est en train de grandir. Il faut qu'elle prenne la dimension d'un puissant courant populaire. C'est l'affaire de chacun de vous, de chacune de vous. »*

L'AVENIR CONTRE LE CHANGEMENT

D'un côté le disco, les drapeaux aux couleurs bleu, blanc, rouge et cet imperceptible bronzage qui, à la fin de l'hiver, distingue le jeune privilégié du jeune prolétaire ; de l'autre, Jean Ferrat, des œillets, des foulards et des étendards de couleur rouge ou le jean, qu'accompagne un solide pull-over bleu marine : deux jeunesses fêtaient samedi 28 mars, l'une porte de Pantin, le *« candidat de l'avenir »* ; l'autre, place de la Bastille, le *« candidat du changement »*.

Etaient-ils trente mille pour M. Valéry Giscard d'Estaing et soixante-dix mille pour M. Georges Marchais comme l'ont annoncé les organisateurs respectifs ? Une seule chose est certaine, c'est que deux cent cinquante cars de cinquante places avaient été louées par les jeunes giscardiens et que trois *d'entre eux furent investis par* des jeunes communistes de Lyon, de Toulouse et de Marseille qui, en se dissimulant, ont pu, pour la somme de 10 F, venir applaudir Georges Marchais...

A la Bastille, où d'intrépides « J.C. » (jeunes communistes) avaient dressé un drapeau rouge en haut de la colonne, c'était plutôt la fête foraine : *« Avancez, n'ayez pas peur »*, criait le bonimenteur, un responsable des J.C., à ces milliers de jeunes qui arrivaient de la République. *« Il faut choisir votre camp maintenant, tout de suite, surtout un jour fantastique comme celui-là »*, lançait une jeune militante aux plus tièdes. On accueillait les motards « anti-Giscard », ceux-là mêmes qui, porte de Pantin, se virent écartés par la police. On applaudissait vigoureusement un message de Théodorakis, mais on se faisait plus discret après la lecture d'une lettre « fraternelle » du champion du monde soviétique d'échecs Karpov.

Un militant expliquait *« par le souvenir des révolutionnaires de 1789 ou du moins de 1796 »*, le bonnet phrygien rouge qu'il s'était confectionné comme des centaines d'autres.

« De la super-arnaque »

Porte de Pantin, les *« Jeunes pour Giscard »* portaient plutôt le canotier. L'organisation, moins artisanale, évoquait plutôt les concerts de pop' music qui habituellement ont lieu ici. Dix minutes avant l'arrivée du candidat, on annonçait, sous l'immense chapiteau, que M. Giscard d'Estaing *« serait bientôt sur scène »*. Commença alors un hallucinant compte à rebours. La lumière fut éteinte. Une musique indéfinissable à la fois disco et fanfare se fit entendre et des images défilèrent sur un écran géant dressé au fond : *« Vous êtes très nombreux, de la Corse, de l'Alsace - Lorraine, de l'Auvergne, du Centre... »*, commença à clamer une voix énorme, tandis que sur l'écran apparaissaient les images de la douce France que devait ensuite évoquer le président de la République. *« Ça a bougé depuis sept ans*, ajoutait la voix, *le désordre, les guerres. »* Les images de conflits se multipliaient alors. *« Mais la France est forte et grâce à Giscard elle a préparé l'ave... »*, ajouta la voix tandis qu'on voyait sur l'écran, durant la dernière minute, apparaître des photos de M. Giscard d'Estaing. Cette salle ainsi préparée fit un accueil enthousiaste et même délirant au candidat Giscard, qui surgit dans une nuée de photographes fermement écartés. Cette foule devait fréquemment, et à tout propos, interrompre « Valéry » pour l'acclamer.

Une seule bavure pourtant : ces quelques centaines de jeunes restés à l'extérieur sur l'herbe pendant l'intervention de M. Giscard d'Estaing. Les comités giscardiens leur avaient promis Paris et un concert du groupe Police. Ils eurent Eddy Mitchell et l'interdiction formelle du service d'ordre de sortir dans Paris sous *peine de ne pouvoir* le soir même, rentrer chez eux.

« C'est de la super-arnaque », annonçait l'un d'eux. La plupart de ces jeunes-là, « montés » à bon compte à Paris, paraissaient plus *proches de Coluche que* de tout autre candidat. Samedi, il y avait au moins trois jeunesses à Paris.

NICOLAS BEAU.

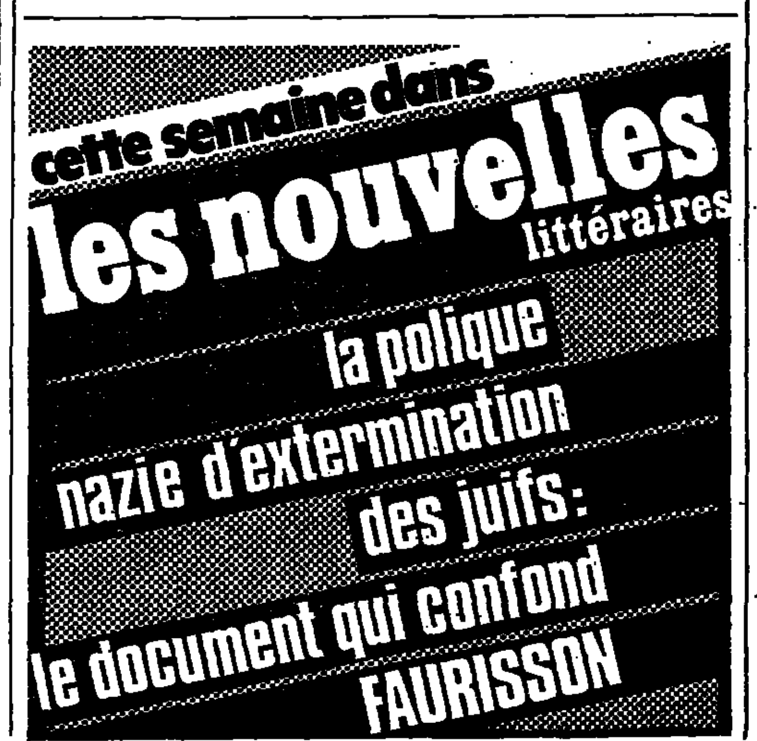
M. LEROY (P.C.F.) : « le Monde » se révèle l'ennemi du pluralisme et de la démocratie.

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a critiqué, samedi 28 mars, au cours de l'émission « Libre expression », sur France-Inter, la façon dont *le Monde* avait rendu compte des déclarations de M. Georges Marchais à la télévision, le 23 mars (*le Monde* du 25 mars).

« Quel est le titre du Monde *?*, a demandé M. Leroy. *C'est une citation de Fabius, dirigeant socialiste. Ainsi* le Monde *informe sur l'émission de Georges Marchais sous un titre qui est une citation d'un dirigeant socialiste. A côté, figure l'éditorial signé de Jacques Fauvet, le directeur du* Monde, *qui constitue un véritable argumentaire au service de François Mitterrand et contre la déclaration de Georges Marchais. »*

M. Leroy a déclaré que les communistes qui lisent *le Monde « ont choisi de ne pas connaître la politique de leur parti. » « Ils lisent un journal*, a-t-il ajouté, *qui se révèle (...) l'ennemi du pluralisme et de la démocratie. »*

[N.D.L.R. - Mis en vente à 14 heures à Paris et le lendemain matin en province, « le Monde » tient compte, dans l'information qu'il donne sur les événements de la veille, de leurs derniers développements. La déclaration de M. Laurent Fabius, première réaction du P.S. aux propos de M. Marchais, était une information plus « fraîche » que ces propos eux-mêmes, lesquels, au demeurant, étaient largement reproduits, en pages intérieures, et commentés, dès la première page. Que M. Leroy prétende interdire aux communistes de lire « le Monde » n'est pas nouveau de la part d'un dirigeant communiste et ne désigne pas le directeur de « l'Humanité » comme un « ami du pluralisme et de la démocratie ».]



UNE MISE AU POINT DE M. FROMONTEIL

A propos de l'emploi du qualificatif *« pessimiste »* prêté à M. Paul Fromonteil, membre du comité central du P.C.F., pour caractériser la façon dont la direction de son parti apprécie les résultats de la campagne présidentielle (*le Monde* du 24 mars), ce dernier nous a adressé une mise au point dans laquelle il écrit notamment :

« Je n'ai jamais — de près ou de loin — porté une telle appréciation. Les chercheurs, les enseignants communistes de la section universitaire de Paris-VII qui ont participé au compte rendu des travaux du comité central peuvent en porter témoignage. »

M. Fromonteil ajoute : *« Je puis témoigner — notamment dans la région* [Poitou-Charentes] *où j'exerce mes responsabilités — — que le soutien à la candidature de Georges Marchais s'affirme non seulement dans l'électorat communiste traditionnel mais aussi chez de nombreux travailleurs et démocrates qui avaient mis leur confiance dans le parti socialiste et sont aujourd'hui très inquiets de sa dérive droitière. La candidature de Georges Marchais est ressentie comme un atout pour faire pencher, le 26 avril, la balance du côté de l'union et du changement. Telle est l'opinion que j'ai émise, elle n'est ni « pessimiste » ni « optimiste », elle est tout simplement réaliste. »*

[Le récit qui nous avait été fait de la réunion à laquelle se réfère M. Fromonteil nous a été confirmé par son auteur. — P. J.]

LE PARTI COMMUNISTE RÉUNIONNAIS CONFIRME SON SOUTIEN A M. MARCHAIS

(De notre correspondante.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — A l'occasion d'une conférence extraordinaire réunie le dimanche 29 mars au Port, le parti communiste réunionnais (P.C.R.) a confirmé son soutien à la candidature de M. Georges Marchais et appelé ses militants et ses sympathisants à voter *« massivement »* pour celui-ci. La direction du P.C.R., animée par M. Paul Vergès, élu sur la liste du P.C.F. à l'Assemblée européenne, a justifié ce choix en expliquant que le secrétaire général du P.C.F. est *« le seul candidat à avoir pris clairement position pour l'exercice du droit à l'autodétermination dans les départements et territoires d'outre-mer »*.

En revanche, le P.C.R. a réservé sa position pour le second tour en affirmant simplement : *« Les voix des DOM seront importantes : nous pourrons participer à l'élection ou à la défaite de tel ou tel candidat. »* S'il est présent au second tour, M. François Mitterrand n'obtiendra pas les voix des communistes réunionnais sans de sérieux engagements en contrepartie. — H. B.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, candidat du Front national (extrême droite), a indiqué, samedi soir 28 mars, à Strasbourg, qu'il lui manque *« quelques dizaines »* de parrainages pour atteindre le seuil des cinq cents signatures requises.

POLITIQUE

La campagne de M. Mitterrand

A PARIS

Plaidoyer pour un rééquilibrage des pouvoirs centraux

Clôturant, le dimanche 29 mars en fin d'après-midi à Paris, le colloque organisé par le P.S. sur le thème « Des hommes libres dans une société sûre », M. François Mitterrand a d'abord traité de la liberté. Celle-ci, a-t-il expliqué, *« est dans l'équilibre des pouvoirs centraux, dans la décentralisation, dans la diffusion du savoir, dans la possession d'un métier et l'exercice des responsabilités et dans l'exercice du temps de vivre ».*

Le candidat socialiste a développé chacun de ces thèmes. Au chapitre de *« l'équilibre des pouvoirs centraux »*, il a rappelé les grandes lignes de sa critiques de la pratique constitutionnelle en relevant notamment que le chef de l'Etat décide *« tout de A à Z ».* Il a précisé : *« Il faut remettre à leur rang le gouvernement et le Parlement, sans pour autant éprouver quelque nostalgie à l'égard des régimes antérieurs. »* Qualifiant la candidature de M. Giscard d'Estaing de *« candidature officielle »*, M. Mitterrand a ironisé sur *« la curieuse répartition »* des tâches opérées au sein du gouvernement entre *« les ministres qui démissionnent pour faire la campagne et ceux qui ne démissionnent pas et qui font la campagne ».* Il a précisé : *« Le président doit être particulièrement scrupuleux* (dans l'exercice de ses prérogatives) *s'il ne veut pas que la démocratie se perde. (...) J'accuse le candidat sortant de tentative de corruption de la démocratie. »*

Evoquant ensuite l'administration de la justice, M. Mitterrand a dénoncé *« la tentative de reprise en main de la magistrature »* et souligné que *« la sécurité est dans l'équilibre des pouvoirs et non dans la bonne ou mauvaise volonté de ceux qui exercent les pouvoirs ».* Après avoir indiqué qu'il ne fait pas de la règle de la séparation des pouvoirs *« une règle absolue »*, le candidat socialiste a ajouté : *« L'exécutif doit disposer de pouvoirs supérieurs à ceux des régimes précédents ; compte tenu des institutions présentes, et sans vouloir les bouleverser, il faut redistribuer l'usage des pouvoirs centraux. »*

M. Mitterrand a également estimé que la presse *« peut être insérée »* dans cet *« équilibre des pouvoirs centraux »* qu'il a appelé de ses vœux. Il a, en effet, considéré que la presse étant désormais *« concentrée dans la presse audiovisuelle »*, elle est bien un *« pouvoir central ». « C'est le parti majoritaire qui exerce ce pouvoir,* a-t-il ajouté, *et c'est le chef de l'Etat qui s'est approprié les moyens d'expression ; le candidat sortant dispose, par voie d'autorité, des grands moyens audiovisuels, c'est-à-dire de l'essentiel de la presse française. »* Après avoir affirmé que *« les directeurs des chaînes* (de télévision) *sont les agents du président de la République »*, il a indiqué : *« le système produit une information tout entière organisée pour la perpétuation du pouvoir en place ».*

M. Mitterrand a, par exemple, dénoncé la mise sur pied par Europe 1, d'une émission se substituant au « Club de la presse » pour interroger le président sortant. *« M. Giscard d'Estaing ira devant une émission fabriquer pour lui,* a-t-il indiqué, *devant des journalistes qui peuvent être considérés comme complaisants »* (1). Il a ajouté : *« Le pouvoir futur devra remettre les choses en place. »*

En ce qui concerne la presse écrite, le candidat sortant a indiqué que celle-ci compte dans ses rangs *« de grands témoins de la liberté » — « et s'il en est de petits, ils sont grands par l'honneur »*, a-t-il précisé — avant de souhaiter qu'une organisation de la presse écrite soit élaborée *« à partir de ces exemples-là ».*

« Changeons de société »

M. Mitterrand a ensuite insisté sur les bienfaits de la décentralisation — *« tout pouvoir sécrète l'abus, tout pouvoir doit donc être corrigé par des contre-pouvoirs »*, a-t-il expliqué, — l'urgence que présente *« une meilleure diffusion du savoir »*, car celle-ci permet *« la prise de conscience »* ; il a ajouté : *« La liberté reconquise, pour les travailleurs, c'est l'emploi. »* Puis, ayant fait allusion aux problèmes des femmes et des immigrés, il a évoqué la nécessité de faire en sorte que *« la vie ne soit pas la prolifération du temps de travail ».*

Au chapitre de la sécurité, M. Mitterrand est revenu sur la question de l'emploi. *« La sécurité est d'abord dans l'emploi, dans un salaire ou dans l'honnête revenu,* a-t-il indiqué ; *elle est aussi dans l'épargne : or, l'épargne populaire a fait l'objet d'un véritable pillage. »* Le candidat socialiste a conclu : *« La sécurité n'est qu'un appendice de la liberté. C'est un raisonnement de droite, c'est l'héritage de M. Thiers que de prétendre fonder la liberté sur une sécurité répressive (...) pour la sauvegarde de je ne sais quel ordre moral (...). De Thiers à Mac Mahon, jusqu'à Giscard d'Estaing et Peyrefitte, en passant par Vichy, c'est une même lignée : nous n'avons pas besoin de leurs petits-enfants (...). Changeons de société, changeons de philosophie sociale si nous voulons garantir la sécurité. »*

(1) En fait, M. Giscard d'Estaing a accepté d'être interrogé, non par la seule rédaction d'Europe 1 mais par l'ensemble des journalistes habituels du « Club de la presse ».

« TROIS BONNES RAISONS » D'ÉCARTER M. GISCARD D'ESTAING selon M. Michel Rocard

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Michel Rocard, membre du conseil politique du candidat socialiste, au cours d'un meeting, samedi 29 mars à Saint-Etienne, a donné *« les trois bonnes raisons »* que les Français ont, selon lui, de mettre fin au « séjour » de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée. Tout d'abord des raisons de *« moralité politique »* : le septennat écoulé atteint, selon le député des Yvelines, un *« taux de mortalité »* politique inquiétant avec le décès notamment de Jean de Broglie et de Robert Boulin. Citant le procès fait au *Monde*, M. Rocard a affirmé : *« Quand un pouvoir n'accepte pas d'être critiqué, il faut craindre beaucoup de ses malversations futures. »*

La stabilité constitutionnelle est, selon M. Rocard, la deuxième raison — seule l'alternance peut fonder la « légitimité » du régime, — la troisième étant celle d'un bilan « mauvais », tant en politique intérieure qu'extérieure : *« De Gaulle avait peu d'éloges, mais il était respecté ; les éloges qui viennent de Washington et de Moscou ces derniers mois, je n'en suis pas fier »*, a déclaré M. Rocard. Quant à la crise économique, le président sortant, *« certes, ne l'a pas inventée, mais il a été incapable de lui apporter une réponse ».*

A Strasbourg

APPEL A « CEUX QUI VOTENT COMMUNISTE »

M. François Mitterrand a affirmé dimanche soir 29 mars, à Strasbourg, que l'union de la gauche *« est toujours possible »* et qu'il y *« croit toujours ».* Le candidat socialiste, qui s'adressait à quelque cinq mille personnes rassemblées au Parc des expositions, a déclaré : *« Je crois tellement à la réalité présente d'un rassemblement populaire qu'il balaiera les réticences et les refus. Comment refuser à ce peuple la victoire qu'on lui doit ? »*

Rappelant que ceux qui votent à gauche *« ont la conviction qu'il y a une autre possibilité pour la France »*, le leader socialiste a ajouté : *« Voyez donc le délabrement de la droite, ses ruptures, ses divisions. Saisissez cette chance qui nous est rendue. C'est ce que nous avons voulu à Epinay en 1971, c'est toujours le même message. Des choses ont changé, mais nous sommes restés les mêmes. »*

A l'adresse de ceux qui lui reprochent *« les années passées »*, M. Mitterrand a lancé : *« Moi, j'ai l'orgueil de n'avoir jamais lâché la rampe et d'avoir tenu bon depuis quinze ans. Il a fallu plus de quinze ans à Léon Blum pour donner à la gauche ses chances. J'en appelle à mon tour au rassemblement populaire. »*

S'adressant enfin à *« celles et ceux qui votent communiste »*, le candidat socialiste a déclaré : *« Je leur dis : depuis tout ce temps que nous avons, ensemble, entrepris l'œuvre qui nous a rassemblés ! C'était parce que nous avions la conviction qu'il était une autre politique possible pour la France. (...) Je leur dis : c'est toujours possible. A ceux qui nous écartent (...) je dis : cessez ! »*

LA CAMPAGNE A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION DEVRAIT COMMENCER LE DIMANCHE 12 OU LE LUNDI 13 AVRIL

La commission nationale de contrôle de la campagne électorale a indiqué, vendredi 27 mars, que la campagne à la radio et à la télévision des candidats à l'élection présidentielle commencera le lundi 13 avril ou le dimanche soir 12 avril. Contrairement à ce qui s'était passé en 1974 — *où elle avait débuté* le jour même de la parution au *Journal officiel* de la liste des candidats établie par le Conseil constitutionnel — la campagne sera lancée deux ou trois jours après l'ouverture officielle de la campagne, le 10 avril. Ce décalage est dû au fait que les personnes *présentées peuvent déposer jusqu'au* samedi 11 avril à minuit des réclamations portant sur l'établissement de la liste par le Conseil constitutionnel, liste qui sera publiée au *J.O.* le vendredi 10 avril.

Le Conseil constitutionnel statuera immédiatement sur les *réclamations éventuelles. Mais le* ministre de la culture et de la communication et la commission nationale de contrôle doivent attendre ses décisions pour pouvoir, comme la loi leur en donne la mission, fixer le nombre, la durée et la répartition des tranches horaires des émissions à la *télévision et à la radiodiffusion.* Ces opérations auront lieu dimanche 12 avril dans la matinée. L'ordre d'attribution des temps de parole sera déterminé par voie de tirage au sort dans les locaux du Conseil d'Etat.

Selon l'article 12 du décret du 14 mars 1964, chaque candidat dispose *sur les antennes de la* radiotélévision française, au premier tour de scrutin, de deux heures d'émission télévisée et de deux heures d'émission radiodiffusée. La durée de ces émissions peut être réduite par décision de la commission de contrôle si le nombre des candidats est élevé.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 30 MARS

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, est reçu à l'émission « Cartes sur table » sur A2 à 20 h 35.

— *Mme Arlette Laguiller*, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, participe au « Grand Débat » sur TF 1 à 19 h 15.

MARDI 31 MARS

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire national du P.S.U., et candidate à l'élection présidentielle, est l'invitée de l'émission « Spécial présidentielle » sur Europe 1 à 19 h.

— *Mme Arlette Laguiller*, candidate de Lutte ouvrière, à l'élection présidentielle, est l'invitée de l'émission « Face au public », sur France-Inter à 19 h 15.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Pierre Mendès France se déclare « séduit par les idées » du candidat socialiste

M. Pierre Mendès France a réaffirmé, dimanche 29 mars au « Club de la presse » d'Europe 1, son soutien à la candidature de M. François Mitterrand. Il s'est déclaré *« séduit par les idées »* du candidat socialiste, qui *« a cherché à mettre en valeur les moyens que nous possédons d'agir sur la vie économique globale, pour l'orienter vers le renouveau dont nous avons besoin ».*

A ses yeux, *« seul un gouvernement de gauche qui aurait fait ses preuves dès son installation au pouvoir »* pourrait faire accepter à la classe ouvrière *« les disciplines et les patiences qu'on lui demandera pour faire aboutir des transformations indispensables ». « Une politique de rigueur, d'organisation ou de programmation volontariste, de planification véritable, ne peut aboutir, dans un pays comme la France, qu'avec le consentement et le soutien de l'opinion publique »*, a-t-il ajouté.

Evoquant la politique de M. Raymond Barre — qui comporte, selon lui, des décisions *« erronées, dangereuses »*, et d'autres décisions *« qui probablement étaient souhaitables et nécessaires »*, — l'ancien président du conseil a affirmé : *« Dans la mesure où un grand nombre de Français et de Françaises ont la conviction que la politique suivie était destinée à maintenir des droits acquis, mais qui sont souvent des privilèges, des routines, des gaspillages, de mauvaises habitudes venues du passé, dans la mesure où règne (...) chez un grand nombre de nos compatriotes le sentiment d'une injustice, il est évident qu'on ne pouvait pas leur demander leur appui. »*

M. Mendès France a également estimé que *« le pays n'a pas l'impression »* d'être gouverné par *« des hommes qui savent où ils vont » : « Un jour, on dit qu'on fait de la relance ; l'autre jour, qu'il faut réduire les investissements ; un autre jour, on pense à maintenir coûte que coûte la monnaie, et on lui sacrifie tout ; dans d'autres périodes, on découvre qu'il y a des jeunes, alors on se porte à leur secours. »*

Après avoir dénoncé *« un certain laxisme, un laisser-faire, une politique de facilité (...) qui a prévalu en France depuis une génération »*, M. Mendès France a estimé que, pour *« réanimer »* la vie économique, l'Etat doit *« accepter une certaine augmentation de son déficit extérieur (...), aider plus fortement un certain nombre d'industries (...), réduire les cotisations patronales* (et permettre) *une réduction de la durée du travail ».* Il a également suggéré *« le ralentissement de l'augmentation du pouvoir d'achat pour les salariés moyens et élevés ».*

« Ni contrôle ni freinage »

L'ancien président du conseil a ensuite abordé les questions constitutionnelles. *« Je suis obligé de constater,* a-t-il déclaré, *que M. Giscard d'Estaing n'a pas violé la Constitution ; il a tiré d'elle tout ce qu'il était en droit d'en tirer et nous voyons les résultats (...). Nous vivons aujourd'hui, sans que la Constitution soit le moins du monde violée (ce qui prouve bien son vice) une période dans laquelle le pouvoir peut s'exercer et se développer (...) sans aucun contrôle, sans aucun freinage. »*

En ce qui concerne l'attitude du P.C.F., M. Mendès France s'est dit *« très frappé »* par le comportement de ce parti qui, selon lui, *« facilite la situation et la réélection du président sortant ».*

Il a ajouté : *« C'est une permanence du P.C.F. de tout faire pour empêcher la gauche non communiste de venir au pouvoir. (...) Un gouvernement de gauche, qui fait une politique de gauche (...) ne peut pas ne pas avoir l'appui de l'opinion publique (...) et un gouvernement de ce type aura un soutien tel que le P.C.F. lui-même sera peut-être obligé d'en tenir compte. (...) C'est défier le pays (...) que de lui imposer le maintien et la continuation de la même politique ; il faut enfin admettre que la fraction du pays qui a été maintenue en dehors de toute possibilité d'action (...) a maintenant le droit à la parole. »*

HOSTILE A LA CANDIDATURE DE M. CRÉPEAU

La fédération des Hautes-Pyrénées du M.R.G. se constitue en fédération autonome

De notre correspondant

Tarbes. — La fédération départementale du M.R.G. des Hautes-Pyrénées s'est réunie en congrès extraordinaire, dimanche 29 mars, à Lourdes, afin d'arrêter sa position après le congrès national extraordinaire du mouvement, qui s'était prononcé (*le Monde* du 3 mars) en faveur de la candidature de M. Michel Crépeau à l'élection présidentielle.

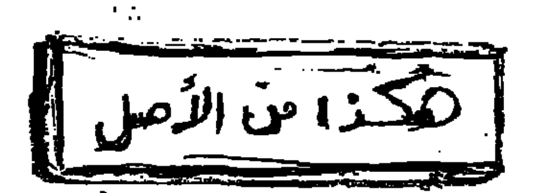
M. René Billères, sénateur des Hautes-Pyrénées, a insisté sur le fait qu'aucune des conditions définies par M. Michel Crépeau pour justifier une candidature du M.R.G. n'était réunie. Il a souligné qu'il est indispensable que M. Mitterrand réunisse le maximum de *suffrages dès le premier* tour et a affirmé que le temps n'est pas aux divisions au sein de la gauche.

M. Billères a, d'autre part, rappelé que la fédération des Hautes-Pyrénées — la deuxième du M.R.G. pour le nombre de militants sur le plan national — *s'était déjà distinguée* des orientations prises par la direction du mouvement. *« Déjà, en 1961 - 1962,* a-t-il souligné, *nous fûmes à l'origine de la création de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.) et, en 1971-1972, nous avons dénoncé l'orientation donnée au parti par Jean-Jacques Servan-Schreiber. »*

M. François Abadie, député des Hautes-Pyrénées, maire de Lourdes, président de la fédération départementale du M.R.G., a lancé, lui aussi, un appel en faveur de M. Mitterrand, *« qui est,* a-t-il dit, *le seul capable d'assurer le changement qu'attendent les Françaises et les Français ».* M. Abadie a ensuite donné lecture du texte de la motion finale, qui précise que la fédération du M.R.G. des Hautes-Pyrénées *« soutiendra, dès le premier tour, le candidat de gauche de toute évidence le mieux placé pour l'emporter, François Mitterrand, et se constitue, dès à présent, en fédération autonome vis-à-vis des instances nationales du mouvement ».*

Le texte de cette motion a été adopté par 218 voix, contre 12 et 3 abstentions. — G. D.

● *La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques* (F.C.P.E.), que préside M. Jean Andrieu, a fait, le samedi 28 mars, un *« bilan globalement négatif »* du septennat. Elle constate notamment *« une réduction considérable des possibilités de formation et un accroissement des déviations vers le secteur privé ».* La F.C.P.E. ne donne aucune consigne de vote pour l'élection présidentielle, mais elle estime que *« les parents d'élèves feront la preuve de leur lucidité ».*



LE PHENOMENE MINOLTA

Nous transcendons la lumière.

La lumière est source de vie. La lumière est source d'information. Depuis les temps les plus lointains ce phénomène physique a toujours joué un rôle essentiel dans l'histoire de l'humanité.
Mais pour nous dont la vocation est de capter la lumière, de la transmettre et de l'exploiter chaque jour un peu mieux, le phénomène lumière est devenu le phénomène Minolta. Pour le plus grand bien des utilisateurs de nos produits, à travers le monde entier.

Minolta: cinquante ans d'expérience au service de l'avenir.

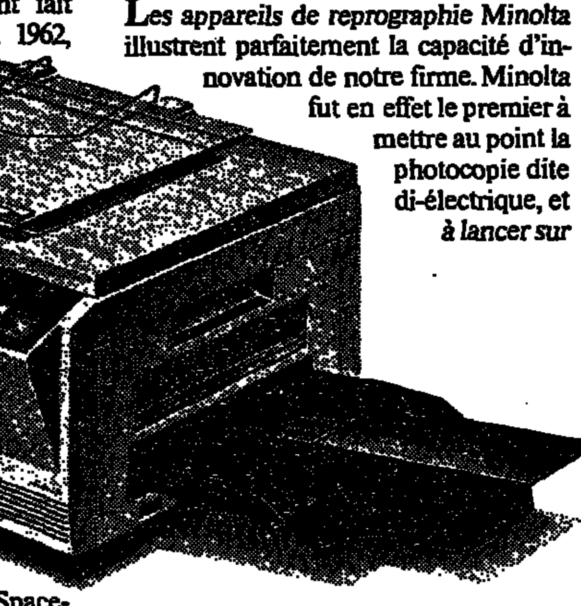
Novembre 1928: Kazuo Tashima crée l'une des premières entreprises de matériel photographique du Japon. Il se distingue tout de suite par des appareils photographiques de haute qualité, très vite fabriqués en série. C'est en 1931 – il y a donc cinquante ans – que la marque commerciale Minolta est déposée. Depuis la firme n'a cessé d'élargir ses activités dans tous les domaines de l'optique; nos chercheurs et nos techniciens explorent chaque jour davantage la science de la *lumière*, pour mettre au point des appareils de précision de plus en plus perfectionnés. Minolta est aujourd'hui dans ce domaine l'une des plus importantes entreprises du monde. Et entend bien le rester.

Optique, électronique, mécanique de précision: le triangle magique de notre succès.

Faire évoluer la technique – et ne pas seulement se contenter de l'appliquer, voilà l'un de nos principes de base. «La technologie d'hier, dit Kazuo Tashima, Président de Minolta, fut basée sur l'alliance de l'optique et de la mécanique. L'avenir appartient désormais au *mariage de l'optique et de l'électronique.* La transformation et l'utilisation de la lumière dans les appareils photos, les photocopieurs et autres appareils optiques et électroniques, continueront à constituer notre vocation.»
Pour cela, nous travaillons dans les *meilleures conditions.* Ainsi, nous produisons nous-mêmes, (et c'est chose peu courante chez les fabricants de matériel photographique), nos verres optiques et nos lentilles. A l'heure actuelle, nous offrons pour nos seuls boîtiers 24x36, un choix d'une cinquantaine d'objectifs, du Fisheye de 7,5 mm au Supertélé de 1600 mm, auxquels s'ajoutent de nombreux objectifs spéciaux pour des applications industrielles et scientifiques.

Appareils de photo, objectifs, appareils de mesure: nous multiplions les "Premières".

Dans le domaine de la photographie, Minolta ne compte plus ses grandes "Premières". En voici quelques-unes parmi d'autres.
1936: le premier boîtier reflex à miroir – à deux objectifs – construit au Japon.
1956: le premier objectif, de nombreuses fois amélioré depuis.
1962: le premier appareil photographique au monde, à posemètre CdS incorporé.
1977: le premier boîtier 24 x 36 au monde automatique à multipriorités (le XD-7).
Minolta propose actuellement la plus vaste gamme d'appareils de prise de vue et de mesure de la lumière.
Depuis cinquante ans, nous avons vendu plus de dix millions d'appareils photo, dont six millions de reflex à miroir mono-objectif.
Nos modèles de haut de gamme, *tels* que le XD-7 ou le XD-5, bénéficient d'un ensemble d'avantages unique – multipriorités vitesse ou diaphragme, système d'auto-correction cybernétique, verre de visée acute-mat. Quant au dernier-né de notre gamme, le XG-M, motorisable à trois images et demi/seconde, il a été conçu tant pour les amateurs que les professionnels grâce à une fiabilité exceptionnelle.
La qualité Minolta a également fait ses preuves dans l'espace. En 1962, John Glenn a tourné autour de la terre avec un Minolta Hi-Matic, et les astronautes du vaisseau spatial Appolo ont abordé la lune avec la cellule Space-Meter Minolta.
Enfin, nous fabriquons pour les industriels toute une gamme d'appareils de *mesure.* Dans les emetteurs TV, le Minolta Color-Analyzer contrôle la qualité et la stabilité de la couleur lors des émissions.



Le Minolta Color Translator compense automatiquement les différences résultant du passage d'un type de film à un autre.
Et certains de nos appareils de mesure, tels que le Flash-Mètre III et le Spot-Mètre M ont atteint un tel degré de qualité qu'ils sont à ce jour sans concurrence.

De la reprographie électrographique au Micro-Toning System en passant par la fibre optique.

Les appareils de reprographie Minolta illustrent parfaitement la capacité d'innovation de notre firme. Minolta fut en effet le premier à mettre au point la photocopie dite di-électrique, et à lancer sur le marché une génération de photocopieurs de bureau capables de reproduire, dans une qualité exceptionnelle pour l'époque, des photos et autres documents en demi-tons.
Minolta a été aussi la première entreprise, dans cette branche, à utiliser dans les photocopieurs (Minolta EG 301) les avantages de la fibre optique.
Le Micro-Toning System est un procédé de développement exclusif de Minolta qui a réussi pour la première fois à remplacer un développeur classique par un toner à poudre particulièrement *fine;* ce qui permet une finesse de reproduction exceptionnelle de l'image sur papier normal.
Autre exemple: il concerne les copieurs de bureau classiques qui reproduisent les originaux à l'échelle 1:1, ou qui les réduisent. Et bien là aussi, Minolta innove. Avec le Minolta EP 710: le premier copieur au monde qui non seulement reproduit à l'échelle 1 : 1, et réduit, mais qui peut également agrandir un document original.
Tout cela démontre le haut niveau technologique de Minolta dans la mise au point de photocopieurs. Ce n'est pas sans raison qu'en 1980, le photocopieur Minolta EP 310, à la fois compact et sophistiqué, a été le plus vendu dans sa catégorie.



Voir le ciel étoilé, dans le Planétarium Minolta.

Pékin, la ville finlandaise de Tampere et l'Ecole de l'Armée de l'Air Américaine du Colorado ont un point commun: un planétarium Minolta. Ces merveilles de la technique, automatisées et informatisées, apportent aux visiteurs non seulement des connaissances astronomiques, mais aussi une initiation au zodiaque ou encore des informations quant aux vols interplanétaires.
Minolta est actuellement l'une des très rares firmes dans le monde qui construisent des planétariums. Le ciel qui nous dispense la lumière ne mérite-t-il pas que nous lui rendions hommage?





Minolta Camera Handelsgesellschaft m.b.H. - Kurt-Fischer - Straße 50 - D.2070 Ahrensburg. R.F.A.
Minolta France - 357 bis, rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes. France

La campagne est de plus en plus centrée sur le chômage

(Suite de la première page.)

Là, les « trois coups » de l'ouverture ont été effectivement frappés par le président de la République lui-même. Manifestation sans nul doute réussie, à laquelle ont participé plusieurs dizaines de milliers de jeunes enthousiastes et inconditionnels dans une ambiance survoltée.

Manifestation réussie mais dans des conditions on ne peut plus favorables pour le chef de l'Etat : la jeunesse rassemblée là, à grand renfort de gros moyens, lui était acquise, et il n'y avait vraisemblablement pas une voix à gagner dans cette enceinte. Simplement, il fallait montrer que le président sortant pouvait s'appuyer sur la jeunesse, garante de *« l'avenir de la France »*. Les auditoires que M. Giscard d'Estaing *rencontrera au cours de ses tournées en province* (il est à Metz et à Nancy mardi) ne seront peut-être pas tous aussi systématiquement favorables, même si à l'Elysée on domine parfaitement, désormais, les principes qui commandent la sélection judicieuse et le rassemblement en bon ordre des foules giscardiennes.

Devant les jeunes, le président sortant a tiré un trait sous le passé : *« Ce qui est fait est fait »*, a-t-il dit avant de placer le second septennat sous le signe de *« l'offensive pour préparer l'avenir »*. Le passé, c'est le bilan ; l'avenir, c'est, en grande partie, l'emploi.

Le bilan, il est manifeste, depuis le 2 mars, que M. Giscard d'Estaing n'y consacre pas l'essentiel de son activité électorale : c'est là l'affaire de ses porte-parole et de son équipe. C'est aussi affaire de documentation. *Ainsi, le livre l'Etat de la France*, préparé par ses collaborateurs et préfacé de la main même, du président sortant, est-il la base technique de cette défense et illustration du septennat écoulé : que *« ceux qui veulent pouvoir juger eux-mêmes »* s'y réfèrent. Au passage, dans cette préface, on aura relevé, une fois de plus, la tendance de M. Giscard d'Estaing — écrivain au style littéraire « bucolique-appliqué » *(« des peupliers dont les feuilles amincies par l'automne vibraient dans le vent » (...) « la rotation des saisons à peine entr'aperçues à travers les vitres opaques de l'Elysée »).*

Le P.S., de son côté, va publier, en réponse, un ouvrage intitulé : *l'Etat des Français ou le catalogue des promesses non tenues.*

Quant à l'avenir, l'emploi — et en particulier l'emploi des jeunes — a fait l'objet de longs développements sous le chapiteau de la porte de Pantin : l'engagement du chef de l'Etat est que soient offerts *« autant d'emplois ou de postes de formation qu'il arrivera de jeunes sur le marché du travail »*. Ces propositions ne sont peut-être pas *« faciles à réaliser »*, a dit M. Giscard d'Estaing, mais elles représentent un *« effort comparable à celui qui a été consenti de 1974 à 1981 »*. Au cours de l'émission « Cartes sur table », le citoyen-candidat » devait apporter des précisions sur ce point, peut-être, répondre à la question « qui paiera ? » (que n'avait pas manqué de poser M. Jacques Chirac) et tenter de faire pièce à ceux qui, comme M. Jacques Attali (P.S.), estiment que ce plan n'est *« ni chiffré ni chiffrable »*. L'objectif de l'état-major de campagne du président sortant est de faire en sorte que la polémique sur le plan Giscard se substitue aux considérations négatives *sur la situation de l'emploi.*

C'est bien de polémique qu'il s'agit. Les propositions sur l'emploi ont suscité, ailleurs que dans les rangs giscardiens, des réactions qui vont du scepticisme au rejet. En déclarant qu'il ne trouvait rien de nouveau dans ces *« deux conditions »* et ces *« sept actions »*, M. Chirac n'est pas allé aussi loin que son directeur adjoint de campagne, M. Juppé, qui avait dénoncé samedi un *« programme de stérilité et de faillite »*, mais le partage des rôles n'exclut pas la communauté de pensée. M. Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a assimilé les sept mesures aux *« sept nains »* de *Blanche-Neige*. Les syndicats, de leur côté, ont accueilli le plan avec, pour le moins, une certaine fraîcheur.

C'est avec M. Pierre Mendès France, invité dimanche du Club de la presse d'Europe 1, que le débat politique de ce week-end s'est sensiblement élevé. L'ancien président du conseil a apporté à M. Mitterrand la caution de sa compétence économique et de son *aura* d'homme d'Etat armé de rigueur. Rigoureuse a d'ailleurs été la sentence de P.M.F. sur le septennat : *« Le pays*, a-t-il dit, *n'a pas l'impression d'être dirigé par des gens qui savent où ils vont. »*

M. Marchais, enfin, a estimé que *les propositions du président de* la République équivalent à du *« super-Barre »*. *« Le plan-Giscard, c'est le plan des patrons »*, a-t-il dit samedi place de la Bastille face, lui aussi, à plusieurs dizaines de milliers de partisans enthousiastes. Le secrétaire général du P.C.F. s'est employé à apparaître comme un adversaire plus que jamais décidé à battre le président sortant.

Le soutien de Mme Veil

Il s'appliquait sans doute ainsi à corriger l'impression produite par sa dernière intervention télévisée (« Cartes sur table », le 23 mars) : la traduction que l'on avait alors donnée de ses déclarations n'avait-elle pas été, et de presque tous les côtés, qu'il faisait ce qu'il fallait pour que M. Mitterrand ne soit pas élu ? N'avait-il pas fallu que, quelques *heures plus tard, M. Juquin* précisât qu'il y aurait aussi des grèves et des mouvements sociaux si M. Giscard d'Estaing l'emportait ?

Au-delà de la portée politique de ce correctif apparaît la nécessité dans laquelle se trouvent tous les candidats de situer leur propre campagne par rapport à celle du chef de l'Etat : qu'ils l'aient souhaité ou non, MM. Chirac et Marchais ont dû faire connaître leurs sentiments sur *l'initiative du président de la République* en matière d'emploi. Et si M. Mitterrand n'a pas réagi lui-même, trois membres au moins de son état-major l'ont suppléé en cette tâche.

A l'Elysée et rue de Marignan, on attache une particulière importance à l'appui apporté dimanche au chef de l'Etat par Mme Simone Veil (dont on avait dit qu'elle était « en froid » avec la présidence de la République) mais on compte surtout sur l'impact dans l'opinion des débuts de cette campagne publique. On espère en un *« effet Giscard »* pour contrebalancer un éventuel *« effet Chirac »*. Un effet dont les giscardiens doutent, d'ailleurs, qu'il se produise vraiment, mais qui ne manque pas, tout de même, de susciter encore quelques inquiétudes dans leurs rangs. Les *« rencontres sur le terrain »* apportent un élément de réponse.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Debré : le programme de M. Chirac n'a plus rien de gaulliste

M. Michel Debré a présidé, samedi 28 mars à Paris, la dernière réunion avant le premier tour de l'élection présidentielle, de ses comités de soutien départementaux. Cette réunion était notamment destinée à donner d'ultimes consignes aux partisans de l'ancien premier ministre qui ont été invités à souligner le caractère « cohérent » de son programme économique et à l'opposer aux « incohérences » de ceux des autres candidats.

Au cours de la séance de travail, qui s'est déroulée à huis clos, M. Debré a estimé, en répondant aux questions des responsables de ses comités de soutien, que le programme de M. Chirac *« n'a plus rien de gaulliste »* et qu'il n'est, à ses yeux, qu'une *« addition de propositions catégorielles qui représentent peut-être quelque chose au niveau de la Corrèze ». « C'est en se présentant lui-même au lieu de m'apporter son soutien*, a-t-il ajouté, *que Chirac a trahi le gaullisme. »*

Dans son discours de clôture, ouvert à la presse, il a déclaré : *« Si certains reprennent mes thèmes, et jusqu'aux mots que j'emploie, aucun n'expose les orientations d'une action cohérente, aucun ne met ses propositions en accord avec les faits, aucun ne veut faire le peuple juge d'un programme de redressement. Au contraire, nous assistons à un festival de promesses, à une grande fête des illusions et des surenchères dans l'aveuglement volontaire. »*

M. Debré a dit sa *« tristesse »* devant les *« caricatures de programme »* et les *« appels à la révolte catégorielle »* que présentent, selon lui, les autres candidats. Cependant, *« ni le doute ni le scepticisme ne pénètrent mon âme »*, a-t-il ajouté.

LES SONDAGES SERONT INTERDITS DU 19 AU 26 AVRIL ET DU 3 AU 10 MAI

La commission des sondages a publié un « avis », vendredi 27 mars, pour rappeler les dispositions de la loi du 19 juillet 1977, qui prévoit (art. 11) que *« pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin ainsi que pendant le déroulement de celui-ci, sont interdits, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage (...) »*.

Cette interdiction, précise la commission, concerne les sondages d'opinion ayant un rapport direct ou indirect avec l'élection présidentielle, c'est-à-dire notamment ceux qui portent sur les intentions de vote des électeurs ou leurs motivations, sur l'état de l'opinion à l'égard des candidats, des partis et groupements politiques ou généralement à l'égard d'un sujet lié au débat électoral.

Elle sera applicable, pour le premier tour de l'élection présidentielle, du dimanche 19 avril à 0 heure au dimanche 26 avril à 20 heures ; et, pour le second tour, du dimanche 3 mai à 0 heure au dimanche 10 mai à 20 heures.

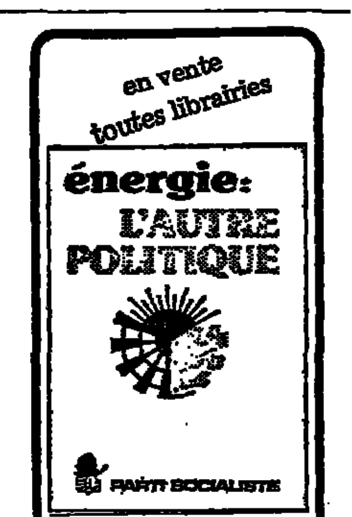
Cette interdiction s'applique aux sondages qui n'auraient pas été publiés avant le dimanche 19 avril. Elle n'empêche pas que soient rappelés les sondages déjà publiés avant *la date limite*, étant précisé que seuls peuvent être repris les résultats effectivement rendus publics antérieurement à cette date. Ces règles s'appliquent même dans le cas où des résultats de sondages nouveaux viendraient à être divulgués au cours de la campagne à l'étranger.

Enfin, interdiction est faite aux organismes réalisant des sondages de vendre ou de communiquer des sondages à un organe d'information, même étranger, s'il peut en résulter une publication ou une diffusion en France postérieurement au samedi 18 avril.

● *Le Point*, daté 30 mars-5 avril, publie un sondage réalisé par l'IFOP, entre les 16 et 18 mars auprès d'un échantillon national représentatif de 1688 personnes âgées de dix-huit ans et plus à partir duquel a été effectué un tri de 366 personnes qui, alors âgées de moins de vingt et un ans, n'avaient pas voté en mai 1974.

Au second tour, alors que M. Giscard d'Estaing recueille 51 % des intentions de vote dans l'ensemble de la population contre 49 % à M. Mitterrand, l'actuel chef de l'Etat n'en obtient que 43 % auprès des nouveaux électeurs contre 57 % au candidat socialiste.

Dans l'hypothèse où six candidats sont en lice, au premier tour, M. Mitterrand obtient auprès de nombreux électeurs 37 % (contre 29,5 % pour l'ensemble de la population), le président de la République 26 % (contre 32,5 %), M. Marchais 17 % (contre 15 %), M. Chirac 14 % (contre 15,5 %), M. Debré 3 % (contre 5 %) et M. Crépeau 3 % (contre 2,5 %).



DES RADICAUX ET DES MEMBRES DU CNIP SE RALLIENT A M. CHIRAC

Trois responsables du parti radical viennent d'adresser une lettre à M. Didier Bariani, président de ce parti, pour l'informer qu'ils décident d'apporter leur soutien à la candidature de M. Jacques Chirac. Il s'agit de MM. Jean Bardèche, président de 1976 à 1980 de la commission des droits de l'homme du parti (l'actuel président, M. de Guillenchmidt, a également rejoint M. Chirac (*le Monde* du 25 mars), Philippe Delpech, ancien président de la fédération des Yvelines, et Pierre-Alain Curé, membre du bureau. Ils rejoignent l'association Avenir centre gauche qui siège dans la Convention nationale des mouvements de la gauche Ve République, favorable à M. Chirac.

D'autre part, huit fédérations du Centre national des indépendants et paysans, que préside M. Philippe Malaud, ont décidé, samedi 28 mars, de soutenir la candidature du maire de Paris. Il s'agit des fédérations de la Dordogne, du Doubs, de la Haute-Loire, de la Nièvre, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Saône, de la Vienne et du Val-d'Oise. Le CNIP réunit le dimanche 5 avril une convention nationale au cours de laquelle il doit choisir officiellement le candidat qu'il soutiendra.

● ERRATUM. — M. Jean-Louis Michalet, qui conduisait, aux élections municipales de mars 1977, la liste sur laquelle M. Jobert figurait, nous signale que nous avons commis une erreur dans l'article que nous avons publié dans *le Monde* du 21 mars. M. Jobert n'avait pas été battu, mais mis en ballottage à l'issue du premier tour. Il s'était ensuite retiré.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES...

VENDEE : canton de Moutiers-lès-Mauxfaits (1er tour).

Inscr., 8 298 ; vot., 5 256 ; suffr. expr., 5 179. MM. Léon Aimé, maire de Moutiers-les-Mauxfaits, mod. maj., 3 210 voix, *ELU* ; Serge Pournin, P.S., 1 339 ; Raphaël Houdet, R.P.R., 351 ; Mme Gisèle Angibeaud, P.C., 279.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Henri Caillemer (U.D.F.-P.R.), décédé le 4 mars dernier, qui avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1976 avec 3 896 voix contre 969 à M. Gilbert Garguil (P.S.) et 455 à M. Jean Kersaudy (P.C.). Il y avait eu 5 311 suffrages exprimés et 5 383 votants sur 7 818 inscrits.

Par rapport à ce précédent scrutin, le P.S. enregistre un gain de plus de 7 points de pourcentage (25,85 % contre 18,07 %). En revanche, le P.C. recule (5,38 % au lieu de 8,56 %). Cependant au total, la gauche progresse de plus de 4,5 points (31,24 % contre 26,64 %).

La présence de M. Houdet, secrétaire du comité R.P.R. de la circonscription, traduit les dissentions que l'élection présidentielle a provoquées dans la formation gaulliste. Ainsi, M. Aimé est le suppléant de M. André Forens, député apparenté R.P.R., qui préside le comité de soutien à M. Debré, alors que les deux *autres députés R.P.R. de Vendée*, MM. Ansquer et Hanger soutiennent M. Chirac.]

FINISTERE : canton de Sizun (1er tour).

Inscr., 3 332 ; vot., 2 558 ; suffr. expr., 2 532. MM. François Pouliquen, cons. mun. de Sizun, P.S., 1 373 voix, *ELU* ; Albert Gueneggan, maire de Sizun, div. maj., 1 012 ; *Mme Marie Le Manchec*, P.C., 76 ; Mlle Janine Rosec, U.D.B., 71.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. François Manac'h (P.S.), qui, âgé de soixante-deux ans, s'était démis de son mandat, le 3 mars dernier. Conseiller général depuis la libération, M. Manac'h, qui a également donné sa démission de maire de Commana, tout en conservant son siège de conseiller municipal, avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1976. Il avait obtenu 2 094 voix contre 187 à M. Jean-Louis Prigent (P.C.) sur 3 492 inscrits, 2 366 votants et 2 281 suffrages exprimés.

M. Pouliquen, agriculteur, âgé de 31 ans, conseiller municipal socialiste de Sizun depuis 1977 fait certes, moins bien que son prédécesseur (54,22 % contre 91,80 % à M. Manac'h), mais son succès n'était pas acquis dans ce canton déhérité, à la limite des monts d'Arrée qui vote traditionnellement pour les modérés... hormis aux cantonales. Il devance de 63 suffrages à Sizun même le maire de cette localité, candidat de la majorité. Le P.C., qui avait obtenu 8,19 % des voix en 1976, *n'en recueille cette fois que 3 %.*]

... ET DEUX MUNICIPALES

ARIEGE : Mirepoix (1er tour).

Inscr., 2 361 ; vot., 1 656 ; suffr. expr., 1 587. Liste d'union républicaine et d'entente de gauche, entre 710 et 815 voix : *2 sièges* (MM. Fernand Escriva, P.C., 794, et Philippe Subra, sans étiq., div.-g., 815) ; liste du groupe *d'action libre*, entre 572 et 648 voix ; liste d'entente pour la défense des intérêts communaux, entre 144 et 211 voix. *Il y a ballottage pour 2 sièges.*

[Il s'agit de pourvoir quatre sièges après la démission du maire socialiste, M. Gilbert Faure, député, et celle d'un divers gauche, et les décès d'un élu communiste et d'un divers gauche. Seule la liste d'union républicaine a reçu le soutien officiel du P.S. et de M. Gilbert Faure, qui ne se représentait pas. Les socialistes qui ont fait acte de candidature sur l'une ou l'autre des autres listes « se sont, a indiqué la fédération socialiste départementale, placés en dehors du parti ».]

NORD : Hondschoote (1er tour).

Inscr., 2 375 ; vot., 1 826 ; suffr. expr., 1 762. Liste de défense des intérêts communaux (mod. maj.) : Mme Couteau, 870 voix, et M. Poulain, 816 ; liste du P.S. : MM. Motin, 728, et Masselier, 736 ; *liste du P.C.* : MM. Sénane, 175, et Guidet, 166. *Il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de deux élus décédés, dont le maire, Daniel Peene (mod. maj.), conseiller général.

En mars 1977, la liste modérée avait enlevé vingt sièges au premier tour, avec 992 voix en moyenne contre 610 en moyenne à la liste d'union de la gauche, sur 1 629 suffrages exprimés, 1 709 votants et 1 960 inscrits. Au second tour, le siège restant en ballottage était allé au candidat d'union de la gauche par 887 voix contre 527 à son adversaire modéré.]

● *Au Vaudreuil (Eure)*, malgré le refus du préfet, la majorité socialiste du conseil urbain qui fait fonction de conseil municipal dans cette ville nouvelle avait décidé d'organiser un scrutin pour désigner quinze nouveaux conseillers (*le Monde* du 28 mars). Il y a eu, au premier tour, dimanche 29 mars, 425 votants sur 1 446 inscrits. Les candidats de la liste d'action de gauche, qui n'avait pas de concurrente, ont recueilli entre 306 et 316 voix sur 335 suffrages exprimés. Aucun siège n'ayant été pourvu, un second tour sera organisé dimanche 5 avril. — *(Corresp.)*







Le Monde

société

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE NATIONALE

Le P.S. dénonce le « chantage à l'insécurité »

« En développant l'insécurité, le capitalisme parvient à exploiter et à récupérer l'aspiration légitime à la sécurité », a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national du P.S., dimanche 29 mars, dans le rapport introductif à la conférence nationale organisée par le parti socialiste, sur le thème *« Des hommes libres dans une société sûre »*. Auparavant, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait indiqué que l'insécurité « n'est pas seulement dans les agressions, les hold-up et les cambriolages », mais qu'elle est aussi « dans les assassinats politiques dont on ne trouve pas les coupables, dans les mitraillages d'établissements scolaires *ou les attentats, impunis eux aussi, contre des synagogues* ».

Comment mettre un terme au « *chantage à l'insécurité* » entretenu par un pouvoir qui recherche le « *consensus de la peur* » dénoncé par M. Chevènement ? Puisque, pour lui, l'insécurité « *dépasse — et de loin — le problème de la criminalité* » et que la violence elle-même, qu'on a tendance à surestimer, « *ne se ramène pas à la seule criminalité* », qu'elle est « *une notion trop large pour ne pas être floue* » et que, enfin, « *le sentiment d'insécurité et l'insécurité elle-même sont des choses très différentes* », c'est à partir des causes mêmes qu'il faut chercher des solutions.

Dans notre société « *anxiogène et criminogène, où le profit est la fin et le moyen de toutes choses* », où « *la machine de la répression contribue, par une logique perverse, à répandre la criminalité plus qu'à la combattre* », il faut d'abord s'attaquer « *au chômage, à la déqualification du travail, aux inégalités, à l'ennui, à l'irresponsabilité, à l'absence de démocratie* », puis, simultanément, « *promouvoir une politique criminelle nouvelle* », promotion reposant sur une transformation en profondeur des institutions dites « de sécurité » — police, justice, prisons.

M. Gérard Monate, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), rapporteur du P.S. sur la police, devait, après avoir souligné que « *la police est toujours le reflet exact d'un régime ou d'un système* », insister sur l'utilisation que le pouvoir giscardien fait de la police, multipliant les unités spéciales chargées exclusivement du maintien de l'ordre au détriment des commissariats de quartier, après avoir entraîné la fermeture progressive des postes de police, « *véritables cellules de contact entre la police et la population* ».

« La liberté première des sécurités »

Pour M. Monate, au cours des vingt dernières années, le nombre de policiers « détournés » de leur vraie mission par une affectation à des tâches qu'il ne leur appartient pas d'assurer, notamment dans le domaine administratif (établissement des cartes de travail des étrangers, contrôle du vote par correspondance, distribution d'avis et convocations judiciaires, recherche des débiteurs envers l'Etat, constitution des dossier d'aide judiciaire, etc.), « *a toujours oscillé entre huit mille et dix mille hommes* ». Aussi, désormais « *dévoyée de ses vériables tâches, coupée de la population, la police peut-elle finalement menacer toutes nos libertés* ». Lui rendre la vraie place qui est la sienne est, aux yeux du P.S., un devoir urgent.

Après que M. Raymond Forni, député de Belfort, eut passé en revue les difficultés qui attendent le travailleur amené à avoir affaire avec la justice et fait le procès de la loi « sécurité et liberté », « *véritable machine de guerre conçue pour briser net la moindre tentative de revendication et permettant au pouvoir de mieux réprimer* », MM. Jacques Abrand, président d'une association de sauvegarde de l'enfance et de la délinquance, et Michel Bastard, directeur d'une institution de réinsertion sociale, allaient aborder l'un la délinquance chez les jeunes, l'autre les problèmes innombrables — et quasi insurmontables — qui attendent le détenu, dont un saisissant portrait-robot a été tracé, à sa sortie de prison.

Pour M. Bastard, il est possible de remédier à la situation par une politique de prévention, d'abord, puis de réinsertion basée sur la mise en place de structures d'accueil légères, de nouvelles formules de travail et d'emplois artisanaux à proposer aux détenus, par la possibilité d'amener ceux-ci à suivre des stages de formation ou de préformation *professionnelle durant leur incarcération*.

Prévenir la criminalité, la contenir et éviter la récidive sont les trois axes principaux du « Projet d'une société sûre », présenté par M. Michel Jéol, secrétaire de la commission nationale « institutions et libertés » du P.S. Si la prévention ne prétend en aucune façon faire disparaître la criminalité, elle devrait pouvoir la réduire sensiblement, en mettant fin à « *un contexte d'irresponsabilité et de repli sur soi* », qui intensifie la tendance des citoyens « *à s'en remettre aux pouvoirs publics pour résoudre les problèmes engendrés par la criminalité* », voire à recourir à l'autodéfense. Comme allait le rappeler ensuite Mᵉ Michel Vauzelle, délégué du parti à la justice, « *la première des sécurités, c'est la liberté* ». Garantir la liberté du juge et celle du citoyen, c'est d'abord séparer le corps des magistrats du ministère public de celui des magistrats du siège, c'est supprimer les juridictions et les lois d'exception (Cour de sûreté de l'Etat, tribunaux des forces armées, loi anti-casseurs et loi Peyrefitte).

Revenant sur l'exemple de la police parisienne, M. Bertrand Delanoe, conseiller de Paris, insista sur la nécessité, déjà évoquée par M. Monate, de réaffecter les policiers à leurs véritables missions et encore de créer une véritable politique de l'îlotage, puis de redéfinir les rapports entre élus et police, thème que M. Edmond Hervé, maire de Rennes, allait développer, insistant sur le rôle qu'il incombe aux municipalités de jouer dans l'affaire.

Avant *que* n'intervienne M. François Mitterrand (voir page 12), M. Georges Sarre, conseiller de Paris, allait clore les interventions en parlant de « *Paris, capitale de l'insécurité* », insistant sur l'effort à entreprendre quant aux causes mêmes de ce *mal. Pour M.* Sarre, *la situation* sociale de la capitale, le manque d'équipements culturels, les carences en matière d'aide aux associations et mouvements de jeunesse sont à mettre au compte de cette délinquance alarmante, dont on ne viendra à bout qu'en inventant « *une nouvelle vie urbaine, et en se donnant les moyens de vivre ensemble d'une manière différente* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

« L'instruction de l'affaire Touvier semble totalement négligée » estime le mouvement de résistance Libération-Nord

Le congrès national du mouvement de résistance Libération-Nord, qui vient de se réunir à Paris, sous la présidence de M. Christian Pineau, a adopté, à l'unanimité, la motion suivante :

« 1. *Le congrès s'associe sans réserve à la protestation émise le 14 février 1981 par le conseil d'administration de l'Union française des anciens combattants s'élevant avec indignation contre l'impunité dont bénéficie Paul Touvier, ex-chef régional de la milice lyonnaise, qui, au service de la Gestapo, fut responsable du martyr de nombreux combattants de la Résistance et condamné par contumace en 1946 et 1947. Le congrès constate que, en dépit de six nouvelles plaintes pour crimes contre l'humanité, l'instruction de cette affaire semble totalement négligée, et décide de saisir de la présente protestation M. le garde des sceaux et M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants* (1).

» 2. *Le congrès demande instamment au gouvernement français d'intervenir de nouveau auprès du gouvernement bolivien afin que, conformément aux conventions de l'ONU, il soit procédé par ce dernier à l'extradition du criminel de guerre Klaus Barbie, condamné à mort en 1954 par le tribunal militaire de Lyon et réfugié en Bolivie depuis 1971.*

» 3. *Le congrès a pris connaissance avec étonnement de la partie du livre du journaliste David* Schoenbrun, les Soldats du silence, *consacrée au mouvement* (2). *En effet, la bonne foi de l'auteur a manifestement été surprise, car, à aucun moment, les mouvements de résistance Libération-Nord et Libération-Sud n'ont fusionné sous l'autorité de d'Astier de la Vigerie. Les deux mouvements sont restés indépendants jusqu'à la Libération. D'une manière générale, le congrès s'étonne qu'un mouvement de zone occupée, constitué dès 1940 et qui a réuni plus de vingt-cinq mille membres combattants, soit systématiquement négligé par la plupart des historiens et journalistes qui publient les ouvrages sur la Résistance française.*

(1) N.D.L.R. : l'information judiciaire contre Marcel Touvier pour crimes contre l'humanité a été ouverte en octobre 1979.

(2) *Le Monde* du 26 novembre 1980.

DANS LES ALPES FRANÇAISES

Les avalanches ont tué trente-sept personnes depuis le début de la saison

De notre correspondant

Grenoble. — Un très fort redoux en montagne, accompagné de pluie jusqu'à 2 500 mètres d'altitude, a miné à certains endroits le manteau neigeux, provoquant d'énormes avalanches. Celle qui a emporté un groupe de neuf randonneurs, vendredi 27 mars, et deux guides, au col de Trèves dans le massif de la Vanoise, situé à 3 000 mètres d'altitude, s'écroulait sur un front de plus de 400 mètres et sur une hauteur de 3 à 4 mètres. Sept sont morts et deux sont toujours portés disparus. Le groupe a été surpris sur le seul passage un peu difficile de cette course qui les emmenait du refuge des Evettes au refuge du Carro.

Tous les membres du groupe avaient déchaussé leurs skis pour franchir cet endroit. Encadrés par deux spécialistes de haute montagne ils n'ont, semble-t-il, commis aucune imprudence. On ne peut pas parler de faute : les deux guides étaient réputés pour leur prudence et ils connaissaient très bien ce secteur, a souligné, samedi, M. Jean-Michel Charrier, directeur des pistes de la station de Bonneval-sur-Arc (Savoie).

L'un des pisteurs de ce village de Haute-Maurienne, M. Patrick Charrier, a été lui aussi emporté, samedi, par une coulée de neige qu'il s'apprêtait à dynamiter.

Ces deux accidents portent à trente-sept le nombre de victimes d'avalanches cet hiver dans les Alpes françaises. Toutes ces victimes, sauf trois, ont été ensevelies sous la neige alors qu'elles faisaient du ski hors piste ou du ski de randonnée. Une personne est morte, le 6 janvier, alors qu'elle se trouvait sur la route menant à la station de l'Alpe-d'Huez (Isère) ; deux autres sont décédées dans leur maison, à Saint-Etienne-de-Puines (Savoie), submergée par une énorme avalanche.

Lundi matin 30 mars, le Centre d'étude de la neige de Saint-Martin-d'Hères (Isère) indiquait dans son bulletin nivo-météorologique que la structure toujours instable du manteau neigeux risquait de provoquer de nouvelles avalanches, notamment au-dessus de 2 000 à 2 500 mètres d'altitude, de forts vents soufflant en montagne.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Les inondations en Yougoslavie et en Roumanie.* — Les inondations provoquées par la crue du Danube, la plus forte jamais enregistrée, ont entraîné des dégâts considérables en Yougoslavie : elles affectent 400 000 hectares de terres ensemencées et ont détruit six mille maisons. Des dommages importants ont été également causés en Roumanie, où des travaux de construction sont entrepris pour enrayer le flot. — (*A.F.P.*)

SCIENCES

● *Le statut des ingénieurs, techniciens et personnels administratifs de la recherche (ITA).* — Après deux rencontres entre les syndicats et le secrétaire d'Etat à la recherche, aucune convergence ne semble apparaître sur le projet de statut des ITA. Lors d'une récente conférence de presse, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a indiqué que l'ensemble des points jugés négociables par le secrétaire d'Etat se ramenait à quelques aménagements mineurs du projet ; elle a réaffirmé son opposition à ce projet, dont elle estime qu'il ouvre la porte à des licenciements.

LA MORT D'UNE COLLÉGIENNE A AIX-EN-PROVENCE

Un conseil de classe très ordinaire ?

Une adolescente âgée de treize ans et demi, Véronique, élève de troisième au collège Campra, à Aix-en-Provence, s'est suicidée, lundi 23 mars. Quelques heures auparavant, elle avait été renvoyée d'un conseil de classe où elle était déléguée des élèves.

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — Il ne s'est rien passé ce lundi soir 23 mars au conseil de classe de la troisième VI du collège Campra. Rien d'« *anormal* », selon le mot d'un professeur. Pourtant, moins de deux heures après, Véronique a avalé le contenu de boîtes d'Equanil, de quinine et d'autres cachets que ses parents avaient mis de côté pour les jeter. Tout ce qu'elle trouva sous la main.

Il ne s'est rien passé. Mais Véronique a été priée de sortir de ce conseil à peine commencé, où elle devait représenter ses camarades de classe. A travers la porte, elle a entendu, effondrée, en larmes, ce qui s'y disait. L'autre délégué des élèves, Philippe, est lui-même sorti en sanglotant. Et la douleur de la maman de Véronique cogne contre cette évidence : « *A treize ans, on ne se détruit pas pour rien.* »

Véronique était une élève brillante au dire de tous, avant et après le drame. En avance d'un ans, arrivée de fraîche date à Aix-en-Provence et aussitôt plébiscitée par ses camarades de classe : « *Elle disait tout ce qu'elle avait sur le cœur ; elle n'appartenait à aucun clan, elle était copine avec tout le monde.* » La directrice reconnaît : « *Elle avait de la personnalité.* » Est-ce donc cela qui rend la vie plus difficile pour l'élève d'un collège attaché à sa réputation, où 10 % des *effectifs sont inscrits à la suite* de demandes de dérogations, où le corps professoral n'est plus très jeune ?

Il n'y a pas que les bâtiments tarabiscotés, vétustes, de cet ancien séminaire qui étouffent. « *La pédagogie de Campra,* dit un parent, *c'est celle du désespoir : on aime bien les bons élèves, les cinq premiers de classe ; les autres ce n'est pas intéressant.* » Cela, il arrive que, même de bons élèves ne l'acceptent pas. Et puis, la pression incessante qui en résulte : « *Toute l'année,* dit la maman de Véronique, *les professeurs répétaient qu'il faut travailler dur pour franchir le petit portillon qui ne s'ouvrira que pour un, deux ou trois élèves.* »

Véronique, comment trouver le point où le fil de ta vie de gosse rieuse fut dévasté ? Les *explications faciles ou classiques se brisent.* Ses camarades de classe les rejettent. « *Elle nous disait souvent,* raconte l'un d'eux, *qu'elle s'entendait bien avec sa famille, qu'elle parlait beaucoup avec sa mère.* » Elle était jolie, mais elle ne semblait pas soumettre ses treize ans au regard qui s'accrochent, étonnés. Tout au plus un doigt noué à celui d'un camarade de classe, qui lui fut reproché par un professeur, mais, assure le professeur principal, surtout parce qu'elle ne l'avait pas dénoué lorsqu'elle en avait reçu l'ordre.

Quoi, alors ? Un sens aigu des responsabilités ? Aux premières années de collège, près de Montpellier, où elle habitait, avant que le travail de son père, directeur de laboratoire pharmaceutique, ne l'amène à Aix, Véronique avait déjà été déléguée de classe. Elle ne voulait plus l'être. Mais les suffrages de ses camarades l'avaient désignée. Son professeur principal avait insisté pour qu'elle accepte ; elle se le reproche aujourd'hui. Sa mère, voyant qu'elle était revenue outrée du précédent conseil de classe au premier trimestre, avait voulu intervenir pour qu'elle se décharge de sa fonction. Véronique avait refusé : « *Une fois qu'on a accepté des responsabilités, il faut les tenir.* »

Le papier bleu

Les *responsabilités font-elles mourir ?* L'injustice, parfois. « *Les délégués de classe ne servent qu'à essuyer des rebuffades* », sanglote sa maman. Lundi, le conseil de classe a commencé par une admonestation de la directrice, *qui s'est plainte de* la discipline, ajoutant à l'adresse de Véronique qu'elle y avait sa part. Invitée à s'en expliquer, elle a répondu que les professeurs avaient des conceptions diverses de la discipline en classe. Il semble que le ton ait déplu, ce qui la fit chasser du conseil. Restée près de la salle, elle a entendu un professeur proclamer que, bien qu'enseignant des matières tenues pour secondaires il pouvait barrer aux élèves la voie du brevet de collège et de la classe de seconde. Véronique n'avait eu, au conseil de classe d'avant Noël, aucune des félicitations que les réflexions de ses professeurs, quelques jours auparavant, lui avaient laissé espérer. Lundi, elle s'est vue menacée, comme dix de ses camarades, d'un avertissement.

Il y a eu aussi ce papier bleu, une page de cahier de textes sur laquelle des élèves avaient écrit, à l'usage de leurs délégués, ce qu'ils pensaient des professeurs. Un tel « *écrit trop au tableau* », un autre « *fait de l'ironie avec nous* ». Phrases insupportables pour les quinze enseignants et représentants de l'administration ! Elles mirent fin au conseil de classe, au milieu des larmes de Philippe, le second délégué, qui, découvrant ces appréciations, avait senti, dira-t-il plus tard, que « *ce qui était écrit était vrai, et eux, les profs, tout ce qui est vrai contre eux, ils ne veulent pas le savoir* ».

Rassemblement dans la cour

Le lendemain de la mort de Véronique, les élèves de la 3ᵉ VI se sont rassemblés dans la cour. Ils n'ont pas eu le cœur d'aller en classe. Ils réfléchissent au drame. Une inscription portant le mot « assassin » a été écrite dans une salle à l'adresse d'un professeur. La direction du collège aurait cru nécessaire de déclarer aux adolescents ne pas se considérer comme responsable de ce qui est arrivé. Six professeurs seulement *sur* quatorze ont assisté à l'enterrement. Le professeur principal reste persuadé qu'il y a eu des conseils de classe plus durs, sur des cas plus graves. Elle s'interroge toutefois : « *Véronique devait traverser une crise et l'on est passé à côté.* » C'est ce comportement que les parents ont peine à admettre. « *Cette gosse a été tuée par l'indifférence* », estime l'un d'eux.

Les responsables locaux de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par M. J. Andrieu), qui n'avaient pas de représentant au conseil de classe, car, disent-ils, « *nous ne trouvons personne pour siéger, tant les relations au collège Campra sont difficiles* », ces responsables ne comprennent pas qu'aucun adulte n'ait vu le désarroi des deux élèves délégués. Que personne n'ait ouvert les yeux et le cœur sur le bouleversement causé par des paroles que les enseignants ne jugeaient « *pas bien méchantes* ».

C'était, en effet, un conseil de classe très ordinaire. Pourquoi a-t-il fallu qu'une enfant de treize ans en meure ?

CHARLES VIAL.

UN THÉATRE POUR L'ÉCOLE DE LA RUE BLANCHE

« DE LA SIMULATION A LA RÉALITÉ »

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a inauguré récemment le Théâtre 347, acheté par l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) (1) à Paris. *Grâce à cette acquisition, ce lycée* technique formera, dans de meilleures conditions, comédiens et techniciens.

« *Vous avez vu ? Ça n'est pas toujours facile de lire un texte !* » Grande, brune et vive, elle a surgi du deuxième rang, comme un diable de sa boîte. M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui vient de prononcer un discours, reste un moment interloqué. « *Oui.* » Sylvie continue : « *Un théâtre, c'est très beau. Mais il nous manque encore des cours de respiration, de diction. Et il y aura des tas de choses à nous donner.* » Lesquelles ? On ne le saura jamais. Sans doute émue de son audace, Sylvie se rassied sous les applaudissements de ses camarades.

Le ministre venait d'offrir aux élèves de l'ENSATT un théâtre en vraie grandeur. Encadré d'un proviseur solennel et d'un arlequin, visage blanc et chapeau à plumes, M. Beullac avait réussi son entrée. Plutôt décontracté, le dos à la scène, il avait expliqué que le Théâtre 347 (2), acquis par l'ENSATT, permettra aux élèves de « *passer de la simulation à la réalité* ».

La célèbre école de la rue Blanche couronnait ainsi une carrière commencée depuis plus de quarante ans, et qui vit passer nombre de comédiens célèbres. Mais, depuis sa création, l'école est aussi et surtout un centre de formation aux métiers du théâtre. En 1970, l'ENSATT devient un lycée technique où sont enseignés les « arts et techniques du théâtre ».

L'ENSATT compte cent soixante élèves, qu'elle prépare à trois brevets de technicien supérieur (costume, éclairagisme-sonorisation, régie-administration), *à deux diplômes d'écoles* (comédien, décorateur scénographe) et à deux brevets de technicien (habilleur-réalisateur, machinerie). A l'issue de leur scolarité, les techniciens, dont les qualifications sont reconnues par la profession, connaissent un taux de chômage moins élevé que les comédiens.

Cette nouvelle acquisition — 8 millions de francs — permettra aux élèves de travailler — enfin — dans des conditions normales. On peut cependant se demander si les capacités techniques limitées de cet établissement, successivement chapelle, puis grand guignol, justifient un tel investissement. N'aurait-il pas été préférable d'acquérir un local mieux approprié aux techniques modernes d'éclairage ou de manœuvre des décors ? Qu'en fera l'ENSATT ? Pour assumer les frais de fonctionnement, il faudra concilier la pédagogie, la solidarité avec les professionnels et les règlements publics. Sauf à se contenter de la subvention de l'Etat.

Reste que ce soir-là le climat était à la fête : les élèves ont intelligemment joué *Grand-Peur et misère du IIIᵉ Reich*, de Bertolt Brecht, mis en scène par l'un d'entre eux. L'interprétation a montré le bon niveau de l'école

J.-M. CROISSANDEAU.

(1) 21, rue Blanche, Paris-9ᵉ.
(2) 28 bis, rue Chaptal, Paris-9ᵉ.

● *Un nouveau président à l'UFOLEP.* — M. Pierre Desaissement, cinquante-sept ans, principal de collège à Melun (Seine-et-Marne), a été élu président de l'Union française des œuvres laïques et populaires (UFOLEP).

● *La demande d'extradition de Ronald Biggs*, toujours détenu à la Barbade (*le Monde* des 26 et 27 mars), a été signée, vendredi 27 mars, par les magistrats de Londres. D'autre part, la Haute Cour de Bridgetown, capitale de la Barbade, a rejeté la demande d'*habeas corpus* déposée par les avocats de Biggs. Le « cerveau » de l'attaque du train postal reste donc détenu jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant son extradition. Quant à M. John Miller, considéré comme l'un des organisateurs de l'enlèvement de Ronald Biggs au Brésil le 16 mars, il a été arrêté vendredi 27 mars pour un délit mineur, à son arrivée à l'aéroport de Londres, en provenance de la Barbade. — (*A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.*)

PRESSE

M. ANDRÉ MOUCHE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE JOURNALISME DE LILLE

(De notre correspondant)

Lille. — Le conseil d'administration de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, réuni le 27 mars, a élu à la tête du centre, en remplacement de *M. Hervé Bourges*, M. André Mouche, qui assumait déjà des fonctions de directeur par intérim. M. Mouche a obtenu 22 voix sur 33 contre 7 à M. Pierre Marin, ancien rédacteur en chef de « J 2 Jeunes », 2 voix à M. René Duval, ancien rédacteur en chef d'Europe 1.

Né en 1942 à Brossac (Charente), M. André Mouche a fait ses « classes » à l'Ecole de journalisme de Lille avant d'être rédacteur à la « Charente libre » de 1970 à 1974. A cette date, il est recruté à Lille comme enseignant.

Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

Nouveau doublé des Williams au Brésil

De notre envoyé spécial

Rio de Janeiro. — La saison des grands prix a bien commencé pour le constructeur britannique Frank Williams, champion du monde en 1980. Après le doublé de ses voitures à Long Beach en Californie, il y a quinze jours — premier Alan Jones, deuxième Carlos Reutemann, — dimanche 29 mars à Rio de Janeiro, la victoire est revenue cette fois à Reutemann devant Jones. Les deux pilotes sont à égalité au classement du championnat du monde, quinze points chacun, et ils comptent le même nombre de victoires en grands prix : onze.

Comme à Long Beach, la course disputée sous la pluie a été marquée par de nombreux abandons dus à des incidents : au départ un carambolage empêcha Arnoux (Renault), Serra (Fittipaldi) et Andretti (Alfa Romeo) de poursuivre, tandis que Cheever (Tyrell) et Villeneuve (Ferrari) durent s'arrêter à leur stand pour réparer ; au vingt et unième tour, Pironi (Ferrari) accrocha Prost (Renault), tous deux devant abandonner avec Stohr (Arrows) victime d'un tête-à-queue ; Watson (McLaren) au trente-cinquième tour et Piquet (Brabham) au cinquante-deuxième tour firent également des tête-à-queue.

La pagaille technique prend de l'ampleur

Vendredi 27 et samedi 28, au cours des essais du Grand Prix du Brésil, le danger pour Reutemann et Jones semblait devoir venir de la Brabham de Nelson Piquet, l'enfant du pays, né à Rio il y a vingt-neuf ans. Il avait réalisé le meilleur temps des séances qualificatives, devant les deux Williams ; et, de toute évidence, sa voiture apparaissait la plus efficace. Sous le chaud soleil de ce début d'automne carioca, la performance accomplie par Piquet aux essais avait cependant donné lieu à des contestations comparables à celles qui avaient accueilli à Long Beach la Lotus 88 à double châssis et à double suspension, déclarée tout d'abord non conforme, réhabilitée ensuite par un tribunal d'appel américain, sans qu'aucune explication technique soit fournie, dans un cas comme dans l'autre, pour être en définitive encore interdite de course à Rio, toujours sans que la condamnation soit motivée. Il apparaît urgent que la Fédération internationale de sport automobile (FISA) prenne en main ce genre d'affaire, fasse appliquer les procédures prévues et rende un jugement équitable et surtout compréhensible. Les constructeurs anglo-saxons (et même les autres), qui font joujou avec la réglementation tout en réglant leurs comptes, ont transformé la formule 1 en une jungle où tous les coups sont permis pourvu que la majorité fasse pencher la balance d'un côtyé plutôt que de l'autre. La loi en formule 1, aujourd'hui, n'est que celle du nombre. La FISA, en supprimant les « jupes » mobiles, a grand ouvert, sans le vouloir, la porte à toutes les tentatives de contourner le règlement, et la pagaille technique prend de l'ampleur.

De quoi s'agit-il en détails ? De recréer l'étanchéité sous les voitures afin de conserver la même adhérence à peu de chose près qu'à l'époque où les jupes étaient tolérées. Comme depuis le début de la saison les parties suspendues des voitures doivent se trouver à au moins 6 centimètres du sol, les plus habiles des constructeurs ont fait en sorte que cette garde au sol de 6 centimètres, effective à l'arrêt au moment où des mesures peuvent être prises, soit ramenée à rien dès lors que la voiture est en mouvement. Qui peut contrôler quoi que ce soit lorsqu'une monoplace de formule 1 roule à 250 ou 280 km/h ?

Lotus a ainsi interprété avec astuce les textes avec sa voiture *à double châssis* et *à double suspension*. Brabham a fait de même par le biais d'un dispositif pneumatique dont la particularité est de maintenir la suspension à la bonne hauteur à l'arrêt et au ralenti, et de plaquer les flancs au sol sous l'effet de la vitesse. C'est avec cette voiture que Nelson Piquet a bouclé le tour le plus rapide aux essais du Grand Prix du Brésil devant Carlos Reutemann et Alan Jones. Par malheur pour Brabham, un incident technique a dévoilé samedi l'astuce. Une fuite au système pneumatique a contraint Nelson Piquet à revenir au stand, les flancs de sa voiture raclant carrément le sol. *Cachée aux regards le plus vite possible*, montée aussitôt sur des cales, la Brabham devenue non réglementaire n'a pourtant fait l'objet d'aucun contrôle.

Le propriétaire de l'écurie Brabham, Berni Ecclestone, patron de la Formula One Constructor Association (FOCA) est l'un de ceux qui ont le plus manœuvré dans la coulisse pour que la Lotus 88 soit déclarée non conforme. Il est trop puissant pour qu'une épreuve de force ait été engagée à Rio. Toutefois, les Brabham seront vraisemblablement attendues de pied ferme dans quinze jours à Buenos-Aires, et elles auront du mal à satisfaire aux vérifications techniques. En attendant, la plupart des constructeurs ont dans l'idée d'imiter Brabham. C'est le cas de Renault et de Talbot-Ligier : « *Si rien n'est fait pour interdire ce genre de suspension, nous en aurons pour le début de la saison européenne des grands prix* », a dit Guy Ligier.

Frank Williams a, lui aussi, essayé d'adapter une telle suspension, sans parvenir à la mettre au point jusqu'à présent. Mercredi 25 mars une de ses voitures ainsi équipée a tourné à Rio-de-Janeiro en essais libres. Toutefois, Jones et Reutemann ont pris le départ du Grand Prix du Brésil avec une voiture classique et parfaitement conforme à la réglementation. C'est la raison pour laquelle Williams, qui faisait *grand tapage pour obtenir l'interdiction* de la Brabham de Piquet n'a pas obtenu beaucoup d'écho.

Sans une faute d'appréciation de Nelson Piquet, dimanche 29 mars, cette monoplace aurait fait la démonstration en course de la supériorité manifestée au cours des essais. Il pleuvait en début d'après-midi sur Rio, et Piquet a cru qu'il ne s'agissait que d'une averse. Alors que presque tous les concurrents, du moins ceux bien placés sur la grille de départ, choisissaient par prudence re partir avec des pneus pluie, moins performants, mais plus adhérents, Piquet a décidé de partir avec des pneus « secs », jouant le beau temps et l'assèchement *rapide de la piste*.

Faute énorme pour un pilote disposant de la meilleure voiture du lot qui aurait dû jouer la prudence commme l'ont fait Carlos Reutemann et Alan Jones. Nelson Piquet n'avait nullement besoin de tenter pareil coup de poker, contrairement à Didier Pironi (Ferrari) qui avait complètement raté ses essais et dont le choix risqué de pneumatiques « secs » pouvait à la rigueur être compris. Son accident et la collision avec Alain Prost (Renault), dont il porte l'entière responsabilité, ont montré que c'était bien un choix risqué.

Suivies de loin par l'Arrows de Patrese, la Lotus classique de De Angelis et l'Ensign de Surer, par les deux Talbot-Ligier de Laffite et Jarier (1), les Williams ont toujours été hors de portée à Rio. Alan Jones, dont le mauvais caractère est connu, n'a pas apprécié que Carlos Reutemann, deuxième pilote de l'écurie Williams, reste en tête de bout en bout, et ne se laisse pas dépasser, comme il est parfois de règle dans une équipe lorsque la hiérarchie est bien acceptée. Pour manifester sa mauvaise humeur, Jenes a refusé de monter sur le podium. Les quatre secondes et demie d'avance que comptait Carlos Reutmann au moment où il a franchi la ligne d'arrivée, lui sont apparemment restées en travers de la gorge.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Jean-Pierre Jarier qui remplaçait Jean-Pierre Jabouille dans l'équipe Talbot-Ligier et donc pilote intérimaire, s'est volontairement laissé dépasser par Jacques Laffite en fin de course afin que le bénéfice du point qui revient à la sixième place, aille à Talbot-Ligier.

TENNIS

Borg battu par McEnroe en finale à Milan

Bjorn Borg n'a jamais été bien flambant tout au début de ses saisons européennes. Et Bergelin, son mentor, conserve comme préoccupation majeure d'amener son poulain à sa meilleure forme pour le tournoi pascal de Monte-Carlo, où il est sur place.

Dimanche, en finale du tournoi de Milan, le Suédois a dû subir la loi de John McEnroe, vainqueur en deux sets (7-6, 6-4). A force de jouer des exhibitions contre McEnroe sous toutes les latitudes, il a certainement livré certaines de ses bottes secrètes à son jeune adversaire — d'où le danger... Borg conserve néanmoins l'avantage sur son rival américain avec sept victoires à cinq en douze rencontres officielles.

Le Tchèque Ivan Lendl est un autre sérieux client pour les futures rencontres sur terre battue. Il vient de remporter à Stuttgart le titre de champion de la R.F.A. aux dépens du Néo-Zélandais Chris Lewis (6-0, 6-7, 6-3). En demi-finale, Lendl n'avait eu aucun mal à disposer de Fibak (6-3, 6-2), lequel avait mis fin au tour précédent aux extraordinaires performances d'un illustre inconnu : le Français Paul Torre, vingt-sept ans, dix-huitième du classement national, « tombeur » successivement de Brad Drewett et de Nick Saviano.

JUDO

Jocelyne Triadou meilleure européenne pour la quatrième fois

Des sept drôles de dames qui étaient montées huit fois sur le podium des championnats du monde à New-York, en décembre, trois seulement, Martine Rottier, Pascale Doger et Jocelyne Triadou, restaient en course les 28 et 29 mars, à Barcelone, pour les championnats d'Europe féminins 1981, les autres souffrant de diverses blessures.

Cette expédition catalane paraissait donc sérieusement compromise. Mais qui peut le plus peut le moins. Jocelyne Triadou, championne de France, d'Europe et du monde en titre, est montée sur la plus haute marche du podium des moins de 72 kilos en battant l'Allemande de l'Ouest Barbara Classen, qu'elle avait déjà battue en finale des championnats du monde. Toutefois, la victoire n'avait été acquise à New-York qu'à l'issue d'un combat incertain où seule la détermination plus grande de la Française décida les juges en sa faveur. A Barcelone, les choses furent plus claires. Après un départ en fanfare, Classen fut éprouvée par le travail au sol de Triadou qui accumula ensuite les petits avantages sur un temps d'épaule. Elle obtint ainsi l'unanimité des juges.

A vingt-six ans, c'était le quatrième titre européen de « Joce » qui, depuis 1975, a toujours été classée au moins deuxième. Pareil palmarès est le fruit d'une détermination peu ordinaire sur un tatami et d'un goût pour le judo qui ne s'est pas démenti depuis l'âge de dix ans. Professeur de judo depuis 1976, elle s'est efforcée de transmettre sa passion aux enfants du club de Poissy où elle officie deux fois par semaine après avoir enseigné l'éducation physique dans un cours privé.

Ses camarades de l'équipe de France ont été diversement heureuses à Barcelone. Trois d'entre elles, Béatrice Rodriguez (moins de 56 kilos), Martine Rottier (moins de 61 kilos) et Véronique Vigneron (plus de 72 kilos) parvinrent seulement à gagner une médaille de bronze dans ces championnats très nettement dominés par les représentantes de la R.F.A. (sept médailles dont deux d'or) et de l'Autriche (quatre médailles dont deux d'or).

SKI

Phil Mahre enlève la Coupe du monde à Ingemar Stenmark

Alors que chez les dames, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig s'était assurée le trophée de cristal depuis le 13 mars à Furano, chez les hommes il a fallu attendre les dernières courses de Laax (Suisse) pour connaître le vainqueur de la Coupe du monde de ski alpin 1980-1981.

Ingemar Stenmark ou Phil Mahre, l'Américain ou le Suédois ? Le suspense est resté total jusqu'au bout car les deux hommes n'étaient séparés que par trois points au classement général. Or Stenmark avec six victoires en slalom géant ne pouvait plus marquer de points supplémentaires tandis qu'avec une place dans les trois premiers l'Américain coiffait le Suédois sur le fil.

L'arbitre de ce duel a été le Soviétique Alexandre Zhirov qui a gagné le 28 mars le troisième slalom géant consécutif de la saison et la quatrième victoire de sa carrière en Coupe du monde s'affirmant ainsi comme l'homme fort de la prochaine tournée du « Cirque blanc ».

Toutefois, à l'exception de Zhirov, personne ne fut meilleur samedi que Phil Mahre sur les pentes de Laax, pas même Stenmark qui termina troisième au terme des deux manches. Si bien qu'avec 266 points contre 260, l'Américain finissait par l'emporter. Agé de vingt-quatre ans, bien que prématurément chauve, Phil Mahre avait déjà failli s'imposer en Coupe du monde il y a deux ans avant de s'incliner devant le Suisse Peter Luesher.

Une grave fracture à une cheville avait ensuite interrompu sa carrière. Il était revenu au meilleur niveau l'an passé en gagnant à Lake Placid la médaille d'argent du slalom spécial derrière Stenmark.

Cette saison, ce passionné de moto n'a gagné que trois courses, deux « spéciaux » et un « géant », mais sa participation aux descentes lui a également assuré trois victoires « combinées ». Les points récompensant les skieurs complets marqués à ces occasions ont été déterminants dans sa victoire finale. En effet, Stenmark s'est imposé dix fois cette saison en « géant » et en « spécial ». Pour la première fois de sa carrière en Coupe du monde, le Suédois s'est aligné dans une épreuve de vitesse, en janvier, à Kitzbuhel (il termina trente-quatrième), comptant pour un combiné (il fut classé troisième derrière les frères Mahre). Toutefois, cela ne fut pas suffisant pour barrer la route à l'Américain, d'autant que depuis le 14 février (vcitoire dans le slalom géant d'Are) le succès le fuyait.

Ainsi, c'est une double déception pour le Suédois, qui voit pour la troisième année consécutive un skieur lui ravir le trophée de cristal, grâce à des performances en descente, et qui est parvenu « seulement » à égaler le record des soixante-deux victoires en Coupe du monde détenu par l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell.

Athlétisme

L'Américain Dick Beardsley et le Norvégien Inge Simonsen ont franchi main dans la main, la ligne du premier marathon de Londres couru le 29 mars par près de huit mille concurrents, sous la pluie. Les deux hommes qui avaient couvert les 15 derniers kilomètres ensemble, n'ont pas sprinté dans la ligne droite de l'arrivée pour terminer dans l'excellent temps de 2 h 11 min

Automobilisme

GRAND PRIX DU BRESIL DE FORMULE I

1. Reutemann (Williams), les 63 tours en 2 h. 22 sec. (moyenne : 155,450 km.-h.) ; 2. Jones (Williams), à 5 sec. ; 3. Patrese (Arrows), à 1 min. 3 sec. ; 4. Surer (Ensign), à 1 min. 17 sec. ; 5. De Angelis (Lotus 81), à 1 min. 27 sec. ; 6. Laffitte (Talbot-Ligier), à 1 min. 27 sec. ; 7. Jarier (Talbot-Ligier), à 1 min. 30 sec., etc.

Championnat du monde des conducteurs

Classement. — 1. Reutemann et Jones (Williams), 15 pts ; 3. Piquet (Brabham) et Patrese (Arrows), 4 ; 5. Andretti (Alfa-Roméo et Surer (Ensign), 3 ; 7. De Angelis (Lotus) et Cheever (Tyrell), 2 ; 9. Tambay (Thedore) et Laffite (Talbot-Ligier), 1 point.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
POULE DES AS
(Troisième tour)

Villeurbanne b. *Orthez ..	94-90
Le Mans b. *Tours	113-102

Classement. — 1. Villeurbanne, 9 pts ; 2. Le Mans, 7 ; 3. Tours, 5 ; 4. Orthez, 3.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Trentième journée)

*Metz et Saint-Etienne	0-0
*Valenciennes et Nantes	3-3
*Bastia bat Bordeaux	3-2
*Monaco bat Laval	3-0
*Lyon bat Nancy	4-2
*Paris-S.-G. bat Sochaux	3-2
*Strasbourg bat Nîmes	1-0
*Auxerre et Lens	1-1
*Angers et Tours	2-2
*Lille bat Nice	3-1

Classement. — 1. Saint-Etienne et Nantes, 46 pts ; 3. Bordeaux, 40 ; 4. Monaco, 39 ; 5. Lyon, 34 ; 6. Paris-S.-G., 33 ; 7. Sochaux et Strasbourg, 30 ; 9. Metz, 29 ; 10. Lens, 28 ; 11. Nancy, Tours, Lille, Bastia et Valenciennes, 27 ; 16. Auxerre, 26 ; 17. Nice, 23 ; 18. Laval, 22 ; 19. Angers, 20 ; 20. Nîmes, 19.

Résultats

Hand-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dernière journée des poules)
POULE A

*St-Martin-d'Hères b. St-Maur	21-18
*Ivry b. Gonfreville	30-23
*St. Marseillais et St. Messin	19-19
*Besançon b. Beaune	17-16

Classement final. — 1. St. Marseillais U.C., 37 pts ; 2. Saint-Martin-d'Hères, 35 ; 3. Ivry et Saint-Maur, 32 ; 5. Gonfreville, 25 ; 6. Beaune, 23 ; 7. Stade Messin E.C., 21 ; 8. Besançon, 19.

POULE B

*Dijon b. Strasbourg	22-21
Gagny b. *Paris U.C.	20-16
*Boulogne-Billanc. b. Altkirch	24-21
*A.S.P.T.T. Metz b. Tourcoing	26-22

Classement final. — 1. Dijon et Strasbourg, 37 pts ; 3. Gagny, 34 ; 4. A.C.B.B., 28 ; 5. A.S.P.T.T. Metz, 27 ; 6. Paris U.C., 23 ; 7. Tourcoing, 22 ; 8 Altkirch, 15.

Les trois premiers de chaque poule sont qualifiés pour la poule finale. Saint-Maur, le champion sortant, est éliminé.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIERE DIVISION
(dernière journée)
GROUPE A
POULE A

*Bayonne b. Thuir	59- 9
*Pau b. Valence	34- 0
Oloron b. *St-Jean-de-Luz	3- 0
*Aurillac b. Béziers	18-16
*Nîmes b. Mazamet	25-19

Classement. — 1. Bayonne, 43 pts ; 2. Pau, 41 ; 3. Valence, 40 ; 4. Béziers, 38 ; 5. Oloron, 35 ; 6. Nîmes et Thuir, 34 ; 8. Aurillac, 33 ; 9. Mazamet, 32 ; 10. Saint-Jean-de-Luz, 30.

POULE B

*Nice b. Narbonne	16- 0
*Albi b. Carcassonne..........	15- 4
*Romans b. Auch	42- 9
*Dax b. Toulouse............	6- 4
*Agen b. Périgueux..........	44- 4

Classement. — 1. Romans, 43 pts ; 2. Agen, 42 ; 3. Toulouse, 41 ; 4. Dax, 39 ; 5. Carcassonne, 37 ; 6. Narbonne, 34 ; 7. Albi, 33 ; 8. Nice, 32 ; 9. Périgueux, 31 ; 10. Auch, 28.

POULE C

*Angoulême b. Tarbes	16- 8
Toulon b. *Montchanin......	27-15
*Montferrand b. Tulle.......	38- 6
*Castres b. Biarritz	34-20
*Perpignan b. Avignon......	25- 0

Classement. — 1. Toulon, 44 ; 2. Perpignan, 40 ; 3. Angoulême, 38 ; 4. Montferrand, 37 ; 5. Tarbes et Biarritz, 36 ; 7. Tulle, 34 ; 8. Castres et Avignon, 33 ; 10. Montchanin, 26.

POULE D

*Bourg b. Grenoble	6- 3
*Brive b. La Rochelle	26- 9
*Bagnères b. Graulhet........	27-11
Lourdes b. *Chambéry	37-18
*Boucau b. Bègles	30-13

Classement. — 1. Grenoble, 44 pts ; 2. Boucau et Lourdes, 40 ; 4. Graulhet, 38 ; 5. Bègles, 37 ; 6. Bagnères et Brives, 36 ; 8. Bourg, 33 ; 9. La Rochelle, 32 ; 10. Chambéry, 24.

TABLEAU DES SEIZIEMES DE FINALE
(2 avril)

Toulon (1)-Nice (32) ; Montferrand (16)-Bègles (17) ; S. toulousain (9)-Narbonne (24) ; Boucau (8)-Brive (25) ; Agen (5)-Albi (28) ; Angoulême (12)-Bagnères (21) ; Dax (13)-Oloron (20) ; Romans (4)-Bourg (29).

Bayonne (3)-Castres (30) ; Graulhet (14)-Tarbes (19) ; Lourdes (11)-Biarritz (22) ; Pau (6)-Tulle (27) ; Perpignan (7)-Nîmes (26) ; Valence (10)-Thuir (23) ; Béziers (15)-Carcassonne (18) ; Grenoble (2)-Aurillac (31).



JUSTICE

ATHLÉTISME

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CROSS-COUNTRY

Les Éthiopiens tirent les marrons du feu pour Craig Virgin

L'Américain Craig Virgin a gagné pour la deuxième année consécutive le championnat du monde de cross-country disputé le 28 mars sur l'hippodrome de Madrid en battant au sprint l'Ethiopien Mohamed Kedir et le Portugais Fernando Mamede.

La Norvégienne Grete Waitz, détentrice de la meilleure performance mondiale féminine sur le marathon, a enlevé, pour sa part, le titre pour la quatrième fois consécutive en terminant détachée devant l'Américaine Jan Merill et la Soviétique Elena Sitatova.

Chez les juniors, le Tunisien Mohamed Chouri s'est imposé devant le Soviétique Evgeni Zherebin et l'Américain Keith Brantly.

La prestation d'ensemble des Français a été modeste : chez les seniors, le meilleur a été Pierre Levisse, qui termina dixième à dix-neuf secondes ; chez les dames, Joëlle Debrower s'est classé vingt-quatrième ; et l'équipe junior a terminé douzième.

« *Si les Ethiopiens ne s'étaient pas trompés d'un tour, je n'aurais probablement pas gagné.* » Cette déclaration faite par l'Américain Craig Virgin, à l'arrivée du championnat du monde de cross-country, disputé sur 12 kilomètres à l'hippodrome de Zarzuela, a eu le mérite de ramener à sa juste proportion la victoire pour la deuxième année consécutive du coureur de l'Illinois.

Il serait abusif de refaire l'histoire de cette course avec des si, tout comme il était abusif de présenter cette épreuve comme la revanche des 5 000 et 10 000 mètres gagnés par l'Ethiopien Myruts Yifter, lors des Jeux de Moscou, où Virgin n'avait pas pu se rendre en raison du boycottage américain. Une piste en matière synthétique n'a rien à voir avec l'herbe d'un hippodrome. De surcroît, les Ethiopiens se risquaient pour la première fois à cette exercice de course en campagne, familier des Américains. Et Yifter, dont l'âge est un secret d'Etat à Addis-Abeba, avait singulièrement modéré son entraînement depuis son double succès olympique.

L'erreur de Roba

Toutefois, la victoire de Virgin, qui a consacré un athlète peu ordinaire tant dans ses méthodes de préparation que dans la *conduite de ses affaires (le Monde* du 10 janvier 1981), a tenu pour l'essentiel à une erreur stratégique peu compréhensible des Ethiopiens.

En dépit des précisions du programme, l'entraîneur africain Negussy Roba était persuadé que les coureurs devaient passer quatre fois devant les tribunes pour accomplir le périple prévu. En fait, cinq passages étaient nécessaires pour faire 12 kilomètres. Cette erreur de calcul fut *lourde de conséquences pour les « petits hommes verts »*, ainsi qu'ils furent surnommés à Madrid.

Aussitôt le départ donné, six d'entre eux — flottants rouges et maillots verts — s'étaient portés au commandement de la course. Impressionnants de facilité, Kedir, Girma, Nedi, Yifter, Balcha et Kotu semblaient effectuer un véritable galop d'entraînement sans se préoccuper de leurs adversaires. Le premier kilomètre fut couvert en moins de 2 minutes 40 secondes. Cette formidable course d'équipe parut compromise lorsque Yifter trébucha vers le sixième kilomètre. Mais ce vétéran aux jambes de cheval retrouva vite sa place dans le peloton éthiopien bien qu'il ne semblât pas au mieux de sa forme.

A ce moment, Virgin était encore loin. Peu à peu néanmoins il revint vers la formation de tête bien entraînée par Mohamed Kedir, médaille de bronze du 5 000 mètres à Moscou. A trois kilomètres de l'arrivée, il « suçait la roue » des Ethiopiens mais, éprouvé par son effort pour les rattraper, il était cramoisi.

Sprint suicide

Une question se posait alors : les Ethiopiens allaient-ils réaliser le *score* parfait, c'est-à-dire placer six hommes aux six premières places, comme l'avaient fait les Anglais en 1924 et 1932 dans un contexte toutefois plus facile puisque six nations seulement étaient en compétition contre vingt-sept aujourd'hui ? La réponse ne paraissait pas pouvoir être négative. Pourtant, elle le fut.

A 2 kilomètres de l'arrivée, la cloche sonna et Kébédé Balcha sprinta aussitôt, imité par tous ses compatriotes. Dans toutes les courses du monde la cloche annonce qu'il reste un tour à courir. Il est arrivé qu'elle sonne en avance, comme lors du 3 000 mètres des championnats d'Europe en salle, à Grenoble. Mais elle n'indique jamais l'arrivée. Les Ethiopiens n'en n'ont-ils pas tenu compte, trompés par les consignes de leur entraîneur ? C'était d'autant plus surprenant que la mésaventure était déjà survenue à Yifter, qui, lors du 5 000 *mètres* du match Etats-Unis-Afrique en 1971, avait démarré un tour avant la fin, laissant échapper la victoire.

Toujours est-il qu'après ce sprint-suicide l'équipe d'Ethiopie se disloqua comme une armée en déroute. Yifter, qui s'était arrêté pour féliciter Balcha, repartit en ahanant vers une quinzième place. Le rêve était passé. Seul Kedir parvint à rester véritablement en course. Mais, sur ce coup de folie, les Ethiopiens avaient tiré les marrons du feu pour Virgin, redoutable finisseur qui avait déjà réglé sur le fil de Longchamp les deux animateurs de la course de 1980, l'Allemand de l'Ouest Jurgen Orthmann et le Britannique Nick Rose. Ce fut donc un jeu pour lui de prendre deux mètres au malheureux Kedir. Maintenant, l'Américain va pouvoir se consacrer au record du monde du 10 000 mètres détenu par le Kenyan Henry Rono, et établir une meilleure performance mondiale sur le marathon avant d'envisager pour l'an prochain à Varsovie un troisième titre consécutif, comme le Français Jean Bouin et l'Anglais Holden. Quant aux Ethiopiens, ils leur restait le titre par équipe, mince consolation.

CYCLISME

La preuve par trois de Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Draguignan. — Bernard Hinault n'a pas seulement gagné le Critérium International, qui empruntait un itinéraire fortement accidenté, samedi 28 et dimanche 29 mars, entre Cavalaire et Draguignan. Il a également remporté les trois étapes de cet omnium de la route en dominant sprinters, grimpeurs et rouleurs sur leur propre terrain. La performance est sans précédent mais on s'interroge sur sa signification : le champion du monde *bénéficie-t-il d'une condition phyique exceptionnelle ou... d'un* affaiblissement général de l'opposition ? Et que représente exactement le nouvel « International » dans la hiérarchie des grandes épreuves cycliste ?

Le Critérium National de la route était autrefois une épreuve unique en son genre. Créé il y a près d'un demi-siècle, et considéré comme un officieux championnat de France de printemps, il se déroulait sur les routes du Bassin parisien où étaient réunies toutes les conditions et les difficultés nécessaires à une course équilibrée. Son final à travers la vallée de Chevreuse avait révélé ou confirmé le talent de Le Calvez, de Leducq, d'Emile Idée, de Louison Bobet et il avait contribué à faire de cette région un haut-lieu du cyclisme.

Avec le temps, le National a tourné le dos à ses traditions. Il s'est déplacé en province et même en Afrique du Nord (à Oran en 1960), il a modifié sa formule pour adopter celle de l'« omnium » en trois manches (une étape en ligne *classique, une course de côtes*, un exercice contre la montre) et il a ouvert ses portes aux étrangers : une mesure que les organisateurs justifient en invoquant la faiblesse numérique de l'effectif. Ils n'ont certes pas tort puisque, en trente ans, le nombre des professionnels français est tombé de plus de trois cents à moins de cent, celui des équipes de marque passant de trente-cinq en 1950 à... six en 1981.

Un parcours sans faute

Il reste que la participation des routiers étrangers est contraire à la vocation initiale de l'épreuve. En changeant de forme et de titre — il prend désormais le nom de Critérium International — l'ex-National a perdu l'essentiel de son caractère sans élargir vraiment son audience. Son internationalisation n'a pas étoffé la liste des engagés dans des proportions importantes : sur cent dix partants on comptait une trentaine de visiteurs, des Suisses pour la plupart, quelques représentants du Benelux ainsi que deux Américains, Jack Boyer et Greg Lemond.

Ni Zoetemelk, vainqueur en 1978, ni Moser, ni de Wolf, qui vient de remporter Milan - San-Remo, n'étaient du nombre et nous avons regretté leur absence car Bernard Hinault, auteur d'un parcours sans faute, méritait une opposition plus consistante, même si Jacques Bossis lui donna jusqu'au bout une excellente réplique

Soutenu par une équipe solide et bien articulée au sein de laquelle le jeune Américain Lemond effectua du très bon travail, Hinault n'avait en réalité que peu d'adversaires. Cette évidence nous était apparue samedi à Saint-Tropez lorsqu'il laissa les routiers les plus rapides du peloton à plusieurs longueurs au terme d'un sprint en puissance. Nous en eûmes la confirmation le lendemain en le voyant user les grimpeurs sur les routes du haut Var, hérissées de côtes et *noyées de brouillard* pour mieux les battre au sommet du col de Mons

Le Breton connut une chaude alerte durant l'étape contre la montre de dix-neuf kilomètres tracée dimanche après-midi autour de Draguignan — quel leader n'en connaît pas ? — à mi-course il accusait un retard de dix secondes sur Bossis et à un kilomètre du but il n'avait pas totalement comblé ce handicap mais, sur la ligne d'arrivée, *il précédait Bossis de deux* secondes

« *La route était dangereuse*, expliqua-t-il. *Je n'ai pas voulu prendre de risques excessifs. Une chute aurait été plus grave qu'une défaite, et je me suis réservé de rétablir la situation en attaquant à fond sur la fin.* » C'est aussi à cette maîtrise qu'on reconnaît le super champion Il n'y en avait qu'un seul dans la course. L'étonnant, à la réflexion, c'eût été qu'il ne gagnât pas les trois étapes. Le National... international nous aura au moins restitué le coureur ponctuel qui fait notre admiration quand il annonce la couleur et atteint ses objectifs avec précision.

JACQUES AUGENDRE.

Faits et jugements

Deux ans de prison avec sursis pour avoir tué un voleur.

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence, a condamné vendredi 27 mars, à deux ans de prison avec sursis Barthélemy Bérenger, quarante-sept ans, carrossier, qui avait tué *de deux coups de fusil de chasse*, le 24 janvier 1980, à Aubagne (Bouches-du-Rhône) (*le Monde* du 26 janvier 1980), Serge Ros, trente-six ans, au moment où ce dernier s'enfuyait au volant de sa voiture en transportant quatorze dalles de ciment qu'il venait de lui voler

Le jury a accordé au meurtrier les circonstance atténuantes. Au moment des faits, une pétition en faveur de M. Bérenger et de l'« autodéfense » avait recueilli environ huit mille signatures. Après un court séjour en détention, Barthélemy Bérenger avait été mis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel, le juge d'instruction ayant refusé sa demande de mise en liberté. « *Ceux qui commettent des infractions doivent être jugés par des juges et non par des victimes. L'autodéfense, c'est la loi de la jungle ; il faut la condamner* », avait affirmé l'avocat de la partie civile au cours de sa *plaidoirie. L'avocat général* avait réclamé « *une peine de principe* ».

Triple meurtre en Loire-Atlantique.

Un triple meurtre a été découvert, dimanche 29 mars, dans une villa de Saint-André-des-Eaux, près de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Les victimes, probablement tuées avec un couteau ou un poinçon, sont M. Michel Pichon, quarante ans, artisan menuisier, le propriétaire de la maison, son fils Pierre, huit ans, et sa belle-sœur, Mme Colette Buchin, trente-quatre ans.

Les gendarmes ont trouvé — posé en évidence sur un meuble — un document écrit menaçant de mort M. Pichon et signé d'un mystérieux groupe « Delta Ouest ». Les enquêteurs semblent cependant écarter cette piste. L'époux de Mme Buchin, un gardien de la paix, âgé de trente-huit ans, résidant dans la région parisienne, a été interpellé dimanche dans la soirée et placé en garde à vue. Cet homme, en instance de divorce, est considéré comme un témoin par le parquet du tribunal de Saint-Nazaire.

L'État condamné pour avoir refusé d'expulser des grévistes.

Rennes. — L'Etat a été condamné par le tribunal administratif de Rennes à verser 1 109 538 F aux syndics chargés de la liquidation de biens de la société de fabrication de chaussures Rehault, à Fougères (Ille-et-Vilaine). La police avait refusé d'exécuter une ordonnance de justice autorisant l'évacuation des locaux, occupés par une partie du personnel licencié. Cette somme correspond au retard apporté à la vente de biens immobiliers qui aurait pu avoir lieu en mars 1976 et ne s'est réalisée que le 13 juin 1980. Elle tient compte du préjudice causé notamment par des ventes « sauvages », ainsi que des primes d'assurance versées pendant la période d'occupation des locaux.

Le 10 février 1976, l'entreprise Rehault, victime de la crise de l'industrie de la chaussure qui sévit à Fougères, est mise en liquidation de biens par le tribunal de commerce de Rennes. Les six cent quatre-vingt-dix employés recevaient alors leur lettre de licenciement, suscitant de nombreuses réactions, notamment de la part de la C.F.D.T.

Occupation, fabrication et vente sauvages, les employés de Rehault multipliaient les actions spectaculaires, un peu comme les ouvriers de Lip quelques années plus tôt. Mais, le 3 janvier 1978, les syndics obtenaient de la cour d'appel de Rennes l'ordonnance d'évacuation immédiate. Le 2 juillet 1980, après quatre ans, quatre mois et deux semaines, les seize derniers occupants de l'usine Rehault qui n'avaient retrouvé aucun reclassement remettaient les clés de l'usine à l'entreprise Barbier, qui avait racheté les locaux (*le Monde* du 4 juillet 1980), estimant que ce rachat correspondait aux objectifs de leur lutte. — *(Intérim.)*

Vol d'un Cézanne chez Christie's.

Un petit tableau de Cézanne a été volé pendant une vente aux enchères, le 27 mars, à la galerie Christie's de Londres. Le tableau, intitulé « le Baigneur aux bras écartés », et mesurant 24 cm sur 16 cm, devait être mis aux enchères à 20 000 livres (environ 220 000 F). Comme il était très petit, le voleur, dont Scotland Yard n'a aucun signalement, a pu facilement le dissimuler sous son manteau.

● *Un acte de vandalisme* dont on ignore encore l'auteur a été commis contre une toile de Picasso qui fait partie de quatre cents œuvres provenant de la succession de l'artiste exposées par le musée privé Louisiana de Humlebaek (aux environs de Copenhague) jusqu'au 21 juin. Ce tableau, de 80 cm × 90 cm, intitulé *le Broc et le Squelette*, date de 1945. Il appartient à l'Etat français et était assuré pour près de 1 million de francs.

Le personnel du musée a découvert le 20 mars qu'il portait une déchirure profonde d'environ 10 centimètres.

● *Un violeur arrêté.* — M. Jean-Luc Banis, un électricien âgé de vingt et un ans, présumé responsable de huit viols et de quatre tentatives de viol depuis six mois dans la région de Caen, a été arrêté, le vendredi 27 mars, sur les indications de sa dernière victime. — *(Corresp.)*

LISTE D'ADMISSION A L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Le *Journal officiel* du dimanche 29 mars publie la liste d'admission au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (session de janvier 1981). La liste des candidats admis, par ordre de mérite, est la suivante : MM. Alain Cadet, Jean-Yves Cavaud, Alain Vieillard, Bernard Rousseau, Alain Chalopin, Serge Ravier, Dominique Liziard, Maurice Richard, Christian Chomienne, Jean-Pierre Valensi, Jean-Claude Terrien, Mlles Chantal Ramey, Arlette Favot, MM. Bernard Gastinger, Jacques Bertrand, Mlle Dominique Guyot, MM. Luc Billon, Jéléna Kojic, Dominique Gohon et Mlle Danielle Marbic.

CARNET

Naissances

— M. Jean de BRESSIEUX et Mme, née Catherine Caillat, laissent à Elot la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Aude,

le 13 mars 1981.
70, boulevard Bineau,
92200 Neuilly.

— Jean-Charles JUBAULT et Catherine, née *Stym-Popper*, laissent à Thomas la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 21 mars 1981.
173, place Haute,
92100 Boulogne.

— Sylvette et Alain SILVERSTON laissent à Julien la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin et Thomas,

aux Lilas, le 26 mars 1981.
13, avenue Robespierre,
94400 Vitry.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Isabelle MUSNIK,

fille de M. Georges Musnik et de Mme Henriette Musnik, née Benemacher,
et de

M. Sam CROOKS,

fils du Very Reverend the Dean of Belfast et de Mme S. B. Crooks.

Décès

— Saint-Jean-d'Angély, Montargis, La Souterraine, Limoges.

M. et Mme Albert Chartier,
M. André Chartier,
M. Ernest Lambert, directeur honoraire de l'Enregistrement et Mme, née Chartier,
Le bâtonnier et Mme Jean Chartier,
ses enfants,
M. et *Mme* Gérard Marissal,
M. et Mme François Chartier,
M. et Mme Marc Chartier,
M. et Mme Jean-Louis Chartier,
M. Robert Mercier et Mme, née Lambert,
M. et Mme Jean-Claude Lambert,
Me Dominique Chartier et Mme,
Me Marie-Odile Chartier,
M. Claude Chartier,
M. et Mme Alain Chartier,
ses petits-enfants,
Christine, Philippe, Isabelle, Françoise Marissal,
Anne, Dominique, Sophie Chartier,
Laurent et Mathilde Chartier,
Anaïs Chartier,
Jean-Luc et Michèle Mercier,
Isabelle Lambert,
Emilie Julie Chartier,
ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Mme veuve Marcel CHARTIER,
née Chaufour,

endormie dans la paix du Seigneur, dans sa cent deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu à Limoges, le 23 mars 1981, et l'inhumation à Masléon, dans le caveau de famille.
Saint-Jean-d'Angély.
Montargis.
1, place du Marché-au-Blé,
23300 La Souterraine.
23, boulevard Gambetta,
87000 Limoges.

— Le docteur René Dagorne,
Le docteur et Mme Jean Dagorne, leurs enfants et petit-fils,
Le professeur et Mme Philippe Daniel et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme René DAGORNE,
née Louise Rochereuil,

survenu le 23 mars 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Lancieux (Côtes-du-Nord), le 25 mars.
2, rue des Bernillets,
22770 Lancieux.
24, rue Devildes,
76310 Sainte-Adresse.
« Le Petit Many » (no 12),
80680 Saint-Fuscien.

— Les familles Latour, Fanton, Getti,
Les Equipes chrétiennes de la fonction publique,
ont le regret de faire part du décès de

Marie-Louis FANTON
Xavière.

Les obsèques ont eu lieu le 9 mars 1981, en l'église de Beaumont-de-Pertuis (Vaucluse).
Une messe sera célébrée le 2 avril 1981, à 18 h. 30, en l'église Sainte-Clothilde.
23 bis, rue Las Cases,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Philippe GOSSELIN,

survenu le 28 mars 1981, dans sa quarante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 31 mars 1981.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures précises.
De la part de toute sa famille et de ses nombreux amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Haas,
M. et Mme Jean Bloch,
Le docteur et Mme Jacques Bernheim,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul HAAS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 27 mars 1981.
27, rue du Mail,
75002 Paris.

— Les docteurs Bernard et Geneviève Jolivet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

M. Louis JOLIVET,

survenu le 20 mars 1981.
Les obsèques ont eu lieu le 23 mars, à Montluçon.

— Henri Grancher et Chantal Alban,
Les familles parentes et alliées,
Ainsi que ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, après une longue maladie, de

Mison LE CUZIAT.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Paris.
Tourrettes-sur-Loup.

— Le président de l'université Paris-Val-de-Marne,
Le doyen de la faculté de droit de Saint-Maur,
Les membres du conseil de l'université et du conseil de la faculté,
Les enseignants et le personnel de la faculté de droit,
Les enseignants de l'université Paris-Val-de-Marne,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Claude PALAZZOLI,
professeur de sciences politiques,
conseiller culturel
de l'ambassade de France
au Venezuela,

survenu à Caracas, le 22 mars 1981.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Camille REUILLARD,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 mars 1981.
Le service religieux a eu lieu à la cathédrale Saint-Christophe de Belfort (90).

— Les obsèques religieuses de

Mme Marie-Dominique ROUTLEY,

décédée le 21 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-six ans, auront lieu le mercredi 1er avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à *Paris-16e*.

Remerciements

— Mme Jacques Brocard et les siens adressent leurs remerciements émus à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Jacques BROCARD.

Anniversaires

— Il y a deux ans, mourait

Arthur KAUFMAN,
commissaire aux Comptes.

Que ceux qui l'ont connu, aimé, veuillent bien se souvenir.

Avis de messe

— **Jean-Claude PETIT,**
directeur de clientèle
d'Effi-International,

est décédé le 19 mars 1981, à l'âge de trente-six ans.
Une messe sera célébrée en l'église de la Madeleine pour réunir ses amis, le mercredi 1er avril, à 8 heures.

Communications diverses

— Réunion-débat avec le P.S. du XIVe, présidée par B. Parmentier, sénateur, jeudi 2 avril, à 20 heures cinéma Le Denfert, place Denfert-Rochereau, thème : « Les socialistes et l'entreprise ». Projection du film « l'Argent des autres », de C. de Challonges.

Débat avec Jacques Delors, député européen ; Lucien Liou, président de Socialisme et entreprise ; Pierre Castagnou, délégué national du P.S. pour les cadres.

Le Monde

culture

CINÉMA

« LA FILLE PRODIGUE », de Jacques Doillon

Un père trop aimé

Trente ans et, comme *pour* s'en persuader, elle écrit sur une feuille de papier : « *Je suis une grande fille.* » Mais de « mauvais diables » s'agitent dans sa tête. Dépressive, elle ne peut supporter son mari, pourtant si doux, si gentil avec elle, tout la heurte et la blesse, la vie l'accable. Alors elle se réfugie chez ses parents.

Le secret d'Anne, nous allons vite le découvrir. Dans ses rapports avec son père, cette « grande fille » n'a jamais pu — ou voulu — franchir le cap de l'enfance. Son amour filial *est demeuré* ce qu'il était lorsqu'elle avait dix ou douze ans : une passion jalouse, exclusive, à laquelle se mêlait déjà une sensualité ignorée. Séquence révélatrice de cette régression : dès le premier repas en commun, Anne exige que son père la *nourrisse* à la cuiller, comme un bébé.

Face à cette fille « prodigue » — prodigue parce que de retour au foyer paternel après l'absence du mariage, — l'homme, le père, adopte une attitude passive, à mi-chemin entre la complicité et la résignation *attendrie. Comblé, flatté, indulgent* au point d'accepter sans protester que sa fille le sépare de la jolie femme qu'il courtisait, et ne s'inquiétant guère apparemment de ce qu'il y a d'excessif et de trouble dans la brusquerie de leurs jeux et la chaleur de leurs effusions. La nuit où, la *mère* partie et la « *rivale* » éliminée, ils se retrouvent seuls, Anne prend prétexte d'une insomnie pour venir se blottir dans le lit de son père.

Ce *que* décrit le film de Jacques Doillon, c'est la cristallisation ou plus exactement la concrétisation d'un fantasme. La métamorphose d'un sentiment né dans les brumes de l'enfance en une obsession d'adulte. Le passage de l'innocence à la sexualité. Anne sait qu'elle ne sera en paix avec elle-même que *lorsqu'elle aura physiquement assumé* son amour. D'où ses propos délirants et ses manœuvres de plus en plus audacieuses. D'où sa « victoire » finale, célébrée non comme un égarement, mais comme la plus pure et la plus exaltante des réalités. « *J'ai retrouvé l'homme d'où je viens.* »

Reconnaissons à Jacques Doillon un mérite : celui du courage. Pour raconter cette histoire, beaucoup auraient joué à cache-cache avec les symboles ou se seraient abrités derrière le parapet de la psychanalyse. Doillon a dédaigné cette prudence. Il a voulu que son film soit nu. Nu comme l'étaient *la Femme qui pleure* et *la Drôlesse*, nu comme le beau visage hagard, délavé, de Jane Birkin. D'un côté, la folie amoureuse d'Anne, de l'autre les incertitudes d'un père faible et velléitaire. A peine un conflit, plutôt une attente. L'ultime passe d'armes avant un dénouement inéluctable.

Ainsi réduit à un face-à-face et presque un corps à corps, cette terrible histoire d'amour nous laisse sur une impression de sécheresse et de *monotonie*. Manquent l'ambiguïté, le mystère, l'émotion, qui auraient fait *admettre* l'inadmissible. Trop d'évidences et pas assez de zones d'ombre. Trop d'explications ampoulées de la part d'Anne (« *Je suis une pauvre chèvre pathétique qui demande qu'on la délivre* ») et, chez le père, une fragilité, un abandon difficilement crédibles. La sincérité des comédiens (Jane Birkin, Michel Piccoli) n'est pas en cause. Ni le talent de cinéaste de Jacques Doillon. Mais dans leur démarche pour transcender le plus vieux des tabous, ils ont fait fausse route.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Jam Down » d'Emmanuel Bonn

Qu'Emmanuel Bonn et Thierry Deknut se passionnent pour la Jamaïque, c'est tout à leur honneur. Qu'ils aient décidé d'y passer leurs vacances, ça les regarde mais il ne suffit pas d'aller en Jamaïque pour faire un film, il ne suffit plus de *s'y promener* en accumulant les photographies. Ils ne montrent rien dans leur film qui ne l'ait déjà été.

Il y avait, dans « Jam Down », un embryon d'idée tout à fait opportun : un parallèle entre les Jamaïcains de Londres et ceux de Kingston. Il n'a pas été exploité. Restent de nombreuses séquences musicales avec Toots and the Maytals et Cedric Myton and Congo, qui ont valeur de document et suffisent à sauver le film, *mais* seulement pour les amateurs de reggae.

Alain WAIS.

★ Voir les films nouveaux.

« Est-ce bien raisonnable ? »

Un truand s'évade du palais de *justice, à Paris, et file vers Nice* en voiture avec une journaliste — décidée à faire éclater la vérité sur un scandale local — qui le prend pour le juge Simon, redresseur de torts dont elle était venue réclamer l'aide : parodie évidente, pendant un bon moment, des films sociopolitiques de Boisset.

Georges Lautner nous a habitués, dans ses comédies, à plus de rythme et de verve. L'action traîne un peu, rebondit dans le burlesque ; il y a ici et là des changements de ton assez bizarres, comme si le réalisateur avait hésité entre l'humour et le drame. Idéaliste, tendre et touchante, *Mioa-Miou* (la journaliste) est, dans ce divertissement, un personnage sérieux qui méritait un meilleur sort. Et l'on ressent une certaine gêne à entendre, de la bouche de Gérard Lanvin, un dialogue d'Audiard qui semble écrit pour Belmondo, avec lequel il n'a rien de commun. Que Gérard Lanvin, après « Une semaine de vacances », de Bertrand Tavernier, et « Extérieur nuit », de Jacques Bral, soit devenu une vedette, c'est normal, on s'en réjouit. Mais cet *acteur original*, instinctif, très moderne, n'est pas fait pour ces mots d'auteur éprouvés qui brident sa personnalité.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ L'Orchestre de Toulouse et son chef Michel Plasson font actuellement une tournée aux États-Unis, commencée par un *triomphe* à Boston : ils seront à New York le 11 avril.

MUSIQUE

« LES AVENTURES », de Ligeti

Quand le neuf vieillit mal

Le public, quoi qu'on en dise, a toujours raison ; raison d'avoir applaudi chaleureusement la première partie d'un concert consacré à Ligeti, dimanche après-midi à l'Opéra de Paris, et qui comportait trois œuvres instrumentales : Melodien *(1971),* Ramifications *pour cordes (1969) et le* Kammerkonzert *(1969-1970). Mais, dans le cas présent, il a eu doublement raison de ne pas confondre l'heure d'été avec l'heure d'hiver, car il en aurait été réduit à entendre seulement la seconde partie du programme qui, en regard des trois partitions précédentes où se révèle hautement l'originalité créatrice de Ligeti, plaçait* Aventures *et* Nouvelles Aventures *(1961 - 1965), sorte d'opéra sans paroles ni action, voué aux onomatopées et aux clins d'œil. A l'opposé du* Grand Macabre, *il s'agit bien là d'un anti-opéra, et, sans faire de mauvais esprit, son exécution sur la scène de l'Opéra, devant le rideau rouge sous les lambris dorés, avait quelque chose de tristement dérisoire.*

Il faut bien dire, et cela n'enlève rien à la valeur, on ne peut plus réelle, des pages présentées avant, que l'intérêt « musical » de ces Aventures *ne dépasse pas celui d'un opéra-comique en un acte.* Les Noces de Jeannette *sont aussi amusantes et, pour avoir un siècle de plus, ne datent pas davantage. On ne peut être à la fois en dehors et à l'intérieur de l'institution. L'exécution étant confiée aux membres de l'Ensemble intercontemporain, dirigés par Pierre Boulez, et à trois chanteurs justement réputés : Jane Manning, Mary Thomas et William Pearson, l'œuvre ressemblait à une pochade d'étudiant entrée au répertoire de la Comédie-Française...*

Il n'en reste pas moins, et ce n'est pas là l'aspect le moins paradoxal, que les prouesses vocales, notamment d'intonation ou instrumentales, exigées gratuitement par la partition, étaient aussi parfaitement réalisées que s'il s'agissait d'une œuvre à part entière et non d'un collage d'effets plus ou moins provocateurs.

Comme il ne s'agit ni de théâtre musical d'avant-garde ni d'une satire bien convaincante des recherches et des travers de ce dernier, mais tout juste d'un document d'une époque révolue pour un compositeur qui a fait ses preuves depuis, on en vient à se demander pourquoi on ne laisse pas de côté ce qui ne vaut plus la peine.

Pierre Boulez accepterait-il de diriger la Défense d'aimer *ou même* Rienzi *du jeune Wagner ?* Les Aventures *et* Nouvelles Aventures *n'auraient donc seulement l'avantage que de durer bien moins longtemps. Le public cependant a beaucoup ri des grimaces, des assiettes cassées et des papiers déchirés, il a beaucoup applaudi. Qui croire alors, s'il est vrai que c'est lui qui a souvent raison ?*

GÉRARD CONDÉ.

DANSE

A L'Opéra

LES BEAUTÉS INÉDITES DE « DON QUICHOTTE »

Le corps de ballet de l'Opéra exhibe en ce moment la plus jolie brochette de beautés qu'il ait été donné d'admirer depuis longtemps. Non, il ne s'agit pas de visions pour jumelles anacréontiques. « *Le nu tempéré par la décence* », dont parle Cocteau à propos de la ballerine classique, n'est jamais monté à la tête de l'abonné endurci.

Les intermèdes du *Don Quichotte*, de Noureev, qui autorisent ces plaisirs enchantés, sont d'ailleurs parfaitement pudiques, puisque, à la différence *des nymphes effeuillées du Grand Macabre,* les « tutus » du palais Garnier apparaissent le plus souvent... habillés, c'est-à-dire en danseuses des *rues* ou en gitanes.

Fidèle à la tradition russe héritée de Petipa, Rudolph Noureev a *eu à cœur* de faire interpréter son espagnolade, où le Chevalier à la triste figure et son compère ne jouent que les utilités, d'une manière théâtrale. Avec plus ou moins d'unité de style, mais avec générosité dans la variété des distributions, il a ainsi exprimé le goût des danses à numéros dont les Soviétiques du Bolchoï et du Kirov — dont il est issu — sont si friands.

On a beau jeu de tomber sur la « Grande Boutique », et la prétention de démolir le palais Garnier m'a toujours fait rire. Quel autre théâtre, avec des *dimensions* de *plateau* colossales qui flattent et envoûtent le *spectateur à peine le rideau levé*, des décors et des costumes fabriqués et mesurés dans les murs, une fosse aux lions pour musiciens *éprouvés, quel théâtre mettre à sa place ?* Citez-moi les somptueux sanctuaires pour la centaine de danseurs et de danseuses qui vivent douze heures par jour sur les lieux, et *se payent* le luxe aujourd'hui de constituer deux troupes...

Rompue dès l'enfance céans aux disciplines de la danse académique, formée dans les rotondes par les meilleurs professeurs, la soliste d'un soir s'élance soudain hors du rang devant les feux de la rampe. Il va lui falloir maintenant dominer l'événement tant attendu, un sourire éperdu aux lèvres et la boule au fond de la gorge. Les petites camarades du ballet, disposées en couronne, l'observant. Dans la salle, les familles; les amis se tiennent les pouces. C'est ici que le talent maison, farouchement individualiste, se livre à fond. Noureev a eu bien raison de confier les rôles secondaires de son *Don Quichotte* à l'émulation d'un soir.

En dehors des rôles de Kitri et de Basilio, qu'interprètent les étoiles — dont je ne parlerai pas, — une dizaine de personnages hispaniques sont proposés aux solistes *d'occasion*. Comptez sur nos demoiselles d'opéra pour mettre le paquet.

Le premier mérite de Mlle Rosella Hightower, la nouvelle directrice de la danse, et de son excellent maître de ballet, M. Victor Rona, qui ont déjà *conféré* une tout autre cohésion à la compagnie, aura été de faire fi de la hiérarchie, comme à l'époque où Lifar transformait en étoile une danseuse des quadrilles (Josette Clavier, dans *Entre deux rondes*).

Le deuxième mérite est d'avoir donné la prime aux jolies filles et aux beaux garçons. Trop longtemps, les fonds de décor ont été occupés par des Cassandre à long nez et des Caliban à mollets de suisses. La génération actuelle, sur la seule *présentation physique*, est digne d'un *concours non seulement de l'Opéra*, mais de l'Olympe. Il n'y avait qu'à puiser dans l'alignement : c'est fait.

Chez les filles, certaines déjà sont solistes en titre : Mlles Platel et Legrée. Mais il y a les autres sujets, qui évoquent les compétitions de *naguère entre les couples Moreau-Bourgeois*, Bessy-Clavier, Thibon-Fugèze : Mlles Goubé, Loudières, Stéphant, Pietragalla, Gaïda, cette dernière, absolument exquise, représentant l'étoile de demain avec la même certitude que Dominique Khalfouni il y a quelques années.

Chez les garçons, tous bien découplés et dansant avec style, MM. Patey et Didière font merveille sous les boléros de toréros ou foulards de gitans.

Mais quelle épreuve pour les oreilles que trois actes de flonflons signés Minkus ! Quant à mon *aficion*, elle a souffert devant les véroniques des plus contestables distribuées par les « belluaires », lesquels se feraient proprement encorner si, d'aventure, un fauve fonçait de la coulisse. Vous imaginez le tableau ! Heureusement, *les accessoiristes, autres sorciers* de la maison, ont prévu une parade. Un picador, planté de toute éternité, brandit sa lance sur le plateau : Don Quichotte sur Rossinante en personne...

OLIVIER MERLIN.

EXPOSITIONS

Les écorcheurs d'affiches

Lorsque l'économie va, les affiches « fer de lance » de l'incitation à la consommation ne vieillissent pas sur les murs. Leur temps, qui est de l'argent, est compté. Une affiche neuve succède rapidement à une autre affiche à peine moins neuve. Il en allait autrement au moment de la première explosion publicitaire de l'après-guerre, dans les années 50. Les affiches attendaient parfois longtemps leur relève, surtout dans certains quartiers périphériques. Ces images « oubliées » commençaient alors à vivre une vie autonome, lacérées par les passants, effeuillées par le vent.

Il faut un regard de peintre pour voir dans cette déréliction la montée d'une nouvelle machine poétique, une vie à rebours de l'affiche, qui, au moment où pour le publicitaire elle meurt, pour l'artiste renaît, devient comme ces murs de monuments anciens qui disent tant de choses à ceux qui s'y attardent. A cela près que l'affiche raconte le monde contemporain et parle de ses mythes vrais ou faux.

Que le phénomène soit arrivé à maturité à peu près simultanément à Rome, avec Rotella, et à Paris, avec Villeglé, Hains et Dufresne, n'étonnera personne. Alors que l'œil contemporain s'était fait à l'art abstrait, des artistes voient dans ces affiches décomposées par le temps une dérision de l'agitation moderniste. Il n'y a qu'à prélever des morceaux signicatifs et les maroufler sur des toiles... Ce qu'ils ont fait : Rotella, pour la première fois, en 1954-1955, et Villeglé, Hains, Dufresne en 1957, à l'exposition de la galerie Colette Allendy. Naturellement, il faut donner un coup de pouce au hasard, le dramatiser.

Procéder soi-même à des décollages, par morceaux stratégiquement choisis pour créer une vraisemblante ressemblance avec l'abstraction. Puis, par un enchaînement logique, faire de ce dépeçage de papier un art non pas « ready made », mais voulu. Les lacérations de Villeglé, Hains, Dufresne et Rotella, exposées galerie Mathias Fels, dans une manifestation commémorative des premiers écorchements d'affiches, invitent le regard à un festin soigneusement préparé, qui joue sur la mémoire des images et des lettres imprimées, désappareillées et réappareillées. Ces recompositions affirment le nouveau monde esthétique de l'appropriation de la réalité par l'artiste. C'est l'épopée du « nouveau réalisme », en son temps animé par Pierre Restany.

Mimmo Rotella avait un avantage sur ses amis français : il utilisait des affiches italiennes au réalisme grandiloquent, surtout celles du cinéma des années 50-60. Mais partout on trouve des lambeaux d'images ou de mots à significations ouvertes, éparpillées dans un espace non linéaire, comme ces compositions cubistes où volent lettres et guitares, qui sont les auberges espagnoles de la peinture.

Si les Français ont, l'effet de choc passé, plus ou moins interrompu leur déchiquetage, l'Italien a continué et a même modernisé sa technique. Avec des parties d'affiches toutes neuves, il en compose de nouvelles, exposées galerie Denise René. C'est encore à la phénoménologie de la publicité qu'il recourt. Lorsqu'une affiche a passé le temps de son loyer, surtout dans les positions-clefs des villes, on la recouvre de grandes feuilles blanches, toujours plus petites, pour bien indiquer la vacance de l'« emplacement réservé ».

Ces nouvelles œuvres de Rotella, qui rejoignent à présent les tableaux à grandes réserves blanches des Sam Francis, festonnés de taches de couleurs périphériques, offrent le calme de larges et neutres surfaces rectangulaires qu'encadre le débordement d'affiches sous-jacentes, comme en attente de retrouvailles avec les images.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann.

★ Galerie Denise René, boulevard Saint-Germain.

ROLAND PETIT AVEC « CARMEN » AU T.M.P.

Reines de cœur et de pique

En demandant à Roland Petit *d'assurer la saison de danse*, le Théâtre musical de Paris *reste* dans la tradition du spectacle populaire du Châtelet. Cette fois, ce n'est pas le chorégraphe *parisien* qui se manifeste, c'est Roland Petit de Marseille qui monte à Paris avec un Ballet national désormais organisé en association loi 1901, riche de quarante danseurs et axé vers les tournées en France et à l'étranger.

On espérait une création pour *le T.M.P. ; mais Roland Petit*, occupé tout l'hiver par la préparation de *Cancan* pour Zizi Jeanmaire, n'a pas eu le temps de *mener* à terme son ballet de *Rosa* d'après le roman de Maurice Pons. Ce sera pour le mois de mai. En attendant, il a composé sur la musique de Chabrier *une* suite de danses brillantes techniquement redoutables, propres à mettre en valeur *la compagnie et son étoile* montante, Jean-Charles Gil.

∴

L'Arlésienne, sur la musique de Bizet, *réserve* une belle progression dramatique. Mais le clou du spectacle sera *Carmen* (1), un *ballet-fétiche* depuis *que Zizi Jeanmaire en guêpière et cheveux courts la créa* voici trente ans, s'attirant les foudres de François Mauriac. Pour cette reprise, Roland Petit a *dans* sa manche deux atouts, deux danseuses étoiles minces, au cou de cygne, reines de cœur et de *pique à la fois*, Dominique Khalfouni, la brune, Natalia Makarova, la blonde.

La pointe impertinente, le chignon en bataille, Dominique Khalfouni répète la scène de la chambre avec cette grâce nonchalante qui n'appartient qu'à elle. On la retrouve au dernier acte : têtue, obstinée, à mourir. C'est une sauvageonne irréductible habitée par l'absolu, plus proche des *Hauts de Hurlevent* que de Carmen : « *Justement,* dit-elle, *mon rêve serait que Roland Petit m'écrive un ballet d'après le roman d'Emily Brontë. Je me sens vraiment Cathy par toutes mes fibres. Carmen est un rôle difficile, les pas de deux tiennent de l'acrobatie. Il faut dominer totalement une chorégraphie périlleuse ; après, seulement, on peut entrer dans le personnage. Je le ressens comme une force de la nature, éprise de liberté, incapable de tricher.* »

∴

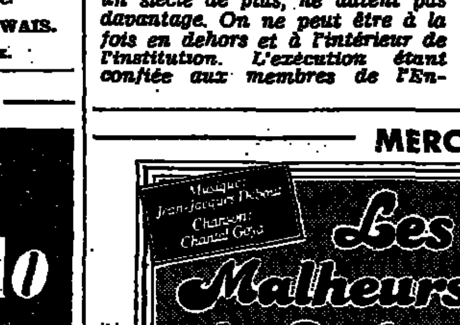
Robe fleurie, foulard au ras des yeux, long fume-cigarette, Natalia Makarova, à la ville, ressemble à une gitane un peu hippie. Pour danser Carmen, elle a refusé une perruque noire. *Elle est blonde, tirant sur le* roux. Mains aux hanches, poitrine rentrée, elle projette ses épaules en avant comme le faisait Zizi Jeanmaire. Mais son interprétation est très personnelle ; c'est une danse savante, de séduction, de captation, puis de rejet. Avant tout, Makarova se préoccupe d'être l'incarnation de la féminité : « *Je commence seulement à enfiler ce rôle comme un gant. Il faut que je le mette à ma main. Je ne sépare pas la vie de la scène ; la scène permet d'utiliser des possibilités qui n'ont pas servi dans la vie. Avec la danse, l'expression est plus intense que dans une pièce de théâtre. La perfection, c'est lorsque chaque geste, chaque effort musculaire, colle exactement à l'émotion. Carmen, je l'adore ; il y a le défi, la séduction, la sensualité, la liberté, l'amour et la mort. Mon interprétation est changeante selon mon partenaire. C'est un peu Odile et Odette du* Lac *en une seule personne, et je compte en tirer des nuances multiples.* »

MARCELLE MICHEL.

★ *On a très peu écrit sur Roland Petit, et lui-même s'est fort peu expliqué sur son art. Un album lui est consacré dans la collection « Visions de la danse ». A travers l'introduction d'Edmonde Charles-Roux et les photographies de Jean-Vincent Mineo, c'est surtout l'histoire du Ballet de Marseille qui s'inscrit. Éditions Albin Michel, environ 60 francs.*

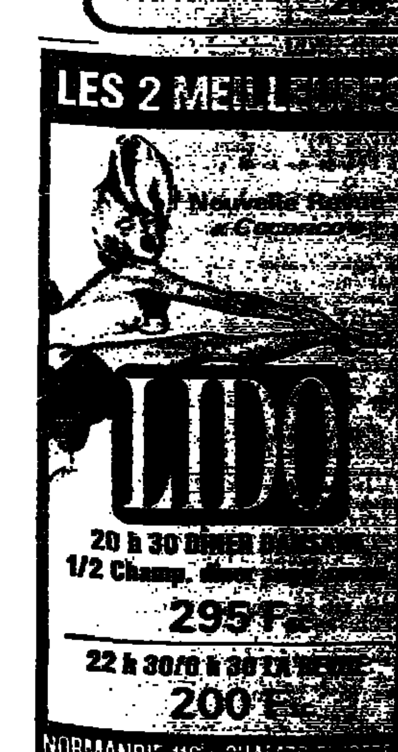
(1) Du 4 au 30 avril.

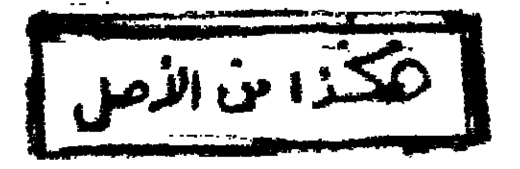












SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec Michèle Pena.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.
Centre Pompidou (277-12-33), Musique, 20 h. 30 : Concert de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogradov.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit déjeuner chez Desdémone.

Les autres salles

Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h. Reviens dormir à l'Elysée
Croq'Diamants (272-20-06), 22 h. 15 : passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), I, 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : Mollybloom ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Domino. *Salle Gabriel* (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : l'Evangile selon saint Marc.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 Sueur cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : A. Reverend ; 21 h. 15 : la Grande Shirley ; 22 h. 15 : B. Deraime.
Le Connétable (227-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : J. Sigaux ; 22 h. 30 : Duo St-Ferry.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.



Lundi 30 mars

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. II, 21 h. : Poupette Poupon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30, Generation Hollywood.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : P. Ewen.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : B. Berky.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Popeck.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Groupo Malambo Latino.

Les concerts

Michodière, 20 h. 45 : Ensemble Pro Arte (Schumann, Franck).
Radio-France, Grande Auditorium, 20 h. 30 : Quatuor de Prague (Haydn, Feld, Janacek).
Athénée, 21 h. : N. Denize, C. Ivaldi (Bach, Berlioz, Wagner).
Théâtre Saint-Georges, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Schumann, Ravel).
FIAP, 21 h. : P. Lelièvre, F. Luz (Bach, Geminiani, Schumann...).
Point Virgule, 21 h. : X. Cauhépé, luth.
Salle Cortot, 21 h. : A. Bouhey, A. Devorsine, F. Kiesel, C. Rouault Louchart (Gotkovski, Tisné, Bozzard, Raphaël).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : N. Zabaleta (Bach, Beethoven, Viotti, Fauré, Albeniz).
Musée Guimet, 21 h. : Quintette à vent Taffanel (Bagot, Israël-Meyer, Krumlowski).
Lucernaire, 19 h. 30 : V. Patti, Harountounian (musique arménienne) ; 21 h., J.-M. Chrétien, J. Ponticelli, M. Prouvost, F. Bouche (Mozart).

cinémas

La Cinémathèque

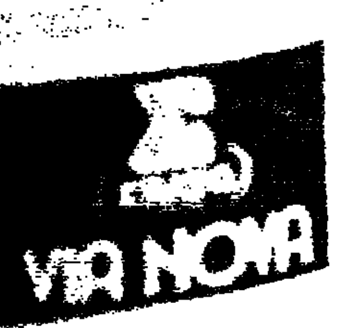
Chaillot (704-24-24) : Relâche.
Beaubourg (278-35-57) : 15 h., Racines, de B. Alazraki ; 17 h., la Main dans le piège, de L. Torre-Nilsson ; 19 h., les Trois Lumières, de F. Lang.

Les exclusivités

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE, LES FILLES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43)
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
LA DAME AUX CAMELIAS (*) (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Murat, 16e (651-99-75) Athéna, 12e (343-00-65), Wepler, 18e (380-70-00).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Forum-Cité 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA VA COGNER, film américain de Buddy Van Horne. — V.O. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) — V.F : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Passy, 16e (288-62-34).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? film français de Georges Lautner. - Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DOS AU MUR, film français de Jean-Pierre Thorn. - Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'INFIRMIERE A LE BISTOURI FACILE, film italien de Michel Massimo Tarantini. — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86).
LA FILLE PRODIGUE, film français de Jacques Doillon - Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (354-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
JAM DOWN, film français d'Emmanuel Bonn. - Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES PARENTS DU DIMANCHE, film hongrois de Janos Rozsa. — V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
POINT FINAL A LA LIGNE, film français de Jean-François Gallotte et Irène Sohm. - Marais, 4e (278-47-86).
PSYCHOTRONIC MAN, film américain de Jack M Sell. - Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN PETIT CERCLE D'AMIS, film américain de Rob Cohen. - V.O. : Paramount-Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVRE VITE, film espagnol de Carlos Saura. - V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). - V.F : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUVRIER 80, reportage collectif polonais (à partir de vendredi). - V.O. Saint-Séverin, 5e (354-50-91) H. sp.



SPECTACLES

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme 2e (742-97-52).
DYNASTY (Chin.-Taïwan, v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).
FAME (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FIANCEE DE L'EVEQUE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FLASH GORDON (A. v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) H. Sp., Athéna, 12e (343-00-65) H. Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26). France-Elysées, 8e (723-71-11). Parnassiens, 14e (329-83-11). Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
HURLEMENTS (A., v.f.) (*) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) (*) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-45), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15). Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).
RAGING BULL (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
RECHERCHE (Iran), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UN MAUVAIS FILS (Fr.), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
VENDREDI 13 (A.) (**), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-57-34), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
INEDITS DE J.-D. POLLET (Fr.) : Olympic, 6e (222-87-23), 12 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
PROFESSION COMEDIENNE (Fr., vidéo) : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Les débuts de Radio K

I. – Une station debout

De notre envoyée spéciale

San-Remo. — « *C'est une radio pour Giscard d'Estaing ?* », a demandé le garçon de l'hôtel avec un sourire dont on ne peut déduire avec certitude l'intention. « *Non, c'est une radio indépendante.* » « *Ah bon !* » Pour les Italiens, à part ça, une nouvelle radio ne présente rien d'extraordinaire. A San-Remo, par exemple, petite ville balnéaire tout près de la frontière, on peut capter plus de quatre-vingts stations de radio et de télévision ! La presse a cependant suivi avec attention, et agacement, la bataille juridico-diplomatique engagée par le gouvernement français et les pressions exercées par celui-ci sur les autorités italiennes : elle ne voit pas pourquoi l'Italie qui est arrosée par Radio Monte-Carlo (au-delà de Florence), par Télé Monte-Carlo (sur tout le territoire) ne pourrait rendre la monnaie de la pièce.

Quand le premier disque part (jeudi 26 mars à 18 h 47) dans la grande villa italienne noyée dans les eucalyptus et les mimosas, l'atmosphère est pour le moins surprenante. Certains membres de l'équipe dorment dans leur chambre, ceux qui sont debout continuent d'errer d'une pièce à l'autre, Radio K est née et on dirait qu'ils ne le savent pas. Tout le monde se sent bizarre, déconcerté. Comme s'il était impossible de se sortir de cet état d'attente dans lequel ils sont depuis un mois. Lio, Higelin, Fela Ransome Kuti... pas de programme ce jour-là, seulement de la musique (pour vérifier la technique), puis l'annonce à 20 h de la « grille » et la retransmission à 20 h 30 du concert de Carla Bley enregistré en novembre dernier (en exclusivité) à la Maison de la culture de Créteil. A partir de 23 h, musique ininterrompue jusqu'à 5 h du matin.

Les choses ont commencé vraiment le lendemain avec les premiers flashes d'information (à 5 heures, 5 h. 30, 6 heures, 6 h. 30) et les rappels de titre tous les quarts d'heure. Il y a trois grands journaux par jour (à 7 heures, 18 h. 30 et 23 h. 30) réalisés en liaison avec les bureaux de Paris, de Nice, de Toulon et de Marseille. « *La radio, ça sert d'abord à donner des nouvelles* » ont annoncé, la veille sur les antennes, les journalistes-animateurs-techniciens de Radio K (pas de hiérarchie à l'intérieur de l'équipe, tout le monde fait un peu tout, ou à peu près, *et tout le monde a le même* salaire).

Selon Pierre Crisol, un des « pères fondateurs » avec Bernard Laine et Frédéric Laurent, du projet Radio K (il était rédacteur en chef adjoint de R.T.L.), l'information dont ils ne veulent plus, c'est celle qu'il a « *longtemps fréquentée* », « *l'information sèche, dangereuse* » : « *On sélectionnera, bien sûr, mais d'après l'intérêt réel. Si le dernier disque d'Alain Souchon est plus intéressant que le dernier conseil des ministres, la nouvelle du jour sera Souchon ou le dernier Série noire.* »

Pour Christian Lionet (ex-éditorialiste au *Républicain lorrain*), il s'agit d'ouvrir les dossiers locaux, même ceux qui gênent : « *Radio K ne doit de compte à personne, ni à M. le maire, ni au préfet, ni à l'archevêque, tout le monde n'est pas beau ni gentil, le dernier bal des sapeurs-pompiers n'a pas forcément connu une remarquable affluence.* »

Le rythme semble un peu lent à prendre. Il y a des imprévus techniques : les casques, qui marchaient parfaitement la veille, curieusement, ne fonctionnent plus, la liaison ne se fait pas avec Paris. Tout le monde a le trac. C'est sérieux, professionnel, mais finalement classique. A 16 h. 30, Frank Mallet, avec un ton froid et sec, a commencé son émission de jazz ; une excellente sélection, une descente en flèche du dernier disque de Deborah Hari, avec pudeur, avec passion, sans complaisance. Le journal de 18 h. 30 a surpris aussi par une manière directe, humaine, de parler des choses. A 20 h. 30, une drôle d'émission *signée Pierre Lattes*, « Elisa et Gwendoline », a fait entendre les musiques de Los Angeles accompagnées des commentaires de deux « folles » ; acides, assez sophistiqués, irritants et excitants à la fois.

A la recherche d'un « ton nouveau »

On sent ce qui se cherche, ce « ton nouveau », ce « son nouveau », libre, plein d'humour, un peu caustique. Il y a les magazines, les émissions de Martine Salvador (« *Ne comptez pas sur moi pour vous flatter, mais comptez sur moi pour vous évader* »), de Maryse Thibaut (annonces gratuites, informations service), de Dominique Tourmentine (très orientée sur la région), et surtout, surtout la musique, la musique de tous les pays du monde, la musique du rock au jazz, la musique classique et traditionnelle. Elle est partout, jusqu'à l'intérieur des informations.

Et puis, il y a les collaborations extérieures, Cohn Bendit pour le football, André Harris et Alain de Sedouy le week-end, Alain Bombard pour la musique classique, Haroun Tazieff, Anne Gaillard, Julos Beaucarne... Avec un matériel ultra moderne (deux studios dotés chacun d'une console qui fonctionne par télécommande, d'une platine cassette, deux platines magnéto, trois platines disques et un studio de montage), Radio K se veut « *la seule station debout qui ne soit pas pénible* ». Elle émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en stéréo...

Reste le problème majeur. Radio K pourra-t-elle continuer ?

Le gouvernement français n'a pas réussi pour l'instant à faire arrêter le projet. La radio, qui a un émetteur très puissant, peut faire face au brouillage. Mais elle doit surmonter également un autre type de pression.

« *Après l'annonce de la création de la radio, en janvier*, explique Christian Poitevin, responsable de la société Régie-Ondes créée pour la publicité de Radio K, *on a eu beaucoup d'offres de publicitaires, y compris pour rentrer comme associés dans la régie. A la mi-février, on avait un portefeuille de 4 500 000 F assuré en publicité, ce qui représente la moitié du chiffre d'affaires utile pour l'année 1981. A la fin du mois de mars, je me suis retrouvé avec 800 000 F de promesses et seulement 300 000 F en caisse : les annonceurs qui s'étaient proposés spontanément comme associés m'ont dit qu'ils ne pouvaient plus continuer de participer à la société à la suite de pressions du gouvernement et de la Sofirad.* »

Dans une lettre adressée le 12 mars à M. Claude Pulh, directeur du *Républicain lorrain* et président de l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale (lettre communiquée ensuite à tous les adhérents du syndicat), le premier ministre, M. Raymond Barre, tenant à rassurer la presse régionale, écrit notamment : « *Le gouvernement est tout aussi déterminé à faire obstacle à des radios illicites qui émettraient à destination de la France à partir de l'Italie. Il va d'ailleurs saisir à nouveau les autorités italiennes de cette grave affaire et soumettre à l'Union internationale des télécommunications le manquement au droit international que constitue la diffusion radiophonique sur des fréquences autorisées.* » Et plus loin : « *Si besoin est, l'activité de ces stations sera entravée par la mise en œuvre de contre-mesures électroniques.* » On ne saurait être plus clair.

A Radio K, on s'indigne évidemment. « *Tout ceci est grotesque*, déclare Christian Poitevin. *On est de tout petits concurrents ; pour vivre il nous suffit de 1 % de la masse budgétaire dépensée en publicité sur les radios périphériques, c'est-à-dire qu'il nous faut 10 millions de francs* (en publicité) *par an contre un milliard acheté en France sur les périphériques. Radio K n'existe pas pour faire de l'argent, elle a juste besoin d'argent pour vivre.* » « *Notre radio est légale*, ajoute de son côté Pierre Cristol, *nous ne sommes en infraction avec aucune loi européenne, internationale, française ou italienne.* »

La nuit tombe sur les terrasses de la villa qui abrite Radio K. La bataille qui s'engage peut être courte et brutale comme extrêmement longue, mais Radio K a des atouts. Et des appuis inattendus.

CATHERINE HUMBLOT.

Prochain article :

LES ATOUTS DE RADIO K

Lundi 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : « Je reviendrai à Kandara ».
Film français de V. Vicas (1956), avec D. Gélin, F. Périer, B. Darvi, E. Ardisson, C. Bouillaud, J. Brochard. (Rediffusion.)
Dans une ville de province, un professeur de collège, menant une vie médiocre, est témoin d'un meurtre. Le coupable lui tend un piège pour le faire accuser.
Exercice de style sur un suspense psychologique. Un certain réalisme social, un climat d'inquiétude et, face à face, deux acteurs excellents.
22 h 10 Indications.
Qu'est-ce que l'endoscopie ? : A genoux fermés ; Utilisation de l'endoscopie et du rayon laser ; L'embryoscopie : La fœtoscopie.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.
21 h 50 Document : Les enthousiastes.
De J. Prapat (rediff.). « L'énigme de Guillaume Tell », de S. Dali.
René Tostain, psychanalyste et amateur de Dali, examine ici le tableau le plus étrange de Dali et enrichit celui-ci d'énigmes supplémentaires.
22 h 35 Série documentaire : Introduction à la musique contemporaine.
Musique et machines, de M. Fano et D. Jameux. Où *Michel Lonsdale joue le rôle ici d'un « compositeur Faust » qui vendrait son corps en échange d'une machine à sons parfaite, capable de remplacer compositeurs et interprètes.*
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma public : « Profession reporter ».
Film américain de M. Antonioni (1975), avec J. Nicholson, M. Schneider, J. Runacre, L. Hendry, S. Berkoff. (Rediffusion).
Un reporter de télévision, insatisfait de son existence, de son métier, prend l'identité d'un homme, mort dans un hôtel africain, qui lui ressemblait un peu et dont il ignore les activités. Il va devoir assumer le passé de l'autre
A travers une aventure façon « série noire », une méditation sur le mal de vivre, la névrose du monde moderne. Du grand cinéma, une admirable composition de Jack Nicholson.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Radio, W.E.N. Chicago, de R. Banks.
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Cycle de Quatuors) : « Quatuor à cordes n° 79 en ré majeur » de Haydn ; « Quatuor à cordes n° 5 » de Feld ; « Quatuor à cordes n°5 » de Janacek, par le Quatuor de Prague, avec B. Novotny et K. Pribyl, violons, L. Maly, alto, J. Sire, violoncelle.
23 h 5, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : le violoniste Emmanuel Krivine ; 0 h 5, Domaines de la musique électro-acoustique : le bruit des mots (Parmegiani).

Mardi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Lycées : la nouvelle seconde.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, Tout feu tout femmes ; 14 h 20, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h 15, Les recettes de mon village ; 15 h 35, Mémoire en fête ; 16 h 7, Dossier : Ski hors piste ; 16 h 35, Le pour et le contre ; 16 h 45, A tire d'elles ; 16 h 50, Coup de cœur ; 17 h 15, Mini-show.
17 h 25 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 17 h 30, Bricolage (et à 17 h 45) ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h 40, Isidore, le lapin ; 17 h 42, Variétés ; 17 h 50, Atomas.
18 h C'est à vous.
Les dons d'organes, avec le professeur Dausset.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Débat : François Mitterrand.
M. François Mitterrand, secrétaire général du P.S., candidat à l'élection présidentielle, avec Patrice Duhamel, Jean-Claude Bourret, Jean Lefebvre et Yves Mourousi.
21 h 40 Caméra une première : Square X.
De Michel Le Bihan ; avec D. Doll, D. Emilfork, P. Préjean ; réal. J. Kerchbron.
Un homme paisible vient chaque jour rêver sur un banc. Son amour naissant pour une clocharde intrigue un « étranger », qui va tout saccager. Univers onirique autour d'un square.
22 h 40 Variétés : Etoiles sur glace.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La dame aux camélias.
15 h Cinéma : « la Grande Maffia ».
Film français de P. Clair (1971), avec F. Blanche, les Tontos, M. Galabru, A. Zavatta, Amarande, Sim, C. Nobel.
A la suite d'un hold-up, un employé de banque est sauvé de la mort par la greffe du cœur d'un caïd trépassé. Il est amené à devenir le chef de la bande du défunt.
Situation abracadabrante, vulgarité et sottise. Les bas-fonds du cinéma comique français.
16 h 30 Itinéraires.
La Grèce des îles ; Sauver l'Acropole.
17 h 20 Fenêtres sur... la presse française.
La grande presse (de 1910 à 1930).
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Les musées.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « On aura tout vu ».
Film français de G. Lautner (1976), avec P. Richard, Miou-Miou, J.-P. Marielle, R. Saint-Cyr, H. Guybet, G. Jugnot, S. Azéma.
Un jeune cinéaste débutant accepte de transformer en film « porno » le scénario romanesque qu'il avait écrit avec un ami. Sa compagne ne supporte pas qu'il s'abaisse à cela ; elle s'ingénie à faire échouer le projet.
Une comédie burlesque écrite par Francis Veber. La mise en scène, habile, soignée, évite la grivoiserie et s'attache aux querelles d'un couple d'amoureux.
22 h Débat : Le cinéma pornographique.
Avec le docteur Tordjman (sexologue), MM. J. Benazéraf (producteur et réalisateur de films pornographiques), A. Halimi, F. Chalais (journalistes et écrivains), J.-F. Théry (président de la commission de contrôle) et Mme C. Gouze-Renal (productrice de films, vice-présidente de la chambre syndicale des producteurs de films).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le M.R.G. (Mouvement des radicaux de gauche).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Sissi face à son destin ».
Film autrichien d'E. Marischka (1957), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer. (Rediffusion.)
Après un séjour en Hongrie, Sissi, atteinte de tuberculose, doit aller se soigner au soleil de Madère et de Corfou.
Le dernier film de la série, le plus spectaculaire, colle davantage à la vérité historique et comporte quelques séquences réalisées avec brio.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Au Japon.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Au Mexique.
10 h 45, Etranger, mon ami.
11 h 2, Musiciens français contemporains : A. Clostre (et, à 17 h. 32, J. Casterède).
12 h 5, *Agora : Vieira da Silva et Arpad Szenes.*
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : Les procédures champêtres, de F. Clément.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Ecologie : spiritualité et éthique, changer de regard.
16 h 50, *Départementale* : A. Lausanne.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. *Guillaumin*.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La nouvelle révolution scientifique.
20 h, Dialogues : L'image et la parole, avec J. Ellul et A. Dumas.
21 h 15, Musique de notre temps : M. Philippot.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils en douceur (Mozart, Schumann) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Gioacchino Rossini ; 10 h 45, Musique en vie : le Quatuor de Chambéry.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; *12 h 30, Jazz classique (jusqu'à 13 h)* ; 14 h, Musique légère.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Dialogue instrumental : œuvres de Scriabine, Prokofiev et Chostakovitch ; 16 h, Les lumières de Saint-Saëns : le passé et le présent ; 17 h, L'art de la transcription (Mozart, Schumann, Busoni).
18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-concert : Concours international de chant de Toulouse (11-10-1980) — Œuvres de Rossini, Verdi, Puccini, Fauré et Gounod ; 19 h, Portrait par petites touches (en direct du Studio 106) : Cycle Chopin, avec Eric Berchot, prix Chopin 1980 ; 20 h 5, Premières loges : la scène finale de « Salomé » de Strauss, et « Czardas » de Strauss, par Ljuba Welitsch, soprano, et l'Orchestre du Metropolitan de New-York, dir. M. Rudolf.
20 h 30, Concert (Renouveau de la musique ancienne en Dauphiné, Théâtre de Grenoble, 9-10-1980) : Œuvres de C. Jannequin-Marot, C. Jannequin-Ronsard, E. du Caurroy, Praetorius, par l'Ensemble Per Cantar e sonar, dir. St. Caillat, et le Quatuor de violes de gambe M.-F. Bloch ; 23 h, Cycle acousmatique : autour de Luc Ferrari.
23 h, Ouvert la nuit : La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Allemagne).

Le Monde ÉCONOMIE

L'ACTIONNARIAT DANS LE SECTEUR PUBLIC

Ni dénationalisations ni nationalisations rampantes mais un libéralisme hésitant

L'Etat français est-il, oui ou non, en train de mener une politique de « dénationalisation », comme le soutient le parti socialiste, ou, au contraire, laisse-t-il s'opérer des « nationalisations silencieuses », comme le relevait le rapport Bonnefous ou, plus récemment, celui de la Cour des comptes ? La réponse ne peut être qu'ambiguë, à l'image des relations qu'entretient l'Etat avec les entreprises nationales et des rôles qu'il entend leur faire jouer.

Le grand train des nationalisations, en France, remonte aux ordonnances de 1945, à la libération, qui transférèrent à la puissance publique la propriété du capital des grandes banques de dépôts, des grandes compagnies d'assurances, des sociétés produisant et distribuant l'énergie sous forme d'électricité et de gaz et, à titre de sanction, des usines Renault. Ces mesures furent précédées, en 1936, par la nationalisation partielle (51 %) des chemins de fer et suivies par la constitution d'un secteur public des hydrocarbures, la Régie autonome des pétroles donnant naissance à l'énorme groupe Elf-Aquitaine.

Pendant de longues années, le *statu quo* régna, l'Etat restant seul propriétaire des sociétés ainsi transférées, à l'exception des Pétroles d'Aquitaine dont près de 30 % des actions furent volontairement placées dans le public pour mieux partager le risque de prospection.

Puis, à la fin des années 60, une première brèche s'ouvrit dans ce dispositif, avec la volonté de développer l'actionnariat des salariés, qui se matérialisa avec la loi du 2 janvier 1970, votée sur l'initiative du président Pompidou, aux fins de distribuer 10 % du capital de la régie Renault à son personnel. Allant plus loin, la loi du 4 janvier 1973, complétée par deux décrets du 4 juillet 1973, autorisait les grandes banques nationalisées, B.N.P., Crédit Lyonnais et Société générale, à céder des actions à leur personnel dans la limite de 25 % de leur capital à condition qu'aucune personne physique ne puisse détenir plus de 500 actions (chiffres portés à 5 000 et 0,05 % du capital par un décret du 23 mars 1980). Cette procédure conduisit ces banques à distribuer gratuitement à leurs employés de 6 % à 7 % de leur capital, taux porté à 8,5 % - 10,5 % pour les compagnies d'assurances. Parallèlement, les actions de ces établissements étaient cotées en Bourse pour qu'un cours puisse s'établir. Leur personnel en profita pour revendre une part appréciable des titres reçus, le tiers ou même la moitié.

Une nouvelle et récente étape

Au début de 1980, une nouvelle étape fut franchie avec l'autorisation donnée par le gouvernement aux établissements nationalisés de s'adresser à l'épargne privée pour se procurer des fonds propres, l'Etat acceptant de réduire sa participation jusqu'à un plancher de 75 % comme la loi de 1973 l'autorisait. Quelques mois auparavant, en 1979, les pouvoirs publics, soucieux d'élargir les assises financières des banques pour mieux assurer la sécurité de leurs engagements et donner de meilleures garanties à leurs partenaires étrangers, avaient édicté de nouvelles règles, selon lesquelles les fonds devaient atteindre 5 % au minimum du total des engagements à partir du 30 juin 1982, avec une tolérance jusqu'au 30 juin 1983. Si certaines banques privées satisfaisaient déjà à ces obligations, tel n'était pas le cas des banques nationales pour lesquelles le rapport fonds propres-engagements était inférieur de 2 %. Il faut bien dire que le renforcement de leurs fonds propres n'avait jamais constitué la préoccupation première de leurs dirigeants, faute de bénéfices assez considérables pour être incorporés au capital. De son côté, l'Etat s'était toujours refusé à faire son devoir d'actionnaire, c'est-à-dire à apporter des capitaux frais.

Tuteur des banques, M. Monory, ministre de l'économie, désireux à la fois d'associer l'épargne privée au développement des établissements nationaux et de ne pas faire appel au budget, permit à la Société générale d'abord, à la B.N.P. ensuite, de lancer une augmentation de capital dans le public, ce qu'elles firent à hauteur respectivement de 100 millions de francs et de 125,10 millions de francs, la part de l'Etat, qui abandonna ses droits revenant de 91,44 % à 87,08 % pour la Société Générale et de 90,4 % à 83,5 % pour la B.N.P. Entre-temps, les Assurances générales de France avaient procédé à la même opération, recueillant 70 millions de francs, ce qui a ramené la participation publique de 88,3 % à 80 %.

En mars 1980, MM. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., et Michel Charzat, secrétaire national pour le même parti du secteur public, dénonçaient cette politique de « *dénationalisation* », estimant qu'« *une partie du patrimoine public était plus ou moins clandestinement aliénée au secteur privé, conformément à l'analyse dominante de l'Etat en matière économique* ». Ils relevaient aussi une « *dilution des entreprises publiques* », l'Etat agissant « *comme s'il souhaitait n'être plus seul à être concerné par leur avenir, les ouvrant à une participation privée qui légitime d'autres orientations* ».

« *Dénationalisation* » ? « *Aliénation et dilution d'une partie les entreprises publiques* » ? C'est vite dit. On peut estimer, tout d'abord, qu'une participation minimum de 75 % de l'Etat dans le capital d'une entreprise publique, comme la loi du 4 janvier 1973 le spécifie, la met à l'abri de toute aliénation. En allant plus loin, il suffit de 51 %, pourvu qu'un groupe privé ne rassemble pas les 34 % nécessaires pour constituer une minorité de blocage. Mais vouloir « bloquer » la puissance publique, serait-ce très sage pour un investissement quelconque ? A vrai dire, une participation de 40 %, et même bien moins, suffit si le gouvernement exerce vraiment ses droits, qui sont, souvent, ceux de désigner les membres du conseil d'administration et son président. Est-il vraiment réaliste de penser que le fait de ramener, éventuellement, la part de l'Etat dans la société pétrolière Elf-Aquitaine des 67 % actuels à 51 % puisse constituer une véritable aliénation ? En ce domaine, seul compte le choix des hommes, la querelle entre M. Giraud, ministre de l'industrie, et M. Albin Chalandon, président de cette même société Elf-Aquitaine, sur la politique de l'établissement, le montre très clairement.

D'« *autres orientations* » alors ? *La chose est plus probable*, à en juger par le souci du gouvernement de rendre les entreprises publiques suffisamment rentables dans un marché concurrentiel, au nom d'un libéralisme tempéré.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 23.)

L'effet Reagan à l'épreuve

Dix semaines après l'installation de la nouvelle administration américaine aux leviers de commande, les avis paraissent partagés au sein de l'équipe au pouvoir sur les effets à attendre dans les prochains mois du programme économique du président Reagan. Deux types différents d'analyses y sont développés. *Pour les uns, qui se réclament du courant de pensée « économie de l'offre »*, la perspective d'un abaissement des impôts sur le revenu et d'une diminution des dépenses publiques devrait se traduire rapidement par un regain d'activité accompagné d'une forte diminution des tensions inflationnistes. C'est ce qu'a affirmé récemment M. Norman Ture, secrétaire adjoint pour les affaires économiques et fiscales. A quoi s'opposent les vues des « monétaristes », tel M. Beryl Sprinkel, secrétaire adjoint pour les affaires monétaires internationales, pour qui des progrès sensibles sur le front de l'inflation ne pourront être obtenus qu'à la suite d'une période plus ou moins longue d'ajustement au cours de laquelle l'économie tournera au ralenti.

Ces querelles d'experts posent à leur manière la question de savoir si l'« effet Reagan » sera durable. La façon dont elle est posée à Washington risque de préparer de graves désillusions auprès des tenants des deux thèses qui ne sont du reste pas vraiment opposés *sur le fond*. Les partisans de l'économie de l'offre sont autant convaincus que les autres de la nécessité, en attendant le vote par le Congrès du programme présidentiel, d'une politique monétaire restrictive.

Leur optimisme est fondé sur l'idée qu'à partir du moment où le public est convaincu que le programme sera finalement adopté, il modifiera son comportement en conséquence. Estimant que l'inflation doit diminuer, les industriels stockeront moins, les salariés seront plus modérés dans leurs revendications, et surtout les financiers, anticipant une accentuation de l'actuel mouvement de baisse des taux d'intérêt, ajusteront en conséquence leurs positions sur le marché, ce qui, de proche en proche, provoquera une détente sur les conditions du crédit faute de laquelle il serait vain de s'attendre à un renouveau industriel. En d'autres termes, les milieux officiels s'appuient sur la théorie des anticipations, fort en vogue *auprès des économistes professionnels, et d'après laquelle ce sont* les prévisions faites par les opérateurs qui commandent l'évolution des prix.

N'entrons pas ici dans une discussion serrée d'une théorie qui fait la part si grande à la psychologie, trait caractéristique de la pensée économique contemporaine. Bornons nous à faire remarquer que les prévisions ont surtout un impact sur... les résultats d'exploitation de ceux qui les font. Si elles sont justes, ils sont gagnants ; si elles sont erronées, ils sont perdants. Ce qui, dans les mois à venir, déterminera le niveau des taux d'intérêt et de l'inflation, c'est l'ampleur du déficit budgétaire et la demande privée de crédit. Or l'administration républicaine est en train de commettre l'erreur faite par Mme Thatcher : s'engager dans une grande politique de restructuration des dépenses et des recettes avant de réduire un déficit du secteur public considérable. Quant à la demande de crédit de la part du secteur privé, il faudrait une véritable chute d'activité pour qu'elle diminue de façon notable tant les besoins d'emprunt des entreprises sont importants à cause de la détérioration de leur trésoreries respectives. Une telle situation laisse présager le maintien d'un coût élevé de l'argent dont la conséquence sera d'accentuer le phénomène de « désindustrialisation », contrairement aux espoirs des économistes de l'offre. L'« effet Reagan » ne durera que si M. Reagan crée les conditions objectives du succès de sa politique.

PAUL FABRA.

La concurrence japonaise
ASTÉRIX ET LE SAMOURAI

par JEAN-DANIEL LE FRANC (*)

Le Japon voudrait conclure avec l'administration Reagan un accord sur les exportations de voitures avant la visite que M. Zenko Suzuki, premier ministre, doit faire à Washington du 4 au 7 mai.

Si les Américains imposaient des quotas, il n'est guère douteux que la C.E.E. en ferait immédiatement autant (la France et l'Italie contingentent déjà pour leur part sévèrement les importations d'automobiles « made in Japan »). Le plus probable est que cette solution extrême sera évitée et qu'un accord sera conclu, comportant de la part des fabricants nippons, une limitation « volontaire » des ventes.

Au-delà de l'automobile, c'est un grand nombre de secteurs industriels qui, des deux côtés de l'Atlantique, et notamment en France, continuent à réclamer une protection vis-à-vis de la concurrence japonaise. L'article qu'on lira ci-dessous dénonce les dangers de cette attitude négative.

On lira, page 24, les recommandations que le directeur de l'Institut franco-japonais de Kyoto adresse aux industriels qui cherchent à négocier avec leurs concurrents de l'Empire du Soleil levant des accords de limitation.

Plus que jamais, la concurrence industrielle japonaise agite les esprits. Face aux périls, les inquiétudes grandissent. L'opinion exige des autorités nationales ou communautaires des ripostes énergiques. On sent renaître les clichés usés et se réveiller les vieux démons. On nous parle d'agressions sauvages, car *les règles du jeu seraient* déséquilibrées. Certains invoquent encore les bas salaires du Japon, opposant à l'aristocratie des grands groupes, le prolétariat *exploité* des sous-traitants, « ignorés et peu coûteux », dont les « conditions de vie sont aussi dures qu'aléatoires ». Bref, le protectionnisme défensif et capitulard montre sa tête camuse.

Les meilleurs apôtres du libre-échange parlent alors de gagner du temps. Devant l'ampleur des conséquences sociales prévisibles, il faut, nous dit-on, disposer de délais suffisants pour organiser les transitions. Mais, si nous nous donnons ce temps, qu'en ferons-nous ?

Prenant acte de la défaite, nous fermerions dans le calme nos usines les plus menacées. Nous organiserions la retraite, dans l'ordre et la dignité.

Hypothèse concevable *s'il ne* s'agissait que de faire la part du feu, et s'il était possible de remplacer progressivement nos activités industrielles les moins compétitives par d'autres, où nous serions les meilleurs : celles qui se développent plus vite, et qui créent davantage d'emplois qualifiés. *Mais attention ! L'effort* japonais se porte précisément sur celles-là. A jouer ce jeu, après la photographie, la motocyclette, la montre, l'électronique grand public, et les machines-outils, ce serait demain l'automobile, après-demain l'informatique, et bien d'autres fabrications stratégiques qui tomberaient tour à tour sous les assauts d'une politique efficace et délibérée, organisée au plan mondial. Hypothèse inacceptable.

Il suffirait d'attendre encore un peu et le Japon finirait bien par s'affaisser, car il ne pourrait pas tenir ce rythme très longtemps. On entend des voix rassurantes qui susurrent que, là-bas, *la cohésion sociale, l'ardeur* au travail, et l'esprit de conquête se lézardent. Il paraît que de réjouissants symptômes de faiblesse apparaissent. G. Flaubert écrivait déjà dans son *Dictionnaire des idées reçues* : « Japon : tout y est en porcelaine ! » Nous sommes là dans le domaine de la certitude : un jour, l'essor japonais s'essoufflera, un jour un autre soleil se lèvera. La vraie question est de savoir dans quel état nous serons ce jour-là.

(*) Rapporteur de la commission de l'industrie du VIII[e] Plan.

(Lire la suite page 24.)

L'évolution du marché de l'uranium pourrait retarder les commandes de surgénérateurs

Un peu partout dans le monde, les producteurs d'uranium font grise mine. La peur de l'atome — même civil — accentuée par l'accident de Three-Mile-Island en entraîné une chute, voire l'annulation, des commandes de réacteurs. L'uranium naturel qui se vendait 43 dollars la livre il y a deux ans coûte désormais 25 dollars.

On ne parle donc plus de pénurie d'uranium mais de pléthore durable. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur la nécessité d'avoir dès à présent recours aux surgénérateurs, qui fournissent 1 kWh à 25 centimes quand le kilowatt-heure obtenu d'une centrale nucléaire classique ne coûte que 13 centimes.

La plupart des matières premières énergétiques ont subi un fort renchérissement depuis le début de la révolution iranienne : le pétrole a augmenté de 175 % en moyenne, le gaz naturel environ de 140 % et le charbon lui-même a d'autant moins échappé à ce mouvement (+ 100 % au départ de la mine) que les exportations polonaises ont été très réduites ces mois derniers.

L'uranium naturel a pourtant connu une évolution inverse. Autant ses prix s'étaient envolés avec les autres en 1973, autant ils ont chuté ces deux dernières années. Les multiples proclamations de foi en faveur de l'atome civil à l'Est comme à l'Ouest, les deux mille années *d'expérience cumulée par l'ensemble* des réacteurs en activité depuis vingt ans, n'ont pas suffi : l'uranium naturel, qui se traitait 43 dollars la livre aux Etats-Unis en 1978 ne vaut plus que 25 dollars. Et la France, qui payait son uranium au Niger 24 500 F C.F.A. (490 F) le kilo en 1980 a consenti « politiquement » à l'enlever à 20 000 F C.F.A. (400 F) en 1981) alors que le cours mondial ne dépasse pas 330 F.

Depuis 1973, il est vrai, la production d'uranium naturel a fortement augmenté dans le monde occidental, passant de 20 100 tonnes métriques à plus de 38 000 tonnes en 1979 (+89 %). *Et ce mouvement s'est poursuivi* en 1980. Aux Etats-Unis, qui représentent 40 % de la production occidentale, malgré la réduction de 25 % des effectifs l'an passé, la production a atteint le record de 42 millions de livres — environ 16 170 tonnes — soit une hausse de 12 % par rapport à 1979.

Diminution de la demande

Plusieurs pays se sont ainsi révélés sur ce marché depuis la guerre du Kippour. La production de la République Sud-Africaine est passée de 2 735 à 5 195 *tonnes en 1979, celle du Canada* de 3 700 tonnes à 6 900 ; celle de la Namibie, qui n'a commencé qu'en 1976, a atteint 3 700 tonnes en 1979. Le Gabon, le Niger (3 300 tonnes en 1979), la France même, dont l'extraction s'est accrue de 45 % avec quelque 2 200 tonnes, sont aussi devenus des producteurs non négligeables. L'Australie a un potentiel très important.

Dans le même temps, les dépenses de prospection du monde occidental ont été multipliées par trois (avec près de 650 millions de dollars en 1979). Les résultats n'ont pas manqué de suivre. Le dernier rapport établi conjointement tous les deux ans par l'agence nucléaire de l'O.C.D.E. et par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) de Vienne — paru en décembre 1979 — souligne que les réserves ont augmenté depuis le 1[er] janvier 1979 de 750 000 tonnes pour atteindre un peu plus de 5 millions de tonnes.

Or, la révision en baisse dans tous les grands pays industrialisés — à l'exception notable de la France — des programmes nucléaires a entraîné une très forte diminution de la demande. Aux Etats-Unis par exemple, en 1980, les compagnies d'électricité ont annulé plus de projets qu'elles n'ont commandé de réacteurs. Elles ont ainsi renoncé, rappelait récemment le bulletin spécialisé *Enerpresse*, à plus de 18 000 mégawatts (soit plus que l'ensemble des réacteurs nucléaires actuellement en activité en France).

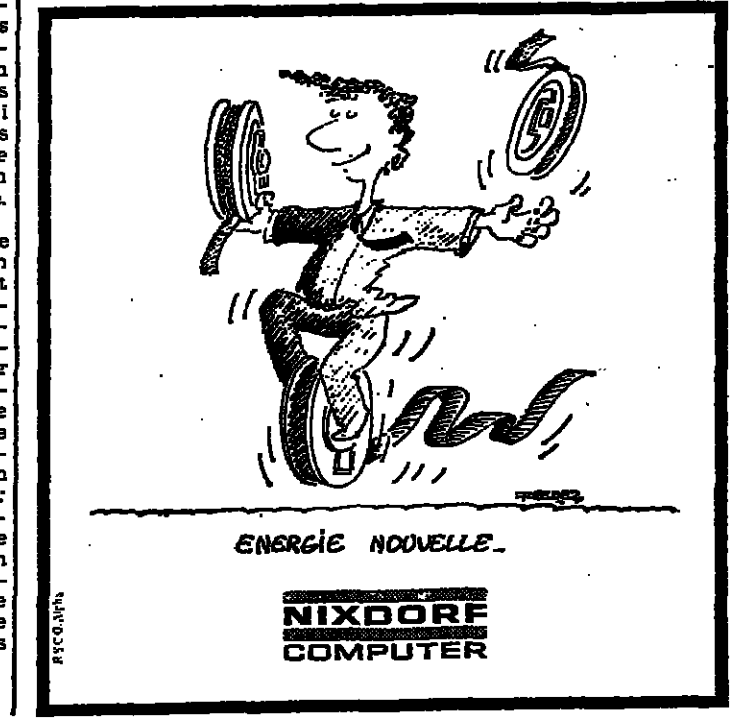
Rien d'étonnant donc que l'Agence de Vienne se soit trompée de près de 50 000 mégawatts lorsque, en 1976, elle estimait la puissance nucléaire installée en 1980, et qu'elle ait été obligée de réviser ses prévisions pour la fin du siècle de 2 480 à 1 000 gigawatts (1). Aussi, tandis que la production américaine continue de croître, plusieurs compagnies d'électricité liées à des sociétés minières par des contrats à long terme se défont-elles de leurs stocks pour obtenir de l'argent frais *en cette* période d'argent cher, convaincues que les prix demeureront bas pour plusieurs années.

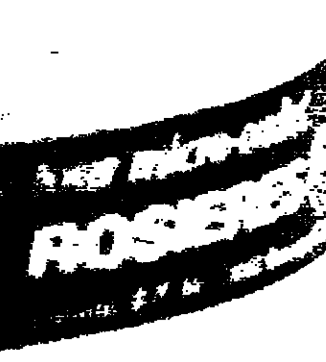
« *Si j'étais sûr que les prix remontent dans deux ans, j'accroîtrais encore mes stocks* », affirmait, récemment, M. Besse, président-directeur général de la Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) chargée de l'uranium.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Un gigawatt = 1 000 mégawatts = 1 milliard de kilowatts.

(Lire la suite page 23.)





LES DÉMISSIONS NÉGOCIÉES SE SUBSTITUENT SOUVENT AUX LICENCIEMENTS

Au lieu de procéder à des licenciements purs et simples, les chefs d'entreprise désireux d'alléger leur personnel préfèrent de plus en plus fréquemment susciter des démissions en échange d'une certaine somme d'argent. Cette pratique, relativement nouvelle en France — on l'a vue naître il y a moins de quatre ans, — s'étend maintenant aux P.M.E. La dernière enquête chiffrée dont on dispose a été publiée par le ministère du travail au début de 1980. Les données dont, à n'en pas douter, très largement dépassées aujourd'hui, comme le note Danielle Rouard.

Ce n'est certainement pas un basard si les démissions en question sont surtout négociées avec les jeunes. Pour les salariés d'un certain âge, les entreprises disposent des facilités offertes par les différentes formes de mise à la retraite anticipée.

Du point de vue du droit du travail, la méthode soulève trois grandes questions qu'examine *Jean-Jacques Dupeyroux*. D'abord, dans quelle mesure ces départs plus ou moins volontaires échappent-ils au droit des licenciements? Par ailleurs, quel est le régime juridique des sommes ainsi versées au regard des appétits du fisc et de la Sécurité sociale? Enfin, comment ces démissionnaires, s'ils ne retrouvent pas aussitôt un emploi, seront-ils traités par l'assurance-chômage? A ces trois questions fondamentales il n'est pas toujours aisé d'apporter une réponse simple et précise.

Un engouement qui prend les syndicats à contre-pied

« *METHODE américaine* »... Ainsi qualifie-t-on, chez les syndicalistes, le recours aux « *démissions négociées* ». La référence à l'Oncle Sam n'a rien de mystérieux, elle est simplement historique. C'est dans une filiale du groupe américain Gilette, l'usine Cricket, à La Balme, près d'Annecy, qui fabrique des briquets jetables, qu'en août 1977, pour la première fois en France, sur une importante échelle, on a eu recours à ce procédé (1). L'entreprise assumait mal les conséquences d'une croissance échevelée qui tourna court, la concurrence d'autres fabricants ayant été quasiment immédiate. Restructuration du marché, effectifs trop importants : il fallait, pour la direction, prendre des mesures. Plutôt que de risquer de longues procédures de licenciement, cette dernière songea à proposer aux salariés un curieux marché : une démission avec une prime de compensation de 30 000 F, le *licenciement étant présenté* comme inévitable par la direction si le procédé ne faisait pas recette. Le succès dépassa les espérances de la direction. La société dépensa plus de 8 millions de francs. Chez les salariés, le « *ras-le-bol* », *l'inquiétude* face à un avenir incertain, l'espoir de retrouver un autre emploi dans la région si l'on partait parmi les premiers de chez Cricket, toutes ces raisons emportèrent l'adhésion. Il y eut ainsi 220 départs sur 800 salariés, soit plus du quart du personnel. Cela se passa sans heurts. Les syndicats dénoncèrent sans grand succès ce qu'un responsable cégétiste à l'époque appela un « *marché de dupe* ».

Depuis lors, la méthode, proche de celle de l'aide au retour prônée par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, a fait tache d'huile. Ses épisodes les plus spectaculaires ont été ceux de la sidérurgie lorraine et ceux de la téléphonie.

Dans la sidérurgie, les départs ont largement dépassé les premières prévisions patronales, au point qu'il a fallu bloquer les offres de départ, et même recourir aux embauches par le biais d'entreprises temporaires. Selon des statistiques publiées par le ministère du travail, 5 852 travailleurs de la sidérurgie, dont 3 465 de chez Usinor et 2 387 de chez Sacilor, *ont perçu une prime* de départ de 50 000 francs. Parmi eux, 1 433 étrangers ont touché, en plus, 10 000 francs au titre de l'aide au retour.

M. Robert Boulin, alors ministre du travail, avait fixé le montant de cette prime à un niveau élevé, le gouvernement, conscient des risques de la crise sociale lorraine, ne voulant, à aucun prix, que se renouvellent les émeutes de Longwy et le saccage de son commissariat à l'annonce des 21 000 suppressions d'emplois dans la sidérurgie.

La téléphonie « condamnée », selon ses responsables, à supprimer un emploi sur trois, soit 5 000 emplois en quatre ans, a connu elle aussi des records en matière de primes au départ.

Citons (2) à Brest, chez L.M.T.-Thomson (750 salariés environ), 87 départs entre novembre 1979 et juillet 1980. A Morlaix, dans une filiale du groupe Thomson (450 personnes), 200 départs en 1980 avec une prime de 25 000 à 30 000 F pour les premiers démissionnaires, puis équivalente à quinze mois de salaire. A Guingamp, chez Soguintel (200 personnes), une filiale de CIT-Alcatel, 197 départs avec une prime de quinze mois de salaire. A Nantes, chez L.M.T.-Thomson (920 salariés), 186 personnes sont parties depuis l'automne 1979 avec une prime d'abord *de 18 000 F, puis égale* à quinze mois de salaire. Dans la même ville, L.T.T., du même groupe Thomson (1 260 personnes), a organisé 142 départs en 1980 avec une prime de douze mois de salaire. A Laval, L.M.T.-Thomson (1 580 salariés) a programmé 250 démissions avec une prime de quinze mois de salaire à l'appui. La liste continue de s'allonger.

Renault a eu une pratique analogue. Plus précisément, Renault-Véhicules indutriels (R.V.I.) a, en quelques années, supprimé aussi 2 000 de ses 38 000 emplois en France. Ce sont principalement des jeunes qui ont quitté la firme. Ces démissions avec prime sont combinées, il faut le préciser, avec des départs en retraite anticipée plus ou moins volontaires.

Il en ressort que les partants ont été en majorité des jeunes (58 % ont moins de trente ans), des ouvriers (72,5 %, dont 41 % *d'ouvriers professionnels* et 31 % d'O.S.). Ce sont aussi des employés, *en grande majorité* des femmes — 16 % — et des E.T.A.M. — 2 % — (3).

Cette étude tente de préciser comment la vie de ces démissionnaires a *ensuite évolué*. *48 %* seulement ont, au bout d'un an, retrouvé une activité. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une activité nouvelle, relevant souvent du tertiaire, impliquant un niveau de qualification égal ou supérieur. Cette moyenne de 48 % serait nettement plus élevée si elle n'était pas abaissée par le fait que seulement 3 % des femmes sont redevenues actives.

Ces femmes ont ainsi échappé à la double journée et à ses inconvénients que ne compensait guère un salaire généralement bas. Enfin, 1 500 personnes, dont 1 000 étrangers ont quitté la Lorraine.

Le tour des P.M.E.

On aurait tort de penser que la démission négociée se pratique exclusivement dans les grandes firmes. De nombreuses entreprises de moyenne ou petite taille, sous-traitantes ou non de grandes sociétés, y ont également eu recours. *La liste* en serait longue. Citons parmi les plus connues la Société parisienne de lingerie indémaillable à Rennes, où 200 démissions ont eu lieu pour une prime de départ de 10 000 F en 1979 ; Bosch à Saint-Ouen, où 80 personnes, en 1977, sont parties avec 20 000 F. Logabax, un des leaders de la péri-informatique à Arcueil (Val-de-Marne), a supprimé 70 emplois avec des primes allant de 50 000 à 70 000 F selon l'ancienneté. Chez Sovirel, filiale de Corning Glass, à Bagneaux-sur-Loing (Seine-et-Marne), 75 salariés ont démissionné pour une prime de 30 000 F. L'exploitation d'un questionnaire envoyé au début de 1980 par le ministère du travail aux divers directeurs départementaux de la main-d'œuvre a montré que 130 entreprises avaient eu recours jusqu'à cette date à diverses formules de départ volontaire, dont les primes varient de 10 000 à 70 000 F. Au total plus de 20 000 salariés ont ainsi été « bénéficiaires » des démissions négociées (*le Monde* du 3 décembre 1980).

Force est de constater le succès du procédé. Divers articles dans la presse nationale ou de province ont tenté d'en expliquer les raisons. Sur la base d'interviews, on découvre ainsi une certaine satisfaction chez les salariés qui ont choisi de partir avec une prime. Les uns anticipent une crise plus grave. Pour d'autres, « *mieux vaut partir avec un pécule que l'on aurait mis des années à accumuler et tenter sa chance ailleurs, dans une autre région, dans un autre secteur d'activité, voire même tenter de monter sa propre affaire* ».

« *La majorité de la direction syndicale et de la cellule communiste d'Usinor a pris son compte* », déclare un ancien délégué d'Usinor.

Il n'existe pas d'enquête systématique sur la question. Pour la seule sidérurgie, une étude financée par la mission régionale de Lorraine, réalisée par le C.I.E.D.E.H.L. et parue en *avril 1980*, apporte *quelques lumières* sur la question. Elle examine la situation de 3 888 sidérurgistes ayant quitté la profession entre mars et décembre 1979, dont 37 % de chez Usinor et 63 % de chez Sacilor — les cadres étant exclus de l'enquête.

Une nouvelle législation ?

Face à ce phénomène qui *s'amplifie* et qui permet au patronat de supprimer des emplois sans conflit et d'affaiblir par la même occasion le potentiel militant et syndical de ses entreprises, la réaction syndicale a été d'abord de vilipender, comme nous l'avons écrit plus haut, le « *marché de dupe, pactole certes, mais chômage ensuite* ». La C.G.T. continue de dénoncer le procédé avec virulence. Ailleurs, on s'interroge de *façon de plus en plus pragmatique*. Certes, les salariés perdent leurs droits et leur protection sociale pour une somme immédiate. Mais il faut aussi prendre en compte la réalité de l'accueil favorable réservé à la démission négociée par la majorité des travailleurs concernés. De fait, la question posée aux syndicats est de savoir s'il vaut mieux laisser les choses se faire à la tête du client, en enregistrant même, comme à R.V.I. par exemple, une dégradation progressive des conditions de départ, ou au contraire demander qu'un cadre juridique soit défini pour ce procédé, comme on l'avait fait jadis en matière de *droit au licenciement économique*.

« *Il n'est pas question de composer nous-mêmes les listes des licenciés* », rétorquent les plus durs. D'autres répondent : « *Faut-il pour autant avaliser la situation, laisser au salarié le libre choix de son licenciement, de la date, du montant des indemnités, et le laisser donc ainsi seul face au libre arbitre du patron ?* »

Car telle est la vraie question. La jurisprudence a depuis 1977 assimilé à plusieurs reprises cette « démission négociée » à un licenciement déguisé, entraînant une violation de la législation existant en la matière. Ira-t-on vers une nouvelle législation de la démission négociée, « *ce moyen plus intelligent et plus agréable de résoudre le problème* », selon un des avocats de la direction de Telic ? Cela paraît probable.

DANIELLE ROUARD.

(1) Avon-Cosmetics, à Liancourt (Oise), avait provoqué des départs en distribuant des primes en juin et en juillet 1977. Sur les cinq cas connus d'entreprises utilisant ce procédé en 1977, quatre sont des filiales de groupes étrangers, dont trois groupes américains.

(2) Données publiées par *Ouest-France* (18-11-1980).

(3) E.T.A.M. : employés, techniciens et agents de maîtrise.

Un droit balbutiant

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

QU'ELLE prenne la forme d'un volontariat avec prime dans le cadre d'une procédure de licenciement collectif, celle d'une transaction individuelle ou toute autre, la « démission négociée » soulève d'abord un problème de qualification (1). Si *a priori*, démission et licenciement sont deux choses parfaitement différentes, on ne sait pas toujours, dans la pratique, où passe la frontière, *où finit l'une et* où *commence* l'autre, notamment lorsque la démission s'intègre dans un arrangement. Pour la jurisprudence, la vraie question, au cas de rupture d'un contrat de travail, n'est pas de savoir qui a pris l' « initiative » de cette rupture, mais auquel des deux contractants elle est en réalité « imputable ».

Ainsi le salarié qui démissionne a bien pris, par hypothèse, l'initiative de la rupture. Mais si celle-ci paraît imputable à l'employeur, parce qu'il l'a voulue, provoquée, organisée, on doit la renvoyer du côté des licenciements.

On aura fait ainsi un premier pas. Reste à savoir quelles conséquences exactes découleront de cette déqualification. Tout va-t-il se passer, et à tous points de vue, comme s'il y avait eu licenciement pur et simple ? Pas forcément : on voit, en effet, se multiplier des hypothèses de rupture imputable à l'employeur *mais qui, parce qu'elles sortent du scénario normal d'un licenciement*, se voient traiter comme un licenciement à certains égards, mais pas à tel autre. Phénomène nouveau d'une importance considérable, la notion de licenciement est devenue « relative ».

Pour essayer d'y voir clair, distinguons trois groupes de questions, relatives à la *rupture* elle-même d'abord, à la *prime* versée au démissionnaire ensuite, à ses droits au regard de *l'assurance chômage* enfin.

1) La *rupture*, d'abord. Le seul problème pratique important, ici, est celui de l'autorisation administrative à laquelle la loi de 1975 subordonne les licenciements pour cause économique. Pour éviter cette intervention de l'administration et procéder en douceur au « dégraissage » souhaité, nombre de chefs d'entreprise, s'inspirant d'ailleurs des exemples donnés par les pouvoirs publics eux-mêmes, préfèrent négocier directement des départs volontaires. Si *le prix du départ* est fixé à hauteur suffisante et si les représentants du personnel sont associés à l'opération, elle se déroule généralement sans heurts. Aussi bien les autorités administratives ainsi « évincées » hésitent-elles à montrer les dents et préfèrent généralement fermer les yeux. Mais par ses arrêts, Prost du 3 janvier 1980, et Nouvelles Galeries, du 3 juin 1980, la chambre criminelle de la Cour de cassation estime que *des démissions ainsi sollicitées déguisent* de véritables licenciements : elle approuve donc la condamnation en correctionnelle des employeurs qui avaient cru pouvoir, en usant de ce procédé détourné, échapper au contrôle de l'administration ;

2) Le régime juridique de la prime. L'affaire devient alors plus obscure.

Rappelons d'abord que, en cas de licenciement pur et simple, le salarié a vocation à percevoir, *éventuellement*, trois sortes d'indemnités. *L'indemnité de préavis* lorsque celui-ci *n'est pas exécuté : correspondant* aux salaires qui auraient été versés au cas d'exécution, cette indemnité leur est en tous points assimilée, tant au regard des cotisations de Sécurité sociale que du fisc. En revanche, *l'indemnité de licenciement* proprement dite, proportionnelle à l'ancienneté de l'intéressé, et *a fortiori* les *indemnités de rupture abusive*, qui trouvent leur fin dans la réparation d'un préju*dice et non* dans *la rémunération* du travail fourni, sont soustraites à cette imposition sociale et fiscale.

Qu'en est-il pour la prime versée en échange d'une démission ?

Au regard de la Sécurité sociale, la chambre sociale de la Cour de cassation, par un arrêt du 28 juin 1979, avait exonéré de toute cotisation une telle prime, versée par une entreprise qui avait ainsi incité ses salariés au départ volontaire en raison de graves difficultés économiques ; ce qui est l'hypothèse-*type*. La *Cour y* avait très justement vu la réparation du préjudice résultant de la perte de l'emploi.

Le fisc étend son emprise

Dans ses fameuses directives du *11 octobre 1980*, le *ministre de la* santé et de la Sécurité sociale se réfère à cet arrêt, mais en donne une interprétation *a contrario* : si l'entreprise connaît de sérieuses difficultés économiques, la prime de départ volontaire sera exonérée de toute cotisation sociale dans la limite du montant, légal ou conventionnel, des indemnités de licenciement auxquelles auraient eu droit les intéressés s'ils avaient été expressément licenciés ; l'excédent, au *contraire*, *retombe* dans l'assiette de ces cotisations. Le raisonnement paraît être le suivant : cet excédent ne correspond pas à une indemnité de *rupture abusive* puisque l'on suppose que l'entreprise connaît de sérieuses difficultés ; il a donc la nature de salaire. Raisonnement dont le simplisme devient *encore* plus *manifeste* dans l'autre hypothèse envisagée par le ministre : à défaut de motif économique, la prime de départ volontaire *redevient* intégralement imposable. *Ce n'est pas très sérieux* : dans la transaction qui, en dehors de toute crise de l'entreprise, peut intervenir entre son chef et un salarié dont il estime le départ nécessaire ou opportun, l'indemnité aura normalement pour objet, ici encore, la réparation du préjudice résultant de la perte de l'emploi.

Au plan fiscal, le raidissement est encore plus *net*. En *principe*, disc : une réponse ministérielle du 28 juillet 1980, « *les primes versées par une entreprise à ses salariés qui quittent volontairement leur emploi ont pour leur intégralité le caractère de supplément de rémunération imposable...* ». Toutefois, « *dans le cas où les circonstances particulières de la démission conduiraient le juge de l'impôt à reconnaître que le salarié a démissionné en cédant à la contrainte de son employeur, les sommes versées pourraient, dans la mesure où elles seraient destinées à compenser un préjudice, être regardées comme présentant le caractère de dommages et intérêts et, comme telles, exonérées d'impôt* ».

Surenchérissant sur cette position, la loi de finances rectificative pour 1980 autorise pour les primes de départ volontaire l'étalement de l'article 163 du code général, étalement destiné à émousser les effets de la progressivité de l'impôt sur le revenu ; ces primes sont donc intégrées maintenant par la loi elle-même dans l'assiette de l'impôt. On notera que les amendements proposant de n'intégrer dans cette assiette que la partie de la prime excédant le montant des indemnités de licenciement auxquelles les intéressés *auraient pu prétendre ont* été écartés !... Dans ces conditions, les intéressés conservent-ils le droit de s'adresser au juge de l'impôt pour faire reconnaître le caractère indemnitaire de tout ou partie des versements litigieux ? Peut-être. Mais il leur faudra plaider ! Se battre pendant les années ! Ils seront *donc* bien avisés d'y regarder à deux fois avant d'accepter les propositions de leur employeur. Licenciement et démission négociée, assimilables au regard de l'administration du travail, redeviennent notions *a priori* tout à fait différentes au regard de l'administration de la Rue de Rivoli...

La « cause légitime » de perte de l'emploi

3) Au plan de l'*assurance-chômage* enfin, et Dieu sait l'importance concrète du problème, l'incertitude est au moins aussi grande.

En effet, changement de décor, cette assurance admet parfaitement, sous réserve d'examens particuliers, que des personnes ayant quitté *volontairement leur emploi*, sans y être contraintes ou même seulement poussées par l'entreprise, ont vocation *à des allocations de chômage* si *leur départ* a *une cause légitime*, qui peut donc être sans aucun rapport avec un licenciement : ainsi la migration de la cellule familiale liée à une mutation de son chef. Autrement dit, l'opposition licenciement/démission perd partie de son intérêt, la notion de cause légitime de perte d'emploi passant au premier plan.

Toutefois, cette opposition retrouve tout son intérêt dans la mesure où l'assurance *prévoit* une indemnisation particulière — les allocations « spéciales » qui ont pris la suite des fameux 90 % — au cas de *licenciement* pour motif économique...

Actuellement, la politique de *l'UNEDIC et des ASSEDIC* face aux démissions négociées semble donc s'orienter dans les directions suivantes :

— Première hypothèse : l'entreprise fait appel au volontariat dans le cadre d'un licenciement collectif. « *Nous sommes tenus de réduire notre personnel de cent personnes. Les volontaires recevront 50 000 F.* » L'UNEDIC admet que lesdits volontaires ont droit aux allocations « spéciales », c'est-à-dire aux allocations dues au cas de licenciement économique, quoiqu'une solution différente ait été adoptée par l'ASSEDIC *compétente*, il y a trois ans, *dans la célèbre affaire Crickett ;*

— Deuxième hypothèse : ce contexte de procédure collective n'apparaît pas ; dans les documents *au vu desquels* l'ASSEDIC doit arrêter sa religion, les parties ne parlent que de démission. Par la force des choses, le ou les requérants sont alors considérés comme démissionnaires : il est procédé à un examen cas par cas des dossiers pour voir si leur démission, et donc la perte d'emploi, *avait un motif légitime. Si la commission paritaire* compétente pour procéder à cet examen rend un verdict positif, l'intéressé aura vocation à percevoir les allocations normales, dites de base, et non les allocations spéciales. *Un verdict négatif pourra faire l'objet d'un recours* : le dossier sera réexaminé quarante jours après et celui qui a fait la sottise de démissionner sans raison péremptoire pourra être « repêché » s'il se comporte en véritable demandeur d'emploi.

Toutefois, une importante péripétie peut modifier les termes de cette deuxième hypothèse. Si le démissionnaire s'adresse aux tribunaux pour contester sa démission, et faire reconnaître qu'il y a eu en réalité licenciement pour cause économique, l'ASSEDIC s'inclinera évidemment devant le point de vue des juges : traité éventuellement comme allocataire de base, l'intéressé retrouvera alors droit aux allocations spéciales.

(1) Voir not. J. Pelissier, *Droit social*, numéro spécial sur les licenciements, mars 1981, à paraître.



L'actionnariat dans le secteur public

(Suite de la page 21.)

M. Plescoff, président des Assurances générales de France, ne déclarait-il pas, le 22 mai 1980, que l'appel au marché financier, l'élargissement de l'actionnariat et l'obligation de bien rémunérer les titres émis étaient *« un élément de normalisation dans une concurrence loyale »* ?

« Rentabilité », *« concurrence »*, voilà qui sent un peu le soufre auprès des partisans d'un secteur public pur et dur, assumant pleinement la mission de service national qui lui a été impartie. Mais est-ce que cela a jamais vraiment été le cas pour les banques et les compagnies d'assurances nationalisées ? En 1945, la nationalisation était destinée à renverser le fameux « mur de l'argent » et à permettre à l'Etat d'imposer *sa volonté* et *ses objectifs*. Si la première exigence est toujours remplie, la seconde l'est plus inégalement. La puissance publique tient effectivement tout le secteur bancaire en son pouvoir, fixant ses normes de progression par l'encadrement du crédit et même ses taux d'intérêt par le canal de la Banque de France. Mais les objectifs ? *« Il ne m'en a jamais été fixé »*, se plaignait M. Bloch-Lainé, l'ancien président du Crédit lyonnais. Effectivement, aucune tâche précise, hormis fonctionner convenablement et assurer normalement la marche de l'économie, n'a jamais été assigné aux banques et aux compagnies d'assurances devenues propriété de l'Etat.

Mais au cas où, dans une optique socialiste, des tâches précises et, le cas échéant, peu rentables seraient dévolues à ces établissements (soutien de certains secteurs de l'économie, investissements « dirigés »), la présence d'un actionnariat privé minoritaire serait-elle susceptible de contrarier cette politique ? Cela semble douteux. L'actionnariat en question risquerait d'être réduit à la portion congrue, mais il en a, hélas ! l'habitude : cohabiter avec la puissance publique est souvent inconfortable. Les actionnaires minoritaires de la Compagnie générale maritime, héritière de la « Transat » et des Messageries maritimes, en savent quelque chose, qui, faute de dividende, obtinrent d'échanger leurs titres contre des obligations.

Les nationalisations « rampantes »

En fait, dans l'autorisation d'élargir leur capital accordée par le gouvernement aux banques, aux compagnies d'assurances et, le cas échéant, à Elf-Aquitaine, il faut voir le souci de tirer les conséquences logiques du néo-libéralisme : si l'Etat, actionnaire quasi unique, veut en même temps développer l'activité de ces établissements et ne pas y investir des recettes budgétaires, il doit les laisser s'adresser à l'épargne privée. C'est un choix de politique que l'on peut accepter ou refuser globalement, mais non point critiquer dans ses applications.

Les libéraux à tout crin peuvent même, à leur tour, dénoncer la nationalisation « silencieuse » ou « rampante » de certaines sociétés, ou même certains secteurs, investis progressivement par les entreprises nationales. *Ainsi a-t-on vu C.D.F.-Chimie*, filiale des Charbonnages de France, devenir le numéro un de la fabrication française de peinture en prenant, successivement le contrôle de Ripolin, d'Avi et de Duco. De son côté, Elf-Aquitaine, spécialisée dans la pharmacie, a, l'an dernier, pris celui des laboratoires Clin-Midy, sans oublier, antérieurement, le rachat au groupe de la banque Rothschild de 50 % du capital de la société Le Nickel, puis, en juin dernier, l'acquisition de la division « chimie lourde » de Rhône-Poulenc.

Impérialisme grandissant, mission de service public ou stratégie bien comprise ? Souvent un peu des trois. Pour la peinture, il s'agissait essentiellement de bloquer une offensive venant de l'étranger. Pour Elf-Aquitaine, il lui était « conseillé » par les pouvoirs publics de s'intéresser au secteur minier (ce que la société a bien regretté depuis !) ; l'opération « chimie lourde » était justifiée par le rapprochement souhaitable entre l'approvisionnement en hydrocarbures et la fabrication des produits qui en sont dérivés. Le rachat de Clin-Midy ? Il fallait bien atteindre la « masse critique » dans le secteur pharmaceutique. N'oublions pas les opérations de sauvetage effectuées à la demande, implicite ou explicite, des pouvoirs publics. La prise de contrôle par Elf-Aquitaine des Etablissements Neu à Lille (compresseurs lourds et conditionnement d'air) en juin 1980 avait pour objectif, entre autres, de préserver plus de mille emplois.

On s'aperçoit donc que le problème est à deux faces et que la critique des processus en cours est ambiguë. Une question se pose *toutefois*, formulée dans le premier rapport de la Cour des comptes sur les entreprises publiques, remis au président de la République en décembre 1979.

Evoquant les modifications de structures des filiales d'entreprises publiques par le moyen de prises de participation, d'apports partiels, de fusions, d'augmentations de capital, les magistrats des comptes estiment que *« certaines opérations peuvent ainsi conduire à modifier profondément la répartition entre capitaux publics et capitaux privés jusqu'à ce que les frontières entre les deux secteurs en deviennent parfois imprécises. Selon les cas, certains y redouteront les dangers de « nationalisations silencieuses », d'autres y décèleront, au contraire, un processus de dénationalisation. La Cour, pour sa part, y voit surtout l'occasion d'insister sur sa triple exigence de clarté, de cohérence et, en tout état de cause, de qualité de la gestion qu'impliquent de tels enchevêtrements d'activités »*. On ne saurait mieux dire...

FRANÇOIS RENARD.

Le marché de l'uranium

(Suite de la page 21.)

Les stocks français sont pourtant abondants (20 000 tonnes) et les réserves prouvées nationales de l'ordre de 80 000 tonnes (2). Mais nul ne sait quelle sera la durée de la tendance actuelle. Dans un rapport très pessimiste sur le marché international de l'uranium préparé pour *le* département *américain* de l'énergie, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) estime que le marché restera du côté des acheteurs *« pendant au moins la prochaine décennie »*. La progression de la *production*, la *montée des stocks* et le fléchissement de la demande pourraient même provoquer, en dollars constants, une chute des prix au niveau de 1970. Et il ne serait pas exclu que cette dépression des cours s'accentue dans la décennie 1990.

Mais le pire n'est pas toujours sûr. Et ceux qui se souviennent que, à la conférence mondiale de l'énergie d'Istanbul en septembre 1977, les experts les plus convaincants annonçaient une insuffisance de l'offre d'uranium, donc une flambée des prix dès 1990, ne manqueront pas de sourire devant ces nouvelles prévisions.

Les mines licencient

En France, les spécialistes du marché de l'uranium sont moins pessimistes. Mais ils pensent que, malgré tous les efforts de relance du nucléaire annoncés en Europe et la certitude que le président Reagan est plus favorable à cette forme d'énergie que son prédécesseur, en dollars la dépression durera au moins deux à trois ans (la France paie 66 % de son uranium importé en francs français).

Quelles conséquences peut-on tirer de cette évolution du marché ? Au plan international, l'Agence internationale de l'énergie et son directeur exécutif, M. Lantzke, ont mis en garde contre l'évolution actuelle. Le prix de l'uranium décourage les compagnies minières, qui ferment les mines et licencient. De plus, la prospection est ralentie... Une reprise plus forte que prévu de l'atome civil dans les pays industrialisés pourrait donc se heurter à une insuffisance de l'offre.

Sur le plan national, il est certain que l'exploitation de découvertes récentes sera retardée. C'est ainsi que, dans une réponse écrite publiée au *Journal officiel* du 16 février, M. Giraud, ministre de l'industrie, souligne à propos du gisement de Coutras en Gironde : *« L'opportunité même d'une mise en exploitation doit être appréciée au plan de la sécurité de l'approvisionnement français, dans la mesure où un tel gisement constitue naturellement un stock de réserve. » Pourquoi, en effet*, se séparer de cet uranium dès lors qu'il y en a pléthore sur le marché, à bas prix.

Autre conséquence possible, le marché actuel de l'uranium n'est-il pas de nature à différer *toute décision sur les surrégénérateurs* ? Les auteurs du rapport du MIT conviennent en effet que l'existence d'uranium en abondance a l'avantage de rendre peu intéressante l'utilisation des technologies avancées (au plutonium). De fait, dès lors que les prévisions de pénurie d'uranium s'éloignent, on voit mal l'intérêt qu'il y aurait à commander dès à présent une série industrielle découlant de Super-Phénix qui fournit un kilowatt-heure deux fois plus cher que celui obtenu par le nucléaire dit classique. L'évolution de ce marché paraît donc fondamentale dans la prise d'une décision qui pourrait intervenir vers 1983. Même s'il s'agit en fait de préparer l'après-2000.

BRUNO DETHOMAS.

(2) Les besoins de l'E.D.F. sont actuellement de 6 000 tonnes par an et devraient rester stables jusqu'en 1985. Ils seraient ensuite de 8 500 tonnes par an en 1990 et de 10 000 tonnes en 1995.

LA CONCURRENCE JAPONAISE

POINT DE VUE

Arrêtez-les !

par JEAN MOUILLET (*)

MAIS que se passe-t-il ? Tout paraît soudain changé : le carrousel des émissaires européens semble s'être arrêté. On ne les voit plus venir au Japon pleurnicher devant micros et caméras en suppliant les industriels locaux de modérer leurs élans exportateurs. L'Europe commence à fermer les vannes et le flot japonais s'amenuise un peu. Une ébauche d'action remplace enfin les lamentations. Est-ce pour longtemps ?

A qui vit au Japon cela paraît impossible tant on s'est habitué, depuis quinze ans ou presque, à cette noria de visiteurs, toujours plus grands patrons ou plus hauts fonctionnaires, qui venaient ici dire aux Nippons leurs quatre vérité. Dans l'avion ils revoyaient leurs notes bourrées de statistiques et se préparaient à exposer leurs doléances avec amabilité, certes, mais aussi avec fermeté — avec fermeté surtout. Et puis, et puis... bien accueillis, bien transportés, bien reçus, bien logés, ils étaient bien gâtés. Bien étonnés aussi : c'était, le plus souvent, leur première visite dans ce pays et la découverte du Japon, cela vous flanque un coup ! Dans sa chambre climatisée, désodorisée, aseptisée, M. l'envoyé occidental allumait la télévision et jouait à passer de l'une à l'autre des huit chaînes, essayant vaguement de se faire un peu au pays tout en se délassant d'un trop long voyage. Demain, il prendrait une attitude longues. Il était dans un pays manifestement très avancé, doté d'une industrie puissante, d'une population travailleuse et innombrable, et sérieuse, et honnête, et si aimable en plus !

Demain, il prendrait une attitude ferme mais conciliante — conciliante surtout — car dans un pays pareil il fallait convaincre.

Le lendemain, la presse du soir rapportait les remontrances de M. l'envoyé des pays d'Occident et citait, non sans une certaine jubilation retenue, ses paroles relatives au déséquilibre grandissant des échanges commerciaux. Le surlendemain, elle annonçait que M. Sato ou M. Suzuki avait présenté le point de vue japonais et laissé entendre que son pays s'efforcerait de se montrer plus sage dans ses exportations et plus gourmand dans ses importations.

Notre redresseur de balance, entouré des mille prévenances qui sont un des charmes du pays, salué de respectueuses courbettes, gratifié de poignées de main un peu gauches mais qu'il trouvait chaleureuses, ébloui de sourires qu'il prenait pour des sourires, s'en retournait vers l'aérodrome persuadé d'avoir su plaire, d'avoir convaincu, bref d'avoir gagné : ne lui avait-on pas, pratiquement, promis de faire un effort ?

Son avion roulait encore sur la piste que déjà l'on pouvait apercevoir l'appareil amenant à Tokyo M. l'émissaire américain. Celui-là venait protester, courtoisement mais surtout fermement : malgré les promesses faites récemment, les postes de télévision japonais envahissaient les Etats, et ce pays n'avait importé qu'un peu de bœuf et quelques centaines de tonnes d'oranges ! Cette fois, il ne repartirait qu'après avoir obtenu des promesses !

Un étrange manège

L'étrange et indigne manège tournait depuis si longtemps qu'on ne le remarquait plus. Mais voici que l'Europe, la France surtout, n'a plus l'air de vouloir jouer le jeu. Le patient supportait plutôt bien *les harcèlements légers d'une* affection lancinante, mais le mal s'est aggravé et l'automobile a soudain touché le nerf : le patient bondit. Les licences d'importation accordées ou renouvelées avec parcimonie ? Les marchandises bloquées sous prétexte d'examen de conformité aux normes ? Démarches vaines, interminable paperasserie ? *Mais on la connaît cette* chanson pour l'avoir tant entendue de la bouche de nos « commerciaux ». Seulement la musique est maintenant jouée à l'envers.

Si j'ai bien lu mon journal, M. Giraud a récemment répondu à des importateurs sevrés que ses fonctionnaires étaient si occupés à promouvoir les ventes *d'autos françaises au Japon* qu'ils n'avaient pas le temps d'examiner les demandes d'importation de voitures japonaises. Manière goguenarde de leur faire comprendre qu'ils pouvaient attendre. Tiens ! Un langage nouveau, et qui tombe bien : les importateurs saisiront peut-être vite qu'ils peuvent importer européen à défaut de vendre français. L'idée leur viendra peut-être aussi que, s'ils ne peuvent plus importer autant, il leur reste à vendre plus cher... Après tout, ce qui vient de l'autre bout du monde est un luxe, *n'est-ce pas ? Et le transport,* monsieur ! En tout cas, s'il leur advenait de se trouver à court d'idées, conseillons-leur d'étudier les méthodes japonaises de régulation d'importations et de conditionnement du marché !

Eh bien, puisque l'on a commencé à rendre la monnaie de la pièce, continuons, et vigoureusement. Mais que l'on me per*mette de parler un peu de la* manière.

Examiner à loisir, chercher la petite bête, « oublier » les dossiers, retarder livraisons et licences d'importation, bref élever des « barrières invisibles », c'est de bonne guerre (économique). Puisqu'il est impossible à un Occidental de sourire à la japonaise, il faudra prendre un *air sérieux, voire compatissant* et répondre avec conviction aux plaignants qu'on fait de son mieux et qu'on fera encore mieux demain. Mais rire ou avoir l'air de se moquer, c'est déjà moins bon : cela vexe inutilement. Se fâcher ? Dire que l'on en a assez vu pour pouvoir se venger ? Très mauvais cela : on se ridiculise. Dénigrer l'adversaire en frisant au besoin le mensonge ? Indigne, néfaste de surcroît : en quoi la télévision a-t-elle bien pu servir la France en persuadant ses citoyens qu'il fallait porter un masque pour vivre dans une cité japonaise ou que les enfants de ce pays étaient généralement battus à l'école ?

Non, non, pas de ricanements, pas de hargne, pas de bassesses, pas même d'accusations ni de batailles de statistiques. Plutôt tenir un langage simple et mesuré, appuyé sur le bon sens et plus empreint d'humilité que de morgue blessée. Mais s'y tenir, et bon, et pour longtemps. Que dire dans ce cas ? Eh bien, quelque chose comme ceci :

Certes, nos ressources nous permettent de supporter, dans nos échanges commerciaux avec le Japon, un certain déficit. Mais pas n'importe quel déficit ! Il y a une limite à tout, et, pour cette année, nous estimons ne pas pouvoir dépasser la somme de X dollars. A ce déficit de X dollars nous pourrions ajouter des achats pour Y francs, si vous voulez bien accepter notre monnaie, mais nous ne dépasserons en aucun cas un déficit commercial de X + Y. Si vous voulez nous vendre plus, il faudra donc nous acheter plus. D'autre part, tout en reconnaissant vos talents industriels et commerciaux, nous ne pouvons accepter de voir des pans entiers de notre industrie s'effondrer sous les coups de votre concurrence. Pourquoi ? Tout simplement parce que cela crée du chômage et que, n'étant pas un peuple de Crésus, nous ne pouvons vivre sans rien faire. Nous allons donc limiter nos achats par secteurs : comme vous d'ailleurs qui, sagement, n'avez jamais mis en péril les revenus de vos éleveurs, par exemple.

Un tel langage serait fort aisément compris. Pour peu qu'au lieu de gémir ou de tempêter avant d'accepter ce qu'on venait de déclarer inacceptable, on s'en tienne simplement à ce qu'on a dit, nos partenaires en prendraient leur parti. Comment, d'ailleurs, accuser de blasphème contre le dieu libre-échange des gens qui acceptent un déficit commercial, se contentent d'en limiter la gravité, et se tiennent prêts à acheter plus si on leur achète plus ? Comment leur reprocher de sauvegarder, en certains secteurs, leurs intérêts vitaux ? Forte d'une position solide, d'un langage aussi ferme que mesuré, d'une obstination calme et courtoise, la France pourrait, sans risque inutile, garder la face et défendre efficacement son économie en se drapant dans sa dignité. Bien mieux que toute agitation xénophobe et que toute dénonciation rappelant fâcheusement le fameux « péril », la froide résolution de définir des limites raisonnables et de s'y tenir contre vents et marées nous permettrait d'arrêter l'adversaire sans heurt inutile. La France conserverait ainsi l'estime, le respect, l'amitié parfois, que lui portent les Japonais.

(*) Directeur de l'Institut franco-japonais du Kansai, Kyoto.

Astérix et le samouraï

(Suite de la page 21.)

Si la société japonaise est, en effet, fragile, en particulier parce qu'elle est développée, complexe et élaborée, si on peut douter qu'elle survive à un choc grave, les nôtres le sont-elles moins ? Résisteraient-elles mieux ? D'ailleurs, l'économie japonaise continue à croître au rythme de nos « trente glorieuses », alors que nos démocraties occidentales doivent apprendre à gérer l'inconnu et à affronter la non-progression du pouvoir d'achat de leurs citoyens. Dès lors, où sont les faiblesses les plus grandes ? Qui, pour nous rassurer, peut nous assurer que le temps joue pour nous ? Hypothèse trop incertaine.

Pour d'autres, gagner du temps signifie en réalité refuser cette compétition parce que nous y perdrions notre âme. « Si pressantes que soient les contraintes présentes et à venir, les Français ne deviendront pas Japonais ou Coréens comme certains les y incitent. Les attitudes contemporaines propres à ces peuples plongent des racines dans leur culture, au sens le plus large du terme (1). » En d'autres termes : « Ils sont fous ces Romains ! » Rattraper la compétitivité extrême-orientale impliquerait le sacrifice de notre culture, l'abandon de nos modes de vie, l'arrachement de nos racines. Perspective inacceptable ! Cette position est respectable et il faut y regarder de plus près. Et d'abord poursuivre au bout le raisonnement. Car, refuser cette bataille, ce serait se fermer non seulement aux produits japonais ou coréens, mais de proche en proche à tous ceux des pays qui se développent, et qui seront de plus en plus nombreux. Observons d'abord que ce retrait est physiquement impossible pour la France. Trop dépendante de l'extérieur pour son énergie et bien des matières de base, son industrie, de surcroît, n'est pas assez puissante pour fabriquer tout ce qui nous est aujourd'hui nécessaire.

En revanche, l'Europe pourrait peut-être caresser de tels rêves de repliement. Il faudrait que ses peuples le souhaitent et que ses gouvernements le décident. Quel en serait le prix ? Une croissance économique encore plus lente, donc des problèmes d'emploi plus sévères, des sacrifices sur le niveau de vie puisque les consommateurs ne pourraient plus acheter des produits plus performants ou fabriqués moins cher ailleurs, une nette baisse de nos exportations, donc un endettement croissant. Il faudrait aussi décider un accroissement sensible des recherches pétrolières sous-marines et de l'effort nucléaire, la substitution accélérée de certaines matières de base (par exemple, le retour au charbon ou le remplacement du cuivre par l'aluminium, etc.), c'est-à-dire une augmentation des investissements qui feraient reculer encore la consommation. Y serions-nous prêts ?

D'ailleurs, l'Europe souhaite-t-elle vraiment l'autarcie ? Serait-ce conforme à sa tradition millénaire, à son message historique ? Préserve-t-on sa culture en l'isolant ? L'histoire nous montre, au contraire, que les *modèles de civilisation ne pro*gressent qu'en s'imposant à d'autres et que les foyers de culture ne résistent pas au confinement. Ils s'affirment dans les conquêtes. Alors, voulons-nous embaumer notre civilisation, et, à terme, finir par vénérer des reliques stériles et poussiéreuses parce qu'elles n'auraient pas eu d'enfants ?

Mais, dira-t-on, *le commerce* international est *justement* l'opposé de la culture et ce ne sont pas les produits industriels qui font la valeur d'une civilisation. Objection passéiste non recevable. Aujourd'hui, le mouvement des peuples est animé, qu'on le veuille ou non, par le progrès technique. Celui-ci constitue le socle de leurs développements.

« Si notre pays ne créait plus d'objets, il perdrait ses symboles. Non seulement il n'aurait plus rien d'intéressant à proposer aux autres peuples, mais bientôt, à force d'acheter des produits conçus ailleurs, il importerait des idées reçues (2). »

Décidément, à vouloir sauver notre culture, cette troisième réponse conduirait à la marginaliser, donc à la tuer.

« Ce n'est pas en rejetant sur nos concurrents la responsabilité de nos propres faiblesses que nous pourrons aborder le défi du futur », a déclaré M. Raymond Barre.

Les exportations japonaises ne constituent qu'un des aspects d'un problème politique global : les relations entre l'Occident et les peuples du Pacifique. Cette question décisive s'inscrit dans le long terme. C'est bien ainsi que les Japonais le conçoivent. Leur dessein est bien connu : poursuivre le développement économique et social grâce à la capacité technologique, véritable outil de la puissance.

C'est pourquoi, il n'est pas possible de répondre uniquement par des mesures ponctuelles, *chacun jouant pour lui-même.* Il faut, au contraire, forger collectivement une vision à long terme.

Cela est possible. A plusieurs conditions :

● Gagnons du temps pour rattraper la compétitivité japonaise. C'est un énorme coup d'accélérateur que nous devons donner. Autrement dit, plutôt *que de chercher la fausse sécu*rité de la protection, développons notre combativité.

— Au lieu de redouter ses effets dans des colloques neurasthéniques, cultivons concrètement le progrès technique : dans toutes les entreprises, dans l'éducation. Plutôt que refuser les robots — pour mieux défendre l'emploi (?), — il faut au contraire les naturaliser. Après tout Obélix vaut bien Goldorak.

● A l'image des Japonais exploitons les gisements d'intelligence, de savoir-faire et d'ingéniosité de nos peuples. Développons l'intelligence des machines pour mieux mobiliser la créativité des hommes.

● Choisissons les bons combats industriels — comme le font justement les Nippons — et n'épuisons pas nos forces dans la défense de certains passés jadis glorieux, aujourd'hui périmés.

● Enfin, utilisons la formidable atout que peut constituer l'Europe. C'est notre véritable potion magique.

JEAN-DANIEL LE FRANC.

(1) Rapport d'un *groupe de travail du Plan*, présidé par Mme F. Giroud : « Réflexions sur l'avenir du travail ». La Documentation française.
(2) Rapport de la commission de l'industrie du VIII[e] Plan.

Le tableau de bord de l'économie française

FRANCE	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX	Février	269,6	+ 0,9 %	+ 13,6 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE (*)	Janvier	136 (124)	— 4,9 % (— 6,7 %)	+ 1,4 % (— 3,2 %)
COMMERCE EXTERIEUR (*) :	Février	49 836 (49 702)	+ 7,7 % (+ 6,3 %)	+ 7,6 % (+ 13,8 %)
— Importations	82,6 %			
— Exportations		45 911 (46 039)	+ 21,2 % (+ 12,7 %)	+ 10,5 % (+ 16,5 %)
— Taux de couverture			82,1 % (82,6 %)	89,1 %
EMPLOI				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Février 1981	1 667 700	— 0,3 %	+ 15,2 %
Données corrigées	Février 1981	1 606 000	+ 2,8 %	+ 15,5 %
— Allocataires Assedic :				
Données observées	Février 1981	1 231 400	+ 4,5 %	+ 32,3 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Février 1981	69 800	+ 5 %	— 23,5 %
Données corrigées	Février 1981	77 900	+ 1 %	— 23,6 %
— Licenciements économiques	Février 1981	43 300	— 15,6 %	+ 53 %
— Effectifs en chômage partiel (1)	Février 1981	387 400	— 9,29 %	(+ 37,8 %)
C.E.E. — Demandes d'emploi	Février 1981	8 582 100	+ 0,3 %	+ 25,6 %
DUREE DU TRAVAIL			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1er janvier 1981	40,8	— 0,49 %	— 0,49 %
— Hebdomadaire employés	1er janvier 1981	40,4	— 0,25 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1979	31 décembre 1980	98,3	— 1,3 %	— 1,7 %
SALAIRES :				
— SMIC	Mars 1981	15,2	+ 2,8 %	+ 13,68 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Janvier 1981	en un semestre 165,7	+ 3,1 %	+ 15,4 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1980	3 790	+ 8,9 %	+ 13,6 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1980	10 000	+ 6,7 %	+ 12,5 %
ASSURANCE - MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Janvier 1981	10 164 *millions de francs*	+ 0,7 %	+ 15,2 %
MASSE MONETAIRE :				
— Données corrigées (en milliards de francs)	Novembre	1 363,6	+ 1,2 %	+ 10,9 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Mars (du 2 au 27)	11,680	Taux février 1981 10,913	Taux février 1980 12 174

(1) La série statistique a été révisée depuis avril 1980 et ne permet pas de comparaison annuelle. Les effectifs touchés étaient de 110 495, en avril, et de 184 191 en mai.
(*) Données brutes. Entre parenthèses : chiffres corrigés des variations saisonnières.

BIBLIOGRAPHIE

« LA VIE EN PLUS », d'Alfred Sauvy

UN CLIN D'ŒIL

HUMOUR, humour, quand tu nous tiens... Alfred Sauvy fait mentir Disraeli. Avec lui, l'économie n'a jamais été une « science lugubre ». Il l'a suffisamment prouvé. Cette fois, il s'adresse aux amateurs de Mémoires. Mais le mot est encore trop lourd. Certes, ce sont ses souvenirs qu'il égrène dans *la Vie en plus*, mais d'une façon si sautillante, si détachée, si peu convenue qu'on pense plutôt à un film à sketches en lisant son dernier ouvrage. Du cinéma, dès le générique, il pratique le *flash-back*. C'est d'un hôpital où il faillit mourir en 1978, de cette seconde naissance, qu'il prend le départ pour nous raconter sa vie. Et le spectateur ne s'ennuie jamais, parce que l'acteur n'a jamais su « poser », même lorsqu'il occupait des fonctions aux allures ronflantes.

D'où lui vient cette allégresse, ce sens de la repartie, cette sensibilité et ce goût du clin d'œil ? Peut-être de cette enfance rude où il fallait, pour oublier les vicissitudes quotidiennes, plonger au « *pays des merveilles* ». Les « merveilles » de Sauvy, ce sera aussi bien, plus tard, la confection de « mots croisés », la lecture de San Antonio, le rugby, le ski, le théâtre, les équipées avec Tristan Bernard ou Jacques Tati, que la préparation avec Michel Debré des décrets-lois de Paul Reynaud qui allaient, en 1939, redonner, juste avant la guerre, un coup de fouet économique à la France. La confection, sous l'occupation, du Bulletin rouge brique d'observation économique, le premier du genre, la création de l'Institut national d'études démographiques, etc.

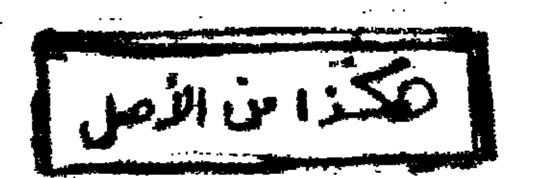
Quarante-cinq livres, des milliers d'articles... Qu'est-ce qui fait courir Alfred Sauvy ? Trois mots : Eclairer l'action. Il y a en lui, une rage de comprendre et de faire comprendre, de regarder sous le boisseau, de combattre les idées reçues, les mythes qui collent aux idéologies mais que les réalités démentent. Du coup Alfred Sauvy ne s'est pas fait que des amis du côté des betteraviers, des constructeurs d'automobiles, des partis politiques ou des gouvernements, etc.

Après ses nombreux voyages, *ses vingt-sept ans au Conseil* économique et social, ses dix ans au Collège de France, son combat de plume, estime-t-il sa mission remplie ? « *Toute ma vie, je ne serai jamais qu'un artisan et un expérimental*, écrit-il... *L'idée de posséder un bon instrument d'observation, et grâce à lui de tailler, à larges coups, dans l'ignorance de l'opinion... me hante intensément et ne me quitte pas.* »

C'est avec gravité — une fois n'est pas coutume — qu'il avoue : « *Si mission il y a eu, elle n'a pas été remplie. La lumière n'a pas été répandue, la démocratie n'est pas réalisée.* » Mais les jeunes sont là et c'est vers eux qu'il se tourne en leur demandant de... ne pas le respecter, parce que « *le respect, c'est la distance, dans l'isolement* ». « *N'ayez pas peur*, leur dit-il, *la vieillesse n'est pas contagieuse* », et encore : « *Voyez-vous, vieillir n'est rien, le pénible, le tragique, c'est de voir vieillir les autres.* »

Leçon de sagesse, de conscience, de vie, le dernier « Sauvy » est un excellent roboratif pour temps de crise. — P. D.

★ LA VIE EN PLUS, d'Alfred Sauvy. Calmann-Lévy, 288 pages. Environ 49 F.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

SIGNODE®

INTERNATIONAL CAREER OPPORTUNITY

An excellent opportunity for an ambitious person to consult with the Management of Europe's leading industrial companies. During four to eight week projects, you devise, recommend and implement solutions to industrial packaging and material handling problems and may even develop new packaging tecnology.

SIGNODE — the world's leader in strapping system requires a young person aged 25-30 who is to fill a position created by continuous expansion Future advancement within the European Group or Parent Company solely depends on your management potential.

We Offer : Extensive training in various European countries with salary according to experience, expenses and all benefits associated with a multi-national organization.

If you are willing to travel extensively, are single, are marketing oriented but still have a technical aptitude, enjoy meeting and working with people and are fluent in both English and German (additional languages are an asset) send your curriculum vitae to :

Mr. Claus

SIGNODE SYSTEM GMBH
postfach 1004 80, 4220 Dinslaken - Telefon 02134/691

Directeur filiale Italie (Milan)

Holding française, spécialisée dans la conception et la commercialisation de systèmes aluminium, ayant de multiples applications dans l'agencement et le second oeuvre du bâtiment, recherche le Directeur Général de sa filiale italienne.

L'expansion importante que connaît cette filiale nécessite, aujourd'hui, l'intégration d'un Manager pluridisciplinaire, à dominante Marketing/Gestion.

Aussi, attendons-nous qu'il sache maintenir le taux de progression et les ratios de rentabilité par une gestion rigoureuse dans un climat de challenge permanent.

Qu'il vienne, ou non, du même domaine d'activité, l'homme recherché doit avoir l'expérience d'une Direction commerciale réellement opérationnelle, exercée, si possible, en Italie.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, avec photo, en précisant la rémunération actuelle, sous la réf. 63 à : ETRAVE, 38 avenue Daumesnil 75012 - PARIS, *qui transmettra.*

CAREERS IN DP MANAGEMENT CONSULTING

Nolan, Norton & Company is a rapidly expanding U.S. based consulting Firm with offices in London specializing in the management of data processing in large organizations. We are seeking several professionals with combinations of analytical, data processing, and administrative backgrounds. At NNC, you will have the opportunity to work with the senior managements of large companies in addressing top DP management issues:

- DP Strategy & Control
- Data Resource Management
- Distributed Processing
- Technology Planning
- Office Automation

Career positions are available on our consulting staff for candidates with strong analytical and conceptual skills plus an ability to communicate at the senior management level. Positions are available for:

- Management Consultants who work directly with senior client management. An MBA or accountancy is highly desirable.
- Senior Management Consultant positions with immediate project management responsibilities are also available for candidates having extensive data processing/consulting experience.

Extensive training in NNC proprietary methods and techniques will prepare you for rapid growth in the Firm. Career paths lead to responsibilities in:

- Client Management
- Product Development
- Research Programs
- Project Management

The NNC compensation package includes liberal benefits and performance bonus opportunity. If you are interested in pursuing a career opportunity with us, please forward your c.v. in confidence to: H.E. Lockhart, Managing Principal European Operations.



Nolan, Norton & Company
26 Dover Street
London W1X 3PA
01-499-7156
An Equal Opportunity Employer

SOCIÉTÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE PARFUMERIE, EXPLOITANT MARQUES PROPRES ET MARQUES SOUS LICENCE AFRIQUE FRANCOPHONE
recherche

1) UN DIRECTEUR TECHNIQUE
Jeune ingénieur chimiste A.M. - E.N.S.I.
- Quelques années de commandement d'une unité de production.
- Expérience outre-mer appréciée.

2) 2 ATTACHÉS COMMERCIAUX et MARKETING
- Diplômés École de Commerce.
- Quelques années d'expérience.
- Célibataires de préférence.
- Hommes de terrain : excellents animateurs.

Carrière dans contexte international.
Garanties sociales du régime français et tous avantages statut expatrié.

Adresser C.V. détaillé à EUROPARCO, B.P. 40, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

Recherchons pour chantier à l'étranger
- SUPERVISEUR tuyauterie, mécanique.
- CONDUCTEURS de TRAVAUX
- CHEFS D'ÉQUIPE pour raffinerie.

ANGLAIS *indispensable.*
Env. C.V. à Provence Assistance 80, rue de la Joliette, 13002 Marseille ou tél. (91) 91-04-88.

Moody-Tottrup International Quality Assurance Engineers

Due to continued expansion we are looking for self-employed engineers who are well qualified and experienced in following areas :

- Quality Assurance to CSA Z299 or similar ;
- Equipment Inspection ;
- Pipe/Plate Mill Inspection ;
- Equipment Expediting ;
- Bulk Cargo Surveying ;

Please send career resume to : Moody-Tottrup International, Oakfield House, Perrymount Road, Haywards Heath, West Sussex. RH16 3BP - ENGLAND.

L'AFRIQUE DU SUD

Connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

dans les domaines CHIMIQUE - MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ MÉTALLURGIQUE GÉNIE CIVIL.

Pour détails écrire à attaché (immigration) 974, Ambassade Afrique du Sud 59, Quai d'Orsay, 75007 Paris.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour

NIGÉRIA

INGÉNIEUR FRIGORISTE/ CONDITIONNEMENT D'AIR ou ÉLECTROMÉCANICIEN
débutant ou ayant quelques années d'expérience.

- Bases anglais nécessaires (stage complémentaire possible).
- Age minimum 28 ans.
- Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prétent. à nº 92.818, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE
recherche :

INGÉNIEUR DES MINES

pour réalisation de stockages souterrains d'hydrocarbures au MOYEN-ORIENT

- Formation ENSPM souhaitée.
- Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à I.P.F., s/nº 33.698, 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

Importante Société Française recherche pour une de ses filiales de la Côte OCCIDENTALE d'AFRIQUE

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE TRANSIT IMPORT

possédant expérience transit maritime, portuaire et ayant déjà exercé poste de responsabilité.

Formation déclarant en douane exigée.
Age souhaité : 30 ans minimum.

Env. C.V., et prét. à nº 92.736 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux *intéressés les documents qui leur* ont été confiés.



emplois régionaux

SAPEC

SOCIÉTÉ AQUITAINE POUR L'ÉTUDE ET LE CONTROLE DES EAUX

Recherche pour le Laboratoire de son Département Conditionnement des Eaux

INGÉNIEUR

Assistance technique à la force de vente.
Formation Ingénieur chimiste ou équivalent.
Plusieurs années d'expérience.
Bonne connaissance des problèmes de corrosion en phase aqueuse.
Lieu de travail : PAU. — Déplacements fréquents.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à SAPEC, M. LE ROY, Indusnor, avenue Alfred-Nobel, 64000 PAU.

Ingénieur responsable de section technique

Importante société industrielle située dans une ville moyenne du Centre-Est, nos activités recouvrent la conception, la fabrication et la mise en oeuvre d'équipement de chaudronnerie lourde pour le domaine électronucléaire.

Nous souhaitons recruter, pour prendre la responsabilité d'une section technique chargée de suivre l'ensemble des actions menées sur les sites, un ingénieur formé et expérimenté (5 ans minimum) en soudage, usinage, contrôle et automatisme.

Exerçant ses compétences sur toutes les techniques utilisées, son activité comprendra le choix des processus et des procédés, la définition des équipements nécessaires, le suivi et l'amélioration des processus existants, l'assistance aux intervenants sur chantiers...

Il sera en relation avec tous les départements intéressés de l'entreprise qu'il pourra mobiliser dans le cadre de ses fonctions et devra gérer les travaux sur sites dans leurs aspects aussi bien humains que de plannings et de qualité.

Fréquents déplacements de courte durée, en France et à l'étranger.
Anglais souhaitable.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser, sous référence 71222 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL de CONSTRUCTION de BIENS D'EQUIPEMENT

recherche pour bureau d'études d'une usine du Nord

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN
AM ou EQUIVALENT

Pour étudier avec ingénieurs et techniciens spécialisés développement ou modernisation gros appareils mécaniques.
Bonne connaissance anglais.

Adresser réponse et C.V. à nº 92.280, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



GENERAL MOTORS FRANCE



Département VENTES VOITURES
recherche
pour la région OUEST

1 CHEF DE DISTRICT

Rôle :
- Animer l'action des concessionnaires sur les plans :

COMMERCIAL-ADMINISTRATIF GESTION

Ces postes conviendraient à des candidats :
- diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce,
- justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction commerciale, connaissances du marché de l'automobile souhaitées,
- ayant le goût des contacts humains et le sens des responsabilités,
- acceptant une grande mobilité en France.

Anglais exigé.
Statut CADRE - Voiture de société fournie.

Adresser CV détaillé avec photo et prétentions au :
Service du Personnel Y.M.
5, boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS

AUBE — ORGANISME PROMOTIONNEL *DE L'ÉCONOMIE*
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR

- Chargé de la promotion industrielle du département, de la recherche d'implantations nouvelles et de l'aide aux entreprises.
- Formation Grandes Ecoles (Commerce + Gestion).
- 30 ans environ, dynamique, expérience des relations au plus haut niveau.

Envoyer curriculum vitae + prétentions à :
Agence HAVAS nº 5014/1 - TROYES.



C.R.A.T.I. - S.S.C.I.
Grenobloise
recherche
pour ses agences :

Grenoble, Lyon :
4 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Nord :
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

Nord-Finistère :
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour ces postes.
Expérience requise : MINI + COBOL ou MICRO + BASIC

Adresser curriculum vitae manuscrit + photo à :
C.R.A.T.I. 1, av. Marcelin-Berthelot, 38100 Grenoble.

ALEXANDRE TIC MERVYN HUGHES S.A., *Conseil en recherche* de cadres, agrandit son cadre de travail à Lyon et s'installe à partir du 30 mars 1981,

7, rue Servient - 69003 LYON (angle du cours de la Liberté)
nouveau téléphone : (7) 895.40.09

Mme Geneviève DILL, directrice,
Robert BEROUD, Mme Pascale SAURAIS, Daniel MARTINON, consultants.



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS-LILLE-NANTES-BRUXELLES-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

CONTROLEURS BUDGETAIRES DEBUTANTS.

Importante société, 1200 personnes, recherche deux contrôleurs budgétaires débutants.

Ils assistent un Directeur de Production dans la définition et le suivi des budgets, l'analyse, les prévisions d'activité, la trésorerie.

Ces postes, situés à ROUEN et à CHERBOURG, s'adressent à des candidats de formation supérieure option finances et comptabilité (ESCAE ou équivalent). Qualités requises : une très grande rigueur, un sens développé de l'organisation, beaucoup de dynamisme et une forte personnalité.

Dans un groupe à vocation internationale, ces missions permettent de déboucher, à terme, *sur des responsabilités au niveau de la Direction de l'Entreprise.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous référence 4081 à rscg carrières - 64, rue la Boétie - 75008 - PARIS.

rscg carrières





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

250 000 F

DIRECTEUR COMMERCIAL

d'une PMI, très bien placée sur son marché

Nous fabriquons et vendons des équipements pour collectivités, nous avons une très bonne image de marque et notre expansion est régulière.
Nous exportons 30 % de notre chiffre d'affaires. Filiale d'un puissant groupe international, *nous sommes situés dans une petite ville du centre de la France.*
Notre Directeur commercial recherche son successeur : de formation supérieure (grandes écoles commerciales ou d'ingénieurs), il parle couramment anglais (allemand souhaité) et il a 7 à 10 ans d'expérience ce qui lui permettra d'être rapidement opérationnel.
Ses missions : animer la force de vente et négocier les affaires importantes en France et à l'étranger (clientèle de collectivités, organismes publics et privés, distributeurs...), administrer et gérer le service commercial avec le souci de la rentabilité, *développer les produits et le marché. Il est en liaison permanente* avec le Directeur général et les sociétés du groupe.
Merci d'adresser votre C.V. sous réf. EGM 206 à notre conseil qui les étudiera confidentiellement - C.P.A. - 69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system

CPA

Membre de Syntec

---

*annonce parlée**

Groupe COFLEXIP

Leader mondial dans le domaine de la production et de la pose de tubes flexibles pour l'industrie du pétrole offshore.

Jeunes Ingénieurs

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Paris-Normandie. *Anglais parlé.*

Diplômés de grandes écoles de haut niveau scientifique et technique, ils collaboreront aux études systématiques conduites pour améliorer la qualité, les performances et la structure des produits de l'entreprise.

Ces postes seront confiés à des ingénieurs jeunes, spécialisés en mécanique, hydrodynamique, physique, thermodynamique, métallurgie, plastique, capables d'aborder les problèmes aussi bien sous l'angle de la théorie que sous celui de la pratique et de la technologie.
Une expérience de quelques années serait appréciée.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, réf. 1054

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

GRENOBLE

Nous sommes la filiale française de l'un des plus important constructeur mondial de matériel informatique.
Nous recrutons dans le cadre de l'expansion rapide de nos activités :

un contrôleur de gestion

La prise de fonction débutera par une période de formation pendant laquelle le candidat se familiarisera avec les méthodes de gestion, de contrôle et d'information en vigueur. Au terme de cette 1 ère étape, le titulaire assumera la responsabilité directe de la comptabilité analytique des plans financiers et du contrôle interne de l'une de nos activités avec la supervision d'une équipe de professionnels du contrôle industriel.

Ce poste représente une réelle opportunité d'évolution vers des responsabilités d'administration plus globales pour un ou une diplômé (e) grande école (HEC, IEP, ESSEC, ESCP...) ou ingénieur plus formation complémentaire en gestion, possédant une courte expérience de la comptabilité d'industrie, si possible acquise dans un groupe anglo-saxon.

cadre en organisation administrative et gestion comptable

Après une période de formation à nos méthodes et à notre environnement, ce cadre sera chargé de proposer, développer et mettre en oeuvre des projets novateurs permettant à nos méthodes administratives et comptables d'accompagner la croissance de notre société.

Dans le cadre de ces activités, ce responsable sera assisté par une équipe informatique efficace.
Ce poste constitue une excellente opportunité pour un (e) débutant (e) diplômé (e) d'une grande école de gestion soucieux (se) de se former aux techniques d'organisation administrative et d'acquérir la maîtrise des outils modernes de gestion. Une formation complémentaire (DECS Juridique, informatique) serait appréciée. En fonction des résultats obtenus, ce cadre se verra proposer une évolution rapide et motivante au sein des services financiers et administratifs, vers des responsabilités soit fonctionnelles soit hiérarchiques.

spécialiste du reporting financier

Après un temps d'adaptation à nos méthodes, ce cadre se verra confier le reporting de notre division.
La fonction comporte la responsabilité des comptabilités française et anglo-saxonne et couvre aussi bien la production des états financiers que la prise en compte des implications fiscales affectant notre division.

Ce poste s'adresse à une personne ayant une expérience similaire de 2 à 3 ans maximum dans un cabinet d'audit international ou un groupe anglo-saxon.
Les candidatures de JEUNES DIPLOMES (ES) seront également examinées favorablement.
Les perspectives d'évolution, fonction des résultats, sont en rapport avec la forte croissance de nos activités.

Si vous souhaitez intégrer une entreprise dont la croissance est très forte (30 à 40 pour cent par an) si vous attachez de l'importance à des relations informelles, au management par objectifs, à une évolution de carrière liée à votre performance,

Merci d'adresser votre dossier de candidatures (lettre C.V. photo) sous référence CF 3 à : Claire Bachelard HEWLETT PACKARD Service du personnel — 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS

hp HEWLETT PACKARD

DL Devin - Lemarchand

Entreprise spécialisée dans la construction de Réseaux de toute nature et de Châteaux d'eau

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

T.P., GÉNIE CIVIL

Libérés des obligations militaires
Nombreux déplacements obligatoires

Ecrire avec CV et photo au siège de l'entreprise à M. GRELET, 78, rue de la Garde - BP 653 44018 NANTES CEDEX

SUPERVISER NOS ÉQUIPES «CHANTIERS»

Important établissement industriel de chaudronnerie lourde dans une ville moyenne du Centre-Est appliquée au domaine électro-nucléaire, nos équipes chantiers, constituées de techniciens et d'ouvriers professionnels assurent le montage et la mise en service des fabrications.
Nous souhaitons recruter, pour lui en confier les responsabilités

ingénieur

ayant l'expérience des travaux sur chantiers en chaudronnerie mécanique ou soudage.
Sachant diriger et gérer du Personnel, il assurera les liaisons entre l'usine et les chantiers.
Une grande disponibilité à de nombreux déplacements en France est indispensable.
Un dossier de candidature, accompagné d'un CV détaillé, est à adresser, sous référence 71223 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

CENTRE COMMERCIAL NICE

ouverture Octobre 1981

recherche son

MANAGER

Expérience dans un poste similaire exigée

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 14491 M : à BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES - O.T.

Nous sommes un Groupe très important spécialisé dans le montage, le levage, la chaudronnerie industrielle, la tuyauterie et la construction offshore.
Nous possédons plusieurs unités réparties sur le territoire français.
En AQUITAINE,
nous avons l'une de nos plus grosses unités qui recherche son

responsable administratif et comptable

Ce cadre de 32 ans minimum aura acquis une expérience de plusieurs années dans la fonction Personnel et Comptable dans des **PME Industrielles.** Il devra connaître parfaitement la comptabilité analytique et la gestion du personnel. D'un caractère direct, il sera autonome et capable de prendre des décisions. Il animera, contrôlera et gèrera une équipe d'une quinzaine de personnes. Il sera responsable de la préparation de la paye, de la facturation, de la balance entre les rentrées et les dépenses grâce à un contrôle régulier des encours de travail et d'achats. Il assurera les relations avec les organismes sociaux et les délégués du personnel. Il devra connaître l'outil informatique. En fin d'année, il transmettra au siège tous les éléments permettant de réaliser le bilan. Ce poste très bien rémunéré est à pourvoir dans les meilleurs délais.
Louis de MARCILLAC, notre Conseil en Recrutement, recevra avec intérêt et discrétion votre C.V. détaillé avec photo sous référence 93 à BORDEAUX.

LDM CONSULTANTS
Bordeaux : 91, av. du Général-Leclerc - 33200
Paris : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008

SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE

recherche
pour régions Lorraine et Vosges

1) EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

ayant si possible formation universitaire pour assurer, dans le cadre de la responsabilité de la gestion d'un bureau, le contrôle et l'animation d'une équipe de collaborateurs effectuant des missions auprès de la clientèle.

2) B.P. Ancien Régime ou équival.

pour assurer le suivi de dossiers et le contrôle des travaux de collaborateurs.

- Expérience Cabinet ou société fiduciaire souhaitée.
- Rémunération suivant capacités professionnelles et personnelles.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° T 026.215 M à RÉGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Etablissement financier en croissance rapide recherche pour son siège dans le Nord

DIRECTEUR DU SERVICE DES PRETS ACQUEREURS

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura à diriger une équipe d'une vingtaine de personnes, chargée de l'étude et de la gestion de prêts personnels immobiliers.

Il possède une expérience de plusieurs années dans une banque ou un établissement spécialisé en crédits immobiliers.

Il doit avoir de l'imagination pour participer à l'effort de recherche et d'innovation destiné à adapter en permanence les produits offerts au besoin de la clientèle.

Adresser candidature manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 7080 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

JEUNE DIPLOMÉ

Notre Société ? Une des premières mutuelles d'assurances, 1 million de sociétaires, 1,8 milliard de C.A., des investissements à l'échelon mondial dans tous les domaines de l'assurance. Un cadre de vie exceptionnel, des bureaux dans un parc de 200 hectares de verdure en province à 1 heure de Paris.

Ce que nous recherchons ? **Un jeune diplômé INGENIEUR ou DIPLOME ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES ou E.S.C....**, débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience.

Ce que nous proposons ? Une **FORMATION** à l'informatique et à la gestion ; l'étude, la conception et la mise en place de nouvelles applications de **GESTION INFORMATIQUE** en liaison directe avec les utilisateurs.

Envoyez C.V. + lettre manuscrite + photo à :



Madame S. MAUHOURAT
MUTUELLES UNIES
3037 X
76029 ROUEN Cedex.

Câblerie Région Parisienne

ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

Notre Société, spécialisée dans la câblerie destinée au transport de l'énergie et de la téléphonie publique ou privée (580 personnes - 270 Millions C.A.) appartient à un groupe multinational. Nous recrutons le

SUCCESSEUR DE NOTRE CHEF DU SERVICE

Entretien et Travaux Neufs qui assurera l'intégration du candidat.

Une réussite à ce poste nécessite un homme de 38 ans min., ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (A.M - *ECAM - ICAM - IDN - INSA - HEI) une expérience* prouvée et réussie à la tête d'un même service d'environ 10 ans, la direction d'une équipe de plus de 50 personnes dans la grosse industrie électrique, automobile ou sidérurgique et une grande pratique des techniques modernes de la mécanique, de l'électronique, automatismes, automation, commandes numériques.

Merci d'adresser CV manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 3665.

17, rue Courmeaux - BP 111 - 51054 REIMS CEDEX
58, avenue de Wagram 75008 PARIS

222.2 MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

GROUPE BANCAIRE SPECIALISE DANS LE CREDIT IMMOBILIER

recherche

• pour son agence de Marseille

un cadre

disposant d'une première expérience dans le domaine des crédits immobiliers, pour seconder le Directeur Régional

• pour son Siège social à Paris et ses agence de Province

jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

âgés de moins de 26 ans et libérés des obligations militaires, pour leur confier après formation des postes de responsabilités au sein de son réseau d'agences.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 7075 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Cette filiale industrielle située à POITIERS (300 personnes - 143 MF C.A.) fait partie d'un groupe fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation. Elle recherche son

directeur de production

pour lui confier dans un premier temps :
- la responsabilité de plusieurs ateliers de fabrication et conditionnement,
- l'animation d'une équipe de 100 personnes,
- l'ensemble des programmes d'amélioration de la productivité.

Cette fonction, rattachée au Directeur de la filiale est destinée à s'élargir à court terme. Elle conviendra à un candidat de 35 ans environ, de formation supérieure et ayant de préférence une expérience de PRODUCTION d'articles de grande consommation.

La connaissance de l'anglais sera un élément favorisant.

La rémunération, motivante, sera en rapport avec l'importance des responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 261 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris Discrétion assurée

média-system

Desarbre Roanne — 220 000 +

Direction de production

Un INGENIEUR qui sera avant tout un animateur et un coordinateur

Desarbre : une PME active, ayant une solide assise financière, dotée de moyens modernes de gestion et de production. CA : 72 M HT. Effectifs : 500 personnes. Notre domaine : le textile - tricotage et confection de vêtements de luxe en jersey. Notre politique sociale : une large délégation de responsabilités ; une hiérarchie « plate », fonctionnant par la concertation.

Le poste proposé s'adresse à un ingénieur ayant une expérience de la production : s'il connaît le textile, tant mieux, mais ce n'est pas indispensable.

Responsable de la gestion de la fabrication et des services techniques, il aura autorité sur des petits groupes très autonomes, chaque groupe étant animé par une maîtrise ou un cadre entièrement responsable de son personnel et de sa production en quantité et qualité. C'est avant tout un animateur et un coordinateur, très disponible, pouvant consolider et faire évoluer le système décentralisé mis en place.

Rapportant au PDG, il fera partie du groupe de Direction.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71575/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

Une entreprise de taille humaine (scierie spécialisée dans la fabrication d'emballages en bois) recherche son

DIRECTEUR

Homme d'action et de terrain, motivé par les résultats, il assurera en patron rigoureux la gestion matérielle et humaine de la Société. INGENIEUR ARTS ET METIERS ou équivalent, un talent prouvé pour l'animation et l'organisation, une expérience concluante de manager dans une unité d'au moins 60 personnes : autant de critères pour réussir dans votre nouvelle fonction.
Petite ville de Bourgogne - Proximité autoroutes et sports d'hiver.
Jean-Pierre PERNAK, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence B 213 à

LE GRAMA
11 rue Mably
21000 DIJON





LE CRÉDIT AGRICOLE D'INDRE-ET-LOIRE
recherche pour son siège de
TOURS

CHEF COMPTABLE

MISSIONS : • responsabilité de la comptabilité générale • supervision des différents comptes • préparation et établissement des situations et du bilan • animation d'un service de 11 personnes.

PROFIL : • 32 ans minimum • Niveau DECS • solide expérience de la comptabilité de préférence dans la banque • familiarisé avec la comptabilité analytique, la fiscalité et l'informatique.

Réponse et discrétion assurée à toute candidature adressée à :



CABINET OPPERT

69, Bd. Maréchal Joffre - B.P. 4 - 92340 BOURG-LA-REINE

Société Internationale leader dans les domaines comestique et pharmaceutique recherche pour l'une de ses usines (400 personnes) un :

Directeur du personnel

Lille — 220.000+

Le poste : Membre du Comité de direction. il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique sociale de l'établissement. Rendant compte au Directeur Général, de l'usine, il sera responsable de l'ensemble de la fonction : législation sociale, gestion du personnel, recrutement, formation, liaison avec syndicats et représentants du personnel, information.

Le profil : C'est un professionnel de la fonction personnel âgé de 35 ans minimum, possédant une grande expérience des relations industrielles acquise au sein d'unités de production comptant au moins 300 personnes.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (idéalement juridiques avec spécialisation droit social) il pratique couramment l'anglais et est familiarisé avec le style de « management » et de « reporting » américains.

Le poste est basé dans la région Lilloise et la connaissance du contexte du Nord de la France constituera un atout.

Notre conseil vous remercie de lui adresser lettre manuscrite. CV et photo sous la réf. B510 à YVES BARUCHEL
3 rue de Penthièvre - 75008 PARIS

ims *international management selection*

rieg carrières

---

2 Délégués Régionaux

Nord Seine/Sud Ouest - Midi Pyrénées

Société phytosanitaire en pleine croissance recherche deux délégués régionaux.

Ils seront responsables du développement et de l'animation des points de vente (négoces, coops et grossistes).

Agés de 30 ans minimum, de formation technico-commerciale supérieure, ils seront à l'aise dans les contacts à haut niveau et coordonneront la politique commerciale.

Les postes à pourvoir s'adressent à des candidats ayant le sens des responsabilités et la capacité d'une certaine autonomie de décision.

Envoyer C.V. manuscrit, lettre détaillée avec photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 685 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

FABRICANT ET DISTRIBUTEUR DE COMPOSANTS D'AUTOMATISMES
Leader sur son marché, recherche pour
LYON
son

CHEF DE REGION

FONCTION :
- animer et encadrer une force de vente de 10 vendeurs,
- faire des choix en fonction des objectifs fixés par la Direction Commerciale et le Marketing,
- faire vivre son agence en synergie avec les différents services de la Société.

Le candidat retenu sera un homme de terrain, de formation BTS (électronique ou électro-*mécanique*), *justifiant d'une solide expérience à* des postes comparables.

Les entretiens auront lieu à Lyon mais vous adresserez votre candidature manuscrite + photo en précisant vos prétentions à

Pierre GUICHARD
A1 COMMUNICATION
16, rue Moreau, 75012 Paris.

POMPES GUINARD

1er CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE POMPES

recherche pour son usine d'ANNECY, le

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

ASSISTANT DIRECT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

et dépendant fonctionnellement du siège, le candidat doit :

- Avoir une solide formation comptable et financière (DECS - Ecole Supérieure de Commerce, etc.) pour affaires France et export.
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais.
- Etre capable d'organiser et de diriger les comptabilités générale-analytique-fournisseurs les services paye et facturation, en utilisant l'informatique.
- Obtenir l'adhésion des responsables aux données chiffrées de leur gestion et aux actions correctives proposées en fonction d'objectifs fixés par la Direction.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à la
DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES,
179, boulevard Saint-Denis, 92402 COURBEVOIE.

Filiale d'un grand groupe industriel français (chiffre d'affaires 40.000.000 de francs) RÉGION GRENOBLOISE, crée un poste de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE

directement rattaché au Directeur de l'entreprise

Mission :
- comptabilité générale et analytique,
- déclarations fiscales et sociales,
- gestion de trésorerie,
- reporting au groupe,
- contrôle de gestion.

Ce poste conviendrait à candidat :
- âgé de 30 ans minimum,
- diplômé DECS + formation « Contrôle de gestion », IAE ou équivalent familiarisé avec l'utilisation de l'informatique,
- expérience précédente dans PME ou PMI,
- d'un bon contact humain et d'une autorité naturelle,
- désirant élargir ses responsabilités à l'administration générale.

Env. lettre man., C.V. dét., photo, prét. s/réf. 810304 à :

CABINET J. VITTE — PSYCHOLOGIE & PROMOTION
15, bd du Mal-Leclerc
38000 Grenoble.

Discrétion professionnelle assurée.

Groupe pharmaceutique industriel lyonnais de dimension internationale recherche dans le cadre de la structuration de son unité de toxicologie à LYON, un

CHERCHEUR BIOLOGISTE

Responsable des études toxicologiques au niveau chef de service.

Il créera une nouvelle unité avec des moyens très modernes. Il encadrera une équipe de BTS biologie et assurera le suivi des procédures.

Ce poste exigeant une grande capacité d'autonomie s'adresse à un biologiste du niveau d'un doctorat ou à un médecin, pharmacien ou vétérinaire possédant un savoir faire de recherches expérimentales appliquées.

Une adaptation technique est prévue éventuellement vis-à-vis des problèmes spécifiques de la toxicologie.

Anglais exigé.

Ecrire au Cabinet GATIER, sous réf. 550 - 32 rue Barrême 69006 Lyon.

Cabinet Gatier

média-system

GROUPE INDUSTRIEL
INTERNATIONAL DU SECTEUR
METALLURGIQUE
recherche

INGENIEUR DEBUTANT

Dans une première phase de formation et d'adaptation à l'entreprise, il s'intégrera à l'équipe informatique de notre société (lieu de travail : *région lyonnaise*).

Il y recevra une formation adaptée qui lui permettra de prendre en charge des *projets.*

Après 2 ou 3 ans d'activité dans ce secteur, son affectation sera définie dans l'une des filières commerciales, techniques, production etc... en fonction de ses aspirations et de nos possibilités.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 3080/M à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 2.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
SECTEUR ENGRAIS
plusieurs usines en France
recherche pour
USINE PYRENEES
(effectif 720 personnes)

INGENIEUR
A et M ou formation équiv.

28 ans minimum pour poste

INGÉNIEUR ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

Expérience souhaitée en entretien mécanique d'installations pétrochimiques ou similaires.
Candidature Ingénieur débutant envisagée.

Adr. C.V. et photo s/nº 92.710 à CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ORGANISME FINANCIER

SUD-EST
Ville moyenne
Vallée du Rhône
recherche

GESTIONNAIRE

PRODUITS DE PLACEMENT
- formation supérieure.
- *Expérience bancaire 5 ans minimum*, très bonne connaissance bourse, titres, fiscalité.
- Rôle : mise en place des produits, gestion, suivi, conseils réseau.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/nº T 026347 M à Régie-Presse, 85 bis, r. réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE AGRICOLE
BRETAGNE
recherche

UN COLLABORATEUR de Service CONTENTIEUX

dont la fonction consistera à mettre en place toutes modalités de recouvrement de créances.

Le poste nécessite une bonne formation générale avec des connaissances juridiques (Droit Rural), comptables, et si possible, agricoles.

Formation souhaitée de type IHEDREA, avec de préférence expérience professionnelle.

Adresser curriculum vitae.

Ecrire s/nº T 026346 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
pour son Unité PAYS DE LOIRE

INGENIEURS études électroniques

ESE - ENST - ENSERG

Après un stage « connaissance de l'entreprise », intégré à des équipes dynamiques :
- vous participerez à la conception, l'étude et la réalisation d'équipements modernes et de systèmes complexes de radiocommunications (analogique et logique)
- vous utiliserez les techniques de pointe en traitement du signal et disposerez de moyens puissants d'aide à la conception
- vous vous verrez offrir des opportunités de carrière si vous ne craignez pas une certaine mobilité géographique.

Ces postes nouvellement créés sont à pourvoir en Juillet/Septembre 1981.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions à No 92461 CONTESSE Publicité 20, Av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES RECHERCHE

4 AGENTS COMMERCIAUX

POUR SECTEURS : OISE ET AISNE - BOURGOGNE LORRAINE - SUD CHAMPAGNE.

Sens des contacts humains, libérés O.M. - bonne connaissance du milieu agricole.

Envoyer s/nº 882566 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

cherchons
Pour ville universitaire de Province

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Dans le domaine de la conception et de la fabrication des *CIRCUITS HYBRIDES* EN TECHNOLOGIE COUCHE ÉPAISSE.

Connaissances en technologie des semi-conducteurs et en électronique très vivement souhaitées.

Postes à pourvoir :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence nº T 026353 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

ORGANISME MUTUALISTE POUR L'ENCADREMENT DE SON SERVICE D'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE DE TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

(+ de 20 salariés)
recherche H. ou F.
- Formation J. comptable (B.T.S. ou +).
- Sens aigu de l'organisation.
- Apte à dialoguer avec l'informatique.
- Justifiant d'une 1re expér.
- 30 ans minimum.

Envoyer lettre + C.V. + photo + prét. à U.D.S.M., GIFFARD, B.P. 93, 03007 Moulins Cedex.

ORGANISATION D'ETUDES D'AMENAGEMENT DE LA REGION CENTRE
recherche

CHARGÉ (E) DE MISSION

- haut niveau, formation sup., expérience professionnelle,
- pour étude et montage de tourisme, loisirs, commerce, artisanat en milieu rural.

Envoyer C.V. et prétentions à : O.R.E.A.C. - B.P. 2417, 45032 ORLEANS Cedex.

Importante ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE

Secteur pêches
Bretagne Sud

Recherche homme 30-40 a. env. pour poste de DIRECTION
Expérience souhaitée

Envoyer C.V. et prétentions sous nº S.118 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris, qui transmettra.

BUREAU D'ÉTUDES
Economie agricole
et Aménagement Rural
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

expérimenté

- Il devra assurer la conception, la gestion, ainsi que la réalisation d'Etudes économiques et d'aménagement rural nécessitant une part importante d'animation.

Pour ce poste, il est nécessaire :

D'avoir une formation Agro ou équivalent.
- De justifier une expérience professionnelle de 3 ans minimum et d'avoir acquis au cours de celle-ci une bonne connaissance des milieux professionnels agricoles.
- De disposer du sens des contacts à tous les niveaux en présentant de réelles qualités d'initiative et de propositions.
- D'avoir le sens du concret et de l'opérationnel.

Une bonne connaissance de la région Rhône-Alpes pourrait être un atout.

Adr. C.V. photo et prétentions à : ARER : 9, r. du Général-Plessier, 69002 LYON.

FOYER Jeunes Travailleurs
LA ROCHELLE
crée UN POSTE
d' ANIMATEUR (TRICE)
à compter du 1er mai 1981
Dépôt candidature avant le 11 avril 1981 auprès Président. 1, rue A.-Rodin, 17000 LA ROCHELLE.

VILLAGE DE VACANCES
pour saison de mai à septembre

RESPONSABLE ANIMATION

Expérience indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo : Village vacances les Abricotiers, 66701 ARGELES Cedex.

URGENT
IMPT CABINET D'EXPERTISE de Midi-Pyrénées
recherche
pour région TOULOUSE

UN JEUNE INGÉNIEUR

mécanique, INSA ou EQUIV. pour poste technico-commercial. *Ecrire avec C.V. et photo s/réf.* nº T 026.298 M à Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société recherche

INGÉNIEUR

débutant, pr région paris. Ecr. avec C.V. à TISSMETAL, 138, bd de la Croix-Rousse, 69001 Lyon.

---

les annonces classées du
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01







DIRECTEUR COMPTABLE/ CONTROLLER

PARIS-OUEST FF 180 000

1981 est une année importante pour nous. Filiale française d'un grand groupe international de produits dentaires, la restructuration de nos opérations nous amène à rechercher *notre Directeur* comptable/ controller pour la division Ventes aux Professionnels.

Sa mission sera double : d'une part, mettre en place une organisation comptable plus forte et mieux adaptée aux nouveaux besoins ; d'autre part, assumer le contrôle de gestion et le contrôle budgétaire.

Il nous faut un *professionnel* de la comptabilité, un organisateur capable d'animer et *d'entraîner avec lui son équipe d'une* quinzaine de personnes. De formation supérieure, type Sup de Co plus DECS.

Vous avez déjà abordé au cours de vos 10 années d'expérience les problèmes de gestion, de budget, de reporting mensuel, si possible au sein d'une société anglo-saxonne. Une responsabilité à votre taille ? Homme de terrain, capable de relever les défis, vous aimez le challenges.

L'anglais est bien sûr nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence E 159 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine-Montparnasse, 33 av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15. Discrétion assurée.

The Executive Group

média-system

DE LA RECHERCHE A L'APPLICATION HUMAINE



UNICET, responsable de la recherche en France du Groupe SCHERING Corporation USA - pionnier dans les domaines des antibiotiques, des produits anti-allergiques et des stéroïdes - crée un

Centre de Recherche en Immunologie

Ce centre qui comprendra 60 scientifiques et techniciens débutera ses travaux à Paris pour se transférer à Lyon en 1982, recrute des

immunologistes
biologistes
biochimistes
biologistes moléculaires
et techniciens dans ces mêmes disciplines

Les investigations scientifiques seront centrées sur les immunomédiateurs solubles, spécifiques ou non, du système humain. Élucider leurs structures, fonctions et conditions de formation nécessite l'application de diverses connaissances des sciences naturelles. L'objectif final est de déterminer l'applicabilité thérapeutique de ces médiateurs. Cette approche fondée sur les standards scientifiques permettra la publication de résultats dans les revues spécialisées.

L'exécution du programme nécessite une étroite collaboration avec d'autres Instituts Universitaires et Centres Hospitaliers Européens. *Chaque collaborateur aura les moyens d'approfondir et d'étendre* ses connaissances et son expérience.

Un dossier détaillé de candidature est à adresser au Dr Alex Matter - Directeur - LABORATOIRE UNICET - Faculté de Médecine René Descartes - 45, rue des Saints-Pères - 75006 PARIS (France).



HAVAS CONTACT

Fabricant Produits de Beauté de luxe

recherche

DIRECTEUR DES VENTES EXPORT

Homme énergique, organisateur et de terrain connaissant *le marché des cosmétiques, parlant couramment* allemand-anglais, désirant s'intégrer à société sérieuse et dynamique où il peut faire carrière.

Envoyer curricilum vitae et prétentions à ADEP - BP 469. 75830 PARIS CEDEX 17 qui transmettra.



THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

Recrutement immédiat à Meudon-la-Forêt (92) et transfert à TOULOUSE dans 2 ans environ

INGÉNIEURS « ANTENNES »

Position I - II - III A
GRANDES ÉCOLES

Pour conception, études, réalisations, développements

- Responsabilité et coordination de programmes.
- Encadrement d'équipes techniques.

Anglais souhaité

Adresser curriculum vitae, photo, rémunération souhaitée sous RÉFÉR. A.S. - *Service du Personnel* Département ESPACE-SATELLITES Boîte Postale 51 - 92360 MEUDON-LA-FORET.

Ingénieur Méthodes Informatiques

Grand groupe de distribution et de production de biens grand public (8 000 personnes, *chiffre d'affaires* 3 milliards de francs), recherche pour compléter le département d'Assistance Technique de sa Direction Informatique, équipée de matériel I.B.M., son **INGENIEUR METHODES INFORMATIQUES** qui devra définir les méthodes et standards nécessaires à l'industrialisation de son informatique. Il devra, par ailleurs, rechercher tous les outils hardware et software qui permettront une amélioration permanente des prestations des départements Etudes et Exploitation.

De formation supérieure, le candidat aura une expérience de conception et de réalisation informatique de 4 à 5 ans. *Il devra être capable de convaincre et d'obtenir l'adhésion de tous pour les solutions qu'il préconise.*



Merci d'adresser C.V. et prétentions, *sous* référence B.14/M, à notre conseil qui traitera chaque candidature avec la plus grande attention.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, Bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

Gérant-Analyste Financier

Diplômé (e) de l'enseignement supérieur, voilà quelques années que vous faites de l'analyse financière au sein d'un Bureau d'Etudes.
Vous souhaitez maintenant appliquer vous-même sur le terrain une politique de placement et cherchez à pratiquer la Gestion de Portefeuilles, sans pour autant vous couper de votre activité actuelle.

Une équipe de gérants cherche justement à se renforcer. Le cadre recherché, vous peut être, fera en outre bénéficier ses collègues et son «patron» de la grande rigueur intellectuelle acquise en analyse financière.

Cette équipe fait partie d'une banque privée de Paris à taille humaine.

Si cette idée retient votre intérêt, envoyez une lettre avec C.V. à No 92.393, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

STAREC

12, avenue Carnot, 91300 Massy,
tél. (6) 920-13-30, recrute pour son centre de recherche (antennes, hyper, espace)

INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS
ou équivalent, quelques années de pratique en vue d'assumer la responsabilité de son bureau d'études.

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN DE LABORATOIRE
Niveau B.T.S. ou équivalent.
Ecrire avec curriculum vitae.

SOCOTEC INDUSTRIE

Jeunes ingénieurs

mécaniciens - thermiciens - hydrauliciens

Le Groupe SOCOTEC (2.000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux de l'Industrie et du Bâtiment. Pour faire face à son développement, le Service Analyse Mécanique des Equipements de notre filiale SOCOTEC INDUSTRIE recherche de jeunes ingénieurs mécaniciens - thermiciens - hydrauliciens débutants ou ayant 1 à 3 ans d'expérience professionnelle. Ils assureront des missions de contrôle et de surveillance d'études en *calcul de structures, thermique*, hydraulique, *construction* mécanique. Connaissances de la mécanique des milieux continus, mécanique de la rupture, informatique scientifique et éléments finis, appréciées. La maîtrise de l'Allemand est souhaitable. Plusieurs postes sont à pourvoir sur la région parisienne et sur la région lyonnaise. Si l'une de ces offres vous intéresse, adresser votre candidature en précisant la région de votre choix à Pierre BOURRIER - SOCOTEC *INDUSTRIE* -3, avenue *du* centre - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

IMPT GROUPE D'ETUDES
recherche pour son département
MANAGEMENT - ORGANISATION GESTION



Ingénieurs

- début. pour Paris
- confirmés pour expatriation, gestion grands projets (expérience Cost - Planning - Procurement).

Ecrire avec CV, prétentions et photo sous réf. 7324 à *L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris* Cedex 02 - qui transmettra

Un des tout premiers groupes français dans le domaine de L'ELECTRONIQUE recherche

ingénieur-électronicien

(ENSERG - ESIEE - EFREI - ISEN - ESME ou équivalent)

Il sera chargé d'animer notre équipe, assurant le contrôle électronique de nos produits : circuits micro-électroniques *hybrides*.

4 à 5 ans d'expérience minimum en milieu de fabrication.

Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence *3285* à :



ORGANISME PROFESSIONNEL de PRÉVENTION du BATIMENT et des TRAVAUX PUBLICS

recherche :

INGÉNIEUR

Arts et métiers ou formation équivalente.

Minimum 5 ans de pratique du bâtiment et des travaux publics et expérience des chantiers.

Spécialités : Mécanique d'entreprise du bâtiment et des travaux publics et construction métallique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prét. à OPP-BTP Tour Amboise B3, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

LA CONFEDERATION NATIONALE DU

Crédit Mutuel

recherche pour son SERVICE INSPECTION

Auditeurs confirmés

diplômés HEC, ESSEC, Ingénieur ou équivalent avec une expérience professionnelle de 3 ans *minimum* pour effectuer des missions de contrôles et d'audit dans les groupes régionaux.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience de cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 48 RH à Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 29, avenue Mac Mahon 75017 Paris

C.E.C.I. UNE SOCIETE DU GROUPE **BUHRMANN-TETTERODE**

a décidé de développer son activité

ARTS GRAPHIQUES

par une action commerciale plus agressive
Pour ce faire, nous recherchons un

ingénieur commercial

une expérience ou une connaissance des techniques d'ARTS GRAPHIQUES sera appréciée.

Ecrire à : COMELOG
9, rue Sainte-Anne - 75001 PARIS.



Développer des applications nouvelles sur IBM 34 puis 38 dans une industrie de pointe...

C'est ce que vous propose PICART-LEBAS, filiale du groupe MATRA qui développe et fabrique à CHATEAUDUN - à 130 kms au Sud-Ouest de PARIS - des matériels téléphoniques et télématiques.

Pour gérer les applications classiques, il existe déjà un service informatique de 9 personnes, équipé de 2 IBM 34.

Du fait de la croissance constante de notre société (1 200 personnes aujourd'hui) et du développement des applications en gestion industrielle, facilitées par le passage de l'IBM 34 à l'IBM 38 - à préparer dès maintenant - nous recherchons un

Adjoint au Responsable du Service

Participant à la responsabilité de l'animation et du contrôle des travaux de *l'équipe, il prendra en outre sa part des projets et les mènera de bout en* bout, depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en route de l'exploitation. Il programmera éventuellement lui-même en GAP II ou FORTRAN.

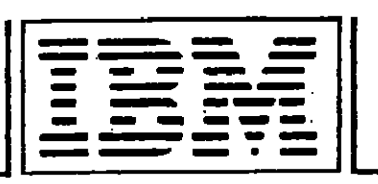
Pour réussir, il faut idéalement un diplôme d'ingénieur, avec option ou formation complémentaire en informatique, ainsi qu'une première expérience réussie d'applications en gestion et l'efficacité d'un homme de terrain. Vous *êtes* chef de projets en entreprise ou en SSCI, ou bien responsable d'un service informatique d'une PME : nous vous offrons une progression professionnelle dans un environnement dynamique à forte technicité.

Pour un premier entretien, téléphonez au 783.30.82 ou envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous la *référence 317 M à notre conseil qui vous garantit la plus totale* discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57, av. de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour son
SIEGE EUROPEEN A LA DEFENSE
des

INGENIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CONFIRMES

Ils seront responsables de la conception, du développement, de l'installation et de la maintenance d'applications de gestion avancées. Ils pourront évoluer vers l'animation d'une équipe.
Les candidats auront un diplôme d'Ingénieur ou une Maîtrise d'informatique. Une expérience de 5 à 7 ans dans une fonction similaire est demandée, ainsi qu'une pratique approfondie de 2 des langages suivants : PL/1 - TSO/SPF - IMS - APL - VM.

INGENIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DEBUTANTS

Ils participeront au développement, à l'installation et à la maintenance d'applications de gestion avancées. De formation Ingénieur ou Maîtrise d'informatique, ils auront si possible une pratique du PL/1, IMS ou APL. Une formation complémentaire leur sera assurée.

Ces postes réclament une aptitude au travail en équipe, un sens des contacts humains, et une bonne maîtrise de l'ANGLAIS écrit et parlé.

Adresser C.V. à IBM EUROPE - Service du Recrutement - Tour Franklin - CEDEX 11 - 92081 PARIS-LA-DEFENSE

Informer. Animer.

Filiale (C.A. : 1,4 MILLIARDS F) d'un puissant groupe industriel et financier, nous recherchons pour notre DIRECTION COMMERCIALE FRANCE, basée à PARIS :

Un cadre technico-commercial

Il aura pour mission d'assurer la circulation de l'information entre les clients, la Direction Commerciale, et les services de la société. Ce poste SEDENTAIRE requiert une formation technique superieure (Ecole ou Université), et deux a trois ans d'expérience au minimum de l'administration commerciale dans le secteur de l'Ingénierie ou dans une entreprise de travaux électriques, ainsi qu'un *sens aigu des relations à haut niveau.*

Deux ingénieurs confirmés

Rattachés hiérarchiquement au Directeur Commercial France, ils auront pour mission l'animation commerciale de prospection et de contact clientèle à haut niveau et l'assistance commerciale pour le suivi des affaires auprès des différents établissements de la société.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs possédant 4 à 5 ans d'expérience au minimum dans le secteur de l'entreprise générale (si possible d'Electricité et à structure décentralisée).

De réelles possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe sont offertes à des candidats de valeur.

Assurée d'une discrétion absolue et d'une réponse, votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) est à adresser sous référence 8135 à rscg carrières - 64, rue La Boetie - 75008 PARIS, qui transmettra.

rscg carrières

GFI
GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

INGENIEUR COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Énergie Informatique - Réseau - Télégestion - Reprise d'Exploitation

Vous exercez des fonctions commerciales chez un grand constructeur ou dans une SSCI ou bien vous assurez la direction de projets mais vous désirez élargir votre *expérience.*

Nous vous offrons des possibilités d'évolution importantes au sein d'un des plus grands et des plus performants Groupes de SSCI : 29 filiales, 1 200 personnes, 250 millions de F de CA et une croissance de 35 % en 1980.

Vous participez largement à nos développements :

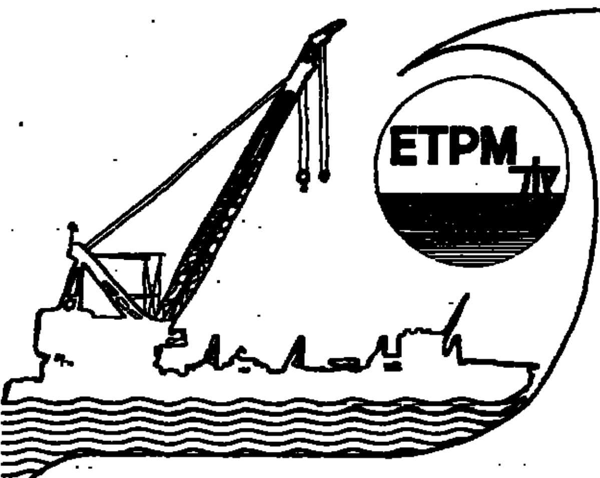
- recherche et négociation d'affaires importantes avec un rôle d'interlocuteur permanent de nos clients ;
- rôle "moteur" dans le choix et la définition des nouvelles prestations.

L'aptitude à prendre des responsabilités plus complètes de développement et de management est vivement souhaitée.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 321, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

GEM



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation

recherche pour son Service Juridique à Paris

Chef du service juridique

En liaison directe avec les principaux responsables de l'entreprise et au sein d'une équipe dynamique :

- Vous superviserez l'ensemble des problèmes juridiques du Groupe, notamment au plan contractuel et contentieux,
- Vous participerez à d'importantes négociations commerciales,
- Vous définirez, en collaboration avec la Direction Générale, la politique contractuelle de la Société,
- Vous participerez aux études d'implantation dans les pays étrangers (droits des sociétés, statuts du personnel, législation des changes, etc...).

Vous avez au moins 33 ans et possédez une formation juridique de haut niveau (DES minimum), complétée par une spécialisation en droit international, si possible acquise à l'étranger.

Vous devez par ailleurs justifier d'une expérience minimum de cinq ans dans une entreprise internationale, française ou étrangère, dans laquelle vous aurez pu à la fois mettre en œuvre vos qualités de juriste, d'homme de contact et vous familiariser avec les problèmes de gestion de l'entreprise.

Vous parlez et écrivez couramment l'anglais, si possible l'espagnol.

Vous êtes motivé par les contacts internationaux et les voyages à l'étranger.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 1250 à P. LICHAU SA B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
d'un GROUPE RENOMMÉ
recrute

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(X, CENTRALE, MINES)

Pour études relatives aux ÉCONOMIES D'ÉNERGIE et aux ÉNERGIES NOUVELLES (programme de recherche).

Compétences en THERMIQUE et PROGRAMMATION exigées.

Connaissances en ÉLECTRONIQUE appréciées.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions sous référence THP 1 n° 92.675 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

SCOR ASSISTANCE
IMPORTATEUR XEROX
recherche

chefs des ventes ingénieurs commerciaux
CONFIRMES

Pour diffusion de systèmes informatiques Xérox 3000 Mono-poste et Multi-postes.

Rémunération très elevée selon expérience.

Envoyer C.V. avec photo :
2, rue du Kéfir - 94310 ORLY SENIA
ou téléphoner pour rendez-vous :
687.31.31.

pmp

IMPORTANT GROUPE DE PRESTATIONS DE SERVICES EN INFORMATIQUE
Recherche
pour contrôler ses filiales «service bureau» en Province

UN CONTRÔLEUR DE GESTION

Une formation gestion est indispensable et des connaissances en informatique seraient très appréciées.

Le poste est à pourvoir sur PARIS avec de fréquents déplacements en Province.

Adresser CV, prétentions et disponibilité sous réf. GB/3/81 à BP 21516 PARIS.

HAVAS CONTACT

Société d'ÉQUIPEMENTS, DE MANUTENTION AUTOMATIQUE recherche

UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT OPÉRATIONNEL
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Le poste sera confié à un homme 35 ans minimum ayant une FORTE PERSONNALITÉ.

Il devra :
- Définir les objectifs et développer l'activité du département en liaison avec B.E, ateliers et service montage.
- Animer une équipe qui devra négocier et réaliser les affaires du département sur un marché très porteur.

Il aura acquis chez un constructeur ou un engineering une solide expérience d'ingénieur d'affaires dans le domaine de l'étude et l'installation DE BIENS D'ÉQUIPEMENT SUR DEVIS.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 3.916 sur enveloppe à JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

Une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier, cherche pour l'une de ses directions régionales (Paris, proche banlieue Nord)

un responsable comptable de haut niveau *HF*

Sous l'autorité du directeur régional et assisté d'une dizaine de personnes, il (elle) gère la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers (1400 logements en moyenne par an par direction régionale) : comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activités, etc..., en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est une excellente opportunité pour un cadre comptable de 33 ans minimum, ayant déjà fait la preuve de ses compétences techniques et de ses talents d'organisateur et d'animateur.

Les possibilités d'évolution au sein du groupe sont réelles.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3940 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Médecin Etudes Cliniques
Paris

Pour son groupe «Santé», (C.A. : 230 MF ; 420 personnes), la filiale d'une importante société internationale recherche un **médecin** (H/F) pour prendre la responsabilité des études cliniques.

Rattaché au Directeur de la Recherche et du Développement, il établira de bonnes relations avec les experts, élaborera avec eux les protocoles, assurera le suivi des expérimentations et veillera au respect des délais.

Dans une Société en pleine expansion, ce poste offre de réelles possibilités d'évolution à un jeune médecin qui aurait, si possible, acquis une première expérience (même courte) des études cliniques et de leur méthodologie.

Des qualités rédactionnelles, le goût des contacts, une personnalité affirmée et la connaissance de l'anglais sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Les avantages que nous offrons sont réellement à la hauteur de nos exigences.

Sous référence LM 371, votre dossier (lettre manuscrite, C.V. + prétentions) sera étudié avec soin par notre conseil.



Yves KERNEVEZ
CONSEIL EN RECRUTEMENT
28, rue Cambacérès 75008 PARIS

MEDIA PA

Groupe **LUCHAIRE**
1.700.000.000 Francs de C.A.
9000 personnes
recherche

Analystes Programmeurs

HOMMES ou FEMMES de formation supérieure.

Pour Service Etude Central IBM - 370 - 145 et IBM 4341.

Connaissance COBOL et Assembleur IBM indispensable. Connaissance CICS et DL1 appréciée. 4 ans de pratique exigés.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **Direction de l'Informatique 180, Bd Haussmann - 75382 Paris Cedex 08**

Il sera répondu sous 15 jours à toute candidature.

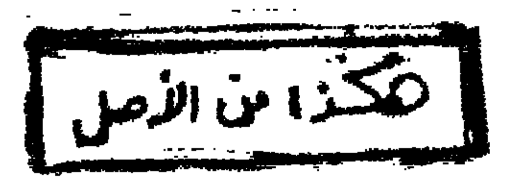
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

L'un des groupes les plus dynamiques en France dans le secteur de la distribution (progression 20 % l'an) se constitue une pépinière de jeunes cadres pour leur confier, à court terme, des responsabilités majeures dans les structures opérationnelles de sa chaîne Grandes Surfaces en pleine expansion. La Direction du Groupe recherche, pour les former sur le terrain à la gestion, au marketing et à l'animation d'équipes, de

jeunes diplômés

universitaires, IUT ou équivalent, désireux d'acquérir une expérience professionnelle d'avenir. Cette offre s'adresse à des débutants capables d'énergie, d'autonomie et de mobilité géographique. Les progressions de carrières envisagées sont rapides et les rémunérations très motivantes.

Adresser C.V. avec courte lettre manuscrite et un n° de tél. où vous contacter, sous réf. 103 LM à C & S, 132, avenue de Villiers - 75017 PARIS.





General Foods France

filiale d'un **groupe alimentaire multinational**

*recherche pour sa principale usine - **MONTREUIL (93)** -*

Département Engineering, son

Chef de Groupe Ingénieurs de Projets

Responsable de la conception, des études et de la réalisation des équipements industriels, il animera, coordonnera une équipe de 4 à 5 ingénieurs et dessinateurs, pour installer, améliorer de nouvelles lignes de conditionnement ainsi que des processus de fabrication.

Il assumera personnellement la conduite des projets majeurs et sera responsable du budget de l'ensemble des projets (budget annuel : 15 MF).

Ce poste ne peut intéresser qu'un Ingénieur diplômé AM, ENSEEIHT ou équivalent, disposant d'une pratique d'au moins 5 ans de l'engineering et/ou de travaux neufs d'implantation de lignes de fabrication. Il a ainsi acquis une bonne connaissance des matériels de process et de conditionnement, de préférence dans une Société fabriquant des produits à grande consommation.

Il est à présent désireux d'élargir son expérience et ses responsabilités dans une Entreprise internationale à forte notoriété.

Une bonne maîtrise de l'**anglais** est plus que souhaitée. Les perspectives d'évolution dans ce groupe sont certaines pour un candidat à fort potentiel.

Pour un premier entretien, téléphonez au (1) 783.30.82 ou envoyez votre dossier complet de candidature *(lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel)* sous la référence 345 LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.





Raymond Poulain Consultants
57, Avenue de Suffren - 75007 PARIS

MEDIA PA

Tout ce qui est nouveau nous est familier !

Pour **XEROX**, la recherche est fondamentale. Les **5 500 chercheurs** à son service dans le monde, font de **XEROX** une société résolument tournée vers l'avenir.

De **l'imprimante à laser** (XEROX 9 700) au **mini-copieur**, des **systèmes de traitement de l'information** (XEROX 860) au réseau local de **transmission de données** à très haute vitesse (ETHERNET), **XEROX** participe activement au développement de la bureautique en faisant appel aux technologies de pointe.

Leader de la reprographie, **RANK XEROX** a réalisé en 1980 un volume d'activités de 2,3 milliards de francs. **RANK XEROX** se classe parmi les 100 premières entreprises françaises et emploie 5 100 personnes dont la moyenne d'âge est de 32 ans.

Pour faire face à son expansion continue (volume d'activités presque doublé en 3 ans), **RANK XEROX** offre des possibilités de carrière à des **JEUNES DIPLOMES** (Grandes Ecoles Scientifiques, Ecoles Supérieures de Commerce, Universités) ou à des **PROFESSIONNELS** confirmés et leur propose des postes dans les fonctions **Vente, Marketing, Finance, Informatique...**

Le centre de calcul propose des opportunités à des **INFORMATICIENS tous niveaux** (Chefs de projets, Supports systèmes, spécialistes télécommunication, analystes, programmeurs...) débutants ou confirmés.

Equipé de 2 IBM 370/158 ainsi que de minis, le centre informatique emploie 140 personnes. De plus, il est chargé de concevoir différents projets à l'échelon européen.

Si vous êtes intéressé par ces opportunités de carrière contactez, sous la référence LM28.03, Mireille DIAZ **RANK XEROX** 4, rue Nicolas Robert 93607 AULNAY-SOUS-BOIS Cedex.

Exemple d'implantation d'Ethernet

RANK XEROX
L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

MEDIA PA

mapa

Leader européen sur le marché des gants de protection

recherche un

Chargé d'études commerciales

Ce collaborateur aura une triple mission :

- Etudes de marchés des clientèles potentielles françaises et étrangères,
- *Assitance à la force de vente,*
- Recherche de nouveaux produits.

Homme d'études mais aussi d'idées, maîtrisant parfaitement l'anglais et l'allemand, le candidat choisi pour ce poste très formateur devra avoir une première expérience soit dans un domaine similaire, soit sur le terrain pour des produits de grande consommation.

Etant donné l'importance du Groupe, cette situation est susceptible de déboucher sur d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, C.V. et photo) à HUTCHINSON - MAPA - sous référence M 313 - Direction du Personnel - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

rscg carrières

Electronique

Ingénieur Débutant ou Technicien Supérieur

SINTRA ALCATEL développe son **Service Documentation** et recherche un **INGENIEUR DEBUTANT** ou **TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTRONIQUE** pour la réalisation de documentations techniques relatives à des équipements télématiques.

Poste à pourvoir à **GENNEVILLIERS.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée) sous *la référence M - DOC à*



SINTRA ALCATEL
Service du Personnel
26, Rue Malakoff
92600 ASNIERES

MEDIA PA

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE *HF*

Vous êtes un jeune professionnel de l'informatique et vous avez une formation supérieure (maîtrise, DUT ou équivalent), une expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion, une bonne pratique de COBOL et/ou ASSEMBLEUR sous DOS.

Vous êtes personnellement convaincu que les méthodes traditionnelles de formation ont évolué et que l'avenir appartient à des formules individualisées du type de l'enseignement assisté par ordinateur (système *PLATO*).

CONTROL DATA vous offre la possibilité d'exercer une

fonction de formateur
dans son département Education

Les postulants auront pour mission :

- l'animation de cours (initiation à l'informatique, langages BASIC, ASSEMBLEUR, GAP, COBOL *et concepts de base de la gestion*).
- l'animation de séminaires,
- le développement de nouveaux cours multimedia pour l'enseignement individualisé *assisté par ordinateur :*

SYSTÈME PLATO

Adresser C.V. à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.



CONTROL DATA

UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Plein Champs

GRANDE ADMINISTRATION

recherche

pour la plate-forme d'expérimentation de son futur réseau de télégestion située dans la banlieue sud-est de Paris.

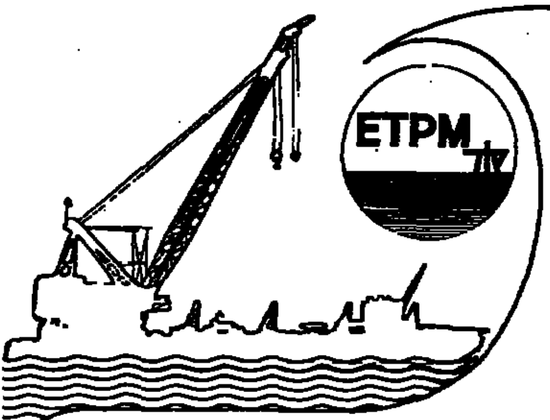
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DÉBUTANTS OU AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Intéressés par le développement de logiciels de gestion de réseau.

Une connaissance des matériels CII - HB (MINI 6) et IBM (43-41) serait appréciée.

Après une période de mise au courant de ces ingénieurs, il leur sera demandé d'analyser les besoins en contrôle et automatisation du réseau, non couverts par les produits actuellement mis en œuvre, puis de programmer et mettre au point les solutions retenues.

Envoyer C.V. et niveau actuel de rémunération à :
n° 91.881 CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmet.



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
Oscar à l'exportation
CA : 1,7 milliard de FF

Recherche pour son siège social à Paris

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF de filiales

LE POSTE A POURVOIR :

Vous assurerez la responsabilité administrative de Filiales récemment créées, dont les activités se développent actuellement en NORVEGE et au MOYEN-ORIENT dans le secteur de la maintenance des équipements pétroliers (mécanique - électricité).

A ce titre, vous aurez à *résoudre*, sous l'autorité des Directeurs Généraux de *ces Filiales, l'ensemble des problèmes comptables, financiers et juridiques,* fiscaux et de personnel, en relation avec les services fonctionnels de la Maison-Mère.

De brèves missions à l'étranger sont à prévoir.

VOTRE PROFIL :

Vous êtes jeune diplômé HEC, ESSEC, IEP (ECO-FI), avec DECS si possible et maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Vous pouvez faire état de quelques années (2/3 ans) d'expérience dans une entreprise à vocation internationale.

De réelles possibilités d'évolution de carrière sont possibles au sein du GROUPE, soit en FRANCE, soit à l'ETRANGER, pour des candidats de valeur faisant preuve d'une bonne disponibilité.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 1255 à P. LICHAU SA B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Filiale informatique d'un très important groupe d'assurances recherche

analystes confirmés

pour participer, avec l'aide de petites équipes qu'ils auront à encadrer, au développement de projets informatiques utilisant les techniques de base de données et de télétraitement.

Formation supérieure (ingénieur, MIAGE ou équivalent) complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire indispensable.

Connaissance Assembleur, IMS, DL1 appréciée.

Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : La Défense.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 3270,

à GIE, Service du Personnel
Tour Franklin, cédex 11
92081 Paris La Défense.

média-system

ESC, JURISTE OU PSYCHOLOGUE DEBUTANT...

Vos stages en entreprise, ou une première expérience *professionnelle, vous ont* permis de découvrir que vous aviez non seulement un intérêt mais des dispositions pour traiter les problèmes humains. Je vous propose de les vivre en m'assistant.

Dans un grand groupe français (6000 personnes), au sein d'une Direction des Affaires Sociales volontariste, le recrutement et la gestion des carrières sont ma responsabilité. Je souhaite vous *déléguer* complètement, dans un premier temps, le recrutement des non-cadres, le suivi des stagiaires,... tandis que vous m'assisterez sur les autres points : recrutement des cadres, intégration du personnel, etc... Il vous faudra bien six mois pour être opérationnel, c'est normal, mais par la suite une réelle possibilité de voir évoluer votre carrière, selon vos goûts et vos aptitudes, vous sera offerte.

Vous serez basé à Paris. Ecrivez très rapidement sous référence 4085 M à rscg carrières - 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS car je souhaite *prendre contact* avec vous avant Pâques.

rscg carrières



SOBEA
SOCEA-BALENCY

recherche
pour le Service Informatique du Siège
équipé d'un I.B.M. 30.31 sous MVS

1 PROGRAMMEUR SYSTEME

Nous demandons un niveau I.U.T. ou MIAGE, une expérience d'au moins un an en CICS et DL/1.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

SOBEA R.S.
280, av. Napoléon Bonaparte 92500 RUEIL MALMAISON

Restauration Cies aériennes
Responsable méthodes

La Société (500 personnes, 105 millions de CA), filiale d'UTA, est spécialisée dans l'avitaillement des compagnies aériennes.

Son activité : fabrication de repas (5 000 par jour en frais et surgelés), prestation de services (nettoyage, chargement, magasinage...).

Elle recherche un Jeune Ingénieur pour analyser les processus de production (tâches et organisation), déterminer les moyens (structures, matériels, effectifs) dans le but d'améliorer les performances (réduction des coûts, accroissement de l'efficacité). Par ailleurs, il est le coordinateur de l'entreprise pour toutes actions d'Ingéniérie envisagées (extension des installations actuelles ou conseil pour l'implantation clé en main à l'étranger).

Nous souhaitons pour ce poste un Jeune Ingénieur (ENSA, ENSIA,...) *ayant quelques années d'expérience* de production ou de distribution dans l'industrie alimentaire. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Le poste est à pourvoir à ROISSY (95).

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence RC 460M.

SEFOP *11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.*

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS

SOBEA

recherche pour RUEIL

UN RESPONSABLE de la cellule transit

- expérience transit international,
- anglais courant exigé.

recherche pour BAGDAD

UN ADJOINT DE TRANSIT

- expérience transit international,
- anglais courant exigé, si possible arabe.

UN AGENT PORTUAIRE

- expérience en transport maritime, esprit d'initiative,
- anglais courant exigé.

Nombreux avantages à l'expatriation
Expérience du Moyen-Orient appréciée.

Ces trois postes prévoient un contrat à durée de chantier, d'environ 3 ans.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
SOBEA R.S.
280, Avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL MALMAISON

GENIE CIVIL — COLAS — BATIMENT

TRAVAUX ROUTIERS

Jeunes ingénieurs: á vous de choisir

En 1980, notre Groupe, longtemps spécialisé dans la construction de routes et toujours leader sur ce marché, a choisi d'étendre ses activités au Bâtiment et au Génie Civil. L'absorption des Grands Travaux de l'Est et notre politique de diversification nous ont permis de développer ces nouveaux secteurs. Par ailleurs, de nouvelles implantations ont vu le jour en France et à l'étranger, notamment aux U.S.A., en Amérique Latine et en Indonésie.

Afin de poursuivre notre expansion, nous avons l'intention d'accentuer notre effort de recrutement en 1981.

Nous avons d'ores et déjà de nombreuses opportunités à offrir à de jeunes ingénieurs diplômés X, P. & C., Centrale, Mines, E.T.P., A & M... qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une première expérience.

Après formation sur le terrain, nous leur confierons la responsabilité complète (technique, commerciale et humaine) d'une unité d'exploitation dans l'une de nos 100 Agences en France ou de nos 35 implantations en Afrique, en Amérique, en Europe, au Moyen-Orient, en Océanie ou en Indonésie.

Selon leurs résultats et en fonction de leur disponibilité géographique, l'évolution de leur carrière pourra se faire en France ou à l'étranger pour ceux qui souhaitent s'expatrier quelques années. De grandes *facultés d'adaptation et des aptitudes polyvalentes sont donc* indispensables.

L'éventail des postes est large, leur localisation variée. A vous d'en profiter rapidement en envoyant C.V et photo au Service du Recrutement 39, rue du Colisée 75008 PARIS.
Cependant, si vous n'êtes pas disponible immédiatement, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature, nous aurons sans doute d'autres besoins en cours d'année.

rscg carrières

Nous sommes un **Groupe Français de Travaux Publics mondialement connu.** Le grand développement de notre activité "Etranger" nous amène à rechercher un

juriste international

Sous l'autorité du Chef du service juridique, il assistera les Directions de Travaux à tous les stades de la **préparation et de l'exécution des contrats.**

Agé de 32 ans **minimum**, de **formation juridique**, le candidat devra justifier de 2 à **3 ans de pratique de droit anglo-saxon** notamment dans le domaine des contrats internationaux.
Il sera totalement **bilingue** français-anglais.

Adresser C.V., photo et salaire actuel, sous la référence 44.03/JI/308 à ADEQUATION *62/64 avenue Emile zola - 75015 Paris.*

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

BANKERS TRUST COMPANY

recherche
POUR SA SUCCURSALE A PARIS

UN/UNE CORPORATE LENDING OFFICER

Le candidat parfaitement bilingue, nationalité française souhaitée, serait principalement responsable des relations avec les filiales françaises des sociétés américaines.

Une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine est indispensable, et une connaissance approfondie des méthodes bancaires américaines serait préférable.

Les possibilités d'évolution sont réelles au sein de la succursale à Paris et éventuellement à l'étranger.

Disponibilité très brève désirée.
Discrétion absolue assurée.

Adresser curriculum vitae, photo et lettre manuscrite à :
Mr J.H. W. BEUNDERMAN, DIRECTEUR GÉNÉRAL, BANKERS TRUST COMPANY
12 - 14, Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

---

maman conseil

Société concevant une ligne de vêtements pour enfants (de 0 à 16 ans), et la distribuant par un système de vente directe en réunions, crée le poste de:

RESPONSABLE DE COLLECTION

Ayant une expérience bureau des méthodes et/ou bureau d'études dans le «chaîne et trame».
Il (elle) participe au plan de collection, est responsable de la définition des produits, du choix des tissus et du plan directeur de fabrication et de sous-traitance.
Ce poste est une excellente opportunité pour un(e) technicien(ne) de l'habillement souhaitant développer un style nouveau d'habillement pour enfants.
Lieu de travail: PARIS 16e

Écrire avec CV détaillé, en précisant la rémunération actuelle sous référence 71254 M à Denis JOUSSET,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son expansion :
pour sa Direction commerciale aéronautique :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

(RÉF. DA-17)

De formation électronique ou aéronautique, ayant, de préférence, travaillé un ou deux ans dans un laboratoire ou dans une unité de production.
Connaissance de la langue anglaise souhaitable.

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

(RÉF. DA-18)

Sera chargé de la vente de temporisateurs, relais thermiques et thermostats.
Une bonne expérience est nécessaire dans la vente de petits équipements électroniques ou électromécaniques.
Connaissance de la langue anglaise souhaitable.
Déplacements fréquents, voiture personnelle indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence de l'annonce, à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

ENTREPRISE INDUSTRIELLE (93)
(200 personnes)
crée 2 postes de

TECHNICO-CIAUX

25 ans minimum
pour développer les ventes de produits industriels techniques

Poste A : Tuyaux souples
Secteurs de vente :
Constructions hydraulique, mécanique, machinisme agricole, TP, aspiration industrielle.

Poste B : Biens d'équipement du secteur tertiaire (stockage-classement)
Secteurs de vente :
Collectivités, administrations, industrie, etc...

Déplacements fréquents France + Étranger éventuellement.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant le poste souhaité sous réf. 15435 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

BANQUE FRANCO-ARABE

recherche

ÉCONOMISTES

TRILINGUES ARABE-FRANÇAIS-ANGLAIS

Langue maternelle arabe, Moyen-Orient. Capables s'exprimer et rédiger parfaitement dans les trois langues. Diplômes études supérieures, niveau Doctorat Sciences Economiques.

- Expérience de quelques années ;
- Connaissances pratiques des concepts et calculs des *agrégats micro - macro-économiques.*

Ecrire avec C.V. s/réf. 8.293 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS

Ingénieur Grande École, vous avez une bonne connaissance des métaux ferreux et aciers spéciaux et une solide expérience technique et/ou «Développement de produits» en contrôles non destructifs (ultrasons, radiographie, ressuage, magnétoscopie, courants de Foucault et émissions acoustiques).
Vous souhaitez actuellement élargir vos responsabilités au sein d'une entreprise de grandes dimensions intervenant dans un domaine technologique avancé.

Nous vous proposons de prendre la direction de notre Centre de Recherche Appliquée en contrôles non destructifs d'équipements mécaniques de grandes dimensions.

En tant que responsable du Centre, vous devez exercer vos compétences dans tous les domaines d'activités:
- encadrement hiérarchique et animation d'équipes de haut niveau scientifiques et techniques;
- participer à la conception de nouvelles méthodes de CND sur des produits sophistiqués dans les domaines de pointe (traitement du signal, automation,...);
- développement «commercial» du Centre au sein du Groupe dont nous faisons partie (c'est l'un des premiers groupes industriels français) ou dans des secteurs technologiques de même vocation.

Votre réussite dans cette mission permettra une bonne intégration aux équipes dirigeantes de l'entreprise et ouvrira de réelles perspectives de carrière.

Adresser lettre de candidature, accompagnée d'un CV détaillé, sous référence 71235 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Importante Société Internationale vous propose à son Siège Social basé à LA DEFENSE un poste d'

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour les applications destinées à
l'industrie papetière

Votre mission :
Vous aurez à promouvoir la vente des produits de notre division chimie destinés à l'industrie du papier en relation avec les departements commerciaux concernés.

En liaison avec les laboratoires d'applications en France et ceux de notre maison mère en Allemagne, vous assurerez les essais en clientèle en France et à l'étranger et le suivi technique des produits.

Pour réussir, il vous faut une formation d'ingénieur chimiste ou papetier, une expérience confirmée dans l'industrie du papier et plus particulièrement de la vente de produits auxiliaires papetiers, la connaissance de l'Allemand ou de l'Anglais.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature sous référence 3916 à
P. LICHAU SA - BP 220
75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra

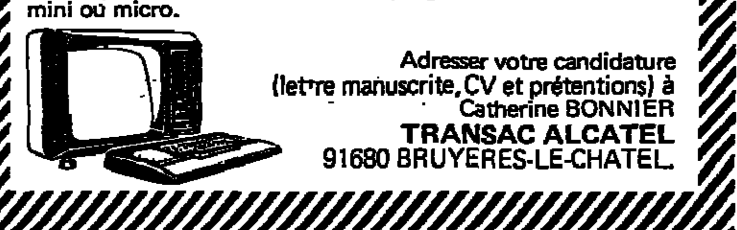
TRANSAC — Alcatel

LEADER
DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE
recrute pour PARIS et proche banlieue Sud

INFORMATICIEN REDACTEUR TECHNIQUE

Rattaché à l'activité «Marketing et Plans Produits» son rôle sera de rédiger des manuels de présentation, de programmation et d'utilisation de nos matériels :
- TERMINAUX INTELLIGENTS,
- MINI - ORDINATEURS.

Pour ce poste évolutif, le candidat, pratiquant couramment l'anglais, aura une formation Ingénieur ou Technicien Supérieur dans le domaine électronique et/ou informatique, complétée par une expérience de la programmation terminaux, mini ou micro.



Adresser votre candidature
(lettre manuscrite, CV et prétentions) à
Catherine BONNIER
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

Société Editions
spécialisée en Droit Fiscal
offre plusieurs poste d'

ANALYSTES JURIDIQUES

Pour participer, au sein d'une équipe de juristes, à la constitution d'une base de données.
- Niveau minimum : **MAITRISE DROIT.**
- Connaissances fiscales souhaitées.
Formation complémentaire assurée.
Possibilité travail à mi-temps.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé, sous référence 7352 à :

BEO
3, rue de Téhéran
75008 PARIS.
Discrétion assurée.

Première entreprise française d'ingénierie, à portée internationale dans un domaine technologique très avancé, recherche pour Paris

ingénieur réseaux de tuyauteries

Centrale, Arts et Métiers, ENSMIN, ENSM, ENSMA, ENSEM, IDM...
Vous avez 2 ou 3 années d'expérience dans l'étude et la réalisation de tuyauteries, dans les domaines pétrochimique, thermique ou nucléaire ce qui vous a permis d'acquérir de solides compétences en mécanique, métallurgie et résistance des matériaux (équipe affaire ou bureau d'études).

Vous aurez pour mission de seconder le responsable d'une équipe sur l'ensemble des missions techniques (pilotage des études sous-traitées, traitement des questions de chantiers...) et d'encadrement à terme, vous pourrez prendre la responsabilité de cette équipe.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Envoyer CV + lettre manuscrite sous référence 71271 LM à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche pour son

service actuariat et statistiques UN CADRE

en vue de lui confier les études de tarification concernant ses nouveaux produits.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant suivi des études supérieures d'actuariat et de statistiques ou pouvant justifier d'une bonne expérience de la fonction.

Lieu de travail : **PARIS puis ST-QUENTIN EN YVELINES (78) à partir du printemps 1982.**

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous No 92179, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

ingénieurs technico-commerciaux

METROLOGIE recherche pour son département **SYSTEMES INTEL**

- **INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX** chargés du suivi de secteurs en région parisienne
- **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** sédentaire.

A défaut d'expérience de vente, vos connaissances techniques nous intéressent.

Envoyer C.V. à Société METROLOGIE
Tour d'Asnières 92606 ASNIERES Cédex

METROLOGIE

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE, société de services et de conseil en informatique, propose à de

JEUNES DIPLÔMÉS DÉBUTANTS (BAC + 2 ans minimum)

débutants ou 1re expérience désirant se former à l'informatique de suivre, à partir du 4 mai 1981, une formation d'une durée de trois mois.

Animé par des ingénieurs du groupe I.E., cette formation (réalisée dans le cadre d'accords avec l'ANPE), débouchera sur des propositions d'embauche au sein d'équipes opérationnelles.

Adresser CV et lettre manuscrite, sous la référence 71257 M à

GROUPE
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
Membre de Syntec
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

1) dans le cadre du développement de ses activités « Radar militaire »

ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES
ESE - ENST - ENSERG - ENSEEIHT - ENSEM

Débutants ou quelques années d'expérience pour étude et réalisation de systèmes évolués de traitement de signal.
Bon niveau mathématiques (Doctorat apprécié). Goût de l'analyse. Travail en équipe. Réf. 1

2) pour conception et réalisation de systèmes et équipements en communications civiles et militaires

ingénieurs

GRANDES ECOLES
CONFIRMES OU DEBUTANTS

Compétences souhaitées :
Radio * transmissions * traitement du signal * micro-informatique * codage de la parole. Réf. C

Pour tous ces postes la nationalité française est exigée.

Ecrire avec CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
LCT B.P. 40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex.

3 sociétés de distribution

3 sociétés de distribution de matériel électrique et électronique - C.A. 300 millions de francs, effectif 400 personnes, 15 000 produits distribués - appartenant à un groupe leader sur ces marchés (C.A., 2,8 milliards de francs, effectif 5 000 personnes, 140 points de vente en France) offre une très intéressante opportunité de carrière à un

Jeune diplômé grandes écoles scientifiques ou de gestion

ayant 2 à 3 ans d'expérience de conduite de projet d'organisation en liaison avec l'informatique, expérience de préférence acquise dans une société de conseil ou dans une société de distribution.

Missions : Directement rattaché à la Direction Générale il devra, après une période de formation :
- participer avec les équipes de direction à la définition du projet d'implantation d'un système *d'information avec procédures interactives* ;
- prendre en charge la conception détaillée de ce système en liaison avec les opérationnels (définition des règles de traitement de l'information, des procédures d'utilisation...), le mettre en place et former les utilisateurs ;
- contrôler son efficacité et son évolution à moyen terme ;
- assurer les liaisons avec la société de services qui sera chargée du développement informatique du projet.

Lieu de travail : *Proche banlieue Est de Paris.*

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73549/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du *Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.*

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC



Compagnie Générale de Géophysique

Une des premières sociétés mondiales de Géophysique appliquée à la recherche pétrolière et minière

recherche pour sa
DIRECTION JURIDIQUE
à son Siège Social de MASSY

JURISTE

LICENCE EN DROIT OU MAITRISE

qui serait plus spécialement chargé de la gestion *juridique des Sociétés du Groupe (Droit des Sociétés)* mais participerait également aux autres activités juridiques.

Expérience confirmée dans société importante exigée.

Connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., *photo et prétentions* à C.G.G.
6, rue Galvani 91301 MASSY

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

(Siège social à Paris) recherche pour sa

Direction du personnel
Un jeune cadre

Il prendra place dans une équipe chargée de la gestion du personnel, agents de maîtrise, employés, techniciens : comptables, secrétaires, dessinateurs, agents techniques et administratifs... Il devra en particulier s'intéresser aux modifications de travaux de bureau consécutives à l'introduction des matériels de bureautique.
De formation ESSEC, IEP et/ou Droit, il possédera une première expérience dans la gestion de personnel dans au moins un des domaines suivants : gestion administrative, recrutement, suivi contractuel, qualification et rémunération.
Les possibilités d'évolution dans la fonction personnel au siège de la société ou dans l'une de ses filiales en France et à l'étranger sont intéressantes. Il est donc demandé une réelle disponibilité pour les affectations ultérieures ainsi que la connaissance d'une langue étrangère, de préférence l'anglais.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 22.036/M à M.L. GUIOMAR, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

rech. pour la *Division «Crédits Documentaires»* de sa *Direction des Affaires Internationales à Paris*

2 Gradés(ées) ou Cadres

Expérimentés(ées) en crédits documentaires et ayant une réelle pratique de la clientèle entreprises.
Adr. CV, phot., sal. et prét. sous réf. 8211 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

RESPONSABLE de la COMPTABILITÉ et de l'INFORMATIQUE

PMI Transformation de métaux spéciaux en pleine *expansion située région Ouest de Paris*

- Age 35 ans, titulaire d'un DECS complet.
- Le candidat retenu aura la responsabilité de la comptabilité générale et analytique et de la gestion de trésorerie.
- Il aura acquis une connaissance pratique de l'informatique suffisante pour superviser l'utilisation d'un ordinateur ; il sera responsable d'une équipe de 5 personnes et doit avoir une très bonne connaissance de l'anglais.
- Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo, s/n° T 026122 M, à Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

ADJOINT AU DIRECTEUR JURIDIQUE
Concurrence et contrats internationaux

Nous sommes la division des biens de consommation durables
(32.000 personnes - C.A. 10 milliards)
d'un important groupe multinational Français.
Pour l'emporter dans la concurrence internationale, nous avons besoin, à chaque niveau, des meilleurs.

Notre Directeur Juridique est à la recherche d'un adjoint de grand potentiel, âgé d'environ 35 ans, de formation supérieure, parlant parfaitement l'allemand et l'anglais.
Il se consacrera plus particulièrement aux problèmes de concurrence en France et dans la Communauté Européenne.
Il devra également pouvoir rédiger et négocier des contrats nationaux et internationaux.
Sa compétence devra pouvoir s'étendre à l'ensemble des problèmes juridiques du groupe.

Habitué au travail d'équipe au sein d'organisations importantes, le candidat idéal se signalera par son intelligence, sa volonté de réussir, sa faculté d'apprendre.
Il devra pouvoir voyager en France et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 2652 à :

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

DIRECTEUR DES VENTES
Produits de poissons congelés

Fishery Products Ltée, important producteur de produits de poissons congelés au Canada, est à la recherche d'un Directeur des ventes pour son bureau de France, dans la région de Paris.
Les candidats devront posséder une solide connaissance du marché du poisson congelé en France, particulièrement au niveau des centres d'alimentation et de l'industrie. De l'expérience dans le secteur du détail serait aussi un atout.
Les candidats devront également être bilingues (Français/Anglais).



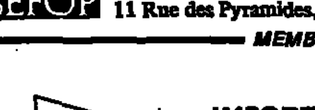
Les curriculum vitae doivent être envoyés à l'attention de M. Robert Royle, Fishery Products Ltée, O'Leary Avenue, B.P. 550, St. John's, Terreneuve, CANADA A1C 5L1.

Chargés d'études ou de projets : du marketing de terrain

Quand nous recherchons de nouveaux collaborateurs pour notre service marketing, il nous faut tout de suite leur préciser que nos produits concernent le bâtiment (et tout particulièrement les économies d'énergie en construction neuve ou en rénovation) que nous sommes probablement les premiers sur nos marchés et que, pour nous, le marketing est fait à la fois d'études et de réflexion, et d'actions directes sur le terrain.
Ce qui veut dire pratiquement que nous sommes prêts à rencontrer de jeunes diplômés économiques ou commerciaux (la trentaine ardente !) ayant aussi bien une pratique des études de marketing ou de planification qu'une expérience d'animation d'une équipe de vente. (Qu'ils viennent de la grande consommation nous donnerait, à nous industriels, une vision nouvelle et intéressante des choses).
Ce qui nous importe plus que tout, c'est qu'ils puissent tout de suite prendre leur responsabilité au sein d'un projet et d'une équipe, qu'ils y apportent leur compétence et leur enthousiasme, et qu'à terme, *nous puissions compter sur eux pour un développement de carrière* (fonctionnel ou opérationnel...).
Nos exigences sont élevées : nous saurons en tenir compte en discutant rémunération.
Nous habitons en banlieue Sud-Est de Paris, à la campagne, et ce type de fonctions implique de nombreux déplacements.
SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence *CE 459M.*

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



SOBEA

INGENIEUR D'AFFAIRES THERMICIEN POUR SON DEPARTEMENT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous sommes une très importante entreprise *de canalisations, Travaux publics,* Bâtiment. (14 500 personnes, C.A. 4 milliards).

Nous recherchons pour notre siège à Rueil Malmaison un ingénieur diplômé, *motivé pour la vente, qui aura pour mission de développer l'activité d'un nouveau Service spécialisé dans la récupération d'énergies et leur utilisation dans des installations thermiques. Une expérience commerciale dans la branche est vivement souhaitée. La rémunération peut être importante en fonction de la* compétence.

Merci d'adresser votre CV sous réf. 21053 à notre Conseil CPA 69, rue de Monceau 75008 PARIS.

CPA

média-system

Membre de Syntec

GDF

recherche

un Ingénieur parfaitement TRILINGUE

Français, Allemand, Anglais

débutant ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience.

A la disposition d'un Service de Recherche pour des traductions techniques, il aura en outre à développer les circuits de distri*bution des documents.*

Evolution de carrière assurée au sein de l'entreprise. (Lieu de travail : Région Parisienne banlieue Nord.)

Ecrivez-nous avec un C.V. et une photo à :

E.D.F. - G.D.F.

Direction du Personnel - Division Recrutement
12, place des Etats-Unis, 75783 PARIS CEDEX 16

IMPORTANT GROUPE DE PROMOTION IMMOBILIERE

recherche

CADRE FONCIER

CONFIRME

Ce collaborateur de haut niveau homme de terrain sera chargé en collaboration avec la Direction à Paris du développement et de la recherche foncière sur les marchés porteurs régionaux.

Le candidat devra justifier d'une expérience d'au moins 5 années dans ce secteur d'activité lui permettant de maîtriser tous les aspects de la fonction.

Envoyer C.V. et photo à SEFRICIME
Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine
75755 PARIS CEDEX 15

SEFRICIME

CHEF COMPTABLE

Nous sommes une des plus importantes sociétés françaises de PROMOTION ET DE CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES en secteur groupé.
Filiale d'un groupe de dimension nationale, nous recherchons un CHEF COMPTABLE titulaire du DECS et ayant acquis une expérience de 5 ans dans l'immobilier. Il aura la responsabiité d'une équipe de 5 personnes. Ce poste nécessite des qualités de contact, pour des relations avec les sociétés prestataires de services et nos S.C.I.

Pour un candidat de valeur, notre Groupe propose d'intéressantes possibilités d'évolution.

Vous adresserez un *dossier de candidature* (C.V. + photo) sous référence 7045/CD à FRANCE CONSTRUCTION
204, Rond Point du Pont de Sèvres - Tour Amboise
92100 BOULOGNE

FRANCE CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ CIRCUITS IMPRIMÉS PROFESSIONNELS EN FORTE CROISSANCE

recherche

UN INGÉNIEUR MÉTHODES

ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT, il formalisera les procédures de fabrication, contribuera à optimiser les moyens de production et participera à l'implantation d'une nouvelle usine.
Il suivra, en outre, les technologies nouvelles.

LE CANDIDAT : 30 ans environ, de formation supérieure (ENSI, INSA...), possédera quelques années d'expérience d'une fonction similaire et devra avoir le sens du détail et de l'organisation

Lieu de travail : BANLIEUE SUD DE PARIS.

Adresser lettre, curriculum vitae et prétentions sous la référence 9.374 à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 PARIS CEDEX 02.

FEDERATION MUTUALITE FRANCAISE

recherche

Analystes et Analystes Programmeurs

2 ans d'expérience dans le poste.

Niveau IUT, MIAGE, langage COBOL, matériel BURROUGHS B6800, utilisation des techniques temps réel et base de données.

La maîtrise du BURROUGHS B6800 n'est pas le principal critère d'embauche.

Pupitreur

Connaissance du matériel BURROUGHS B6800 (ou B4800 ou au moins médium system).

Envoyer C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF Division Relations Sociales, 56/60 rue Nationale 75649 PARIS CEDEX 13.

OFFRES D'EMPLOIS



OSCAR DE L'EXPORTATION 1980
Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2è CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX
recherche pour ses CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
de la Région Parisienne (Argenteuil-Eragny-Pontoise)

Ingénieurs Electroniciens
et
Ingénieurs Logiciel
Haut Niveau

pour études **SYSTEMES TELEMATIQUES**
et **SYSTEMES AVIONIQUES.**
Adresser CV et photo sous la référence 24 M à
SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, Avenue d'Iéna - 75783 PARIS

MEDIA PA

Cii Honeywell Bull

Pour participer à l'étude et la conception de nouveaux systèmes télématiques, recherche

UN INGENIEUR

Dans le cadre d'une nouvelle équipe, il sera responsable de la définition et l'évaluation des matériels entrant dans la composition de systèmes de communication télématique.
Le candidat aura acquis une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de la logique en circuits intégrés.
Une bonne connaissance en téléphonie serait appréciée.
Lieu de travail : Louveciennes (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 129 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 1F103 - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

SOPAD Nestlé

recherche pour son Service Inspection à Courbevoie

UN INSPECTEUR DE GESTION

Jeune débutant, ce diplômé **H.E.C., ESSEC ou SUP. de CO,** effectuera d'abord un stage de *formation puis se verra confier des* missions de contrôle et de conseil auprès de ses nombreux établissements de Paris et de province.

Ce poste, basé à Courbevoie, implique de fréquents déplacements *dans les établissements*, ce qui permet d'acquérir la connaissance des activités et des structures et de préparer à d'autres fonctions.

Si vous n'avez pas encore fait votre service militaire, nous vous proposons la même expérience pendant une durée limitée d'environ 1 an.

Adr. C.V. à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92411 Courbevoie Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS, SITUEE EN BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS, RECHERCHE

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
ENSI - INSA - ISEN ou équivalent

IL SERA CHARGE POUR DES SYSTEMES TELEPHONIQUES ET TELEMATIQUES DES ETUDES DE FIABILITE, DE DISPONIBILITE ET DU SUIVI DE LA QUALITE.

UNE EXPERIENCE DE 2 A 3 ANS SERAIT SOUHAITEE.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

ADRESSER C.V. DETAILLE, PHOTO ET PRETENTIONS EN PRECISANT LA REFERENCE SAC 92188, CONTESSE PUBLICITE, 20, AVENUE DE L'OPERA; 75040 PARIS CEDEX 01 QUI TRANSMETTRA.

---

responsable du service études

Nous sommes un Groupe Français qui fabrique et commercialise du matériel de **bureautique**. *Le Responsable du Service Etudes que nous recherchons aura pour missions :*
- **d'animer** le personnel du service (15 personnes),
- **d'élaborer les programmes** d'études,
- *de participer à des réflexions* **"marketing"** sur l'orientation future des produits.

Agé de 35 ans environ, de **formation supérieure** (ECP, Supelec, etc...) le candidat devra posséder une expérience d'études en **électronique**. Des connaissances pratiques en **mécanique** et **électromécanique** sont, en outre, indispensables.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Adresser C.V., photo et salaire actuel, sous réf. 34.10/CS/350 à ADEQUATION 62/64 av. Emile zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Communication et Relations Publiques Médical/Santé

Un groupe international de Relations Publiques présent dans 11 pays européens et 30 pays dans le monde recherche

Jeune Chef de Groupe HF

Minimum 28 ans, déjà familiarisé avec les problèmes d'Information Médical/Santé auprès de la presse notamment. Deux à trois ans minimum d'expérience (agence de Relations Publiques, de publicité, presse médicale) sont demandés avec a) - une formation supérieure, voire médicale b) - une excellente connaissance de l'anglais (langue de travail de l'équipe européenne : 3 à 4 réunions par an plus échanges réguliers) c) - une aptitude à formuler et à réaliser des programmes d'action jointe à une pratique de rédaction : communiqués, dossiers de presse.

Possibilités de développement du poste liées à la valeur et à la volonté du candidat.

Brigitte Pailhès vous remercie de lui faire parvenir votre candidature sous la référence 250/2 à

Beckwell
9, rue Beaujon 75008 PARIS
Amsterdam, Francfort, Hambourg, Londres, Los Angeles, New York, Paris

MEDIA PA



Le Centre Technique Informatique assure un conseil et une assistance technique au secteur public, sous forme de participation à la conception d'études, de recettes, d'évaluations ou de mesures de performances,

recrute un

ingénieur confirmé
APPLICATIONS DE GESTION ET METHODES

pour participer à des actions de conseil, de conduite et suivi de projets, et **d'assistance méthodologique.**
Il aura une pratique d'animation d'équipes, de la conception à la réalisation d'applications, et si possible, une spécialisation en **systèmes d'informations.**

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Madame MORAUX
CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE
Domaine de Voluceau B.P.105-78153 LE CHESNAY CEDEX.

---

formation commerciale supérieure H ou F 27ans+ PARIS

Vous êtes parisien, cadre marketing ou commercial en entreprise, ou jeune consultant dans un cabinet de recrutement. Vous êtes rompu aux contacts dans l'industrie. Spécialisé depuis plus de dix ans dans le search de cadres et de dirigeants, notre groupe s'agrandit et vous nous rejoindrez comme

consultant junior

Notre métier demande de la rigueur, de l'imagination, de fortes capacités à communiquer et à convaincre, et bien d'autres qualités encore. Nous souhaiterions en parler plus longuement avec vous, vous présenter qui nous sommes, de quoi est fait notre quotidien et comment nous préparons l'avenir.

Merci de prendre contact avec nous par l'intermédiaire de MEDIA SYSTEM sous référence 3679, 104 rue Réaumur 75002 PARIS.

Nous vous répondrons rapidement et nous garantissons bien sûr la discrétion la plus totale.

média-system

JEUNE INGÉNIEUR

Vous désirez valoriser votre formation et avez deux à trois ans d'expérience professionnelle dans d'autres domaines que la fabrication, le service entretien ou les travaux neufs.

En vous intégrant dans le département **marketing technique** d'une société spécialisée dans l'outillage de grande technicité, vous trouverez une réelle opportunité de carrière

Allemand courant souhaité.

Rémunération fonction âge et expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 14608 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel. 94300 VINCENNES.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

Nous sommes une des premières SSCI françaises à vocation internationale.

Nous recherchons de

Jeunes ingénieurs

(grande école ou universitaire niveau DEA)
pour en faire des **INGÉNIEURS SYSTÈMES de haut niveau**

au sein d'une équipe d'ingénieurs de compétence exceptionnelle, vous développerez des logiciels de base sur système IBM.

Avez-vous un esprit rigoureux, une grande ténacité, une motivation pour les logiciels de base ?
Écrivez-nous.

Lieu de travail : banlieue sud-ouest.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS

Emplois et Carrières

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
Siège Social à Paris, recherche un

fiscaliste

Sous l'autorité du Responsable Fiscal, au sein du Département financier, il sera particulièrement chargé du contrôle des déclarations fiscales des sociétés gérées, de l'assistance aux unités fonctionnelles et opérationnelles, de l'information des services en matière de fiscalité.
Il est demandé :
- une formation supérieure, type Ecole Nationale des Impôts, DESS ou DEA (option droit des affaires et fiscalité),
- une expérience fiscale de 2 ans dans le secteur privé.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 3205 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS

ETABLISSEMENT FINANCIER de 1er plan
recherche

un gérant de portefeuilles

DEBUTANT ou 1ère expérience

LE POSTE : participer à la gestion d'importants portefeuilles (majorité d'obligations) des filiales ou délégations du Groupe à l'étranger :
- placements des fonds sur les places européennes et Nord américaines
- suivi administratif et comptable de ces portefeuilles
- basé à Paris, ce poste nécessitera quelques déplacements à l'étranger.

LE CANDIDAT :
- diplômé d'études supérieures (école de commerce, de gestion ou universitaire)
- débutant ou ayant une première expérience de 2 à 3 ans de ce type de fonction
- maîtrisant l'anglais et si possible l'espagnol.

Le Groupe peut offrir de réelles perspectives d'évolution à tout candidat de valeur fortement motivé.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée à No 92.378, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE DE GESTION
PARIS 9ème
Dans le cadre de notre expansion nous créons le poste de :

CHEF DE PRODUIT
HF

que nous voulons confier à un diplômé de l'enseignement supérieur

INGENIEURS - HEC - SUP DE CO - ESSEC

Il prendra rapidement en charge la responsabilité de **l'ETUDE DE LA COMMERCIALISATION, du LANCEMENT** et de la **GESTION** du nouveau produit financier.

. Marketing du produit - détermination des conditions de vente - études de rentabilité - choix des supports informatiques d'aide à la décision - suivi des résultats.

Il lui sera donné toute latitude *pour mettre en* œuvre la politique **MARKETING**, sur le plan de la gestion, de l'administration et de l'organisation.

Nous souhaitons rencontrer des «opérationnels» dotés d'un esprit «entrepreneur» possédant le goût et les aptitudes aux contacts, à l'animation, à la négociation, à la gestion.

Le poste offre une rémunération de départ motivante et de réelles perspectives d'avenir pour *des candidats à fort potentiel* désirant valoriser une première expérience d'entreprise.

Envoyer lettre de motivation + C.V. + photo + prétentions sous référence SG1 à
VALENS CONSEIL - BP 359
75064 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
leader sur le marché international des Équipements Aéronautiques
recherche

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE
SERVICE APRÈS-VENTE

BANLIEUE SUD-OUEST

Au sein du département Après-Vente de cette Société spécialisée dans l'électronique, il encadrera les Ingénieurs et Techniciens supérieurs (20 personnes environ) qui assurent le Service Après-Vente des équipements électroniques embarqués. Responsable des contacts et des négociations avec les clients, il participera également aux réunions avec les organisations interprofessionnelles.
Ingénieur diplômé d'une grande école scientifique, le candidat retenu devra avoir une expérience confirmée dans le domaine de l'électronique et dans une fonction similaire. La connaissance des milieux aéronautiques et des équipements embarqués est souhaitée et l'anglais est indispensable.

Écrire sous référence 162/M/1 à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil



Confrontés à une progression notable de nos activités tant en France qu'à l'étranger, nous recrutons

Ingénieur Electro Chimiste-Métallurgiste

- Expérience corrosion industrie pétrochimique.
- Activité principale : corrosion-protection cathodique d'ouvrages terrestres et maritimes.

Ingénieur Electro Mécanicien Electronique de Puissance

- Expérience en études-devis électricité, organisation des chantiers.
- Activité principale : protection cathodique d'ouvrages terrestres et maritimes.

Pour ces postes, une parfaite connaissance de l'Anglais est exigée.



Merci d'adresser vos C.V. à
PIPELINE SERVICE
5, rue Chante Coq
92801 PUTEAUX

MEDIA PA



Les Fromageries BEL

recherchent

RESPONSABLE SERVICE machines automatiques

Mission :
- diriger une équipe importante
- conseiller les services exploitation, installations et commerciaux sur le choix des investissements en machines automatiques de production ou de conditionnement
- participer à la réalisation des machines spéciales pour le lancement de produits nouveaux.
- améliorer la productivité des machines existantes.

Profil :
- *INGENIEUR MECANICIEN*
  A. et M. ou équivalent

Le poste conviendrait à un ingénieur 35 ans minimum pouvant justifier de plusieurs années d'expérience dans l'étude, la réalisation, la mise au point de machines speciales.

Lieu de travail : PARIS.

Fréquents déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Des qualités d'homme de gestion et de relations humaines sont indispensables.

Envoyer C.V., photo et prétentions à M. DANSAERT
Fromageries BEL - 4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

REPARTITION

un jeune chef de projet pour la gestion du personnel

Nous sommes le premier distributeur français de produits pharmaceutiques et disposons, à notre siège (Paris 19e), de deux IBM haut de gamme, ainsi qu'un réseau de minis couvrant l'ensemble du territoire.

Nous vous proposons de venir reprendre en main nos applications de gestion de personnel: gestion prévisionnelle et constitution d'un historique, avec interrogation sous CICS. Vous êtes chargé ensuite de la refonte complète de notre gestion du personnel, y compris de la paye, et serez associé au choix d'un SGBD.

De formation supérieure (ingénieur ou maîtrise), vous avez acquis, en trois ans ou plus, l'expérience de l'animation d'une équipe et de la conduite de projets transactionnels, dans un environnement IBM, et pratiquez les bases de données.

Notre consultant, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire (réf. 3969 LM) à « **Carrières de l'informatique** ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SERI RENAULT INGENIERIE

INGENIEUR MAINTENANCE Pétrochimie-Sidérurgie

Réf. M. 18 03

- Ingénieur diplômé (A.M., Centrale, I.N.S.A.,...).
  Très bons contacts humains et grande capacité d'écoute.
  Disponible pour des déplacements fréquents en France.
  Capable de travailler en Anglais.
- Expérience d'une dizaine d'années en partie dans le domaine de la maintenance en pétrochimie ou sidérurgie.
  Expérience Ingenierie ou travaux neufs exigée.
  Connaissance des problèmes d'organisation de l'entretien électro-mécanique..
- Identifier les besoins des clients en Ingenierie de maintenance dans les secteurs sidérurgiques ou pétrochimiques.
  Définir les actions envisageables, les compétences nécessaires et mettre en place les moyens humains et l'organisation indispensables.
  Animer et coordonner l'action d'un groupe spécialisé dans l'ingenierie de maintenance.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, *photo et prétentions* à :

Séri
Renault Ingénierie

Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie
2, Avenue du Vieil Etang - B.P. 19
F-78390 BOIS D'ARCY

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN ORGANISATION
PARIS (20e)
recherche
pour son développement

DES INGÉNIEURS CONSEILS DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES

Désireux d'aborder l'organisation dans ses aspects les plus divers, ils posséderont :
- Un excellent esprit d'analyse et de synthèse ;
- Des qualités d'animateur ;
- Une personnalité dynamique.

Envoyer C.V., photo et prétentions, date de disponibilité à
OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

ENTREPRISE LEVALLOIS
recherche

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Titulaire B.T.S. ou D.U.T. avec bonnes connaissances en logique et asservissements électroniques pour travaux de maintenance et de mise en route de machines.

- 2 ans d'expér. souhaitée.
- Situation stable et d'avenir pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. à THOMSON C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois.

Pour mise au point catalogue publicitaire cherche personne capable pour réalisation technique et contact client.
Tél. à SOFEL. 387-34-32.

SOCIETE INGENIERIE PETROLE GAZ
pour faire face à son développement
recherche

- **Un ingénieur process**
  4 à 5 ans expérience traitement gaz naturel
  référence 1.488
- **Deux ingénieurs de projet**
  4 à 5 ans expérience pétrole-gaz, AM, ENSPM, ECP, ENSI
  référence 1.489
- **Deux assistants ingénieurs**
  IUT génie chimique ou thermique ou équivalent, 4 à 5 ans expérience industrielle.
  référence 1.490

Pour tous ces postes anglais exigé.
Lieu de travail : proche banlieue Paris-Métro.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
pour le siège parisien
de sa filiale française

UN LICENCIE EN DROIT

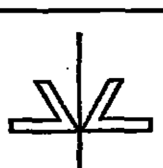
(ou assimilé)
minimum 30 ans

devant s'occuper :
- du personnel (discussion salariale) et de l'administration générale

nécessitant des notions précises en :
- Droit des Sociétés
- Assurances
- Contentieux (clients ou autres).

La connaissance de la langue italienne serait appréciée.

Env. CV, prétentions et photo à n° 3528
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS.



SOSI

Dans le cadre de son expansion recherche

CHEFS DE PROJET INGÉNIEURS D'ÉTUDE

Pour leur confier :
la direction de projets de gestion, *l'étude et la définition* de systèmes temps réels.

De formation écoles d'ingénieurs universitaires ou niveau équivalent.
Ils auront acquis une expérience de 4 à 5 ans à ce niveau de qualification.

Connaissances et pratique :
- D'un ou plusieurs logiciels : (IMS - CICS - IDS 2 - TDS).
- D'un ou plusieurs langages : (COBOL - FORTRAN - PL. 1 - DL. 1).

Lieu de travail basé à PARIS ou à NICE.

MERCI d'envoyer votre C.V. + photo à : SOSI Tour GAMMA B, 197, r. de Bercy, 75582 PARIS Cedex 12.

arianespace

91000 EVRY

recherche pour sa **DIRECTION MARKETING**

responsable sectoriel des ventes

pour la vente des services de lancement du lanceur ARIANE.

Si vous avez une expérience dans :
- les affaires spatiales de préférence sur le marché des satellites,
- la négociation d'importants contrats de vente à l'exportation avec financements.

Si vous parlez couramment anglais et français (espagnol apprécié)

et si vous acceptez des déplacements fréquents à l'étranger,

... nous vous offrons un poste motivant dans une activité nouvelle.

Ecrire à : ARIANESPACE, Direction Commerciale Rue Charles Baudelaire 91000 EVRY.

B.E. MÉCANIQUE PARIS - OUEST
cherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

- Minimum 32 ans.
- Dynamique, en vue responsabilités.

Ecrire sous n° 8.133, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Confrontés à une progression notable de nos activités tant en France qu'à l'étranger, nous recrutons

Cadre Administratif Export

- chargé de l'administration des ventes à l'export et des procédures et formalités d'expédition à l'étranger,
- expérience chantiers et services pétroliers appréciée.

Pour ce poste une parfaite connaissance de l'Anglais est exigée.

Technico-Commercial

De formation électrotechnique pour vente de matériel contrôles non destructifs et équipements pétroliers en région parisienne.



Merci d'adresser vos CV à
PIPELINE SERVICE
5, rue Chante Coq
92801 PUTEAUX

MEDIA PA

Poclain pelles hydrauliques

Notre Direction industrielle cherche à optimiser nos moyens de production et recrute aujourd'hui:

1 INGENIEUR CONFIRME

De formation Arts et Métiers ou équivalent complétée par Ecole de Soudure et d'une expérience professionnelle en chaudronnerie, il est capable de mettre en œuvre des applications nouvelles et d'apporter un concours efficace aux Services Méthodes des unités de production. (réf. M10)

2 INGENIEURS DEBUTANTS

Sortant des Arts et Métiers, ils souhaitent mettre à l'épreuve leur imagination, leurs aptitudes au commandement, leurs connaissances théoriques et acquérir *une solide formation dans les divers secteurs de production, de contrôle* fabrication et de méthodes. (réf. M20)

Ces 3 ingénieurs doivent parler couramment l'anglais et résider dans la région d'implantation de nos établissements de production, c'est-à-dire à 60 km au *nord-est de Paris.*

Merci d'envoyer CV détaillé, photo et prétentions en spécifiant la référence à :
Direction du Personnel
POCLAIN S.A.
60330 — LE PLESSIS BELLEVILLE

vente aux investisseurs institutionnels



AUGUSTE-THOUARD S.A.
immobilier d'entreprise

Notre Groupe occupe la première place sur le marché des transactions immobilières d'entreprise, avec un C.A. de 53 M. de Francs et un effectif de 125 personnes. Notre Département "Investissements", qui réalise les transactions spécifiquement destinées aux investisseurs institutionnels (bureaux - usines - entrepôts - terrains industriels - immeubles ... etc. ..), connaît un développement important. Aussi, souhaitons-nous recruter un jeune collaborateur capable de prendre en charge l'étude des dossiers (financière et juridique), la présentation et la négociation des opérations. Nous demandons une formation supérieure (le niveau des contacts est très élevé), une première expérience de l'immobilier acquise dans une banque, chez un promoteur, etc ..., le désir de faire une carrière commerciale et d'assurer en même temps une fonction de conseil auprès de ses clients. La rémunération est liée aux résultats et peut devenir importante si vous êtes performant.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier *sous référence 57781 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS*



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

FORMATEUR COMMERCIAL

Notre Direction Marketing recherche un diplômé E.S.C. ou Ingénieur T.P., 30 ans minimum, ayant expérience professionnelle commerciale ou technico-commerciale pour assurer la formation de la force de vente internationale de la Société et de son réseau.
La nature même du poste exige des facultés d'adaptation permanentes, des dispositions certaines à la communication, un sens pédagogique développé, des facilités d'élocution et des capacités d'animation de groupes français et étrangers.
Ce poste requiert également des connaissances en matériels T.P., si possible pelles hydrauliques, leur utilisation sur chantiers divers et leur environnement.
ANGLAIS courant indispensable, Espagnol souhaité.
Lieu de travail : 45 km à l'Est de PARIS.
30 % du temps de travail en déplacements France et Etranger.

Poclain — Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions - Direction du Personnel - POCLAIN - 60330 LE PLESSIS-BELLEVILLE

techniciens électroniciens... futurs acheteurs de composants électroniques

Vous possédez une formation d'électronicien type BTS ou DUT complétée par 5 ou 6 ans d'expérience dans un service technique : études, industrialisation, essais...

Vous êtes conscients de l'importance croissante de la fonction «Achats» en rapport avec l'évolution et la place que prennent les composants électroniques dans les équipements et les systèmes.

Nous vous offrons, à l'issue d'une formation de 10 mois, une carrière intéressante et évolutive comme

TECHNICIEN D'ACHAT.

Vous serez affectés dans les services approvisionnements des Unités et Filiales (Région Parisienne et Province) de notre Groupe, l'un des leaders sur le marché international, dans le domaine de l'électronique professionnelle.

La pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire vous permettant d'être plus efficace au cours des négociations lors des éventuels déplacements à l'étranger.

Adresser CV et prétentions à No 91.544 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

Attachés Commerciaux
Paris - Province

Avoir une bonne rémunération, c'est bien. Etre en plus, responsable et autonome, c'est mieux !

Si vous êtes de ceux qui pensent que l'autonomie et la responsabilité sont autant de facteurs décisifs à une bonne rémunération,

Si vous pensez qu'une bonne ambiance de travail est un critère déterminant à votre épanouissement, vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez.

Nous proposons des postes d'**ATTACHES COMMERCIAUX** (offrant de réelles perspectives d'avenir) à des hommes et des femmes âgés de 25 ans minimum, ayant une expérience de 2 à 3 ans dans la vente.

Les salaires proposés sont intéressants (fixe important + variable) position cadre ou assimilé, une participation, le 13ème mois, etc...

Intéressé ? Adressez vite votre lettre manuscrite et votre C.V. en indiquant sur l'enveloppe la référence 657 M à



(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Chef de fabrication
PARIS

Groupe de Presse recherche pour son imprimerie (37 pers.) un chef de fabrication ayant expérience photocomposition, photogravure, différentes techniques de montage, pour seconder le Directeur Technique et, notamment, créer et animer Equipe Studio.

Sens de l'organisation, dynamisme, ouverture d'esprit, indispensables.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions, sous réf. CF à : Du CARROY - 70, rue Vaneau - 75007 PARIS.

recg carrières

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL
QUARTIER ÉTOILE
recherche pour son
SERVICE ASSURANCE CONSTRUCTION

1) CHEF DE SERVICE
expérience bâtiment et assurance. Titulaire diplôme *d'ingénieur ou formation juridique supérieure.*

2) COLLABORATEUR
2 à 3 ans d'expérience. Formation supérieure mathématique ou Institut des Finances et Assurances pour travaux d'actuariats, statistiques, contrôles comptables

3) GESTIONNAIRE SINISTRES
2 à 3 ans d'expérience dans compagnie d'assurances. Formation supérieure juridique et/ou connaissance technique du bâtiment.

Envoyer lettre en précisant la référence du poste avec C.V., photo et prétentions sous numéro 14505 M à : BLEU Publicité, 41, Av. du Château, 94300 Vincennes

---

GROUPE BANCAIRE
PARIS 8ème
recherche pour son
AGENCE DE SAINT-MAUR (94)

ATTACHE COMMERCIAL

DUT techniques de commercialisation ou Licence Sciences Economiques.

Chargé d'un secteur dans lequel il aura la responsabilité du développement des activités du Groupe à l'intérieur d'une unité décentralisée.

Poste autonome et évolutif demandant dynamisme, initiatives et disponibilité.

Adresser C.V. + photo (indispensable) sous référence 8292 à :



qui transmettra.

Région parisienne
Société en expansion secteur du
CONSEIL D'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

- Attirés par un métier d'organisateur à caractère libéral.
- Ayant de préférence plusieurs années d'expérience professionnelle en rapport avec :
  - le développement des produits (marketing et technique),
  - la gestion de production (logistique et administration).
- Expérience informatique très appréciée et connaissance gestion souhaitée.
- Formation active à nos méthodes d'action.
- Des qualités de contacts et d'animation sont surtout nécessaires pour un poste offrant de larges responsabilités et permettant d'acquérir une forte connaissance du monde économique et industriel.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir à partir de Paris.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. n° T 026.351 M à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT
recherche pour
CENTRE DOCUMENTATION YVELINES

DOCUMENTALISTE EXPÉRIMENTÉ (E)
35 ans minimum
Maîtrise de préférence scientifique et diplômé I.N.T.D.
Anglais indispensable
Allemand souhaité

pouvant assumer la responsabilité du centre.

Env. lettre avec C.V., photo et prét. s/n° 16.305 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

ING. RADARISTES
Electroniciens, 790-40-30.

Importante Société Informatique, Mº Pont-de-Neuilly, recherche

ASSISTANT DE GESTION H. F.

Diplômé DECS, BTS, DUT, etc., 1re expérience souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 021 LM à SESA, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

SERI RENAULT INGENIERIE
INGENIEUR
Maintenance nucléaire
Réf. M. 19 03

- Ingénieur diplômé (A.M., Centrale, I.N.S.A....).
  Connaissances en : Mécanique - Technologie des réacteurs nucléaires (P.W.R., U.N.G.G.), - Sûreté des réacteurs, - Radio-protection en exploitation - Code A.S.M.E..
  Capable de travailler en Anglais.
- Expérience de plusieurs années en entretien des installations nucléaires (Equipement Mécanique).
- Bâtir les propositions dans le domaine des installations destinées à la *maintenance des réacteurs (P.W.R., U.N.G.G.,..).*
  Diriger les études et la réalisation des équipements nécessaires.
  Analyser les postes de travail en entretien de centrales nucléaires.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :

Séri
Renault Ingénierie

Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie
2, Avenue du Vieil Etang - B.P. 19
F-78390 BOIS D'ARCY

TAT EXPRESS
RECHERCHE
JEUNES INGENIEURS OU DIPLOMES GRANDES ECOLES
LES CANDIDATS DEVRONT
FONCTIONS
Possibilité de promotion rapide
Lieux de travail PARIS et PROVINCE
TAT EXPRESS

FILIALE DE GRANDES BANQUES PRIVÉES recherche

3 ANALYSTES
Grandes Ecoles ou formation supérieure ayant 3 ans d'expér. en informatique. Tél. pr R.-V. 293-30-13, poste 34 ou env. C.V. à : serv. du personnel, C.I.N.A., 104, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Société en fort développement recherche

CADRE
Le poste à pourvoir dépend directement de la direction générale.

Il nécessitera une formation sur le terrain et une grande disponibilité.

Il conviendrait à un cadre confirmé ayant une connaissance des problèmes de fabrication et de distribution de la presse.

Le candidat devra avoir la formation nécessaire pour négocier avec l'administration postale et la clientèle.

Lieu de travail Paris centre et banlieue Sud.

C.V., Mme ETIENNE qui transm. 41, rue du Théâtre, 75015 Paris.

ZODIAC S.A.
leader mondial bateau pneumatique
cherche

JEUNE ASSISTANT
contrôle de gestion (dég. OM) pour préparation tableaux de bord et budgets, suivi contrôle budgétaire.
Envoyer curriculum vitae à A. Couteaud ZODIAC, 61, quai Carnot 92210 SAINT-CLOUD.

HOLDING côté en BOURSE recrute son

JURISTE D'AFFAIRES
Agé d'au moins 35 ans, celui-ci devra avoir une solide expérience en droit des sociétés (acquise en Cabinet ou en entreprise) car il aura en charge :
- la préparation des conseils et assemblées ;
- la rédaction de la plaquette du groupe ;
- l'étude de contrats, prises de participation, etc.
- l'assistance juridique aux filiales (sauf droit social).

Env. C.V. et prét., s/n° 92.733, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040, Paris Cedex, qui transmettra.

Importante Société de travaux publics située dans banlieue SUD PARIS montage tuyauterie industrielle, pétrole, pétrochimie et toutes installations d'usines recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
pour le suivi des chantiers à l'étranger
- Appels d'offres.
- Gestion des contrats.
- Réalisation des travaux.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, domicilié banlieue sud, ayant une bonne expér. de la profession. Connaissance de l'anglais écrit et parlé indispensable. Ecrire avec C.V., photo et prét. à A.M.P. sous n° 2.616/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra.

POUR VERSAILLES EMPLOI IMMEDIAT

PROFESSEUR DE PHYSIQUE
Maîtrise, 15 h par semaine. Tél. pour R.-V. 950-40-07.

Société secteur pétrolier recherche pour chantiers forages France, étranger

TECHNICIENS GÉOLOGUES
TECHNICIENS DE MESURES
Formation : Bac technique, B.T.S.-DUT ou équivalent, anglais souhaité. *Formation technique* assurée avant prise de fonctions. Envoyer C.V. + prétentions sous la référence 9.370 à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 Paris Cedex 02.

SOCIÉTÉ SERVICES INFORMATIQUE
QUARTIER ETOILE
recherche

INGÉNIEURS
GENIE CIVIL
ayant quelques années d'expérience B.E. surtout bâtiment

L'un pour du calcul technique par informatique avec gros système de calcul.

L'autre pour mise en place et diffusion de systèmes mini-ordinateurs, logiciels clés en main.

Env. lettre en précisant le poste souhaité avec C.V., photo et prét. s/n° 14506 M, BLEU, 41, av. du Château, 94300 VINCENNES.

Dans le cadre emploi-formation S.C.P.E. recherche

CHEF PRODUITS MARKETING
pour : recherche nouveaux produits, création emballages, contacts avec fabricants, suivi des ventes.
Secteur d'activité : produits laitiers, fromages.
Formation souhaitée : Ecole supérieure de marketing.
Envoyer C.V., phot et prét. à S.C.P.E., 34, rue de Provence, PLA 400 Rungis Cedex 94619.

AVEC ACTUELLEMENT
220 REPRESENTANTS EXCLUSIFS DANS NOS EQUIPES ET 300 PROCHAINEMENT

NOUS DÉSIRONS NOUS ADJOINDRE
UN PROFESSEUR DE VENTE
A TEMPS COMPLET
LABO-INDUSTRIE
1, RUE LAVOISIER
92000 NANTERRE
TEL. 725-90-50.

SOCIÉTÉ TOURISME recherche

PERSONNES
parlant langues étrangères (anglais, espagnol), disposant véhicule confortable 4 portes pour accompagner touristes étrangers. Tél. : 742-13-67.

Distributeur de Composants Electroniques recherche pour la région parisienne Ingénieur technico-commercial responsable des Ventes
Ecr. Havas NIMES N° 59602.

Compagnie d'Assurance-Vie RECHERCHE POUR REGION NORD

ÉLÈVE INSPECTEUR-DU CADRE
Niveau BAC ou expérience professionnelle - Fixe Commissions - Frais déplac. *Stage formation à Paris*
Ecrire avec C.V. manuscrit et *photo indisp. ss réf. 3.781* à PUBLICITE GAUTRON, 29, RUE RODIER, 75009 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour région parisienne

INSPECTEUR COMMERCIAL
Clientèle à visiter : concessionnaires de marque et hypermarchés.

Position cadre, voiture fournie.

Adr. C.V., photo, référ. et prét. s/n° 950 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SOCIETE DE GESTION D'IMMEUBLES recherche

CONTROLEUR DE GESTION
chargé notamment des Contrôles budgétaires au niveau Société
30 ans minimum.
Formation supérieure scientifique,
4 à 5 ans d'expérience en Entreprise comme opérationnel souhaitée.
Poste intéressant et d'avenir.

Adresser lettre candidature, C.V., photo et prétentions s/n° 7329 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

ERIN
recherche
pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- **DES INGÉNIEURS**
  (Grandes Écoles option Informatique ou Universitaires)
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
  minimum DUT informatique
  Complément formation assuré.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7110 à Axiel Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra

---

URGENT
Ass. Centres de Loisirs, Marne-la-Vallée
CHERCHE
1 Direct. C.L.S.H., trav. Tps pl., respons. glob., niv. bac + 2 + B.A.F.D., pratique confirmée.
1 Direct. C.L.S.H., tit. B.A.F.D., expér. prat., 32 h. hebdo., évol. rap. vers 40 h.
1 Direct. camp ados., pér. juill.-août 81, B.A.F.D., permis T.C.
Tél. : 005.92.24, poste 404-405, heures bureau.

Société production films recherche
Jeune femme dynamique
profil : hôtesse, secrétaire, dactylo, assistante-collaboratrice,
à mi-temps les six premiers mois ; très bonnes connaissances anglais. Se présenter à : TELESCOPE, 127, rue du Théâtre, Paris (15e).

Etudiants, étudiantes,
prévoyez votre rentrée 81.

L'Office Universitaire de Presse recrute

50 CHEFS DE CENTRE

Leur mission : Etre responsable d'une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 200 offres d'abonnement à tarif étudiant.

Les conditions :
- Statut étudiant/19-25 ans/20 h. libres par semaine/si possible voiture et téléphone.
- Lieu de travail : la faculté.
- Fixe + commission. Formation assurée.

OFUP — Adressez CV + photo avant le 15 avril à Thierry PRUD'HOMME - OFUP - 70, rue Mouffetard, 75255 Paris Cedex 05.

FRUITS ET LÉGUMES IMPORTATEUR recherche

COLLABORATEUR
Le poste à pourvoir nécessite :
- une expérience commerciale et administrative.
- une excellente connaissance de l'anglais (écrit et parlé est indispensable.
- le candidat devra posséder une voiture personnelle et pouvoir voyager.

Adresser lettre manuscrite avec curr. vitae et prétentions à : OFSA, 67, rue de la Victoire, 75009 Paris.

MOYENNE ENTREPRISE EN EXPANSION proche banlieue Est propose SITUATION D'AVENIR à

COLLABORATEUR COMMERCIAL
(France et étranger).
Disponible, ambitieux, performant.
Acceptant déplacements courte durée.
Anglais parfait (Allemand souhaité).
Quelques années d'expériences vente biens d'équipements.
Capable assurer contacts haut niveau (architectes, etc.).
Adresser C.V. manuscrit et photo sous n° 882.404 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COLLABORATEUR haut niveau, standing. Ecr. M. SIMON, 149, rue St-Honoré, Paris 1er, q. tr.

GROUPE AKZO
recherche

COMPTABLE
H. ou F. minimum 20 ans, niveau bac G2 + expérience professionnelle.
Fréquents déplac. province.
Possibilités de promotion rapide.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à M. BETANT, GIE AKZO Service France, 164, rue Ambroise-Croizat, 93204 Saint-Denis.

PARIS LABORATOIRE PARAPHARMACIE recherche

CHEF DE PRODUIT
JUNIOR
Anglais, allemand indispensables.

Env, C.V. et prétent. s/réf. GUIN (mentionnée sur enveloppe). EMPLOIS ET CARRIÈRES 30, rue Vernet, 75008 Paris.

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
NOUS SOMMES UNE COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES
Appartenant à un groupe d'importance mondiale.
Pour faire face à notre expansion, nous recrutons pour PARIS et PROVINCE

DE FUTURS CADRES COMMERCIAUX
Chargé après un stage de formation théorique et pratique de 8 à 10 mois de l'animation, *du recrutement* et de l'encadrement d'un réseau d'Agents Généraux et d'Attachés Commerciaux.

La réussite dans cette fonction implique le goût des contacts et un sens commercial aigu.

La rémunération particulièrement motivante se compose d'un salaire fixe et d'un intéressement. Les frais professionnels sont remboursés.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à

VITA
GROUPE ZURICH
1, rue Vernet,
75008 PARIS.

Importante entreprise électrique Région parisienne
recherche

TECHNICIENS
Niveau B.T.S., ayant connaissances automatisme à relais et bonnes notions sur automates programmables.

Ecrire, avec C.V. et prétent., sous n° 15188 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Niv. PUBLIC-RELATIONS Stand. Ecrire M. VOISIN, 149, rue St-Honoré, Paris 1er, qui tr.

SOCIÉTÉ ENGINEERING recherche

INGÉNIEUR
Spécialiste anti-corrosion et protection cathodique. Quelques années d'expérience.
Anglais souhaité.
Lieu de travail PARIS-OUEST.
Nombreux déplacements.
Adresser C.V. et prétentions s/réf. n° 5.355 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ORGANISME SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

D.E.C.S.
et/ou
E.S.C.
Expérience cabinet expertise comptable ou audit interne, voulant s'orienter vers conseil entreprise.

Résidence Paris.
Déplacements fréquents en province.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle s/n° T 026.332 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

STAGE POUR

TECHNICO-CCIAUX
EN INFORMATIQUE
Début 31 mars 1981

CITI — Centre International de Traitement Informatique
285.24.63 + — 241.83.83 +

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute sur concours

- **3 JARDINIERS**
- **4 MENUISIERS**
- **6 MONTEURS ÉLECTRICIENS**
- **6 PEINTRES**
- **6 PLOMBIERS**
- **5 SERRURIERS**

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique et être âgés de 17 ans au moins au 30-3-81 et de 45 ans au plus tard au 1-1-81.

Ecrire :
O.P.H.L.M.V.P.
Bureau des Personnels
49, rue du Cardinal-Lemoine,
75231 PARIS CEDEX 05.

Clôture des inscriptions : 30-4-1981.

Lycée technique privé recherche pour enseignement de 20 h de dessin en classe BEP et CAP électromécanicien PROFESSEUR titulaire du BTn F3 + BTS électrotechnique ou BTS : F.M. ou B.E. Tél. 222-83-80.

---

secrétaires

Secrétaire de Direction Bilingue
Quartier Général Européen

Auprès du Vice Président Finances, de la division santé d'une multinationale de renom, vous aurez un rôle d'assistance et de coordination.

Votre formation et votre expérience vous permettent de répondre aux exigences d'un secrétariat de haut niveau.

Vive, adaptable et disponible, votre mode de collaboration fait largement appel, à la réflexion, à l'organisation et à l'autonomie. *Vous êtes bien sûr à l'aise face* aux éléments chiffrés ; la parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable, celle de l'allemand un atout supplémentaire.

La rémunération assortie d'un statut cadre, les possibilités d'évolution, sont susceptibles d'attirer les meilleurs éléments.



Nous aimerions vous présenter cette opportunité. Toutes les candidatures adressées sous réf. LM 83 seront examinées avec la plus grande attention par notre conseil.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, Bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

TAT EXPRESS
CRÉE UN POSTE DE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Pour son centre de Paris-Orly
- Formation supérieure exigée (B.T.S.)
- Expérience souhaitée
- Sens de l'initiative
- Disponibilité immédiate

Lieu de travail Aérogare d'Orly Zone de fret.

TAT EXPRESS

Société d'un secteur de pointe située à LA DÉFENSE, notre directeur des projets «export» recherche sa

secrétaire
bilingue anglais
(Langue maternelle française)

Il demande la pratique de la sténo anglaise, une expérience dans une société anglo-saxonne multinationale d'un secteur d'ingénierie ou de construction. 30 ans minimum - Expérience de secrétariat de direction.

Nous offrons les avantages d'une grande société.

Téléphoner au 774.84.34, ou écrire avec CV détaillé, sous référence 71219, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

SECRÉTAIRE-COMPTABLE
EXPÉRIMENTÉE
30 ans minimum
Libre rapidement.
Bureaux dans le 8e.

Tél. pour R.-VS : 562-64-10.

Très grand Groupe Industriel Français, recherche

SECRÉTAIRE B.T.S.
BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS

10 ans expérience minimum.
Très bonne sténo.
Habitudes des tâches à caractère confidentiel.

Lieu de travail proche banlieue Ouest.
Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., photo, prétent. s/référence HURT mentionnée sur l'enveloppe EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Usine d'un groupe pharmaceutique La Courneuve
recherche

UNE SECRÉTAIRE COMMERCIALE
Parfaitement bilingue anglais, notions allemand appréciées. Expérience 2 à 3 ans poste similaire indispensable, 13e mois, restaurant d'entreprise. 15' par bus du métro Fort d'Aubervilliers.
Ecrire avec C.V. et prétentions s/n° T 026297 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS, très bonne

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO
POUR POSTE PARTIEL GESTION
service informatique intertechnique réalité 2000.

Adresser C.V. et références à

Jean THOUARD
46, avenue Kléber, 75116 Paris.

---

représentation offres

GROUPE NATIONAL
Immobilier Mer-Montagne
recherche

VENDEURS (SES) HAUT NIVEAU
- Capable de faire passer une information dynamique et honnête.
- Expérience réussie de la vente à domicile.
- Statut salarié exclusif — plan de carrière pour éléments souhaitant monter plus haut dans la vente et gagner 12 000 à 20 000 F par mois.

Merci d'adresser votre C.V. et photo à :

JACQUES RIBOUREL S.A.
120, Champs-Elysées,
75008 PARIS.
Ne pas téléphoner
Discrétion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS

P.M.E. PANTIN CITRAIL
recherche

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL INTERNE

Ce cadre sera responsable de l'approvisionnement du stock (relations avec les transporteurs), gérera les commandes, assurera les livraisons aux clients et la facturation, assisté d'une collaboratrice.

Il devra avoir :
un excellent sens commercial, être bien organisé et posséder une connaissance informatique (I.B.M. 3767).

Adresser C.V. et prétentions à M. ALLARD, Sté ELBATAINER, 118, rue Pelleport, 75020 Paris.

ORGANISME SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

B.T.S. ou I.U.T. COMPTABILITÉ

Expérience bien souhaitée voulant s'orienter vers Conseil en entreprise.

Résidence Paris.
Déplacements fréquents en province.
Adresser lettre man., C.V. et rémunération actuelle s/nº T 026.331 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.H. ou J.F. possédant mini BAC C, D ou E pour postes adjoints ingénieurs après formation dans l'entreprise, C.V. et prét. Le Vide Industriel, 17, r. Denis-Roy, 95 Argenteuil.

DEMANDES D'EMPLOIS

CENTRALIEN 42 ANS

DOCTEUR ES SCIENCES

Grande capacité d'adaptation.
Large expérience gestion industrielle et administrative
recherche
Poste haute responsabilité auprès D.G.
PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Écrire sous nº 3.309 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BRÉSIL — Amérique du Sud

Cadre ESCP, 40 ans. Résidant Sao Paulo

OFFRE : Connaisssance milieu affaires notamment finance industrie et service, acquise + de 10 ans de résidence au Brésil.
Expérience professionnelle de direction générale, direction *financière Brésil et délégué commercial Brésil et pays voisins.*

RECHERCHE : Poste dirigeant de filiale brésilienne ou de délégué régional Amérique du Sud.

Écrire sous nº 3.302 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

Cadre femme, 32 ans, célibataire, formation comptabilité, secrétariat. Séjour en France, U.S.A., Allemagne, Brésil. Expérience professionnelle grande distribution *secteur textile 8 ans.* Gestion d'un centre de profit (achats, ventes, personnel) cherche un poste dans les achats textiles ou un secrétariat de haut niveau dans une entreprise de négoce ou une direction de magasin de détail.
Localisation Paris souhaitée. Accepte déplacements dans le monde entier disponibilité immédiate.
Rémunération à débattre suivant perspectives.
Ecrire s/nº 12.449, BLEU Publicité, 41, avenue du Château, 94300 Vincennes, qui trans.

Français, cuisinier pâtissier connaissance espagnol cherche extra France et étranger. Tél. 724-65-16.

GESTION DE PROCUCTION ing. CNAM organisat. et informat. *spécial gestion de product. av.* traitem. informat., 12 ans expér. ds impt cabinet à direction PROJETS IMPORTANTS rech. situat. équival. ou missions. Etud. ttes propos., disponib. prochainem. Ecr. s/nº 2007 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Homme, 25 ans, trilingue, DUT gestion
Ecole sup. commerce internat. connaissance Asie et G.-B., U.S.A. effectuerait sans rémunération études de débouchés.
Contacts clients pour entreprises exportatrices.
Tél. 422-48-50 dem. M. KIM.

J.H., 24 ans, BAC F1 niv. DUT GM ch. mi-temps 25 h matin pour 4 mois. Tél. 350-05-10.

Accompagnatrice réf. sc. enf. groupe per. 3ᵉ âge malade hand. *682-17-47 à partir mardi 17 h.*

J. F., 27 ans DEA Sc. éco exp. analyse éco. rech. emploi ds S.-E. ou Paris sect. pub. parapub., priv. Ecrire s/nº 3.311 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Dt public + Dt priv. + Scien. po. anglais cour. disponible voyage ou séjour à l'étran., 27 ans. lib. OM rech. poste à responsabilités. Ecrire s/nº 3.312 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

ALGÉRIE

Cadre *commercial haut niveau,* 33 ans, sciences Eco, propose connaissances pays, économie, traditions, relations, notions arabe, solide expér. commerciale et market. en multinat., demande poste INGÉNIEUR D'AFFAIRES basé en France ou contrat expatrié. *Ecrire s nº* T 026.295 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, permis V.L., cherche place coursier, intérim 2 à 3 mois pour Paris, banlieue.
Tél. 227-90-86 ou 227-39-22.

J.F. 31 ans, *DOCUMENTALISTE,* spécialiste presse, information bonnes connaiss. des collectivités locales, recherche emploi en rapport, secteur d'activité et région indiffér. Ecrire s/nº T 026.349 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 30 ans, comptable mécanographe qualifiée, ch. place stable mi-temps ap.-midi. 353-76-23.

J. H. 29 ans, diplômé E.S.C., désire s'orienter vers carrière commerciale, anglais courant, très mobile pour France et étranger. *Tél. (20) 06-84-91.*

TRADUCTEUR TECH.

all., angl., V. français, diplôme + expér. traduction et interpr. tech. (électro, électn., mécanique) (et finance bilan) expér. publicit., *dés. s'intégr. ds équipe sympat.,* Paris/région, après 2 ans 1/2 Allem. Ec. s/nº T 026.307 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 23 ans, dégagé O. M., maîtrise droit des affaires, bac G 2, probatoire DECS, cherche emploi *ou stage juridique,* étudie toutes propositions. Tél. 296-91-98 *heures bureau.*

IEP + DEA SCIENCES PO
bilingue français-espagnol,
J. H. 32 ans, excellente culture générale, esprit analyse et synthèse, connaissance approfondie Amérique *latine,* solide expérience enseignement, journalisme, anglais courant, cherche poste responsabilités en rapport. Ecrire s/nº 3.272 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 26 ANS, DUT TECH. COMM., STAGIAIRE AFPA : DUT INFORMAT., cherche stage informatique P.M.I.-P.M.E., Paris, proche banlieue ouest, durée 6 semaines juillet-août.
Ecrire s/nº 3.299 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Conseiller de la commission économique de l'O.N.U., licencié es sciences, licencié en droit Ph. D. (industrial engineering), M.B.A., anglais, espagnol, russe, arabe, portugais. Spécialiste du commerce international, des programmes de recherche des trans*ferts de technologie, de la* propriété industrielle étudierait ttes propositions de haut niveau. Ecrire s/nº 8.151 *le Monde* Pub., 5, *rue des Italiens,* 75009 Paris.

Direct. administratif et financier, 51 ans, formation supérieure, énergique, organisateur gestion et stratégie financière, trésorerie et relations bancaires, coordination services comptables, reporting bilans déclarations, audition et contrôle de gestion, analyse coût et prix revient,
informatisation et organisation,
gestion administrative,
gestion production et stocks,
parlant anglais.
Ecrire s/nº 3.306 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 32 a., EDHEC + Sc. Eco + prob. DECS + 5 a. banque + 2 a. adj. chef compt. + st. contr. gest., ch. sit. France ou étranger. Ecrire s/nº 8.131 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR DES VENTES Compagnie aérienne, 41 ans, formation B T.S. marketing, gestion commerciale, recrutement, encadrement, recherche poste à responsabilités secteur tourisme. Tél. 905-02-41.

Documentaliste, iconographe, maîtrise d'histoire, expérience professionnelle, cherche tous travaux édition ou particulier. Ec. s/nº T *0260.084 M R.-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAMBISTE CONFIRMÉ

37 ans, anglais courant
- Expérience sur plusieurs places financières internationales :
- Spécialisé sur marchés comptant, terme et euro-devises :

recherche
situation sur Paris.
Ec. s nº T 026.250 à R.-Presse, 85 bis. r. Réaumur, Paris (2ᵉ)

Jeune
AUTEUR-RÉDACTEUR
cherche
Rewriting, création, rédactionnelle ou traductions. Téléphone 874-85-87.

Chef de service comptable et financier, 42 ans, compt. gén. et analytique, bilan ttes déclarat. fiscales et sociales, contrôle budgétaire, relation bancaire, gestion du personnel, informatique. ch. pl. Ecr. s/nº 2.019 M. R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOMME D'IDÉES, 35 ans, chef d'entreprise, décorateur stands promotionels, France et étranger, expérience arts graphiques, publicité, architecture, esthétique industrielle, souhaite devenir votre collaborateur. Ecrire s/nº T 026.298 M à *R.-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE IMMOBIL. DIPL. ICH., *40 a., titul. carte profess., ch. poste respons., assoc. évent.* Ecrire nº 1.870, M Régie-Presse, 85 bis, r. *Réaumur,* Paris-2ᵉ.

HOMME, 36 ans, goût des contacts humains ainsi connaiss. anglais cour. étudie ttes propos. sérieuses. Tél. : 325-71-23.

HOMME, 41 ans, sérieux, bonne mémoire et culture générale, connaiss. le russe, not. d'anglais, ch. emploi, étudie ttes propos. Ecr. s/nº 1.858M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris 75002.

Jeune fme, 30 ans, 10 ans expér. bancaire, CAP niv. BP3 banq. connais. département étranger, agence, caisse, change, cherche emploi banque.
Ecr. s/nº 1625 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 26 ans, maîtrise droit privé *DEA Sciences criminelles,* expérience 6 mois comme rédactrice dans un contentieux.
Etudie toutes propositions.
Tél. 380-80-19 *ou*
Ecrire s/nº 3.294 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR OFF-SHORE PÉTROLIER

Gestion de contrat, planning, 29 ans, autodidacte, 5 ans d'expérience Moyen-Orient entreprise et engineering pipe-lines et plateformes, anglais courant.
Recherche *affectation off-shore ou sur yard offrant régime de rotation favorable de préférence Extrême-Orient ou Afrique.*
Ecrire s/nº 8.149 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire direction

40 ans, bilingue anglais, expér., libre de suite, cherche poste stable, 6.000 × 13.
Mᵐᵉ D. Belhoute, 26, av. Ch.-Garcia, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 876-85-58.

INGÉNIEUR CIVIL (GRANDE ECOLE)

31 ans, nationalité française, parfaitement trilingue français-arabe-anglais, 6 ans expérience chantier (béton + charpente métallique) en France et au Moyen-Orient terminant en avril 81 la direction d'un important chantier en Arabie Saoudite, cherche poste au Moyen-Orient : technico-commercial, management ou gestion chantier.
Etudie toute proposition.

Ecrire s/nº 8.143 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

U.S.A.

Export-Import - Lancement d'une *filiale - Fabrication* - Licensing - Marketing - Trouble Shooting - Investissements...

Américain, Dr Ing. vivant en France depuis 14 ans, avec vaste expér. industrielle internationale, peut vous aider.

Ecr. s/nº 8.114 *le Monde* Pub., 5. rue des Italiens 75009 Paris.

CHEF COMPTABLE

Femme, 40 ans, 20 ans expér. collaboratrice administrative, bonnes notions anglais. Tél. 665-37-38.

DECS COMPTABLE
H. 38 ans, exp. prof. 13 ans PME, PMI comme resp. comptable adm. financier cherche poste départ. Nord (59) ou Belgique. Ecrire s/nº 8.094 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGENIEUR ELECTRONICIEN ET INFORMATICIEN (MITRA) indép., 10 ans exp., ch. mission. Ecrire s/nº 3.285 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez
débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP, SC. ECO, IAE, DECS
Rigoureusement sélectionnés
AFIPEC : 281-13-44

J. F. 30 ans, 10 ans exp. secrét., français-anglais-espag., cherche poste Paris exclus. Mᵐᵉ Véronique Pagnoux, 71, r. Chapelle, 75018.

Si vous avez besoin de main-d'œuvre disponible à tout moment, adressez-vous à l'Association protestante inter universitaire. Téléphone : 328-77-51.

CADRE COMMERCIAL
37 ans, grande expérience de la vente, contacts à haut niveau, recherche emploi stable.
Ecr. s/nº 882.058M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J'app. multilinguisme, instrum. privés et exp. de *gestion à invest.* Téléph. : 254-50-11 qui transm.

enseignement

Cherchons pour organisation cours vacances juillet et août

1) A LOUER, infrastructure scolaire moderne, *sportive équipée, +/− 80 élèves ou*
2) Accueil complet +/− 80 élèves avec cours de français structuré.

Tél. Belgique 65/72.84.90 ou écrire urgent Château de Thieusies. 7461 Belgique.

cours et leçons

Prof. d'anglais américain, exp. 5 a. CTR. AM. Gde Ec., ch. élèv. Cours part. ou groupe. Tél. lun., mer. ou w.-end. 264-87-87.

AMERICAN - ENGLISH
Cours privés.
Téléphone : 326-76-22.

COURS DE CHINOIS
avec prof. pékinois. Ind./coll.
Téléphone : 524-55-79.

COURS DE RATTRAPAGE
d'économie petits groupes par docteur es sciences Eco.
Tél. 327-05-71.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI.

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- C.V., entretiens, tests.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Ecrire CIDEM, M.O., 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 paris Cedex 09.

C.V.?
LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages 73 de modèles
En LIBRAIRIE

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre Chrysler 1307 S 77, 80.000 km, très b. ét., options. Px 16.000 F. Pr renseignements *téléph. 995-23-87 après 17 h.*

de 12 à 16 C.V.

Part. vend Break Volvo 245, 6 cylindres, Diesel toutes options. Avril 1980. 12.000 km. Etat exceptionnel.
Tél. sam., dim. (31) 88-52-38 ou semaine (1) 747-93-51.

Part. vend Buick SKYLARD LTD 1980 (4 p., 13 cv, 30.000 km., vert métal., gentes fil., chaîne HI-FI Pionieer), 52.000 F.
Téléphone : 658-50-30 et 805-12-27 heures bureau.

plus de 16 C.V.

FERRARI 308 GT 4, 1980
28.000 km, rouge, cuir noir, climat. radio. POSSIB. CREDIT. R. LE TALLEC : 609-00-28 hb ou (6) 063-75-94 domicile.

divers

IMMÉDIAT
AUTO-MOTO
Tarif spécial bon conducteur. 31, rue du Fg-Montmartre. Téléphone : 246-71-66.

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION, 0 km.
Téléphonez à M. Gérard : 821-60-21.

occasions

A VENDRE :
UN
AVION CESSNA 172
de l'année 1976 avec I.F.R.

Tél. 03404-14020 (PAYS-BAS).

capitaux propositions commerciales

PARIS, affaire de premier ordre, objets publicitaires, C.A. 2.500.000 F avec 2 personnes. Pour 1ᵉʳ contact : 727-01-61.

Investissement - TAHITI. Importante bijouterie luxe S.A. offre cession certaines actions. Ecrire s/nº 8.134 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

les annonces classées du
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

2ᵉ arrdt

PRÈS OPÉRA - 2ᵉ
Grand 4 Pièces, bains, 120 m²
Etat impeccable
3ᵉ étage, Prix 1.250.000 F.
MICHEL & REYL 265-90-05.

4ᵉ arrdt

ILE SAINT-LOUIS
5/6 pièces, duplex divisible, tt confort, soleil, charme. Tél. imm. 1.450.000 F 326-22-63.

5ᵉ arrdt

PANTHEON - LYCEE HENRY-IV
BRULERIE SAINT-JACQUES.
2 et 4 rue Laromiguière
2, 3, 4 et 5 PIECES.
Terrasse, jardin.
Très belle réalisation.
Livraison mai 1982.
VENTE : 9, rue de l'Estrapade lundi, mardi, de 14 à 18 heures ou BEGL 267-42-06.

6ᵉ arrdt

SUPERBE DUPLEX 220 m², SUR
PARC LUXEMBOURG
HOTEL PART. NAPOLEON II divisé 7 P. Entrée privat. Box DORESSAY - 548-43-84

7ᵉ arrdt

VARENNE 5 PCES 120 m² Serv. - Soleil
Parfait état. Imm. grand stand. Urgent. MARNIER 222-69-50.

38, RUE VANEAU
reste à vendre 2 P. et 3 p. S/place 14-18 h., 550-48-83.

ECOLE MILITAIRE
BEL IMM. PIERRE de TAILLE
GD 6 P. entrée, cuis., bains w.-c. chauf. central
VUE SUR VILLAGE SUISSE
+ CHAMBRE DE SERVICE
PRIX 1.575.000 F.
Mardi, mercredi, 14-18 heures.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET. 723-91-28.

8ᵉ arrdt

ALMA QUAI, 205 m²
VUE EXCEPTIONNELLE, 5ᵉ étage, soleil, triple exposition possible, prof. libérale. 266-92-15.

Près **PARC MONCEAU**
6 p., 2 bns, 165 m², 2ᵉ étage. MICHEL & REYL. 265-90-05.

9ᵉ arrdt

Pierre de taille, 5 pces, 97 m², balcon, 2 s. de bns, cuisine équipée, calme, très clair, excel. état. 785.000 F. 526-58-98 repas.

10ᵉ arrdt

Direct propriétaire, PLUSIEURS
1-2-3-4 P. LIBRES ou OCCUPES
Bel immeuble ravalé. Ascens. *Téléphone: 324-32-16 le matin.*

12ᵉ arrdt

GARE DE LYON
Beau 4 p. cuis., tt conft + chbre serv. Imm. bourgeois 5ᵉ ét., asc. 840.000 LACUÉE. 307-57-15.

13ᵉ arrdt

GOBELINS SUR PARC
Immeuble récent, gd living sur terrasse 80 m² + 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. d'eau, bains, gar. JODELE 336-27-30.

14ᵉ arrdt

Rue DAGUERRE, beau studio, *bains, w.-c., petits trav. à prév.* Prix : 195.000 F. - 322-69-10.

ARBRES, VERDURE. 364-95-10.
VILLA 200 m² + 100 m² CALME, SOLEIL.
JARDIN PRIVÉ 120 m².

MAIRIE DU 14ᵉ
DUPLEX indépendant
séjour 3 chambres, 95 m² + petit jardin. 1.000.000 F.
GARBI 567-22-88.

15ᵉ arrdt

Prox. Paris 15ᵉ, 1 p. à rénover. 30.000 F. Petite mais. 1 p., gde cuis. 72.000 F. 260-26-83.

Métro CORENTIN-CELTON
CHARME PROVINCIAL
117 m², living + 3 chambres
GRAND JARDIN PRIVÉ
32, av. du Gén.-de-Gaulle, les 31 et 4, 13-17 h., 633-29-17.

CAMBRONNE
beau 4 pièces, 95 m² + balcon, plein sud, séjour, 3 chbres, parking, impeccable, calme, confort. *A.E.I. 267-58-24.*

15ᵉ RESIDENTIEL près 7ᵉ.
9ᵉ étage, beau living **S/TERRASSE**
plain-pied au SUD + 4 chambres, park. 1.600.000 F. 704-43-43.

16ᵉ arrdt

BOULEVARD FLANDRIN
Pte Dauphine, appt de standing.
170 m², grande réception,
2 chambres, 2 sanitaires, vue dégagée, 2 chambres de service, parking *en sous-sol. NOTAIRE* 501-54-30, le matin.

17ᵉ arrdt

LUXUEUX APPT 420 m² DECORATION EXCEPTIONNELLE. 766-50-45.

PEREIRE-WAGRAM
SUPERBE DUPLEX 180 m²
parfait état, park. 766-50-45.

Près PORTE TERNES vrai 4 p., gd standing, 1.060.000 F. Sur place ce jour et mardi : 12/18 h. 2, rue du Dobropol, 727-84-24.

COURCELLES SUPERBE 6 PIÈCES
180 m² + 2 services
2.250.000 F. 828-27-70.

18ᵉ arrdt

7.000 F le m², 5ᵉ étage ascenseur.
5 p. cuisine, w.c., bains, 85 m², calme, soleil. Vis. 12, rue Montcalm, mardi, de 14 à 19 h.

Dans villa donnant AV. JUNOT GD et BEL ATELIER ARTISTE. Px 1.600.000 F. T. 606-44-40.

20ᵉ arrdt

19ᵉ Grand 3 pièces cuisine, entr. salle de b. salle d'eau, w.-c., 72 m² + terrasse, 1ᵉʳ étage, 600.000 F. Tél. pour visites. 636-38-07.

GAMBETTA Imm. récent grd 2 p. libre.
Bon état, vaste horizon.
RV. visite : 636-20-06.

78 - Yvelines

Part. vd appt. F 3 (banl. ouest), 1ᵉʳ ét., 2 ch., séj. (balc.), cuis. amén., s. de b., w-c. séch., cave. Petit imm. Tél. soir : 968-33-89. Agence s'abstenir.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, 5 pièces bourgeois dans hôtel particulier, sur bois. 1.000.000 F avec 10 %. LERMS. Tél. : 355-58-88.

A 500 m. porte de Paris, appart. de caractère, 94 m², poss. commerce. 750.000 F. 368-77-99.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 3 P.
Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8ᵉ) *recherche pr clientèle étrangère* et diplomates, APPARTS, HOTELS PARTICUL. et VILLAS
ACHAT ou LOCATION **562-02-37**

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15ᵉ, 566-00-75 recherche Paris 15ᵉ et 7ᵉ pour bons clients appts toutes surf. et immeub. Paiement compt.

ACHÈTE comptant chez notaire
2-3 pièces. Paris. Bon quartier. Mᵐᵉ LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

ACHÈTE comptant chez notaire
3-4 pièces. Paris. Bon quartier. Mᵐᵉ LEULIER : 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

appartements occupés

PLACE MEXICO (proche) dans bel imm. pierre de taille, asc., tapis escal., concierge, beau 4 p., 73 m², tt cft, occupé, bail 6 ans. Loyer annuel 40.000 F. Px 590.000 F. Voir le pptaire mardi de 13 h. 30 à 15 h. 30, 25, rue des BELLES-FEUILLES.

viagers

7ᵉ, BAC, beau 2 pièces s/verdure, 180.000 F + 3.000 F., oc. fem. 75 ans. Viag. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

locations non meublées offres

Paris

BEAUBOURG, im. caract., asc., cft, 2 pièces, cuis., bns, 2.450 F + charges. Tél. : 705-22-45.

Région parisienne

ANTONY (92)
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
2 PIÈCES 44 m² loggias de .Loyer 1.215 F. *charges* 477 F, parking 110 F.
2 PIÈCES 49 m². loggias de Loyer *1.306 F, charges* 531 F, parking 110 F.
S'adresser au gardien : 278, rue Adolphe-Pegeaud. Téléphone : 666-98-27.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louer vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pr sociétés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. 285-11-08.

locaux commerciaux

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Particulier vend locaux 800 M2 en toute propriété sur 2 étages
Tél. : 200.22.23
bleu

A LOUER VITRY
Proximité N 7 et Rungis
LOCAL COMMERCIAL 380 m² avec bail, sanitaires, chauffage et force. Tél. 677-25-90.

fonds de commerce

STATION SKI FOND JURA vend fonds hôtel-restaurant, 15 chambres 1★NN.
Log. fonct. Prix 300.000 F.
Tél. (16) 50 59-81-01.

HALLES, particulier cède très beau magasin, bail neuf 120 m², excellent état, emplacement 1ᵉʳ ordre, loyer mensuel 4.000. Cession bail 900.000. Téléphone : 236-31-86, de 15 à 19 heures.

boutiques

MONTPARNASSE, bail à céder emplacement nº 1, belle bout. 60 m² environ. 322-70-12.

La Baule, à louer 2 magas. pour saison 81. T. : (40) 24-05-95, (93) 81-52-58.

immeubles

Disposant capitaux importants, aus acheteur immeubles. Décision rapide. Téléphoner de 10 à 12 heures, au 260-44-49.

pavillons

HOUDAN 10 mn. Pav. neuf 5 P., séj. dble (38 m²), chem., 2 ch., salle bns, w.c., placards, cuis. équip. Au 1ᵉʳ, 1 ch., salle bns avec sanit., possib. 3 autres P., gar. avec grenier, 1.000 m² terrain 3/4 clos, grande terrasse, prox. centre village. 450.000 F. Tél. (37) 48-75-15.

villas

DAMPIERRE — 78
sur 3.550 m², terrain clos et paysagé, luxueuse villa neuve comprenant 4 chbres, 3 salles de bains, 1 bureau, séjour dble avec mezzanine, cheminée, cuis. équipée, cellier, gar. dble. 1.345.000 F. Tél. pour visites 558-08-51 ou 901-23-02.

---

10 KM DE VERSAILLES
Site exceptionnel
Vue splendide, villa récente, 200 m², séjour 54 m², 5 chbres, 3 bains, jard. 1.465 m². Urgent 1.050.000 F. Tél. 954-68-00.

---

04 FORCALQUIER
Très belle villa, S.H. 125 m², garage. Tout confort, calme 670.000 F (frais réduits). Tél. (92) 75-12-63.

LAMORLAYE
Au calme, pavillon sur terrasse, 1.016 m², entrée, cuisine aménagée, séjour, salon avec cheminée, 3 ch., s. de bs, w.-c., nombreux rangements, combles aménageables, garage, cave, ch. et ss-sol, terrasse 10 m². Prix 670.000 F. Tél. : (4) 421-54-29 de 12 à 13 heures et de 19 à 21 heures.

PRÈS BÉNODET, part. vd villa 1969, libre, 200 m² habit. + *dép. + garage, parc* 4.416 m². Px 1.200.000 F. (98) 91-01-77

---

15 KM VIRE
Calvados, chaumière normande 9 pièces, 2.500 m² terrain plat. Cheminée granit, prix 350.000 F. Tél. : (85) 38-45-95.

93, Montfermeil. Pav. à louer, garage 2 voit., cuis., séj., 5 ch., 2 w.-c., s. de bs, bail 3 ans min. Téléphone : 308-43-01.

PLAISIR
10 KM VERSAILLES
DOMAINE RÉSIDENTIEL
Tennis, piscines, belle maison récente 8 pièces, jardin 1.465 m²
BORDURE LAC ET FORÊT
1.050.000 F.
639-09-34 - 298-64-30.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN
18 maisons de qualité.
Terrains 400 à 950 m².
Prix fermes.
Prêts conventionnés.
Tél. : 062-87-81 (sem.). 051-01-09 (w.-e.)

A vendre Sud-Ouest Paris, 110 km direct par autoroute *(6 km sortie autoroute),* dans site calme et protégé (vue sur château classé), 5 maisons neuves, tout confort, grand jardin (820 à 1.200 m²). Prix de 280 à 320.000 francs. Prêts conventionnés possibles pour résidence principale. Placement intéressant (demande locative import., idéal résidence week-end). S'adresser : EUROPE MAISON 123, avenue de la Paix LEVES 28300 MAINVILLIERS. Tél. : 16 (37) 36-71-18.

VEND GARD
BELLE MAISON
Toit et façade refaits, chf cent., sanitaires, garage, dépendances. Tél. : (66) 81-81-64, le soir.

ÉTUDE DE MAITRE JAMET
notaire, 36150 Vatan

Nord Indre : tr. belle propté rust., ent. rénové. R.-de-ch. : gd séj., belle chem., cuis. avec chem., barbecue, w.-c., gd gar., terras. 1ᵉʳ : 3 ch., gde ch. (3 fen.), pouv. être div., bns, douche. Chff. cal, tél., jard. av. pisc. chff., *pce d'eau. 3.200 m².*

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex,
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +.

PARIS FLASH BUREAU
605-43-21 Domiciliation Constit. Stés

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
De 80 à 300 F par mois
CONSTITUTIONS DE STÉS
G.E.I.C.A. - 296-41-12 +
56 *bis,* rue du Louvre, *Paris-2ᵉ.*

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8ᵉ 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides – prix compétitifs

DOMICILIATION 8ᵉ
R.C. – R.M. 150 à 300/MOIS.
TELEX – SECRETARIAT
AGECO 294-95-28.

EXCEPTIONNEL
4.300 F le m². Bon 13ᵉ.
récent standing, 600 et 800 m². Propriétaire. Tél. 766-49-94.

propriétés

PARTICULIER VEND
Exceptionnel dans décor superbe, à 750 mètres d'altitude (HERAULT) gd air, soleil, paix, à 5 minutes LAC de la RAVIEGE (baignade, pêche, sport nautique, piscine), à 5 minutes village LA SALVETAT, à 60 km mer.
CHALET 4/6 personnes avec 5 ha. de BOIS. équipé tt cft, tél., s. de bains, cuisine, cheminée, terrasses, chauffage très rapide, combles aménagés, source sur terrain.
PRIX RARE NON DISCUTABLE
EN TOUTE PPTÉ -Loevenbruck
Bureau : 602-56-20.
Personnel : 602-67-33.

Au cœur de la
SOLOGNE
dans village à quelques minutes d'Orléans.
Demeure de caractère.
Très vaste ferme ancienne, rénovée avec art et amour jardin 2.000 m².
Résidence principale possible pour personne travaillant dans la région d'Orléans ou résidence secondaire
Autres offres disponibles en Sologne et Touraine.
ORBA - 104, rue de Richelieu 75002 PARIS.
Tél. 296-53-07 ou 53-19.

VEND ou ÉCHANGE belle propr. dans l'Eure 135 km de Paris contre appart. Paris. Valeur 600.000 F. Tél. 742-32-95 W.-E. (32) 45-00-34

LOIRET à 5 minutes de GIEN
part. vend *très belle propriété* de caractère en parfait état dans un parc d'un hectare bordé par une rivière. 1.400.000 F à débattre si réalisation rapide. 16 (38) 67-20-41.

IVRY-LA-BATAILLE
(Près HOUDAN) MAISON
7 P. 236 m², tt cft, en 2 niveaux, jardin 2.080 m²
Prix intéressant - 577-31-70.

BRETAGNE SUD
Particulier vend très belle prop. 7 pièces, 3 bains, parc 6.500 m², accès direct sur bras de mer, vue exceptionnelle, site protégé, proximité plage et petit port. Tél. : 723-92-87.

TOULON
Mas à restaurer, terr. 1.200 m², terr. mitoyen 750 m², ensemble ou séparément. (1) 553-53-95.

PÉRIGORD Part. vend
joli domaine, 10 ha, confort. Tél. : (1) 307-42-55.

Joli site du pays de BRAY. TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ longue et basse, séjour poutres cheminée + 5 pièces, cuis., bains + toilettes, gren. aménageable, eau ville, électricité, chauffage mazout, dépendances, le tout dans 2.662 m², impeccable, caractère. *Prix exceptionnel 850.000 F.* GROS CRÉDIT POSSIBLE.
AG. LEMOR, AGENT FNAIM
60 - NOAILLES.
Tél.: (4) 403-30-52.

domaines

Placement foncier : vend 58 parts de G.F.A. de domaines agricole du haut Var. - (94) 80-11-22.

chalets

ROME, collins, juin, septembre, particulier loue chalet, jardin. 4.000 F. Tél. 0039-6-800-480, après 20 heures.

terrains

PARTICULIER Vends TERRAIN CLOT., C.U. 2.697 m², bord mer, 150 F/m². Vue impren. *LES ISSAMBRES, proximité.* SAINT-TROPEZ. Tél. 16 (7) 847-76-85.

PARIS 15ᵉ
terrain à bâtir 280 m² avec permis R + 670 m². *Utile, Roche.* 532-92-70.

INFORMATIONS « SERVICES »

P.T.T.

Où en est le code postal ?

Le code postal a été créé le 23 mai 1972 en vue de favoriser le traitement automatique du courrier. Il est constitué par l'ensemble : indicatif postal chiffré plus nom du bureau distributeur.

L'indicatif chiffré se compose de cinq éléments. Les deux premiers reproduisent le numéro minéralogique du département, siège du bureau distributeur, les trois suivants ont été choisis en fonction de l'importance du trafic du bureau distributeur dans le département. Pour augmenter la rapidité de retranscription des indicatifs chiffrés en termes reconnaissables par les machines de tri (indexation du courrier), le triple zéro (000) a été réservé au chef-lieu de département, les doubles zéros (00) aux autres bureaux importants, etc.

Tous les bureaux de poste n'ont cependant pas un numéro de code postal individuel. Celui-ci n'existe que pour ceux qui ont la fonction de distribuer le courrier. Ainsi, en zone rurale, plusieurs communes dotées ou non de bureaux de poste peuvent être rattachées à un bureau distributeur. A l'inverse, dans les grandes agglomérations, la distribution peut être assurée pour une même ville à partir de plusieurs bureaux distributeurs dotés de numéros de code différents.

Il existe actuellement 6 200 bureaux qui assurent la fonction de distribution pour les 38 000 communes de France et 26 villes à distribution décentralisée.

L'existence d'un important courrier destiné aux entreprises publiques ou privées a justifié la création de codes spécifiques. Ils ont la même structure que celle du code général (les deux premiers chiffres reproduisent également le numéro minéralogique du département, les trois suivants étant prélevés dans des séries numériques réservées aux codes spécifiques), mais le nom du bureau distributeur est suivi de la mention Cedex.

En règle générale, les titulaires de boîtes postales sont regroupés sous le même numéro de code spécifique. Lorsque leur nombre dépasse 35, un deuxième numéro de code est affecté à ce groupe et ainsi de suite. Seuls les usagers très importants dont le trafic quotidien dépasse 1 000 objets peuvent bénéficier de numéros individualisés.

La mention Cedex, qui doit obligatoirement suivre le nom du bureau distributeur, permet une identification du courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle. Dès son arrivée au bureau distributeur, ce courrier subit un traitement particulier, puis est remis dans des conditions différentes de celui distribué à domicile (boîtes postales, livraison directe par courses spéciales). Il existe actuellement 8 500 numéros de codes spécifiques.

Des enquêtes ont montré que le code général était utilisé dans 92 % des cas. Pour les codes spécifiques, le pourcentage du courrier codé n'est plus que de 59 % pour les numéros et 38 % pour la mention Cedex.

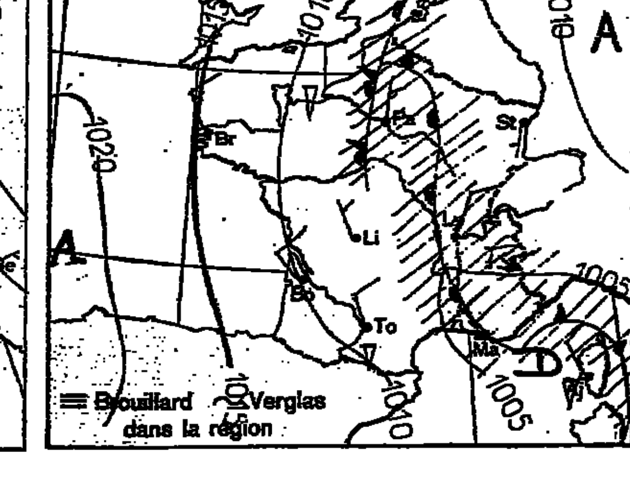
Un effort important reste donc à faire, selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T., pour obtenir des particuliers et des entreprises une rédaction correcte des adresses. L'administration a diffusé plusieurs documents d'information sur les codes postaux : la brochure générale, dite « code postal », comportant la liste complète des communes avec le numéro de code et le nom du bureau distributeur ainsi que les principales rues des villes à distribution décentralisée ; la liste des numéros spécifiques des services publics ; des éditions départementales et régionales reproduisent le même genre d'indications ; divers documents à l'usage des entreprises. Une nouvelle brochure « code postal général » est en cours de diffusion : tirée à un million d'exemplaires, elle est présentée sous son format traditionnel et en livre de poche. Elle est disponible dans les bureaux et agences.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.3.81 A 0 h G.M.T.

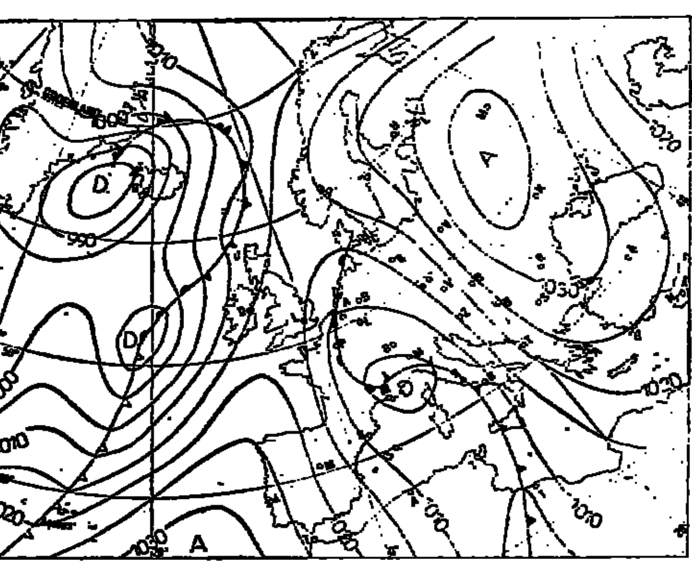


PRÉVISIONS POUR LE 31-3-81 DÉBUT DE MATINÉE



≡ Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 mars à 0 heure et le mardi 31 mars à 24 heures :

La zone dépressionnaire centrée lundi matin sur le golfe de Gascogne est accompagnée de masses d'air instable qui recouvrent la plus grande partie de l'Europe occidentale. Tout cet ensemble se déplacera lentement vers l'est.

Mardi 31 mars, il aura encore des pluies intermittentes, mais localement assez fortes et parfois accompagnées d'orages de la Corse aux Alpes et aux régions du Nord-Est, ainsi que sur le nord de la région parisienne. Au cours de la journée, les éclaircies deviendront plus fréquentes de la frontière belge au Bassin parisien. Sur le reste de la France, donc de la Bretagne aux Pyrénées et au Languedoc, le temps sera plus variable et un peu plus frais avec des averses mais des éclaircies plus nombreuses. Les vents modérés et irréguliers, viendront du secteur sud sur nos régions de l'Est et du Sud-Est ; ils tourneront au nord-ouest ailleurs.

Le lundi 30 mars, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,2 millibars, soit 755,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mars ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 19 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 17 et 9 ; Bourges, 18 et 4 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 21 et 7 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille, 17 et 13 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 16 et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 6 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 19 et 7 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 14 et 8 ; Toulouse, 17 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 11 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 14 et 5 ; Bonn, 20 et 7 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 21 et 12 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 8 et 2 ; Genève, 18 et 8 ; Jérusalem, 17 et 5 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, 0 et −6 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 19 et 8 ; Rome, 18 et 13 ; Stockholm, 5 et −1.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

CHASSE

LE PRIX LAURENT-PERRIER. — Les Honneurs Laurent-Perrier de la chasse, prix d'encouragement à la gestion de la faune sauvage, ont été décernés pour 1980 à la société communale de chasse de Suèvres (Loir-et-Cher). D'un montant de 50 000 francs, ce prix vise à assurer la promotion d'initiatives exemplaires dans le domaine de la protection et de la gestion de la faune sauvage et de ses territoires. Il est à nouveau ouvert pour l'année 1981.

★ Les dossiers de candidature seront reçus d'ici au 30 avril à la Maison de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives, 75003 Paris. Renseignements : M. J.-P. Tuil, 6, rue de la Paix, 75002 Paris.

FORMATION PERMANENTE

LITTERATURE DE JEUNESSE. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Dijon organise dans cette ville, du 5 au 11 avril, un stage sur le thème « Qu'est-ce que la littérature de jeunesse ? ».

★ 32, rue Andra, B.P. 1530, 21033 Dijon Cedex. Tél. (80) 32-61-26, poste 123.

ARTISANAT DANS LE VAL-DE-MARNE. — Le Centre interdépartemental de formation d'apprentis et de perfectionnement artisanal, qui est un service commun de formation des chambres de métiers de Paris et de la Petite Couronne, organise dans son centre de Périgny-sur-Yerres (Val-de-Marne) trois stages de formation dans les spécialités suivantes : ferronnerie d'art, chaudronnerie d'art, luminaires.

Ces stages de mille deux cents heures sont réservés à des adultes de vingt ans et plus et qui justifient d'une formation de base soit technique (C.A.P. minimum), soit générale (niveau bac).

★ 38, rue Gabrielle-Josserand, 93500 Pantin. Tél. 845-01-50.

LOISIRS

LE GUIDE DU CAMPING. — Le guide officiel camping-caravaning 1981 de la Fédération française de camping-caravaning vient de paraître. Il comprend la liste des sept mille cent terrains de camping classés, des deux mille deux cents terrains ruraux ou à la ferme, des terrains de caravaneige, etc.

★ Fédération française de camping et de caravaning, 78, rue de Rivoli, 75004 Paris. Tél. 272-84-08.

VACANCES

VACANCES DE PRINTEMPS MUSIQUE ET SKI. — L'Association régionale d'expansion musicale du Centre signale qu'elle dispose encore d'un petit nombre de places pour la session exceptionnelle « Musique et Ski » qu'elle organise pour de jeunes musiciens et instrumentistes confirmés de dix à dix-sept ans en Suisse, à Feydey-sur-Leysin, du 8 au 20 avril.

★ AREMC (Mme Houlbreque), centre culturel, 18170 Le Châtelet-en-Berry. Tél. : (48) 56-32-38.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 1er AVRIL

« Rodin raconté aux enfants », 14 h 30, 77, rue de Varenne, Mme Collin.

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le chocolat Meunier », 15 h. 30, gare R.E.R. de Noisiel (l'Art pour tous).

« La Sainte-Chapelle », 14 h. 30, devant le porche principal (Approche de l'art).

« Fouquet », 15 h., musée du Louvre, Mme Angot.

« Atelier de fleurs artificielles », 15 h., métro Château-d'Eau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cimetière de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus, Mme Fleuriot.

« Les Halles », 15 h., façade de Saint-Eustache, Mme Hager.

« La Mosquée », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli.

« Centre Beaubourg », 15 h., 78, rue Saint-Martin (Paris et son Histoire).

« Du cloître des Billettes à l'église des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Malher (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MERCREDI 1er AVRIL

12 h. 30, 7, rue de la Bienfaisance, Mgr Frans : « Dans la ligne du discours magistral de Jean-Paul II à l'UNESCO » (Déjeuner-débat de Saint-Augustin).

15 h., palais de Chaillot, place du Trocadéro, Mme S. Egler : « Les réalismes entre révolution et réaction de 1919 à 1939 ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Les Fra Angelico du couvent Saint-Marc à Florence ».

19 h., Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haïme Vidal Sephiha : « Trésor collectif judéo-espagnol ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. P. Fluchaire : « Une conception nouvelle de son sommeil » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, 60, boulevard de La-Tour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Comment approcher la maladie mentale » (Psycho-Santé).

⁂

— La Centrale catholique des conférences organise une session d'initiation aux techniques de groupe, sur le thème : « La direction et l'animation de groupe », le samedi 4 et le dimanche 5 avril, au foyer La Ruche, 8, rue Alexandre-Parodi, 75010 Paris. Tél. : 280-56-32.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 29 mars 1981 :

UN DECRET

● Relatif à l'Institut national d'études de la sécurité civile, à la création de l'école nationale supérieure de sapeurs-pompiers et à la formation des personnels de la sécurité civile.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2897

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■			■				
IV				■					
V			■				■		■
VI							■		
VII								■	
VIII				■					
IX					■				
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Il faut s'attendre à ce qu'ils mordent la poussière. — II. Où, à chaque leçon, l'élève roule son maître. — III. Copulative. Seuls les grands de ce monde ont droit à son aide. — IV. Tel le cœur de celui qui en est dépourvu. Son corps manque de noblesse. — V. Préposition. Se laisse facilement tourner la tête. — VI. Des gens n'ayant pas les pieds sur terre. Lie. — VII. La providence du souffre-douleur. — VIII. Pour y monter, il faut passer par sa descente. Frère de lait. — IX. Nettement plus fielleux que mielleux. Dans la sacoche de l'ajusteur ou le sac de la dactylo. — X. Protecteur. Mordante comme la dent dure d'un éreinteur. — XI. Fut moins propice à Vercingétorix que Mars à César. Certaines décisions préfectorales le laissent interdit.

VERTICALEMENT

1. Femme qui ne saurait vivre sans l'affection de son prochain. — 2. Endormi. Tels les éléments d'un concert sans fausse note. — 3. Transporter par une action saisissante. La farce la fait grossir. — 4. Un roi galant y donnait rendez-vous à une poule tous les dimanches. S'achète d'autant plus facilement qu'il ne vaut pas cher. A qui l'on a fait le poil avec la plus grande autorité. — 5. Interjection. Ne fait pas du tout preuve de présence d'esprit. — 6. Faciles à gagner. — 7. Particulier insatisfait quand son but est atteint. Offrir un siège à un représentant après avoir gobé ses boniments. — 8. Personnage de Molière. Mot banni des contestataires. — 9. Bonne carte pour le nain jaune et bon compte pour ceux de Disney. Unités de mesure laitière.

Solution du problème n° 2896

Horizontalement

I. Désordre ; Dateur. — II. Evaporation ; Uri. — III. Tamise ; Enneigés. — IV. Es ; Névé ; Tasse. — V. Niaise ; Let ; Insu. — VI. Toua ; Taire ; Site. — VII. En ; Tu ; Ne ; Ut ; S.O.S. — VIII. Trépaner ; Emu. — IX. Oiselet ; Etêta. — X. Usé ; Eroder. — XI. Tête ; Emotionner. — XII. Reste ; Interdire. — XIII. Erine ; Ru ; Usas. — XIV. Gé ; Ere ; Ceste ; Ts. — XV. Est ; Etoc ; Eu ; Noé.

Verticalement

1. Détente ; Outrage. — 2. Evasion ; Isée ; Es. — 3. Sam ; Au ; Tsé-tsé. — 4. Opiniâtre ; Etre. — 5. Roses ; Uélé ; Eire. — 6. Drevet ; Père ; Net. — 7. Râ ; Anatomie. — 8. Eté ; Lien ; Don ; Cc. — 9. Inter ; Emettre. — 10. Donateur ; Rieuse. — 11. Anes ; Or ; Tu. — 12. Isis ; Etendue. — 13. Eugénisme ; Nls. — 14. Ure ; Stout ; Erato. — 15. Risques ; Adresse.

GUY BROUTY.

★ Le nombre sans cesse croissant des cruciverbistes autant que la refonte totale du *Petit Larousse* ont amené cette librairie à éditer un *Nouveau Dictionnaire de mots croisés*. Cet ouvrage de 904 pages contient donc tous les mots de une à quarante et une lettres classés dans leur ordre alphabétique normal et inversé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

« PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE »

TIRAGE N° 22 DU 28 MARS 1981

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
Classée première : la série 7 (Carmont 1er)
Classée deuxième : la série 6 (Gosse d'Hermitage 2ème)
Classée troisième : la série 3 (Hirondement 3ème)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 7 (F.)	SERIE 6 (F.)	SERIE 3 (F.)	AUTRES SERIES (F.)
1	1 881	250 10 000	néant 4 000	néant 2 000	néant 1 000
2	2 352	250 10 000	néant 4 000	néant 2 000	néant 1 000
3	3 7 693 01 883	250 20 000 750 000	néant 10 000 250 000	néant 4 000 100 000	néant 2 000 40 000
4	4 984 4 984 6 624 9 384	250 10 000 20 000 20 000 20 000	néant 4 000 10 000 10 000 10 000	néant 2 000 4 000 4 000 4 000	néant 1 000 2 000 2 000 2 000
5	5 05 26 3 196 5 885 6 675	250 2 000 2 000 20 000 20 000 20 000	néant 1 000 1 000 10 000 10 000 10 000	néant 500 500 4 000 4 000 4 000	néant 250 250 2 000 2 000 2 000
6	6 76 5 576 08 646 04 946	250 2 000 22 000 200 000 6 000 000	néant 1 000 11 000 100 000 750 000	néant 500 4 500 70 000 250 000	néant 250 2 250 20 000 70 000
7	7 97 0 627 9 947	250 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
8	8 28 058 4 568	250 4 000 10 000 20 000	néant 2 000 4 000 10 000	néant 1 000 2 000 4 000	néant 400 1 000 2 000
9	9 59 0 219 3 289	250 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
0	0	250	néant	néant	néant

PROCHAINS TIRAGES LE 1er AVRIL 1981
L'ARLEQUIN A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE)
LE JARDINAGE A MONTREUIL (SEINE-SAINT-DENIS)

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 28 MARS 1981 - N° 22

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

O.J.D. 1978

Commission paritaire n° 57 437.

ILE-DE-FRANCE

APRÈS LE BÉTON, L'ARBRE

Pour sauver ce qui reste du domaine de Saint-Cloud

QUEL est le site historique où fut assassiné Henri III et où Bonaparte accomplit le coup d'État du 18 Brumaire ? Comment *se nomme le « campus » sur lequel* voisinent une école normale supérieure, un lycée technique, une école de céramique et le collège américain de Paris ? Quel est le jardin qui, à dix minutes de la tour Eiffel, *produit chaque année* trois cent cinquante mille fleurs et des tonnes de légumes ? Sur quel stade furent disputés pendant six ans, au temps des « trois mousquetaires », les championnats du monde de tennis ? Quel est le parc aux chênes plusieurs fois centenaires desservi par trois gares, huit lignes de bus et une autoroute ? A toutes ces questions, la plupart des habitants de l'Ile-de-France seraient bien en peine d'apporter une réponse. Celle-ci tient pourtant en peu de mots : le domaine national de Saint-Cloud.

De Saint-Cloud, l'immense majorité des Parisiens ne connaissent que le tunnel qui, depuis près d'un demi-siècle, permet aux voitures de foncer vers les fermettes de Normandie. Alors qu'ils roulent dans la fumée bleuâtre des échappements, ils *ignorent* qu'à 20 mètres au-dessus de leur capot s'étendent sur des centaines d'hectares des futaies, des prairies, des cascades, des bassins, des potagers et des terrains *de sport*. Tout ce qu'ils vont chercher bien loin est là, à portée de main.

Le parc de Saint-Cloud est l'un des *plus* beaux sites de l'Ile-de-France. Des berges de la Seine (28 mètres d'altitude) il s'élève par degrés jusqu'à 160 mètres. C'est une flèche de verdure, longue de 3 750 mètres, large de 1 kilomètre et demi, qui grimpe vers l'ouest. De ce balcon fleuri, on découvre l'immense panorama de la capitale.

Saint Clodoald, petit-fils de Clovis et fondateur de monastère, donna son nom à ces collines autrefois sauvages. Leur charme et leur situation *exceptionnelle ne pouvaient laisser indifférent*. De Catherine de Médicis à Napoléon III, trois siècles durant les souverains, les banquiers et les empereurs y établirent leur résidence. *Autour du château* chaque fois agrandi et embelli, leurs jardiniers tracèrent un parc. Le plus illustre d'entre eux se nommait *Le Nôtre. Perspectives, pièces d'eau,* frondaisons, allées cavalières, jardins à l'anglaise, tout a été modelé pour le plaisir de la promenade et des yeux.

L'histoire de France s'y feuillette *à chaque pas. Ici cheminèrent la* reine Marie-Antoinette et l'impératrice Eugénie. Ici naquit le roi de Rome. Abd el Kader, dont la smala prisonnière campait en 1850 sur les bords de la Seine, chevaucha ses *pur-sang dans une carrière spécialement tracée pour lui.*

C'est d'une gare privée, cachée dans le parc, que Napoléon III partit pour la malheureuse campagne de 1870. Saint-Cloud était alors au *comble de sa magnifiscence, et les* Parisiens déjà en profitaient puisque, à l'exception de quelques jardins situés aux abords immédiats du château, ils avaient le droit de se promener partout sur les 450 hectares du domaine.

Mais déjà aussi avait commencé pour ce haut lieu historique et ce poumon vert de la capitale un calvaire qui, depuis, n'a jamais cessé. Monarchies, empires et républiques, *civils et militaires, fonctionnaires,* collectivités locales, associations et simples citoyens, tout le monde a participé au démembrement. En un siècle et demi, Saint-Cloud a été littéralement dépecé tel un vulgaire quartier de viande. Armé de cent bonnes raisons, chacun a participé et participe encore à la curée.

C'est Louis-Philippe, le roi-citoyen, qui, en 1839, porta le premier coup. Le financier Pereire cherchait des terrains bon marché pour faire passer les voies ferrées menant à Versailles et à Garches. On l'autorisa à tailler à travers le parc. Il y déroula 6 kilomètres de rails. Les ponts et chaussées, à leur tour, réclamèrent un passage pour la nationale Paris-Versailles. Celle-ci sectionna le domaine en deux tronçons seulement, reliés par deux ponts, dont l'un, depuis, s'est écroulé.

On dépèce

A partir de là, les avanies n'eurent plus de cesse. Sous le Second Empire, une nouvelle manufacture et le musée de la céramique amputent un coin du parc. Pendant le siège de Paris, les Prussiens occupent le château, que les Français bombardent et incendient. En 1880, Pasteur se sert des écuries des Cent Gardes pour installer les chevaux dont on tire des vaccins. Derrière lui, l'Institut s'installe et bâtit. En 1889, on offre le pavillon de Breteuil à la Commission internationale des poids et mesures. Encore quelques hectares subtilisés aux promeneurs pour abriter les étalons du mètre et du kilo.

En 1901, quelques jeunes sportmen du Stade français obtiennent, grâce à leurs relations, une concession de *9 hectares à l'emplacement de la* faisanderie impériale. La presse s'indigne : *« Saint-Cloud dévasté. » « Vandalisme. »* Puis on reconnaît qu'après tout tennis, football et course à pied font meilleur ménage avec *la nature* que les routes, les trains et les laboratoires.

En 1935, c'est le coup de grâce : la première autoroute française cherche à franchir les hauteurs de l'Ouest parisien pour conduire les *possesseurs de limousines vers leurs* résidences secondaires. Les ingénieurs percent la colline puis étalent un ruban de béton le long du chemin de fer de Pereire. Nouvelle saignée, aggravée cette fois de pol*lution et de tintamarre.*

Pendant la guerre, le parc est envahi de tous côtés. Les ouvriers de Garches et de Boulogne-Billancourt invoquent la disette pour transformer en potager une dizaine d'hec*tares de prairies*. Les Allemands, eux, installent batteries antiaériennes et bunkers sur les hauteurs. Si les Allemands sont partis non sans laisser maints dégâts, les jardins ouvriers sont toujours là.

Puis, sur les parcelles enclavées entre routes et voies ferrées, la ville de Saint-Cloud *réclame* un espace pour construire un château d'eau. Comment refuser ? Vient le tour de l'Education *nationale*, qui *sollicite* un terrain pour édifier un lycée technique et une école réservée aux Américains. Encore 6 hectares livrés au béton. Enfin, comme le département des Hauts-de-Seine manque de *stades, on lui accorde une large* enclave.

Il y a, on le voit, une logique implacable. Tout abandon ouvre la porte à des amputations ultérieures. Saint-Cloud s'effiloche par bribes et *par morceaux*. Les *conservateurs* successifs ont bien tenté de s'opposer au *dépeçage*. En 1945, l'un d'eux refuse de renouveler la concession du Stade français. Les sportifs s'accrochent et occupent leurs installations pendant quinze ans, sans aucun droit. De guerre lasse, on les accepte. Mieux, le Stade vient d'obtenir *« dans des conditions inespérées »* une nouvelle concession de trente ans.

Veux-t-on récupérer les espaces occupés par les jardins familiaux ? Leurs utilisateurs avancent d'excellentes raisons pour conserver leur privilège et obtiennent l'appui du ministère de l'environnement.

L'Institut Pasteur abandonne-t-il de vieux bâtiments ? L'hôpital de Garches les revendique aussitôt. L'Ecole normale supérieure, qui occupe certains pavillons de l'entrée, déménage-t-elle ? Son directeur prétend conserver les locaux. Conséquence de ce passé décidément indécrotable : sur les 450 hectares de l'ancien parc impérial, le tiers est aujourd'hui bétonné, privatisé, affecté à d'autres fonctions que la promenade et en tout cas fermé au public.

Le conservateur *actuel*, M. André Schmitz, s'efforce de préserver et d'embellir ce qui lui reste avec l'aide récente d'une association des amis *du parc* (1). *Il plante des arbres,* restaure les statues, *mais il* est sans pouvoirs et fort impécunieux (2). Pour arrondir son budget d'entretien (quarante-cinq jardiniers et vingt-cinq gardiens), il *compte sur le péage que l'on fait payer aux automo*bilistes. Cinq cent mille véhicules pénètrent dans le parc chaque année, amenant un million et demi de personnes, soit autant qu'en reçoivent le zoo de Vincennes ou le *Musée de l'armée.*

Cette hyper-fréquentation croît d'année en année — les amateurs de *jogging* ont fini par découvrir l'endroit, — elle constitue à son tour une menace. Pour sauver les lambeaux du domaine national de Saint-Cloud, il serait urgent que le ministère de la culture, qui en a la gestion, élabore un programme de réhabilitation semblable à ceux que l'on a établis pour les bois de Boulogne et de Vincennes.

Les grandes lignes en sont évidentes : passerelle pour piétons au-dessus de la nationale 185, talus anti-bruit le long de l'autoroute, *interdiction du transit automobile,* ouverture au public des jardins familieux réaménagés et des serres florales, affectation du pavillon de Valois (ex-Ecole normale) au musée du parc, démolition des bâtiments *abandonnés par l'Institut Pasteur,* restitution progressive à la fonction d'espace vert de tout ce qui a été détourné. La reconquête de Saint-Cloud est une entreprise d'intérêt national. Elle ne peut être lancée que par une décision politique clairement affirmée et accompagnée de moyens financiers.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les Amis du parc de Saint-Cloud, domaine national de Saint-Cloud, 92210, Saint-Cloud. Tél. : 602-70-01.

(2) Le parc ne peut compter sur les 143 000 francs de redevances annuelles payés directement au Trésor par les quarante-trois concessionnaires (occupants de logements, cafés, restaurants, jardins familiaux, Stade français) du domaine national. En revanche, son budget est couvert pour 80 % par les 3 millions de francs de droits d'entrée acquittés par les automobilistes. Le manque de crédits oblige le parc à vivre de l'automobile.

Parc de Saint-Cloud : Parts du domaine soustraites aux espaces verts, au public ou réservées à des ayants droit : 1) Hôpital de Garches ; 2) Institut Pasteur ; 3) Conservation ; 4) Jardins familiaux ; 5) Collège américain ; 6) Lycée professionnel ; 7) Château d'eau de Saint-Cloud ; 8) Stade des Hauts-de-Seine ; 9) Ventilateur de l'autoroute ; 10) Ecole normale supérieure ; 11) Défense nationale ; 12) Manufacture de Sèvres ; 13) Pavillon de Breteuil ; 14) Réservoir ; 15) S.N.C.F. ; 16) Route nationale 185 ; 17) Stade français ; 18) Autoroute de Normandie.

20 000 hectares en vingt ans

« PRES du béton pousse l'arbre. » Cet apparent paradoxe va-t-il devenir la nouvelle devise de l'Ile-de-France ? Elle ne serait pas imméritée. La région parisienne n'est déjà plus l'immense mer de constructions humaines qui a parfois été décrite. Elle le sera de moins en moins dans les années à venir. *Les forêts* couvrent près du quart de la superficie régionale. Depuis quinze ans, la puissance publique a acquis 15 000 hectares de bois supplémentaires, ce qui lui a permis d'accroître de 20 % son patrimoine forestier. Depuis 1977, 660 nouveaux hectares d'espaces verts urbains ont *été* réalisés dans ce qui reste la région la plus urbanisée de France, plus des deux tiers du bois de *Boulogne. Un siècle après, le baron Haussmann a trouvé des* successeurs. Enfin !

La Seine-Saint-Denis crée de toutes pièces un parc de 400 hectares à La Courneuve et une forêt au Sausset. Les Hauts-de-Seine font pousser la verdure sur les 66 hectares du parc des Chanterelles à Gennevilliers. Dans ces banlieues déshéritées, l'inégalité devant le « vert » commence à reculer. A Paris même, les bouchers de La Villette, les marchands de vin de Bercy, les ouvriers de l'usine Citroën, vont laisser la place aux cerceaux des enfants et aux promenades au milieu des fleurs et des pelouses. En Ile-de-France, le béton n'est plus le seul à pousser.

Pour réussir ce qu'il y a vingt ans pouvait paraître impensable, tout le monde a mis la main au porte-monnaie. Rien qu'en 1980, l'Etat a consacré 88 millions de francs aux espaces verts de la région parisienne et l'établissement public régional 70 millions. Si l'on ajoute les crédits des départements et des communes, ce sont près de 400 millions par an qui, depuis 1977, sont dépensés pour offrir un peu plus de verdure aux habitants de l'Ile-de-France. Une institution a même été créée en 1976 tout exprès : l'Agence des espaces verts. Sous l'énergique impulsion de son président, M. Edouard Bonnefous, sénateur de la Gauche démocratique des Yvelines, et de son directeur, M. Xavier de Buyer, elle a réussi à coordonner l'action de l'Etat et de la région, qui lui ont confié leur mission en ce domaine, et *celle des collectivités locales.*

Le travail ne manque pas. Dans la zone centrale, la partie la plus urbanisée, il n'y a encore que 5,4 mètres carrés de jardins par habitant, alors que l'objectif est de 10 ; mais il y a cinq ans, il n'y en avait que 4,4. Les premiers résultats laissent bien augurer de l'avenir.

Deux avantages

Quand en 1975 fut lancée l'idée d'établir un croissant vert au nord-est de l'agglomération, dans cette région où seules les H.L.M. semblaient avoir droit de cité, *qui pouvait la croire facilement* réalisable ? Aujourd'hui, l'Etat a largement acquis la forêt de Montmorency et non seulement sauvé les 80 hectares qui restaient de la tristement célèbre forêt de Bondy, mais, renversant le cours *de l'histoire*, il a entrepris de reconquérir un massif forestier que depuis toujours l'homme s'échinait à déboiser. A terme, les carrières de gypse doivent laisser place à 700 hectares d'arbres. Entre ces deux pôles, une véritable coulée verte serpente en passant par la forêt de Sevran, maintenant *ouverte* au public, le massif du Sausset, le parc de La Courneuve de 1 000 hectares de plaines et de champs — théoriquement — définitivement protégés de l'urbanisation. *Du* Val-d'Oise à la Seine-et-Marne, un croissant vert de 4 000 hectares prend progressivement corps à travers la Seine-Saint-Denis. La moitié des opérations sont déjà réalisées ou engagées. En 1990, il devrait être possible d'aller de la forêt de Bondy à celle de Montmorency à pied, à cheval ou en vélo sur un chemin « vert ».

Un tel succès ne pouvait que donner envie d'étendre cette réalisation. La révision, encore en cours, du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France a transformé le « croissant vert » en « ceinture verte ». Il ne s'agit rien moins que d'entourer Paris d'une couronne d'espaces verts situés entre 10 et 30 kilomètres des tours de Notre-Dame.

Cet ambitieux projet a deux avantages : d'abord, bien évidemment, accroître la quantité de verdure offerte aux Parisiens, mais aussi enserrer la partie centrale de l'agglomération pour *empêcher l'urbanisation* dense de s'étendre en tâche d'huile, ce qui est l'un des objectifs du S.D.A.U. Ainsi, dans son projet de schéma, en cours de discussion, M. Lucien Lanier, préfet de région, souligne qu'il faut *« matérialiser la séparation entre l'agglomération et la partie rurale de la région »* et précise : *« Il est important que cette ceinture soit continue, même si en zone déjà bâtie elle se réduit parfois à un cheminement. »*

Ce ne sera pas chose aisée. Les travaux de recensement des terrains susceptibles d'être intégrés à cette ceinture verte, menés par l'Agence des espaces verts, montrent qu'il sera difficile de fran*chir la Marne au sud de la forêt* de Bondy, de traverser les alentours d'Orly, de serpenter dans la boucle de la Seine où se nichent Argenteuil, Sartrouville et Le Vésinet. Bien entendu, cette ceinture ne sera pas composée que de forêts ; parcs urbains, ensembles sportifs, terres agricoles y seront aussi inclus à condition de ne pas être interdits à la promenade.

Et l'agriculture ?

L'Agence des espaces verts a calculé qu'elle comprendrait quelque 90 000 hectares, soit plus du tiers de cette couronne de 20 kilomètres de rayon. Il y a déjà 24 000 hectares de forêt ouverts au public ; 8 000 autres hectares sont en cours de création ou en projets déjà décidés ; 9 000 autres hectares pourraient être aménagés (entre Rungis et Fresnes, autour de Boissy-Saint-Léger, par exemple), soit par ouverture de forêts privées, soit par utilisation de friches ; il y a encore 38 000 hectares de terres agricoles — qui devront le rester — et 11 000 hectares de terrains divers mais utilisables. Ce recensement, assez précis, va devoir être confronté aux réalités locales. C'est un long travail qui va demander une difficile concertation avec les collectivités locales, ne serait-ce *que pour modifier en conséquence* les documents d'urbanisme. L'Agence des espaces verts estime que cinq ans seront nécessaires pour mettre au point la carte précise de cette ceinture verte.

Après, il va falloir acheter, sauver, aménager, planter. Quelque 20 000 hectares pourraient ainsi devenir de vrais espaces verts de promenades et de détente. Il faudra vingt à vingt-cinq ans pour réussir une telle œuvre. Ce sera le travail d'une génération. Ce n'est pas impossible. Déjà, les 2 100 hectares du bois Notre-Dame, entre Ormesson (Val-de-Marne) et Lésigny (Seine-et-Marne), ont été arrachés à l'urbanisation. Depuis quelque dix ans, la région parisienne — crise économique et baisse de la démographie aidant, il faut le reconnaître — grignote moins d'espaces naturels qu'elle n'en recrée. Nos anciens — par facilité — n'ont cessé de dépecer — comme à Saint-Cloud — parcs et forêts. Leurs fils — avec bien du mal — s'efforcent maintenant de corriger cette erreur.

THIERRY BRÉHIER.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LES DÉFENSEURS DES SITES S'ÉLÈVENT CONTRE LA VENTE « PAR MORCEAUX » DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Plusieurs associations de défense des sites et de l'environnment de la Côte d'Azur ont décidé d'introduire une action en référé devant le tribunal de grande instance de Nice, pour obtenir la suspension d'une vente *aux enchères d'objets mobiliers* provenant de l'ancien casino du Palais de la Méditerranée. Les responsables de ces associations font valoir que le bâtiment constitue *« un des principaux témoins architecturaux et décoratifs de l'époque 1925 »*, et qu'il doit être sauvegardé. Ils s'élèvent, d'aute part, contre le démantèlement, *« morceau par morceau »*, de l'ancien casino de la Promenade des Anglais.

Le Palais de la Méditerranée, qui est fermé depuis avril 1978, a fait l'objet d'une mise en règlement judiciaire, le 14 avril 1978, convertie en liquidation des biens par un jugement du tribunal de commerce de Nice en date *du 30 novembre 1979*. A la requête du syndic, Me Jean-Claude Roaldès, et du juge commissaire, M. Clément Arnello, deux ventes aux enchères publiques ont déjà *été* autorisées par le tribunal de commerce, afin de couvrir *des frais d'entretien et de* justice.

Le classement de la façade de l'édifice a été demandé, sans succès, aux affaires culturelles il y a plusieurs années par l'ancien P.-D.G. du casino, Mme Renée Le Roux, et par la ville de Nice. Les associations de défense des sites de Nice ont sollicité, plus récemment, des mesures de protection de l'ancien casino.

GUY PORTE.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Pour être présent sur le marché américain du téléphone

Thomson-C.S.F. va conclure un important accord avec Continental Telephone

Le groupe Thomson-C.S.F. et la société américaine Continental Telephone devraient annoncer prochainement un vaste accord de coopération dans le domaine des télécommunications. Deux filiales communes seraient créées aux Etats-Unis, dont l'une commercialisera des produits de la firme française sur le territoire américain. Thomson investirait dans cette opération 1 milliard de francs au cours des cinq prochaines années.

« Le développement de l'industrie française du téléphone passe maintenant par le marché américain. » De C.I.T.-Alcatel à Thomson, en passant par la *Société anonyme des télécommunications* et la direction générale des télécommunications, on est aujourd'hui pénétré de cette idée.

Chez Thomson, voilà plus de deux ans que l'on réfléchissait à la question. Après diverses études, il fut décidé de miser d'abord sur le créneau de la téléphonie privée, de la télématique à usage professionnel — baptisée encore *« business communication »* aux Etats-Unis, — plutôt que sur la commutation publique. D'abord parce que les prévisions de croissance annuelle sont de 35 à 40 % pour les prochaines années, alors que le marché traditionnel du téléphone est relativement saturé. Certes, on y construit encore de huit à dix millions de lignes nouvelles par an. Mais, une fois ôtée la part de l'A.T.T. et de General Telephone and Electronic (tout deux à la fois fabricants de matériel et exploitants de réseau), il ne reste plus qu'un *« marché libre »* de un million de lignes, sur lequel vivent déjà plusieurs grandes firmes américaines et canadiennes, sans parler des Japonais.

En téléphone privé, les jeux sont loin d'être faits, et il y a encore des places à prendre. L'idée de se lancer seul dans une telle aventure, sans réseau commercial, sans appui d'un partenaire ayant déjà pignon sur rue, a été jugée suicidaire par Thomson. Aussi le groupe a-t-il cherché l'oiseau rare : une firme américaine de dimension moyenne déjà présente sur le marché, de bonne renommée, dotée d'un solide réseau, et ne fabriquant pas ses matériels. Des premiers contacts furent pris en novembre 1979 avec *Continental Telephone*. Relancées à l'automne 1980, les négociations ont débouché sur un pré-accord il y a quelques semaines. L'accord définitif devrait être bientôt annoncé, certains points restant à régler.

Créée en 1960, à Atlanta (Géorgie), Continental Telephone gère des réseaux téléphoniques locaux qui comptent environ 4 millions d'abonnés, ce qui la place au quatrième rang américain derrière A.T.T., G.T.E. et United Telecommunications. La firme a abandonné, au début des *années 70, ses activités purement* industrielles. Or, depuis, elle a pris conscience, au vu de l'évolution du marché, que l'avenir passait par une intégration verticale tout au long de la filière télécommunication.

Continental Telephone s'est donc lancée dans l'ingénierie de réseaux téléphoniques inter-entreprises, et dans la distribution d'informations par câbles. Une filiale commune, American Satellite, a été créée avec Fairchild pour l'exploitation des satellites de transmission de données. Enfin C.T. a racheté la Société Executant, célèbre outre-Atlantique pour avoir été la première à distribuer dans les années 30 les interphones. Aujourd'hui, Executant dispose d'un réseau de cent trente distributeurs répartis *sur tout le territoire*. Ces *« boutiques »* vendent, installent et *assurent la maintenance de matériels de télécommunications* : des centraux privés de toutes tailles aux divers produits et services qui fleurissent autour de la ligne et du poste téléphoniques. Mais ces matériels ne sont pas fabriqués par C.T., qui doit s'approvisionner auprès de divers constructeurs, notamment japonais.

Complémentarités

Pour s'intégrer verticalement, la firme américaine devait donc soit se lancer seule dans la production, soit chercher un partenaire. Sa taille, quoique respectable (600 millions de dollars de chiffre d'affaires), limitant ses possibilités, la proposition de Thomson fut accueillie favorablement. Les compétences et les désirs des deux firmes ne sont-*ils pas complémentaires ?* L'une apporte ses capacités technologiques, ses produits, l'autre l'ouverture sur le marché américain.

Il est donc envisagé de créer deux filiales communes (*joint venture*). La première (51 % Continental Telephone, 49 % Thomson-C.S.F.) aura une vocation commercial. Continental Telephone y fera apport du réseau Executant, la part de Thomson *étant apportée sous la forme* d'argent liquide. Cette filiale commercialisera certains des produits de Thomson-C.S.F. : centraux privés, terminaux, sous réserve qu'ils soient agréés par la Federal Communication Commission.

La seconde (51 % Thomson-C.S.F. et 49 % Continental Telephone), à créer de toutes pièces, aura une double vocation : recherche, développement et fabrication industrielle. Dans un premier temps, chaque partenaire y transférera des chercheurs. Il serait prévu aussi d'embaucher des équipes américaines spécialisées, voire de racheter des petites entreprises qui disposent déjà de produits adaptés au marché local.

A terme, cette seconde filiale est destinée à fabriquer les produits qui seront vendus par la première. Ceux-ci seront d'origine Thomson ou élaborés en commun par les équipes de chercheurs *rassemblées dans cette seconde* filiale. Enfin, il n'est pas exclu que les deux associés regardent, à l'avenir, de plus près le marché des centraux publics. Certains constructeurs locaux, tels Vyda ou Stromberg Carlson, ayant, sans doute, besoin d'un coup de main en matière de recherche-développement, il y a là un champ d'action possible.

Le coût de l'opération avec Continental Telephone *n'est pas* connu dans le détail. Toutefois, on parle d'un investissement, pour Thomson, de 1 milliard de francs étalé sur cinq ans, l'apport en *cash* de Continental Telephone étant sensiblement moins élevé puisqu'elle apporte en dot le réseau Executant.

Engagé, comme d'autres firmes françaises, dans une politique de redéploiement international, le groupe Thomson, s'il veut subsister et conserver une certaine maîtrise technologique dans le domaine des télécommunications, était condamné à forcer la porte du marché américain. Il reste à souhaiter qu'avec Continental Telephone, Thomson ait trouvé la

J.-M. QUATREPOINT.

ÉNERGIE

POINT DE VUE

La voie de l'indépendance

par JEAN-FRANÇOIS PINTAT (*)

AINSI donc, pour le parti socialiste, l'indépendance de la France dans le domaine énergétique serait mythique. Or, s'il y a un domaine où la politique gouvernementale est une réussite, c'est bien dans le domaine de l'énergie. Il suffit de circuler à l'étranger pour s'en faire une idée, notamment dans les congrès mondiaux de l'énergie, dont le dernier vient de se tenir à Munich en septembre 1980.

C'est tout particulièrement le cas dans les pays en voie de développement qui nous savent gré de diminuer notre approvisionnement en pétrole grâce au nucléaire, et de libérer ainsi à leur profit des quantités importantes d'hydrocarbures, dont ils ont le plus urgent besoin.

Cette marche vers l'autonomie énergétique est symbolisée pour la France par un taux de dépendance qui est passé de 80 %, en 1974, à 71,3 %, en 1980, avec une prévision de 54 %, en 1990, et les points déjà acquis pèsent lourd en devises...

***

En ce qui concerne la diversification de nos approvisionnements, il est bien exact que l'Arabie Saoudite couvre, depuis peu, *52 % de ceux-ci. Ce n'est tout de même pas de la* faute du gouvernement si l'Irak, qui nous fournissait 21 % et l'Iran 8 % sont entrés en guerre. Par ailleurs, *notons* pour les finances de *la* France qu'il vaut mieux acheter plus de pétrole à 32 dollars le baril à l'Arabie que plus à l'Algérie à 38 dollars le baril.

Il est également anormal de critiquer le gouvernement pour l'insuffisance de l'exploitation de nos res*sources nationales.*

La prospection a été activement poussée sur le sol et en mer pour le pétrole, avec peu de succès en métropole, certes. Mais, tout de même, il a été trouvé 120 000 tonnes d'uranium dans le sol français. Celles-ci nous donnent un potentiel énergétique analogue à celui de la mer du Nord si on les utilise dans des générateurs nucléaires classiques, et un potentiel analogue à celui de l'Arabie Saoudite si on les utilise dans des surrégénérateurs. Notons, au passage, que le charbon importé rendu dans nos *ports coûte* 50 % moins cher que la moyenne des charbons français et encore moins quand il s'agit *de celui du Nord-Pas-de-Calais. La* France consacre, malgré tout, plus de *4 milliards de francs de subven*tions par an *pour* rendre le charbon français compétitif. Voilà une assurance dont la prime n'est pas gratuite.

Il est faux de dire qu'il n'a rien été fait pour les économies d'énergie. Le lien entre la croissance et la consommation d'énergie a été rompu. En effet, lorsque celle-ci augmente de 1 %, l'autre n'augmente que de 0,6 %. Il est ainsi prévu l'équivalent de 40 millions de tonnes de pétrole d'économies d'énergie à l'horizon 1985, *et 60 millions de tonnes* à l'horizon 1990.

L'intérêt du programme nucléaire n'est d'ailleurs plus à démontrer puisque les kilowatts distribués en *1990, produits dans les conditions* économiques actuelles, vaudront, pour le nucléaire, 16,61 centimes, 28,63 centimes pour le charbon et 57,10 centimes pour le fuel.

Il est faux de déclarer qu'il y aura à cette époque trop d'électricité. Actuellement, l'électricité occupe 27 % du bilan énergétique du pays, soit l'équivalent de 52 millions de *tonnes de pétrole !*

Or la France importe aujourd'hui 98 millions de tonnes de pétrole. On voit donc qu'il y a encore des conquêtes importantes à effectuer pour l'électricité.

Aucune autre forme d'énergie n'est en effet mieux adaptée à tous les usages et par tous sauf, bien entendu, pour les transports et la sidérurgie. De plus, la France est, parmi les pays industrialisés, l'un de ceux qui consomment le moins d'électricité par tête d'habitant. Il est de bon ton d'ironiser sur l'« électro-fascisme ». Or on constate que les pays qui consomment le plus d'électricité par tête d'habitant, comme la Suède, la Norvège, le Canada ou les Etats-Unis sont considérés comme des modèles de démocratie.

***

On ne peut d'ailleurs qu'être surpris par les affirmations du responsable d'un parti qui se veut le parti des nationalisations et qui critique l'E.D.F., en général citée comme un exemple de réussite du genre.

Il y a longtemps même que le club de Rome, par la plume de Thierry de Montbrial dans *le Compte à rebours*, a abandonné de tels errements et est résolument favorable au nucléaire. Nous ne pouvons donc que faire nôtre, en conclusion, la déclaration du président de la République du 10 mars dernier.

« Nos programmes en cours, tels qu'ils ont été décidés, et tels que, hélas, les grands responsables du parti socialiste voudraient s'y opposer en amorçant l'arrêt des constructions, des « moratoires », ces programmes nous permettent de ramener de 4,7 % à moins de 2 % le prélèvement sur nos ressources pour acheter le pétrole. »

Il n'y a pas de lutte contre la crise et le chômage sans une énergie abondante et à bon marché qui rendra nos industries compétitives.

Seul le programme électro-nucléaire en cours, joint aux mesures d'économies envisagées, peut rendre à la France un plein emploi normal, le bien-être pour tous et une place enviable dans l'économie mondiale.

(*) Sénateur de la Gironde ; membre de l'Assemblée européenne ; secrétaire national à l'énergie du parti républicain.

SOCIAL

DES NON-GRÉVISTES PEUVENT RÉCLAMER DES INDEMNITÉS AUX GRÉVISTES

(De notre correspondant)

Saint-Etienne. — L'usine Fortex S.A. Planers (ex-Denver) de la Grand-Croix, près de Saint-Chamond (Loire), employant une main-d'œuvre essentiellement féminine à la confection de vêtements de sport, avait été paralysée du 5 septembre au 10 octobre 1979, par une grève avec occupation par une partie des deux cent cinquante salariées et les occupants refusaient l'entrée de l'établissement à quelque cent dix ouvrières non grévistes.

Deux de ces dernières, au cours du conflit, avaient fait citer, devant le tribunal d'instance de Saint-Etienne, quatre déléguées leur réclamant le paiement d'une *indemnité correspondant* au salaire dont elles avaient été privées. Le tribunal avait, le 15 janvier 1980, déclaré recevable leur demande de dommages et intérêts et ordonné une expertise. La première chambre civile de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. Chamaron devant laquelle les quatre déléguées avaient interjeté appel, vient de confirmer le premier jugement, considérant que les deux ordonnances de référé, rendues les 10 et 21 septembre 1979, et un constat d'huissier ont suffisamment établi que les quatre déléguées *« ont été reconnues personnellement responsables des faits »* (barrages et piquets de grève) portant atteinte à la liberté du travail puisqu'il leur était fait défense d'empêcher le libre accès du personnel non gréviste, au lieu de travail et qu'elles n'ont pas, elles-mêmes, *interjeté appel de cette décision* de condamnation.

La cour d'appel a, notamment, estimé que les demanderesses étaient en droit de réclamer réparation du préjudice subi du fait de la perte de leur salaire, *« dans la mesure où ce préjudice résultait non de la grève en elle-même, qui est un mode d'expression licite, mais de la voie de fait résultant de l'entrave apportée au libre accès à l'entreprise ».*

LA GRÈVE DE LA FAIM D'UN CHOMEUR DIJONNAIS

(De notre correspondant)

Dijon. — « Pas de boulot, pas de sous, donc pas de bouffe. Grève de la faim commencée le 16 mars » Le morceau de papier épinglé sur la porte d'une chambre du Foyer de la manutention, à Dijon, interpelle les passant. Depuis une douzaine de jours, M. Paul Laurin, un chômeur de trente-six ans, observe une grève de la faim. Il a perdu 10 kilos, mais il veut aller jusqu'au bout. M. Laurin est l'un des treize mille travailleurs bourguignons à la recherche d'une emploi. Il a perdu le sien — celui de chauffeur de véhicule — à la suite d'un accident de travail (une fracture du pied) survenu en décembre. Ses employeurs, une entreprise de travail temporaire, ont refusé de le réembaucher à sa sortie de l'hôpital, le 6 février.

Depuis, pour M. Laurin, et pour reprendre son expression : « C'est la galère »

« J'ai lu les petites annonces, j'ai frappé aux portes des services du personnel dans les usines, je voulais prendre n'importe quel boulot, veilleur de nuit, magasinier, câbleur, peu m'importe. L'essentiel pour moi était de trouver du travail. Mais on ne m'a rien donné. Alors j'ai décidé de faire cette grève de la faim pour que tout le monde sache l'angoisse qu'on ressent de se retrouver sans boulot, donc sans liberté. »

Et son cas n'est pas exceptionnel. Selon le directeur du foyer, sur les quatre-vingts résidents, 90 % sont obligés de passer par les entreprises de travail intérimaire. Et vingt-trois pensionnaires sont sans emploi.

R. C.

● *Agitation sociale chez les dockers C.G.T* — La C.G.T. se félicite du *« succès total »* de la grève des dockers du 24 mars, qui constitue *« une première étape en vue de nouveaux arrêts de travail destinés à défendre le statut de la profession »*

ENVIRONNEMENT

Un colloque des villes jumelées et du Conseil de l'Europe

L'internationale des déchets

De notre envoyé spécial

Rome. — *« Collecte, traitement et valorisation des déchets solides urbains »*, ou, en termes plus prosaïques, *« Que devons-nous faire des ordures ménagères ? »* En organisant, sur l'invitation de la ville de Rome, un colloque international sur ce thème apparemment austère, la Fédération mondiale des villes jumelées et le Conseil de l'Europe ne semblaient pas avoir choisi la facilité. Le succès d'affluence que *vient de connaître cette rencon*tre dans la capitale italienne, et l'intérêt avec lequel a été suivi, par quelque sept cent cinquante participants venus de trente-sept pays des cinq continents, cet échange d'idées et d'expériences a pourtant montré que le sujet répondait aux préoccupations d'un nombre croissant de responsables municipaux, mais aussi d'industriels et de chercheurs.

Les difficultés de la croissance urbaine, les exigences nouvelles, en matière d'hygiène et de protection de l'environnement, le souci d'améliorer les conditions de travail des éboueurs, ont contribué, dans le passé, à cette sensibilisation. Mais la crise de l'énergie donne à ce mouvement, une actualité et un sens nouveaux. S'agissant du problème des ordures ménagères, on est passé, désormais, du *« Comment s'en débarrasser ? »* au *« Comment en tirer le meilleur parti ? »*.

Le colloque de Rome a bien montré qu'il n'existait pas, à cet égard, de solution unique. La variété des déchets à traiter — les poubelles méridionales regorgent de débris végétaux et celles du Nord d'emballages métalliques et plastiques, par exemple — est telle qu'une généralisation se révèle vite impossible. Mais tous les intervenants sont tombés d'accord pour considérer que, d'une façon ou d'une autre, de l'or se cache dans nos poubelles. Pour pouvoir l'exploiter, il faut qu'un tri préalable soit effectué, si possible par les habitants eux-mêmes. Plusieurs expériences intéressantes ont été décrites à Rome, qu'il s'agisse de la récupération du verre ou des vieux papiers, assez facilement recyclables, ou des déchets végétaux, qui peuvent servir à la fabrication de compost ou d'autres fertilisants agricoles.

Encore faut-il que des usines de retraitement soient installées non loin des villes, faute de quoi les coûts de transport apparaissent vite décourageants. La communauté urbaine de Bordeaux a, par exemple, installé, à 25 kilomètres du centre, une importante verrerie qui utilise les bouteilles récupérées par des équipes permanentes et approvisionne les nombreux viticulteurs de la région.

A Rome même, une usine de pâte à papier recycle vieux journaux et annuaires périmés. Mais un tel dispositif est souvent déficitaire tant que le prix de sa mise en place n'est pas amorti, et il serait sans doute assez vain d'attendre de la seule initiative privée la multiplication de ce genre d'installations.

Reste ce qui, de toute façon, doit être brûlé. Deux écoles s'affrontent : celle de la simple incinération, à des températures qui n'excèdent pas 700 à 800° C, et celle de la pyrolyse, qui peut atteindre les 1 500 °C. Une fois amorcée, la combustion classique se suffit à peu près à elle-même à condition qu'un dispositif permette d'utiliser une partie de la chaleur produite pour sécher les détritus avant de les jeter au four. La pyrolyse suppose, elle, une activation de la combustion. Les avantages qu'elle présente ne compensent pas, aux yeux de ses adversaires, le fait qu'elle puisse provoquer des réactions encore mal maîtrisées en raison de la nature composite, et pour une part imprévisible, des déchets à brûler.

Quant à la collecte, elle a enregistré de spectaculaires progrès ces dernières années, a-t-on souligné à Rome. Un matériel roulant et fixe plus efficace et plus... silencieux a été progressivement mis en place dans de nombreuses grandes villes et dans des syndicats de communes. La hausse du niveau de vie des citadins des pays riches faisait, de toute façon, une nécessité de cet effort de modernisation. Dans une ville comme Bonn, par exemple, chaque habitant jette en moyenne une demi-tonne de détritus par an. Le représentant de la capitale fédérale allemande a d'ailleurs fait part d'une expérience originale réalisée dans un nouveau quartier de la ville avec la mise en place d'un système d'évacuation pneumatique des ordures, dont environ 5 500 habitants bénéficient pour l'instant.

Parmi les recommandations que le colloque de Rome a adoptées à l'issue de ses travaux figure la création d'une banque de données sur les déchets, et peut-être demain d'une agence internationale spécialisée. Des programmes de recherche et de développement devraient en outre être mis en œuvre pour étudier la réutilisation et la valorisation des déchets, notamment dans le domaine énergétique (en particulier avec la production de méthane par fermentation anaérobie) et agricole. Une nouvelle rencontre doit faire le point, tous les deux ans, des suites données à ces propositions.

BERNARD BRIGOULEIX.

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail en février (%)

	EN 12 MOIS (fév. 1981/ fév. 1980)	EN 6 MOIS (fév. 1981/ août 1980)	EN 3 MOIS (fév. 1981/ nov. 1980)	EN 1 MOIS (fév 1981/ janv 1981)
● ENSEMBLE	+ 12,7	+ 5,8	+ 3	+ 0,9
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 10,4	+ 5,6	+ 2,9	+ 1,2
Produits à base de céréales	+ 12,3	+ 4,3	+ 1,9	+ 1,2
Viandes de boucherie	+ 8,6	+ 4,3	+ 2	+ 0,9
Porc et charcuterie	+ 5,7	+ 3,6	+ 1,4	+ 0,5
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 10,7	+ 8,6	+ 4,4	+ 1,8
Produits de la pêche	+ 12,6	+ 7,8	+ 4,1	+ 1,4
Laits, fromages	+ 12,4	+ 5,4	+ 3,4	+ 1,2
Œufs	+ 8,8	+ 13,6	+ 6,2	− 3,4
Corps gras et beurres	+ 10,3	+ 6,6	+ 4,2	+ 2
Légumes et fruits	+ 11,4	+ 8	+ 4,2	+ 1,6
Autres produits alimentaires	+ 12,8	+ 5,5	+ 2,3	+ 0,8
Boissons alcoolisées	+ 12,1	+ 6,4	+ 3,7	+ 2,3
Boissons non alcoolisées	+ 3,7	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,1
● PRODUITS MANUFACTURES	+ 13,1	+ 5,8	+ 3	+ 0,9
1) HABILLEMENT ET TEXTILES	+ 10,2	+ 5,3	+ 1,6	+ 0,6
Vêtements de dessus	+ 7,6	+ 3,7	+ 0,9	+ 0,3
Autres vêtements et accessoires	+ 11,4	+ 6,3	+ 2	+ 0,7
Articles chaussants	+ 11,8	+ 6	+ 1,8	+ 0,5
Autres articles textiles	+ 11,7	+ 5,7	+ 2,2	+ 0,8
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURES	+ 13,8	+ 6	+ 3,3	+ 0,9
Meubles et tapis	+ 12,2	+ 5,2	+ 2,4	+ 0,7
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 9,5	+ 5	+ 2,1	+ 0,8
Autres articles d'équipement du ménage	+ 13,5	+ 6,3	+ 2,7	+ 2,1
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 16,4	+ 6,7	+ 2,9	+ 1,2
Articles de toilette et de soins	+ 12	+ 4,7	+ 1,8	+ 0,9
Véhicules	+ 12,2	+ 4,3	+ 3,5	+ 0,5
Papeterie - librairie - journaux	+ 14,7	+ 5,7	+ 2,8	+ 0,8
Photo, optique, électro-acoustique	+ 3,4	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,3
Autres articles de loisir	+ 10,5	+ 5,3	+ 2,5	+ 0,7
Combustibles, énergie	+ 16,6	+ 9,7	+ 6,4	+ 1,7
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 17,5	+ 3,8	+ 1	+ 0,2
● SERVICES	+ 14,1	+ 5,7	+ 3,1	+ 0,9
Services relatifs au logement	+ 13,4	+ 6,4	+ 3,5	+ 0,4
dont loyers	(+ 13,1)	(+ 6,4)	(+ 3,3)	(=)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 21,4	+ 14,3	+ 4,7	+ 1,4
Services de santé	+ 10,6	− 1,5	+ 1	+ 0,1
Transports publics	+ 15,7	+ 3,8	+ 2,7	+ 1,3
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 16	+ 7,3	+ 3,9	+ 1,4
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 15,2	+ 7,4	+ 3,5	+ 1,6
Autres services (3)	+ 11,6	+ 5,5	+ 2,6	+ 0,5

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

C.E.E.

L'ouverture du « marathon » agricole à Bruxelles

M. Méhaignerie s'efforce de dissocier le dossier des prix du débat sur la réforme de l'Europe verte

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le débat marathon sur les prix agricoles débute ce lundi 30 mars à Bruxelles. Si tout se passe comme l'a demandé M. Giscard d'Estaing à Maastricht, les ministres ne devraient pas se séparer avant d'être parvenus à un accord. Mais l'épisode ridicule du conseil sur la pêche de vendredi — les ministres convoqués à l'invitation explicite des chefs de gouvernement ont constaté au bout de quelques minutes que cette réunion n'avait aucun sens — illustre les limites de l'influence du conseil européen.

On peut penser cependant que la rebuffade essuyée par M. Schmidt à propos de la pêche (l'Allemagne ayant fait les frais de l'intransigeance de Mme Thatcher) n'incitera guère *M. Ertl, le ministre fédéral de l'agriculture*, à faire preuve de souplesse.

Le dossier qu'ouvrent les ministres comprend trois parties principales : 1) Le niveau général des prix : la Commission *propose* un relèvement moyen de 7,8 % en pensant qu'on arrivera à 10 %. L'Assemblée a demandé 12 % et les organisations agricoles 15,3 % ; 2) les mesures d'économie, avec une attention particulière *pour l'extension de la* notion de coresponsabilité, c'est-à-dire de la participation des agriculteurs aux dépenses de soutien des marchés ; 3) la résorption des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs. Ceux-ci jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. Ils sont appliqués par la R.F.A. et le Royaume-Uni et, accessoirement, par *les pays du Benelux*.

La révision de la valeur de l'ECU, afin de tenir compte de la dévaluation de la lire et de l'appréciation de la livre sur les marchés des changes, devrait, en principe, faciliter les choses : si le conseil suit la Commission, elle permettra d'appliquer, dans les pays demandeurs, un relèvement des prix libellés en monnaie nationale plus important que celui qui sera décidé pour les prix communs. Dans le cas de la France, ce coup de pouce d'ordre monétaire devrait être de l'ordre de 2,6 %. En outre, cette révision de l'ECU entraînera *une première réduction automatique* des M.C.M. positifs. Ce qui veut dire que la diminution de cinq points, souhaitée *par* ceux des Etats membres qui n'appliquent pas de M.C.M. positifs et par la Commission, *devrait* être moins difficile à obtenir de M. Ertl et de M. Walker, le ministre britannique.

Le problème posé par la résorption *des M.C.M. demeure cependant l'un* des moins commodes à régler. Au vu des travaux préparatoires, les Britanniques sont encore plus résolument opposés aux idées de la Commission en la matière que les Allemands.

M. Méhaignerie, appuyé par les organisations professionnelles françaises et européennes, demande que les débats sur les prix soient dissociés de celui sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) : pour maintenant les bonnes nouvelles, pour demain la rigueur. Cette attitude, aussi compréhensible qu'elle soit en raison de l'élection présidentielle, *n'est pas acceptée par la* plupart des interlocuteurs du ministre français. *« On ne peut ignorer que, d'ici deux mois, la Commission devra présenter des propositions incluant des mesures de réforme de la PAC. Il faut une certaine continuité. Ce n'est évidemment pas le moment de pousser les agriculteurs vers le chômage ; mais les défenseurs de la PAC, dont fait partie la Commission, ne doivent pas vouloir aller trop loin, sinon ils feront le jeu de ceux qui la critiquent comme trop coûteuse »*, a déclaré vendredi M. Thorn, le président de la Commission. Le ministre allemand aura un point de vue analogue.

A l'appel du Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPA), les agriculteurs manifestent, ce lundi à Bruxelles, pour rappeler que leur revenu a baissé, parfois de façon très sensible, au cours des années passées.

PHILIPPE LEMAITRE.

PÊCHE

PENDANT L'HIVER AUSTRAL

Un armateur de Bordeaux va participer à une nouvelle campagne autour des îles Kerguelen

De notre correspondant

Bordeaux. — La Société nouvelle de pêche lointaine (S.N.P.L.), dont le siège est à Bordeaux, va entreprendre une nouvelle campagne expérimentale aux îles Kerguelen, à l'extrémité sud de l'océan Indien. Une première expérience avait eu lieu à l'automne 1979 (*le Monde* du 17 août 1979) et avait donné des renseignements relativement peu significatifs quant aux réserves halieutiques dans cette zone. En effet, pour ne pas sacrifier son séjour hivernal dans les eaux canadiennes, le chalutier bordelais *Jutland* avait pêché dans l'hémisphère sud pendant l'été austral — une période relativement peu favorable, environ un mois avant l'arrivée des flottilles russes ou polonaises qui ont l'habitude de fréquenter ces parages.

Cette première expérience avait bénéficié de l'aide du F.I.O.M. (Fonds d'intervention et d'organisation des marchés) mais s'était avérée fort coûteuse : les résultats commerciaux avaient été pratiquement nuls, *mais il s'agissait* pour l'armement bordelais de rechercher de nouvelles zones de pêche en prévision de l'échéance des accords avec le Canada qui interviendra en 1986.

Une seconde expérience, toujours avec l'aide du F.I.O.M. avait eu lieu la même année dans les eaux mauritaniennes, mais cette dernière n'avait pas été recommencée, bien qu'elle ait donné des résultats financiers meilleurs.

Après avoir placé des observateurs scientifiques — mais aussi pêcheurs — sur les chalutiers russes ou polonais, la S.N.P.L. était prête à s'engager dans une nouvelle expérience, cette fois pendant l'hiver austral, à la meilleure saison de pêche donc. Un seul de ses chalutiers est actuellement resté au Canada, en attendant une hypothétique rallonge des quotas accordés par Ottawa.

La S.N.P.L. a refusé, toutefois, de courir seule tous les risques financiers, et a demandé une nouvelle aide du F.I.O.M. en arguant de ce qu'une réussite de l'opération bénéficierait à toute la pêche française. Un accord est intervenu, non sous forme de subvention, mais de garantie d'exploitation. Le *Zélande* quittera Bordeaux entre le 10 et le 15 mai pour une campagne de quatre mois. Elle pourrait déboucher dans les années à venir sur ce qu'on appelle un redéploiement de la pêche française. Resterait dans ce cas à équiper les territoires français de cette zone en aéroports et ports qui manquent cruellement.

PIERRE CHERRUAU.

ÉTRANGER

DÉPASSANT SIX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLIONS D'HABITANTS

La population de l'Inde a plus que doublé depuis l'indépendance en 1947

Selon des indications données récemment au Parlement, la population de l'Union indienne s'élevait, au 1er mars 1981, à 683,8 millions, soit une augmentation de 135,6 millions par rapport au précédent recensement de 1971. A cette date, l'Inde comptait 548 millions d'habitants (360 en 1951).

Si l'on remonte à 1947, date à laquelle l'Inde a acquis son indépendance, on constate que sa population, qui était alors de 328 millions, a plus que doublé en trente-quatre ans. Elle pourrait de nouveau doubler d'ici à la fin du siècle si le taux de croissance se maintient à on niveau actuel.

De notre correspondant

New-Delhi. — Les chiffres rendus publics sont provisoires, les résultats définitifs du recensement conduit au début de l'année par quelque 1,2 million de personnes ne devant être connus que dans un ou deux ans, après notamment que les opérations de recensement auront pu être effectuées en Assam et au Cachemire. Pour ces deux Etats, on s'est contenté, pour le moment, de simples projections, le recensement n'ayant pu encore avoir lieu : agitation étudiante dans le premier et conditions climatiques trop dures dans le second.

Avec près de 111 millions d'habitants (*plus de 16 % de la population totale*), l'Etat de l'Uttar-Pradesh reste le plus peuplé de l'Union. Il précède le Bihar (près de 70 millions), le Maharashtra (62,7), le Bengale-Occidental (54,5) et l'Andhra-Pradesh (53,4). A eux deux, l'Uttar-Pradesh et le Bihar regroupent plus du quart de la population indienne.

Calcutta — plus de 9 millions d'habitants — demeure l'agglomération la plus *importante* du pays, suivie de Bombay (8,2 millions). Delhi (5,2), où l'on relève la plus forte densité nationale — 4 178 habitants au kilomètre carré — et Madras (4,2). Bangalore, Hyderabad et Ahmedabad comptent chacune plus de 2 millions d'habitants, tandis que Kanpur, Pune, Nagpur, Lucknow et Jaipur dépassent chacune le million.

Stabilité du taux de croissance

Selon M. Padmanabha, il serait prématuré de voir, dans la stabilité du taux de croissance de la population d'une décennie à l'autre (24,75 % contre 24,80 % pour la période 1961-1971), la preuve de l'échec des politiques menées en matière de planning familial (*le Monde* du 30 septembre 1980). Il importe notamment de pouvoir disposer d'une répartition par tranches d'âge. Mais on sait d'ores et déjà que le taux des naissances a diminué de 41 pour mille en 1971 à 36 en 1981 et que le taux de mortalité est passé de 15,7 à 14,8. L'accroissement de la population s'explique, entre autres, par l'allongement de l'espérance de vie des Indiens, passée, pour les hommes, de 46 à 54 ans, et, pour les femmes, de 44 à 53 ans.

Plus d'hommes que de femmes

Seul pays au monde, avec le *Pakistan et le Bangladesh*, à avoir une population masculine (353,4 millions) supérieure à la population féminine (330 millions), l'Inde compte en moyenne 935 femmes pour 1 000 hommes. Une situation qui, selon les experts, s'expliquerait notamment par un taux élevé de mortalité maternelle, mais aussi, peut-être, par la persistance d'un comportement social qui voit encore, souvent, privilégier l'élément masculin aux dépens de l'élément féminin. Une exception toutefois, l'Etat du Kerala, où l'on compte 1 034 femmes pour 1 000 hommes. De quoi faire rêver la population masculine des îles Andaman et *Nicobar où il n'y a que 761 femmes* pour 1 000 hommes, voire celle de la capitale où l'on en comptait 810 pour 1 000.

Enfin, l'effectif des personnes sachant lire et écrire était de près de 159 millions dans la population masculine (soit 46,7 % contre 39,5 % en 1971) et de 79 millions dans la population féminine (24,8 % contre 18,7 %), la moyenne nationale s'élevant à 36,17 % (près de 30 % en 1971), contre 69 % dans l'Etat du Kerala, qui reste le plus alphabétisé du pays, devant les sept territoires de l'Union : Chandigarh (64,7 %), Delhi (61 %), Mizoram (59,5 %), Goa (55,8 %), Lakshadweep (54,7 %), Pondichéry (54,2 %) et les îles Andaman et Nicobar (51,2 %).

PATRICK FRANCES.

● *La page* « Crédits, change et grands marchés », jusqu'alors publiée dans le supplément économique, est parue dans *le Monde* daté dimanche 29-lundi 30 mars. *Ce « transfert » est définitif.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,0010	5,0030	— 115	— 80	— 205	— 160	— 460	— 360
$ can.	4,2090	4,2140	— 210	— 160	— 325	— 260	— 600	— 450
Yen (100)	2,3560	2,3610	+ 80	+ 115	+ 185	+ 235	+ 585	+ 700
DM	2,3550	2,3585	— 15	+ 10	— 20	+ 10	+ 80	+ 160
Florin	2,1280	2,1310	+ 40	+ 65	+ 65	+ 95	+ 240	+ 310
F.B. (100)	14,3650	14,3840	— 825	— 435	—1250	— 825	—2350	—1575
F.S.	2,5865	2,5900	+ 95	+ 125	+ 195	+ 225	+ 610	+ 725
L (1 000)	4,7175	4,7240	— 365	— 300	— 675	— 575	—1725	—1475
£	11,1970	11,2090	— 15	+ 110	— 80	— 65	— 285	+ 610

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 5/16	11 7/8	12 7/16	12 13/16	12 1/2	12 7/16	12 3/16	12 9/16
$ E.-U.	14 1/2	14 7/8	14 7/16	14 13/16	14 1/2	14 7/16	14 5/16	15
Florin	9 1/2	10	10 3/16	10 1/4	10 1/16	10 3/4	10 1/4	10 7/8
F.B. (100)	14	16	14 1/4	15	14 5/8	15 3/8	14 3/8	15 1/6
F.S.	55	65	7 7/8	8 5/8	7 7/8	8 5/8	7 7/8	8 5/8
L (1 000)	17	19	19 1/2	21	19 3/4	21 1/4	20	21 1/2
£	12 1/4	13	12 5/16	13	12 5/16	13	12 1/4	12 1/2
F français	11 1/2	12 1/4	12	12 3/4	12	12 3/4	12 1/4	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En Grande-Bretagne

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE Mme THATCHER EST CONTESTÉE PAR DE NOMBREUX UNIVERSITAIRES

(De notre correspondant.)

Londres. — Trois cent soixante-quatre universitaires, dont soixante-seize professeurs d'économie politique et diverses personnalités ont signé une déclaration condamnant la stratégie économique de Mme Tatcher qui *« accroît la dépression, sape la base industrielle de notre économie et menace la stabilité sociale et politique »*.

L'initiative de cette déclaration vient des professeurs de Cambridge, où l'influence de Keynes est restée très forte. En revanche, aucun membre de l'université de Liverpool, qui compte de nombreux « monétaristes », n'a signé. — H. P.

STABILITÉ DU DOLLAR

Baisse de l'or

Le calme semblait revenu lundi 30 *mars* en fin de matinée sur les marchés des changes, au lendemain d'un week-end sans événements graves en Pologne. Le dollar s'établissait à Paris aux alentours de 5 F, et à Francfort, à un peu plus de 2,12 DM, *soit* au niveau du vendredi 27 mars en fin d'après-midi. Une détente des taux d'intérêt s'est produite sur l'euro-dollar, où les emprunts à six mois ont été cotés en baisse de 3/4 % à 14 3/4 % ; l'échéance de fin de mois et, surtout, de fin de trimestre, qui était assez tendue, se trouve pratiquement ajustée, ce qui a diminué les tensions, notamment en Europe, les taux ouest-allemands fléchissant de 13 % à 12 1/2 % à trois mois. A Paris, le cours du mark a fléchi, revenant à 2,3550 F contre 2,36 F.

Sur le marché de l'or, c'est également la détente. Le cours de l'once de 31,1 grammes, qui avait frôlé 550 dollars vendredi 27 mars *en fin de matinée*, est redescendu aux alentours de 530 dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



RÉSULTATS 1980

Au cours de sa réunion du 27 mars 1981, le conseil d'administration d'ESSO-SAF a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le bénéfice net des activités d'ESSO-SAF s'élève à 125 millions de francs. Compte tenu du dividende reçu d'ESSO-REP de 141 millions de francs, le bénéfice net comptable est de 266 millions de francs. Cela se compare au bénéfice net de 199 millions de l'exercice précédent, qui comprenait un dividende d'ESSO-REP de 83 millions de francs.

Le conseil recommandera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 20 francs par action, soit 238 millions de francs. Cela se compare au dividende net de 12 francs par action distribué en 1980.

Le conseil a ajouté les commentaires suivants :

— 1. L'année 1980 a été marquée, comme l'année précédente, par l'accroissement considérable du prix du pétrole brut. Grâce à l'approvisionnement reçu du groupe Exxon, ESSO-SAF a bénéficié pour le pétrole brut importé d'un coût relatif plus bas que la moyenne. Malgré cela le résultat net des activités de raffinage-distribution demeure insuffisant en regard de l'importance des capitaux investis. Cette situation anormale est la conséquence du contrôle des prix auquel sont encore soumis les principaux produits pétroliers (carburants et fuel domestique).

— 2. L'accroissement de la valeur des stocks a un impact considérable sur les résultats d'exploitation : après dotation de 477 millions de francs aux amortissements, le résultat d'exploitation s'élève à 1 748 millions de francs, dont 1 617 millions correspondent au coût de renouvellement des stocks à volume constant.

— 3. La provision pour fluctuation des cours (P.F.C.) n'a pu être dotée qu'à hauteur de 1 283 millions de francs, en raison de la réglementation de 1975 imposant son plafonnement à 69 % du niveau normal. Le conseil d'administration a jugé raisonnable de porter de 200 millions à 300 millions de francs la provision complémentaire pour le renouvellement des stocks, provision non déductible fiscalement.

— 4. L'impôt sur les sociétés est de 346 millions de francs. Ce montant élevé s'explique par la taxation d'un profit sur stocks, non disponible, et non couvert par la P.F.C. comme expliqué ci-dessus.

LUMIÈRE S.A. LYON

(SURFACES SENSIBLES PHOTOGRAPHIQUES)

Le Conseil de Surveillance vient de prendre connaissance des résultats financiers provisoires de l'exercice 1980 qui, avec une perte d'environ 44 millions de francs, reflètent la gravité de la crise qui a frappé l'entreprise au cours de l'exercice écoulé.

En application des dispositions légales, le Directoire sera prochainement amené à soumettre à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires les modalités d'un assainissement du bilan.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RÉSULTATS 1980

Réuni le 26 mars sous la présidence de M. Maurice Lauré, le conseil d'administration de la Société générale a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le total du bilan est de 370 403 millions au 31 décembre 1980, contre 307 481 millions au 31 décembre 1979, soit une augmentation de 20,46 %.

L'activité de la banque a été caractérisée en 1980 par les chiffres suivants :

— Un produit global d'exploitation de 31 494 millions, en augmentation de 40,3 % ;

— Un produit net bancaire de 10 062 millions, en augmentation de 34,7 % ;

— Des dépenses d'exploitation de 6 770 millions, en augmentation de 17,4 %.

Après provisions, amortissements et impôts, le bénéfice net est de 571 millions de francs, contre 511 millions de francs (dont 129 millions de provisions taxées devenues disponibles) en 1979.

L'excédent net des provisions pour risques bancaires et dépréciation du portefeuille titres constituées, par rapport à celles réintégrées, a été de 1 993 millions contre 772 millions en 1979.

L'impôt sur les bénéfices (France et étranger) s'élève à 316 millions contre 195 pour l'exercice 1979.

La participation des salariés au titre de 1980 s'élève à 89,7 millions contre 60,1 millions au titre de 1979.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE : Obligations 6,50 % 1968

Les intérêts courus du 25 avril 1980 au 24 avril 1981 sur les obligations Gaz de France 6.50 % 1968 seront payables, à partir du 25 avril 1981, à raison de 29,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,25 F (montant global : 32,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4,87 F, soit un net de 24,38 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « A » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 25 avril 1973 et 1978.

GAZ DE FRANCE : Obligations 8,50 % avril 1971

Les intérêts courus du 23 avril 1980 au 22 avril 1981 sur les obligations Gaz de France 8.50 % avril 1971 seront payables, à partir du 23 avril 1981, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

— Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

G.I.E. NORFER

Les sociétés A.N.F.-Industrie et Arbel-Industrie ont décidé de prolonger le groupement d'intérêt économique Norfer jusqu'au 31 décembre 1986.

Les sociétés associées dans Norfer ont exporté plus de vingt mille wagons de chemins de fer de tous types dans les dix dernières années. Norfer bénéficie aujourd'hui d'une notoriété internationale incontestable.

Le G.I.E. est administré par MM. C. Bernstein et J. Pelabon, respectivement président-directeur générale d'Arbel-Industrie et d'A.N.F. Industrie.

La reconduction de Norfer, avec des compétences au demeurant élargies, s'inscrit dans le cadre plus général de la coopération, A.N.F.-Industrie - Arbel-Industrie face à une concurrence mondiale accrue.

BANQUE STEINDECKER S.A.

(fondée en 1881)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 27 mars 1981 sous la présidence de M. Robert Steindecker. Celui-ci a rappelé que cette date marquait le centenaire de la fondation de la banque par son grand-père.

Les comptes de l'exercice 1980, approuvés par l'assemblée, font ressortir un bénéfice net de 4 155 218 francs contre 3 005 092 francs pour l'exercice précédent. Le résultat net du groupe est de 6 127 659 francs contre 3 246 780 francs en 1979.

M. Raymond Gayoux, directeur général de la Compagnie Parisienne de Réescompte, a été nommé, à titre personnel, membre du comité de direction de la banque. M. Joël Dubois a été nommé directeur général adjoint de la Banque Steindecker, à compter du 1er janvier 1981.

COFIMEG

Le conseil d'administration, réuni le 26 mars 1981 sous la présidence de M. Jean Weil, a arrêté les comptes de l'exercice 1980, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 26 mai 1981, à 10 h. 30, en l'hôtel Royal Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris-8e.

Les recettes de l'exercice se sont élevées à 129,3 millions de francs, contre 117,2 millions en 1979. Elles ont permis, augmentées des plus-values, et après dotation aux amortissements et provisions de 21,4 millions de francs, de réaliser un bénéfice net de 81 millions de francs contre 74,4 pour l'exercice précédent.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 12,30 francs par action, dont 2,77 francs non déclarables à l'impôt sur le revenu. Le dividende de l'exercice 1979 avait été de 11,30 francs, dont 2,58 francs non déclarables.

SOGINTER

SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 mars 1981 sous la présidence de M. Rémy Schlumberger, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 447,91 F à 567,17 F, en augmentation de 26,8 %. En réintégrant le dividende global détaché le 1er avril 1980, la progression pour l'actionnaire ressort à 31,6 %. L'actif est, pour sa part, passé, au cours de l'exercice, de 851,2 millions de francs à 1 196,3 millions de francs après absorption, le 15 décembre 1980, de la Sicav SOGINCO.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 45,2 millions de francs, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 21,44 F, assorti d'un crédit d'impôt de 2,93 F, soit un revenu global de 24,37 F (en progression de 9,43 % sur celui de l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1980, assure un rendement de 4,50 %.

Le dividende sera mis en paiement le 1er avril 1981, contre remise du coupon n° 31 aux guichets des banques domiciles :

— Société générale ;

— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;

— Société générale alsacienne de banque ;

— Société centrale de banque.

Les actionnaires de SOGINTER pourront, jusqu'au 30 juin 1981 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

SOGEVAR

SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 mars 1981 sous la présidence de M. Daniel Hua, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 408,74 francs à 512,67 francs en augmentation de 25,4 %. En y ajoutant le dividende net distribué le 1er avril 1980, la progression pour l'actionnaire ressort à 29,2 %. L'actif est, pour sa part, passé au cours de l'exercice de 694 millions de francs à 821,2 millions de francs.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 35,6 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 22,20 francs assorti d'un crédit d'impôt de 3,18 francs, soit un revenu global de 25,38 francs (en progression de 42 % sur celui de l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1980, assure un rendement de 5,18 %.

Le dividende sera mis en paiement le 1er avril 1981, contre remise du coupon n° 31 aux guichets des banques domiciles :

— Société Générale ;

— Banque de Paris et des Pays-Bas ;

— Société Générale Alsacienne de Banque ;

— Société Centrale de Banque.

Les actionnaires de Sogevar pourront, jusqu'au 30 juin 1981 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a approuvé le projet de fusion par absorption de la Sicav Intercroissance et fixé au 6 avril 1981 la date du calcul de la parité d'échange.

SLIVAM

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs Mobilières



L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société s'est réunie le mardi 24 mars 1981 sous la présidence de Monsieur David DAUTRESME.

Les produits distribuables de l'exercice 1980 s'élèvent à F. 39 693 270,48, contre F. 30 180 017,09.

L'Assemblée a décidé d'attribuer, à partir du 26 mars 1981, à chaque action en circulation un revenu global de F. 9,21 composé d'un dividende net de F. 8,03 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F. 1,18.

Ce dividende sera matérialisé par le paiement du coupon n°35 qui comprend :

- le produit des obligations françaises non indexées à concurrence de F. 3,24 (plus crédit d'impôt de F. 0,22) dont F. 0,02 correspondant aux revenus de l'emprunt 8,80 % 1977 ;
- le produit des autres catégories de valeurs mobilières et des sommes placées au dépôt à concurrence de F. 4,79 (plus crédit d'impôts de F. 0,96) dont F. 1,45 représentant le produit des actions françaises (avoir fiscal F. 0,70).

Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de la mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.

Enfin, l'Assemblée Générale a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 8 octobre 1980 nommant, à titre provisoire, le Banco di Roma International Holding S.A. à Luxembourg, administrateur de la Société. Le mandat du Banco di Roma International Holding S.A. prendra fin lors de l'Assemblée appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 1983.

COMPAGNIE FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX

L'assemblée générale extraordinaire de la compagnie financière Delmas-Vieljeux, réunie le 26 mars 1981 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a décidé, sur la proposition du conseil d'administration, de procéder, dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, à une distribution gratuite d'actions en faveur des salariés de la société et de ses filiales françaises à plus de 50 %, dont la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux.

Sur proposition d'un actionnaire, et après délibération, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'amender en séance le projet de résolution présenté par le conseil d'administration, afin de subordonner la distribution d'actions et l'augmentation corrélative du capital à la réalisation préalable de diverses conditions suspensives, en particulier l'adoption par le Parlement avant le 30 juin 1981, des dispositions se rattachant à la distribution d'actions et figurant dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier actuellement pendant devant le Sénat.

EURO-CROISSANCE

SICAV

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1980, au terme duquel l'actif net de la société s'élevait à 209,88 millions de francs contre 169,12 millions de francs un an auparavant. La valeur liquidative de l'action étant passée, au cours de cette période, de 192,27 F à 240,50 F.

Elle a par ailleurs décidé la distribution d'un coupon net de 11,14 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,84 F, en nette augmentation par rapport au coupon net de 8,14 F (assorti d'un crédit d'impôt de 0,68 F) servi au titre de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a décidé de mettre en paiement le lundi 6 avril 1981 ce dividende, qui pourra être réinvesti en actions de la société, en franchise de droit d'entrée, jusqu'au 30 juin 1981.

D'autre part, l'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de :

MM. Lucien Ogier, Charles Vespieren, Paul d'Abzac, Alain Van den Broek, André Georges, la Cavamac, la Banque de l'union européenne, Devoir et Prévoyante, Hambro's Bank.

Ces mandats, d'une durée de six ans, prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA) lance un appel d'offres pour la construction d'un immeuble de bureaux, studios et annexes à Niamey (Niger), soit un bâtiment de 11 niveaux (9 étages - 1 rez-de-chaussée - 1 sous-sol) de 10.000 m2 de planchers.

Les entrepreneurs intéressés par cet appel d'offres pourront retirer le dossier contre paiement à partir du 30 mars 1981 ou pourront le recevoir contre remboursement sur demande écrite auprès des Architectes :

KALT - POURADIER DUTEIL - VIGNAL
à leur siège 17 bis, quai Voltaire,
75007 PARIS

ou à leur agence de Niamey : Avenue du Général-de-Gaulle,
Boite postale 10533
NIAMEY - NIGER.

La date limite de remise des offres est fixée impérativement au 15 mai 1981 à 18 heures à la SONARA à NIAMEY

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 MARS

Nouvel accès de faiblesse

Une fois encore la semaine s'est ouverte sur un accès de faiblesse à la Bourse de Paris. Amorcé à la veille du week-end, le mouvement de repli s'est poursuivi lundi à faible cadence et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,4 % environ.

Parmi les valeurs qui ont le plus pâti du recul des cours, citons : Poclain (– 5,9 %), Jeumont (– 4,5 %), Pompey (– 3,8 %), Manurhin (– 3,6 %), et Rhône-Poulenc (– 2,2 %).

Quelques hausses ont néanmoins été enregistrées, notamment à la métallurgie (Sacilor, Usinor, Vallourec, Métallurgique navale Dunkerque), mais aussi au bâtiment avec Générale d'entreprises (+ 4,4 %), aux pétroles avec C.F.R. (+ 4,3 %) et à la chimie avec Nobel-Bozel (+ 3,8 %).

La tenue discutable du franc, la rechute de Wall Street, et, peut-être, dans une certaine mesure, la montée à 12 % du taux de l'argent, montée sans grande signification en fin de mois : autant de facteurs qui peuvent expliquer la tenue pour le moins hésitante du marché.

Ajoutons à cela la maigreur des échanges, toute réduction des affaires engendrant presque toujours de l'effritement, et la fin des achats faits par les SICAV-Monory, qui n'ont pas attendu le 31 mars pour réinvestir le reste des capitaux recueillis en 1980.

Avec la détente de la situation en Pologne, l'or a baissé, revenant de 538,75 dollars à 529,50 dollars l'once à Londres. Paris a suivi le même chemin et le lingot a perdu 1 505 F à 86 495 F. Le napoléon a résisté et s'inscrit à 855,80 F, soit à 0,20 F seulement en dessous de son précédent niveau.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CLUB MÉDITERRANÉE. – Mise au point : M. A. de Gunzburg ne possède personnellement pas d'autres actions que ses vingt actions de garantie d'administrateur du Club. Le groupe Pharaon a acquis sa participation du groupe canadien C.E.M.P. Investment Limitée.

ZAMBIA COPPER INVESTMENT. – Bénéfice net pour le premier semestre de l'exercice devant s'achever le 30 juin prochain : 5,46 millions de dollars, contre 1,53 million pour la période correspondante de 1979. Aucun dividende ne sera versé.

COFIMEG. – Bénéfice net pour 1980 : 81 millions de francs, contre 74,4 millions. Dividende : 12,30 F, contre 11,30 F.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE. – Bénéfice net pour 1980 : 34,52 millions de francs, contre 30,14 millions. Dividende global : 16,65 F, contre 14,63 F.

L. CLAUSE. – Augmentation du capital de 90,14 à 120,19 millions de francs par émission à 330 F d'une action nouvelle de 200 F pour trois.

B.F.C.E. – Emission d'un emprunt garanti par l'Etat de 1.400 millions de francs par coupure de 5.000 F nominal, jouissance 23 mars 1981. Le taux d'intérêt est de 15,10 %, soit 755 F par titre. Ces obligations seront amorties en douze ans.

CRÉDIT DU NORD. – Emission au pair d'un emprunt à huit ans de 300 millions de francs par coupure de 2.000 F. Ces obligations bénéficieront d'un taux d'intérêt variable payable semestriellement égal à la moyenne arithmétique majorée de 0,20 % des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés établis par l'INSEE.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises	102,6	102,5
Valeurs étrangères	110,1	110,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,7	112

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 mars .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/3	30/3
1 dollar (en yens)	211,40	212,85

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	20 mars	27 mars
Valeurs franç. à revenu variable	921,7	932,8
Valeurs étrangères	1369,6	1413,9
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	133	134,8
Assurances	221,5	223,7
Banques et soc. fin.	95,7	97,8
Sociétés foncières	150,1	149,3
Soc. investissem. portef.	120	118,9
Agriculture	162,4	163,7
Alimentat., brasser., distill.	158,9	160,3
Automob., cycles et leurs équipem.	52	53,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	183,8	182,6
Caoutchouc (industr. et comm.)	58,2	58,5
Carrièr., salin., charb.	122	122,8
Construct. mécan. et naval.	129,8	130,7
Hôtels, casinos, thermal.	186,8	189,7
Imprimeries, papiers, cartons	124,6	121,9
Magasins, comptoirs d'exportation	104,1	104,4
Matériel électrique	139,5	141,1
Métallurgie com. des prod. métal.	38,7	39,8
Mines métalliques	153,9	149,5
Pétroles et carburants	162,1	169,3
Produits chim. et électro-métall.	156,1	157,2
Services publics et transp.	120,5	123,3
Textiles	97,5	98,3
Divers	159,1	158,6
Valeurs étrangères	185,3	191,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	87	86
Sociétés	93,9	94,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,7	97,1
Emprunts d'Etat	99,9	99
Emprunts garantis et assimilés	97,6	96,5
Sociétés	97,4	97,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	110,5	112
Produits de base	96,4	98,2
Construction	165	164,4
Biens d'équipement	109,8	110,7
Biens de consomm. durables	69,4	70,3
Biens de consomm. non durables	86,5	86,8
Biens de consomm. alimentaires	122,3	123,4
Services	181,8	182,8
Sociétés financières	118,7	118,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	226,5	228,9
Valeurs industrielles	98,5	100,1

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	138,4	137,2

BOURSE DE PARIS 30 MARS COMPTANT

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	Achat (Cours des billets aux guichets)	Vente (Cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	5 018	5 003	4 890	5 140
Allemagne (100 DM)	235 920	235 660	229	241
Belgique (100 F)	14 385	14 372	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 780	212 900	206	217
Danemark (100 krd)	75 090	75 010	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 680	92 680	89 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 208	11 201	11 050	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 705	9 697	....	....
Italie (1 000 lires)	4 726	4 724	4 544	4 900
Suisse (100 fr.)	258 490	258 640	254	267
Suède (100 krs)	108 360	108 240	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 370	33 310	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 815	5 800	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 790	8 780	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 223	4 213	4 110	4 340
Japon (100 yens)	2 365	2 385	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	88000	86660
Or fin (en lingot)	88000	86495
Pièce française (20 fr)	856	855 80
Pièce française (10 fr)	478	477
Pièce suisse (20 fr)	620	610
Pièce latine (20 fr)	580 10	580
Souverain	740 10	750
Pièce de 20 dollars	3250 40	3250 40
Pièce de 10 dollars	1560	1525
Pièce de 5 dollars	802 50	.....
Pièce de 50 pesos	3600 50	3650
Pièce de 10 florins	605	610

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les producteurs européens s'acheminent vers un accord d'autolimitation

Des progrès sensibles ont été enregistrés pendant le week-end à l'issue de la seconde réunion du « club » Eurofer, qui regroupe les principaux producteurs d'aciers européens. Déjà, au cours du week-end précédent, un « large consensus » avait été trouvé sur le principe et les règles d'application d'un système volontaire de régulation du marché de l'acier, destiné à se substituer au système autoritaire mis en place à l'automne dernier par la Commission de la C.E.E., et qui doit prendre fin le 30 juin prochain.

Cette fois-ci, les participants ont été très proches d'un accord sur les tôles fortes, les grosses poutrelles.

Sur les tôles minces, le « gros morceau » de résistance, un certain nombre d'obstacles ont été levés, et « des convergences se manifestent ». Quant aux petites poutrelles, le temps a manqué pour examiner leurs cas. Aussi, deux réunions supplémentaires d'Eurofer sont prévues, le jeudi 2 et le mercredi 8 avril 1981.

On a relevé, avec intérêt, la participation aux discussions de M. Gienow, président de la firme ouest-allemande Klockner, qui avait provoqué l'éclatement de la crise en quittant Eurofer en juin 1980, et qui, en raison des pertes de sa société, se déclare désireux d'obtenir un relèvement du prix de 250 francs par tonne environ d'ici à juillet. C'est pourquoi, de l'avis général des participants, il n'est pas déraisonnable de penser qu'un accord d'autolimitation de la production sera conclu avant le 15 avril.

Pour enrayer la spéculation sur le franc

LE GOUVERNEMENT BELGE PRÉPARE DES MESURES D'URGENCE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Une atmosphère de crise règne à nouveau à Bruxelles, où les ministres ont été convoqués, dimanche 29 mars, à 20 heures, en conseil extraordinaire pour donner leur accord à de nouvelles mesures d'urgence, nécessitées par les spéculations des marchés de change sur le franc belge (1). La réunion a été interrompue lundi 30 mars à 4 heures du matin. Les ministres devaient se retrouver dans la soirée après consultation, dans le courant de la journée, des bureaux des quatre partis politiques de la coalition : sociaux-chrétiens flamands et francophones et socialistes flamand et francophones.

Selon certaines informations, le premier ministre aurait proposé de réduire de 10 % les salaires du personnel des entreprises en difficulté et bénéficiant de l'aide de l'Etat. Il proposerait, dit-on, mais ce n'est pas confirmé, un blocage des salaires. Selon certaines informations M. Martens envisagerait également de geler les prix de certains produits de première nécessité. Enfin serait mis à l'étude une réforme de l'indice des prix pour exclure certains produits comme l'alcool, le tabac, l'essence et le fuel.

Les syndicats sont opposés à toute réforme de l'indice, considérant qu'il s'agirait d'une atteinte aux acquis sociaux. Le patronat recommande au contraire cette mesure, estimant qu'elle ralentirait les hausses des salaires et des coûts de production, ralentissement indispensable car les produits belges ne sont plus compétitifs sur les marchés étrangers parce que trop chers. Les partis, eux, sont divisés.

PIERRE DE VOS.

(1) Malgré le relèvement, le 25 mars, de 12 à 13 % du taux d'escompte par la Banque national de Belgique, le franc belge est resté à son cours-plancher au sein du système monétaire européen, ce qui a contraint la Banque nationale de Belgique à intervenir massivement.

DES GITANS A LA BASTILLE

Les gitans, ce lundi 30 mars, étaient décidés à « prendre la Bastille » — en tout cas à réclamer des places dans les écoles pour les enfants et des emplacements dans les villes et les villages. Ils étaient venus près de cent cinquante de toutes les villes de province en roulotte et souvent dans de grosses voitures aussi, Citroën ou Mercedes. Sur les véhicules, ils avaient accroché des pancartes : « Halte au racisme et au fascisme », et ils avaient suspendu leur drapeau gris et vert sur la place de la Bastille. « Aujourd'hui, il n'y avait que les délégués de province, explique l'un d'eux. La prochaine fois, s'il le faut, nous serons deux mille. »

Ils ont l'air grave et calme. L'un d'eux dénonce, en termes vifs, le maire communiste de Rosny-sous-Bois, qui les accuse de tous les méfaits et dont les déclarations sont à l'origine de cette manifestation (« le Monde » du 26 mars). « Nous demandons, explique un de leurs représentants, le droit de vivre pour chaque homme ». Une revendication minimum. — N. B.

UN MORT SUR LE BOULEVARD

Attroupement, embouteillages, coups de klaxon nerveux. Un camionneur apostrophe un automobiliste : « Hé ! alors, t'avances ! T'as jamais vu de la casse ? » *A 2 mètres, sur le sol, un homme vient de mourir. Les pompiers, après de longues minutes d'efforts, renoncent à le réanimer et le recouvrent d'une couverture. On l'emporte.* « C'est cuit ! », *avait pronostiqué un badaud pessimiste quelques instants auparavant.*

Devant le siège du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens, à Paris, il ne reste plus qu'une petite auto encastrée dans un camion de transport de fonds. Dans le coffre ouvert on voit des tableaux, des valises, des bibelots, un lustre.

Malaise ou accident ? Malaise : « Je l'ai klaxonné, il m'avait heurté, un peu plus haut sur le boulevard, *dit un V.R.P. de province,* j'ai vu sa tête dodeliner et après il s'est écrasé contre le camion qui était arrêté. » *Malaise, donc, puis accident.*

Au soleil, les passants arrêtés, par dizaines, ne disent plus rien. Ils ont vu mourir un homme sur le boulevard. Ils sont blêmes. Qui était-il ? D'où venait-il ? Ils l'ignoraient mais on les aurait crus réunis au chevet d'un ami. Puis la circulation a repris...

En Argentine

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT A PRÊTÉ SERMENT DEVANT LE GÉNÉRAL VIOLA

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter).* — Le général Roberto Viola a reçu, le dimanche 29 mars, le serment des treize ministres de son nouveau cabinet (1). Lui-même avait peu auparavant prêté serment comme trente-huitième président de l'Argentine en présence des trois commandants en chef (armée de terre, marine, aviation) qui l'avaient désigné en octobre dernier pour succéder au général Videla, chef de l'Etat depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

Le général Viola, qui est âgé de cinquante-six ans, a occupé durant presque toute sa carrière des postes « politiques ». Il n'a obtenu son premier commandement de troupes, celui de la troisième brigade d'infanterie, qu'avec son grade de général, en 1971. Lors du coup d'Etat, il était chef d'état-major de l'armée de terre, dont il est devenu, en juillet 1978, le commandant en chef. Il était passé à la retraite fin décembre 1979. Sa désignation comme successeur du général Videla à la tête de l'Etat a été obtenue à l'unanimité des trois commandants en chef, les généraux Galtieri (terre), Graffigna (air) et l'amiral Lambruschini au début d'octobre.

Les familles des « disparus » ont aussitôt demandé au général Viola de prendre l'initiative d'une enquête sur le sort de ces personnes. La demande est contenue dans un message diffusé par la presse et rédigé par les « folles de la place de Mai » — mères, grand-mères ou femmes de disparus qui se réunissent chaque semaine depuis quatre ans devant le palais du gouvernement à Buenos-Aires afin d'obtenir des informations sur leurs proches. Lors de sa récente visite privée à Washington, le général Viola a laissé entendre qu'une liste de « disparus » serait publiée.

D'autre part, vingt et une personnes, qui avaient été arrêtées le 27 mars à Buenos-Aires alors qu'elles manifestaient en faveur de la libération de l'ancienne présidente, Mme Isabel Peron, récemment condamnée à huit ans de prison pour malversation de fonds publics, ont été remises en liberté dès le samedi 28.

(1) Ce gouvernement, dont *le Monde* a publié la composition dans son numéro daté 1er-2 mars, comprend sept civils et six militaires (dont un seul d'active, le général Liendo, à l'intérieur). Le ministre des affaires étrangères est un diplomate de carrière, M. Camilion, ancien ambassadeur à Brasilia. Le ministre de l'économie est M. Lorenzo Sigaut. La plupart des portefeuilles sont détenus par des techniciens ou des représentants des secteurs industriels ou agricoles.

Mort de l'écrivain soviétique Iouri Trifonov

L'un des plus importants écrivains soviétiques de la génération qui commença à s'exprimer après la seconde guerre mondiale, Iouri Trifonov, prix Staline de littérature en 1951, est mort soudainement, à Moscou, samedi, des suites d'une opération rénale. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Romancier de la réalité

Cette disparition brutale de l'un des plus estimables et des plus estimés écrivains officiels contemporains va être cruellement ressentie tant en U.R.S.S. que parmi les émigrés, où Iouri Trifonov était également respecté.

Né le 28 août 1925 à Moscou, fils d'un héros bolchevik « purgé » en 1938 (sa mère est alors déportée) ajusteur dans une usine d'aviation pendant la guerre, diplômé de l'Institut Gorki de littérature en 1949, il devient célèbre à vingt-cinq ans avec son premier roman, *les Etudiants*, qui lui vaut en 1951 un prix Staline (son père ne sera réhabilité que deux ans après cette consécration).

Trifonov part ensuite pour l'Asie centrale comme journaliste, et il publie des nouvelles, ainsi qu'un roman-reportage sur les constructeurs du barrage du Kara-Koum, en Turkménie, *la Soif étanchée* (1963), publié en 1968 en français aux Editions du Progrès (trad. de Svetlana et Max Léon). Amateur de sport, il devient ensuite journaliste sportif et suivra à ce titre les J.O. de Grenoble. Mais, surtout, cet homme un peu lourd, secret, discret, va poursuivre toute sa vie, sans éclat, car ce n'est pas dans sa manière, une même recherche : exprimer la réalité soviétique passée et présente le plus exactement, le plus honnêtement possible.

Lié d'amitié avec le poète Tvardovski, son voisin de datcha, il va publier dans la revue *Novi Mir*. Tentant de réveiller le passé, il se consacre à la mémoire de son père et se fait un peu historien pour retrouver le rôle de ce cofondateur de l'Armée rouge, commandant du front du Caucase avec Ordjonikidzé pendant la guerre civile, et il publie *le Reflet du brasier* (1966, Gallimard 1980). Ce sont les mêmes personnages qui se retrouveront dans son dernier roman *le Vieux* (traduit en français sous le titre *Fumées et brouillard vers le soir*, Stock 1979).

Au début des années 70, son ton change avec la publication de longues nouvelles, au style ramassé, direct et précis, comme *l'Echange* (1), remarquable plongée dans la vie quotidienne moscovite qui sera mise en scène en 1976 par Iouri Lioubimov à la Taganka, avec un immense succès, tout comme *la Maison du quai* quatre ans plus tard.

Cette *Maison du quai* laissera la marque de Trifonov. Publiée en janvier 1976 dans la revue *l'Amitié des peuples*, tirée à 190 000 exemplaires, elle avait été très rapidement épuisée et s'arrachait bientôt au marché noir. L'engouement des lecteurs était dû au fait que c'était là une des rares œuvres antistaliniennes publiées officiellement depuis la chute de Khroutchtchev et que l'auteur y évoquait les trahisons, petites ou grandes, d'un arriviste cynique prêt à bien des compromissions. *« Je ne peux écrire que sur ce que je connais »*, répétait Trifonov. Quelques attaques se firent jour : *la Gazette littéraire* souligna une interprétation *« non seulement unilatérale, mais injuste »*, Doudintsev, l'auteur de *L'homme ne vit pas seulement de pain*, lui reprocha de *« se délecter de l'humiliation des autres... »*.

Iouri Trifonov va nous manquer. Il a laissé, dit-on, ses deux dernières œuvres, deux nouvelles à paraître dans *Novi Mir* et *l'Amitié des peuples*.

NICOLE ZAND.

(1) Paru chez Gallimard dans le recueil intitulé : *Bilan préalable* (1975), ainsi que *la Maison du quai* (1978). Trad. de Lily Denis.

En Yougoslavie

LES INCIDENTS DU KOSOVO AURAIENT FAIT TRENTE-CINQ BLESSÉS

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Il a fallu attendre plus de quarante-huit heures avant d'obtenir la version officielle des désordres qui se sont produits jeudi 26 mars à l'université de Pristina, principale ville de la région autonome de Kosovo (*le Monde* daté 29-30 mars). Il en ressort que les heurts entre les manifestants et les forces de l'ordre ont été bien plus violents que les premières informations ne l'avaient laissé entendre. Il y aurait eu trente-cinq blessés dont douze membres des forces de l'ordre ; vingt et une arrestations seraient maintenues.

M. Fazlija, l'un des dirigeants locaux, lui-même de nationalité albanaise, a admis que les conditions de vie et de travail des étudiants n'étaient pas des meilleures et qu'elles étaient aggravées par les difficultés économiques que connaît la Yougoslavie tout entière. Il a affirmé cependant que des éléments « hostiles » avaient tenté de profiter d'un tel état de choses pour fourvoyer les étudiants et les dresser contre *« le système autogestionnaire et l'unité du pays »*. *« Mais,* a-t-il dit, *ni les étudiants, ni les jeunes en général, ni les travailleurs de Pristina n'ont répondu aux appels des manifestants. »*

M. Fazlija n'a pas précisé le caractère des revendications des éléments « hostiles », mais on sait que des affiches placardées au foyer des étudiants réclamaient la création d'une République fédérée de Kosovo. — P. Y.

Par décision gouvernementale

LA CROIX-ROUGE CENTRAFRICAINE EST DISSOUTE

Le gouvernement de la République Centrafricaine a dissous, samedi 28 mars, par arrêté ministériel, l'organisation centrafricaine de la Croix-Rouge à Bangui. Il est reproché à cette organisation, dont la présidente, Mme Ruth Rolland, avait été élue en novembre 1980, de ne pas avoir soumis ses nouveaux statuts aux autorités de tutelle.

Par ce même arrêté, le ministère des affaires sociales et de la santé a nommé un comité provisoire pour une année, chargé de restructurer l'organisation oubanguienne et d'en réformer les statuts, qui datent de 1966.

Mme Ruth Rolland est donc suspendue de ses fonctions. Elle avait affirmé récemment ne pas avoir reçu de M. Valéry Giscard d'Estaing le don de 40 000 francs adressé à la Croix-Rouge centrafricaine par l'intermédiaire de M. David Dacko, président de Centrafrique (*le Monde* du 19 mars). M. Martin Ekué, responsable régional de la Croix-Rouge pour l'Afrique, a été délégué sur place pour examiner la situation par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge dont le siège est à Genève.

Le numéro du « Monde » daté 29-30 mars 1981 a été tiré à 528 684 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Roger Garaudy*, candidat à l'élection présidentielle, a annoncé, lundi 30 mars, sur Antenne 2, qu'il aurait *« assez largement »* les cinq cents signatures d'élus qui sont nécessaires à tout candidat. *« Le problème des transferts s'opère assez bien*, a ajouté M. Garaudy, *et nous aurons dépassé ce chiffre, certainement samedi. »* M. Garaudy a précisé qu'il n'y avait pas eu d'accord entre lui-même et M. Krivine (Ligue communiste), mais seulement des *« discussions »*.

● *Le Comité interprofessionnel de Défense* des travailleurs indépendants (CID) a demandé, dimanche 29 mars, *« aux artisans et commerçants de faire campagne pour le vote blanc ou l'abstention »* en vue de l'élection présidentielle. Le CID est né d'une scission du CID-UNATI.

● *L'association française Les amis du général de Gaulle*, dont le fondateur est M. Albert Zaloun-Bordes, a adressé une lettre au premier ministre pour lui présenter des solutions contre le chômage comportant, notamment, l'interdiction pour les retraités de cumuler deux revenus, l'encouragement à l'apprentissage et une allocation pour la mère au foyer. Après les propositions de M. Giscard d'Estaing, M. Zaloun a déclaré : *« La montagne a accouché d'une souris »*.

● *Le premier ministre de Trinidad-et-Tobago*, M. Eric Williams, est décédé dimanche 29 mars, a annoncé ce lundi 30 mars le président de la République, M. Ellis Clarke, à Port-of-Spain. M. Williams était âgé de soixante-neuf ans. Il a dirigé le gouvernement de Trinidad-et-Tobago depuis l'indépendance du pays en août 1962. — *(A.F.P.)*

● *M. Hamdi Canaan*, qui fut pendant de longues années le maire de Naplouse, est décédé samedi 28 mars à Tel-Aviv des suites d'une longue maladie. Considéré comme un modéré et le chef de file des partisans du roi Hussein en Cisjordanie, il avait été contraint, sous la pression des organisations palestiniennes, d'abandonner la course à la mairie de Naplouse, lors des élections municipales de mars 1972.

● *La vente des vins des hospices de Nuits-Saint-Georges* a produit, dimanche 29 mars, la somme de 844 600 francs pour soixante-dix-neuf pièces de 228 litres de vin rouge et 25 446 francs pour 563 litres d'eau de vie de marc de Bourgogne. Le prix moyen de la pièce de vin rouge est en baisse de 20 % par rapport à 1980. Cette tendance confirme celle enregistrée lors de la vente des hospices de Beaune en novembre.

● *Neuf millions de francs de bijoux dérobés.* — Une mallette contenant une collection de bijoux estimée à 9 millions de francs a été dérobée, samedi 28 mars, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, à Mme Christine Hocq, soixante ans, la mère de l'actuel président-directeur général de la firme Cartier, Mlle Nathalie Hocq. Le vol a eu lieu alors que Mme Christine Hocq, qui partait pour New York, procédait à l'enregistrement de ses bagages. Le voleur, un homme seul, s'est emparé de la mallette après avoir bousculé Mme Hocq.

A B C D E F G

